

ATK-AP. 30=5

85-4

Ar 252  

---

v 282



BIBLIOTHEQUE  
PORTATIVE  
D'ARCHITECTURE  
ÉLÉMENTAIRE,  
A L'USAGE DES ARTISTES.

*Divisée en six Parties.*

---

TROISIEME PARTIE.

CONTENANT

Les Œuvres d'Architecture de SCAMOZZI.

---



BIBLIOTHEQUE

ROYALE

ARCHITECTURE

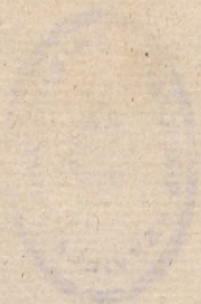
DES ARTS

DES ARTS

DES ARTS

DES ARTS

DES ARTS









Gr. Huret. f.

# Œ U V R E S

## D'ARCHITECTURE

D E

VINCENT SCAMOZZI,

ARCHITECTE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

NOUVELLE ÉDITION.

*Revue & corrigée exactement sur l'original Italien.*



A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez JOMBERT, Libraire du Roi pour l'Artillerie  
& le Génie, à l'Image Notre-Dame.

---

M. DCC. LXIV.



---



---

# P R E F A C E.

PERSONNE n'ignore que le célèbre *Scamozzi*, dont nous donnons ici la meilleure partie des Ouvrages, a toujours passé pour un Artiste d'un rare mérite & d'une grande habileté dans toutes les parties qui ont rapport à sa profession. Le rang distingué qu'il tient parmi les principaux Architectes qui ont établi des regles sur les cinq Ordres d'Architecture, l'a fait regarder à juste titre comme un des meilleurs Auteurs classiques sur cet Art, tant pour la correction de ses profils, que pour la régularité de ses proportions. Aussi le grand *Blondel*, dans son excellent Cours d'Architecture, en exposant la doctrine de *Scamozzi* sur les cinq Ordres, mise en parallele avec celle de *Vignole* & de *Palladio*, n'hésite-t-il pas de le placer au rang des plus habiles Architectes, & même il lui donne souvent la préférence sur les autres. L'illustre *D'Aviler* étoit du même sentiment, & ce n'est qu'en conséquence de l'estime particuliere qu'il avoit pour les productions de *Scamozzi*, qu'il s'est déterminé à traduire en françois & à faire imprimer son traité des cinq Ordres d'Architecture, en exhortant les personnes intelligentes à continuer ce travail en donnant au Public la traduction du reste de ce grand ouvrage.

La premiere édition des Œuvres de *Scamozzi*, écrites originairement en italien, fut imprimée à Venise, en 1615, sous les yeux de l'Auteur, qui a fait les desseins de toutes ses planches, & qui en a

gravé lui-même la plus grande partie. Ce Livre a pour titre, *L'idea della Architettura universale, di Vincenzo Scamozzi, Architetto Veneto, divisa in dieci Libri. In Venetia, 6 Agosto, 1625.* On ignore pour quelle raison des dix Livres annoncés sur ce titre, il ne s'en trouve réellement que six dans cette édition donnée par l'Auteur, ainsi que dans celles qui ont été imprimées depuis. Ce qui est certain, c'est qu'il divise tout son ouvrage en deux parties formant chacune un volume; la premiere contient les Livres I, II, & III, & la seconde partie les Livres VI, VII, & VIII. Le même ouvrage a été réimprimé en italien, l'an 1687, sans aucun changement, & fort mal exécuté, tant pour la gravure des planches, que pour l'impression. Cette édition contrefaite porte sur le titre, *in Piazzola, nelle luoco delle Vergini, 1687.* Il ne s'y trouve également que six Livres au lieu de dix promis sur le titre & à la fin de l'avant-propos du premier Volume. Voici ce que devoient contenir ces dix Livres, dont les IV, V, IX & X manquent entierement.

Livre I. De l'excellence de l'Architecture & des qualités nécessaires pour former un bon Architecte.

Livre II. Des climats, des pays, des diverses qualités des terrains; de la figure des villes & des forteresses.

Livre III. Des édifices particuliers pour la commodité, & des maisons de plaisance. On y traite aussi de la nature & de la recherche des eaux, ainsi que des machines pour les élever.

\* Livre IV. Des édifices publics de toute espee.

\* Livre V. Des édifices sacrés & des autres monumens de pareille nature.

Livre VI. Des cinq Ordres d'Architecture & des ornemens qui leur conviennent.

Livre VII. Des différens matériaux qui entrent dans la fabrique d'un bâtiment.

Livre VIII. Des fondemens des édifices, de leur construction, & des machines nécessaires pour conduire & élever de grands fardeaux.

\* Livre IX. De l'achevement des édifices.

\* Livre X. Des reprises par sous œuvre, des réparations des édifices, & des divers moyens de bonifier un pays.

Inépendamment des quatre Livres marqués d'une étoile, qui manquent dans toutes les éditions des Œuvres de *Scamozzi*, lequel vraisemblablement s'en est tenu à l'intention qu'il avoit de les donner au Public, les six Livres qui restent sont encore assez considérables pour former deux volumes *in-folio* de 250 à 270 pages chacun, sans compter une Table des matieres extrêmement ample, qui se trouve à la fin de chaque partie. Il n'est pas douteux, comme le remarque fort bien M. *D'Aviler*, que s'il se rencontroit quelqu'un qui eût le courage d'entreprendre la traduction littérale & mot pour mot de tout cet ouvrage, tel que *Scamozzi* l'a écrit, il seroit difficile de trouver des Lecteurs qui eussent assez de patience & de loisir pour n'être pas rebutés des répétitions ennuyeuses, des digressions fréquentes & de toutes les autres choses superflues qui grossissent inutilement son Livre. Aussi M. *D'Aviler* a-t-il pris le parti de traduire seulement de cet Auteur ce qui regardoit directement son objet, s'appliquant principalement à rendre le plus clairement qu'il lui a été possible les préceptes de l'Auteur sur les cinq Ordres, sans s'embarrasser l'esprit de cette immensité de citations d'Auteurs de toute espece, de traits d'histoire & de géographie ancienne, & de tous les beaux raisonne-

mens de physique & de morale dont cet ouvrage se trouve continuellement embrouillé. On doit donc avoir beaucoup d'obligation à M. *D'Aviler*, d'avoir tiré de ce cahos d'idées confuses, ou plutôt de ce labyrinthe, ainsi que *Scamozzi* le dit lui-même en parlant de son propre ouvrage, (*e piaccia alla maestra d'Iddio che con verita si possi dire Dædali opera*) d'en avoir tiré, dis-je, tout ce qui étoit purement d'Architecture, & ce qui pouvoit convenir aux personnes qui s'occupent de cette noble profession. L'Ingénieur Hollandois, (M. *Samuel Du Ry*), à qui nous sommes redevables de la traduction du reste des Œuvres de *Scamozzi*, a suivi le même plan de *D'Aviler*, comme il le déclare dans sa Préface. « Nous n'avons » pas entrepris, dit-il, de traduire littéralement tous » les écrits de *Scamozzi*, pour les mêmes raisons que » M. *D'Aviler* allégué dans sa Préface ; mais on a » suivi son plan, & l'on ne s'est arrêté qu'à ceux qui » appartiennent à l'Architecture & qui sont néces- » saires & utiles aux Architectes, Maçons, Ouvriers, » & autres qui s'appliquent à la connoissance de l'Ar- » chitecture, à l'ordonnance des édifices, & à la dis- » tribution des pieces qui les composent ».

Pour me mettre à portée d'examiner par moi-même les motifs qui avoient déterminé les Traducteurs de *Scamozzi* à retrancher ainsi une grande partie de ses Œuvres, j'ai eu recours à l'original italien, & après l'avoir comparé soigneusement avec les deux traductions dont je viens de parler, j'ai été convaincu par moi-même de la nécessité de ces retranchemens. Comme depuis 80 ans que la traduction de M. *D'Aviler* a paru, notre langue s'est beaucoup épurée, & que d'un autre côté M. *Samuel Du Ry*, qui étoit Hollandois, a fait la sienne dans une langue qui ne  
lui



lui étoit pas bien familiere, j'ai eu souvent besoin de recourir à l'original pour substituer de nouvelles phrases & des expressions mieux choisies aux termes surannés & impropres de ces deux Auteurs, dont le style diffus & négligé avoit tellement défiguré le vrai sens du texte de *Scamozzi*, qu'il en étoit devenu presque qu'intelligible. Ainsi, outre quantité de fautes essentielles que cet examen m'a aidé à découvrir dans les deux éditions françoises, il m'a beaucoup servi à tirer cet homme célèbre de l'obscurité dont ces deux Traducteurs l'avoient enveloppé en bien des endroits.

La division que l'on trouve ici des ouvrages de cet Auteur, m'a paru plus convenable que celle qu'a suivie M. *Samuel Du Ry*, lequel pour conserver l'ordre de l'édition originale, a fait des Livres de deux ou trois pages, & d'autres qui tiennent plus des trois quarts du volume. J'ai donc divisé le tout en quatre Livres, de grosseur à peu près égale. Dans le premier je donne les observations générales de *Scamozzi* sur les Ordres d'Architecture : c'est une espece de discours préliminaire servant de préparation au Traité des cinq Ordres qui fait l'objet du second Livre. Le troisieme regarde la maniere de tracer les profils, en général, avec quelques observations sur les différentes parties d'un édifice. Enfin je donne dans le quatrieme Livre la description des divers édifices de la composition de notre Auteur. Au reste je puis protester, ainsi que l'a fait M. *D'Aviler*, que ce que je donne ici n'est pas simplement un extrait, ni d'autres discours qui rendent le sens de *Scamozzi*, mais que ce sont ses propres expressions rendues en françois, & que si on en a retranché tout ce qui a paru étranger au sujet, pour éviter la prolixité, on n'y a rien substitué que ce que cet Auteur a écrit lui-même,

de sorte qu'on l'a toujours suivi exactement & mot pour mot quand il s'est agi d'expliquer ce qui regarde l'Architecture.

Je terminerai cette Préface par l'explication que donne M. *D'Aviler* de la maniere particuliere dont *Scamozzi* regle les subdivisions des plus petites parties de ses ordonnances, laquelle pour être trop savante n'est nullement commode dans la pratique. La méthode dont se sert cet Auteur, dit *D'Aviler*, pour établir les proportions de chaque membre d'un Ordre d'Architecture, paroît d'abord obscure; mais pour peu qu'on veuille y faire attention & s'y familiariser, elle devient assez facile, d'ailleurs elle est fort propre à faire appercevoir l'harmonie qu'il observe dans ses proportions. Cette méthode consiste en ce que pour les mesures générales d'un Ordre il se sert, comme a fait *Palladio* & les autres, du diamètre inférieur de la colonne, divisé en 60 parties; mais lorsqu'il s'agit du détail des moulures, il se sert d'un dénominateur commun, c'est-à-dire qu'il prend un membre dont la grandeur regle la hauteur de tous les autres, en multipliant cette même grandeur pour les plus grandes moulures, & en la divisant pour les plus petites.

Pour avoir, par exemple, le détail des moulures de la base d'une colonne Corinthienne, après lui avoir donné pour mesure générale la hauteur d'un demi-diamètre du bas de la colonne, il divise ce demi-diamètre en 6 parties  $\frac{1}{3}$ , dont le tore supérieur ayant une de ces parties, devient par conséquent le dénominateur des autres moulures. Le plinthe ayant deux de ces mêmes parties, est double du dénominateur: le tore inférieur en ayant  $1 \frac{1}{3}$ , est sesqui-altere du même dénominateur. La hauteur des

autres membres naît de ce même dénominateur subdivisé en  $\frac{3}{4}$  pour la scotie, en  $\frac{5}{12}$  pour l'astragale inférieur, en  $\frac{1}{3}$  pour celui qui est sous le tore inférieur, & en  $\frac{1}{6}$  pour chacun des listels qui renferment la scotie: & ainsi du reste. Par ce moyen, on a un détail fort exact de toutes ces moulures qui se trouvent bien proportionnées entr'elles & relativement à la hauteur totale de la base. Pour les saillies, il se sert des mêmes parties, lesquelles, comme on voit, n'ont aucun rapport avec la division du module en 60 minutes, ces parties étant différentes à chaque profil. A l'égard des proportions générales, elles conservent toujours une relation exacte de la partie au tout, par une division de parties égales; c'est ainsi que les entablemens qui couronnent les portes, sont en rapport avec la largeur ou la hauteur de l'ouverture de leur baye; il en est de même des niches, comme on le verra expliqué plus au long dans le discours qui en traite. La Table qui suit, indiquera plus au long l'ordre des matieres renfermées dans ce Volume.



T A B L E  
DES CHAPITRES ET ARTICLES  
contenus dans ce Volume.

<b>P</b> REFACE.	Page v
<i>Abregé de la vie de Scamozzi.</i>	xix
<b>LIVRE PREMIER.</b> <i>Observations générales sur les cinq Ordres d'Architecture.</i>	1
<b>CHAPITRE I.</b> <i>Des cinq Ordres en général.</i>	ibid.
<b>ART. I.</b> <i>De la nature &amp; de l'excellence des Ordres d'Architecture.</i>	2
<b>ART. II.</b> <i>Des cinq différentes especes de colonnes. Pl. 1.</i>	4
<b>ART. III.</b> <i>Du module &amp; de la division de ses parties.</i>	6
<b>CHAP. II.</b> <i>De l'origine de toutes les parties des Ordres d'Architecture.</i>	8
<b>ART. I.</b> <i>De l'origine des colonnes &amp; des pilastres, de leurs bases &amp; de leurs chapiteaux.</i>	9
<b>ART. II.</b> <i>De l'emploi des ornemens dans les édifices &amp; dans les Ordres d'Architecture.</i>	11
<b>ART. III.</b> <i>De l'origine des diverses parties de l'entablement.</i>	14
<b>ART. IV.</b> <i>De l'origine des toits &amp; des frontons.</i>	17
<b>ART. V.</b> <i>De l'origine des piédestaux &amp; des soubassemens des édifices.</i>	18
<b>ART. VI.</b> <i>De l'origine des entre-colonnes.</i>	20
<b>ART. VII.</b> <i>De l'origine des différentes ouvertures des édifices.</i>	23
<b>ART. VIII.</b> <i>Jugement sur Vitruve, &amp; sur les cinq Ordres en général.</i>	25
<b>CHAP. III.</b> <i>Des colonnes &amp; de leurs parties.</i>	28
<b>ART. I.</b> <i>De la proportion des colonnes pour les différens Ordres.</i>	ibid.
<b>ART. II.</b> <i>De la diminution des colonnes.</i>	32
<b>ART. III.</b> <i>Des bases des colonnes.</i>	33
<b>ART. IV.</b> <i>Du chapiteau des colonnes.</i>	35

# DES CHAPITRES ET ARTICLES. xiiij

CHAP. IV. <i>Des différentes parties des Ordres qui servent à la décoration des édifices.</i>	37
ART. I. <i>Des entablemens &amp; des ornemens qui leur conviennent.</i>	ibid.
ART. II. <i>Proportions des trois parties principales de l'entablement.</i>	39
ART. III. <i>De la proportion des toits &amp; des frontons.</i>	42
ART. IV. <i>Sur les diverses sortes de piédestaux &amp; de soubassemens.</i>	43
ART. V. <i>Sur les entre-colonnes.</i>	44
ART. VI. <i>Sur les portiques &amp; les arcades.</i>	46
ART. VII. <i>Des portes, de leurs ornemens, &amp; de leurs vanteaux.</i>	47
ART. VIII. <i>Des fenêtres &amp; des niches.</i>	50
CHAP. V. <i>Considérations générales sur les cinq Ordres d'Architecture.</i>	52
ART. I. <i>Proportions générales des principales parties des cinq Ordres. Pl. 2, 3, 4, 5 &amp; 6.</i>	53
ART. II. <i>De la forme &amp; de la disposition des colonnes &amp; des pilastres.</i>	56
ART. III. <i>Des Ordres de colonnes élevées les unes au dessus des autres, &amp; de leur diminution.</i>	57
ART. IV. <i>Des canelures qu'on pratique aux colonnes &amp; aux pilastres.</i>	59
ART. V. <i>Des bases &amp; des chapiteaux des colonnes.</i>	61
ART. VI. <i>De la proportion des entablemens.</i>	62
ART. VII. <i>Des frontons &amp; des acroteres.</i>	64
ART. VIII. <i>De la proportion des piédestaux &amp; des embasemens.</i>	66
CHAP. VI. <i>Des proportions de diverses parties relatives aux Ordres d'Architecture.</i>	68
ART. I. <i>De l'espacement des entre-colonnes.</i>	ibid.
ART. II. <i>De l'ouverture des arcades.</i>	69
ART. III. <i>Des impostes &amp; des jambages des arcades.</i>	70
ART. IV. <i>Des archivolttes &amp; des clefs des arcades.</i>	72
ART. V. <i>Des portes &amp; de leurs entablemens.</i>	73
ART. VI. <i>Du compartiment des portes mobiles.</i>	76
ART. VII. <i>Des fenêtres &amp; des niches.</i>	77
ART. VIII. <i>Méthode pour trouver la proportion des moulures.</i>	78

LIVRE SECOND. <i>Des cinq Ordres d'Architecture.</i>	80
CHAP. I. <i>De l'Ordre Toscan.</i>	ibid.
ART. I. <i>De l'origine des Peuples Toscans.</i>	81
ART. II. <i>De la maniere de bâtir particuliere aux Toscans.</i>	82
ART. III. <i>Proportions générales de l'Ordre Toscan.</i>	83
ART. IV. <i>Des colonnades simples d'Ordre Toscan, sans piédestaux. Planche 7.</i>	84
ART. V. <i>Des arcades Toscanses sans piédestaux. Pl. 8.</i>	87
ART. VI. <i>Des colonnades d'Ordre Toscan avec piédestaux. Planche 9.</i>	89
ART. VII. <i>Des arcades Toscanses avec des piédestaux. Pl. 10.</i>	90
ART. VIII. <i>Des proportions du piédestal &amp; de la base de la colonne, des impostes, &amp; des ornemens de la porte, pour l'Ordre Toscan. Pl. 11.</i>	91
ART. IX. <i>Des proportions &amp; des mesures particulieres du chapiteau &amp; de l'entablement Toscans. Pl. 12.</i>	93
CHAP. II. <i>De l'Ordre Dorique.</i>	94
ART. I. <i>De l'origine des Peuples Doriens, &amp; des premiers édifices bâtis suivant l'Ordre Dorique.</i>	ibid.
ART. II. <i>Des proportions générales de l'Ordre Dorique.</i>	95
ART. III. <i>Des colonnades d'Ordre Dorique sans piédestal. Planche 14.</i>	96
ART. IV. <i>Des arcades d'Ordre Dorique sans piédestal. Planche 13.</i>	100
ART. V. <i>Des colonnades d'Ordre Dorique avec des piédestaux. Pl. 15.</i>	101
ART. VI. <i>Des arcades Doriques avec des piédestaux. Pl. 16.</i>	102
ART. VII. <i>Des proportions du piédestal &amp; de la base de la colonne Dorique, des impostes &amp; des ornemens de la porte. Planche 17.</i>	103
ART. VIII. <i>Des proportions du chapiteau &amp; de l'entablement Doriques, ainsi que du plafond de sa corniche. Pl. 18.</i>	105
CHAP. III. <i>De l'Ordre Ionique.</i>	107
ART. I. <i>De l'origine des Peuples Ioniens, &amp; des édifices qu'ils ont bâtis.</i>	ibid.
ART. II. <i>Du caractère &amp; des proportions générales de l'Ordre Ionique.</i>	108

## DES CHAPITRES ET ARTICLES. xv

ART. III. <i>Des colonnades simples d'Ordre Ionique, sans piédestal.</i> Pl. 19.	109
ART. IV. <i>Des arcades simples d'Ordre Ionique, sans piédestal.</i> Planche 20.	110
ART. V. <i>Des colonnades Ioniques avec des piédestaux.</i> Planche 21.	112
ART. VI. <i>Des arcades d'Ordre Ionique avec des piédestaux.</i> Planche 22.	113
ART. VII. <i>Des proportions du piédestal, de la base, &amp; des impostes Ioniques.</i> Pl. 23.	114
ART. VIII. <i>Du chapiteau Ionique Antique.</i> Pl. 24.	116
ART. IX. <i>Description du chapiteau Ionique moderne.</i> Même Planche.	118
ART. X. <i>De l'entablement de l'Ordre Ionique.</i> Même Pl.	121
CHAP. IV. <i>De l'Ordre Romain.</i>	123
ART. I. <i>De l'origine &amp; des différens noms de l'Ordre Romain.</i>	ibid.
ART. II. <i>De l'origine des Romains &amp; des premiers édifices qui ont été construits suivant cet Ordre.</i>	124
ART. III. <i>Des proportions générales de l'Ordre Romain.</i>	125
ART. IV. <i>Des colonnades simples d'Ordre Romain, sans piédestal.</i> Pl. 25.	126
ART. V. <i>Des arcades simples d'Ordre Romain, sans piédestal.</i> Pl. 26.	128
ART. VI. <i>Des colonnades d'Ordre Romain, élevées sur des piédestaux.</i> Pl. 27.	130
ART. VII. <i>Des arcades d'Ordre Romain, élevées sur des piédestaux.</i> Pl. 28.	132
ART. VIII. <i>Des proportions particulières du piédestal, de la base, &amp; des impostes de l'Ordre Romain.</i> Pl. 29.	134
ART. IX. <i>Des proportions du chapiteau de l'Ordre Romain.</i> Planche 30.	136
CHAP. V. <i>De l'Ordre Corinthien.</i>	140
ART. I. <i>De l'origine des Peuples Corinthiens, &amp; des premiers édifices qui furent décorés de cet Ordre.</i>	ibid.
ART. II. <i>Des mesures &amp; des proportions générales de l'Ordre Corinthien.</i>	142
ART. III. <i>Des colonnades simples d'Ordre Corinthien, sans piédestal.</i> Pl. 31.	143

ART. IV. <i>Des arcades d'Ordre Corinthien, sans piédestal.</i>	
<i>Planche 32.</i>	144
ART. V. <i>Des colonnades d'Ordre Corinthien, élevées sur des piédestaux. Pl. 33.</i>	146
ART. VI. <i>Des arcades Corinthiennes avec des colonnes élevées sur des piédestaux. Pl. 34.</i>	147
ART. VII. <i>Des proportions &amp; mesures particulières du piédestal, de la base, &amp; des impostes de l'Ordre Corinthien. Planche 35.</i>	148
ART. VIII. <i>Du chapiteau &amp; de l'entablement de l'Ordre Corinthien. Pl. 36.</i>	150
LIVRE TROISIEME. <i>Des profils des Ordres en général, avec quelques Observations sur les principales parties d'un édifice.</i>	153
CHAP. I. <i>Des Profils &amp; des Moulures, en général. ibid.</i>	
<i>Différence entre les proportions générales &amp; les particulières.</i>	155
<i>Observations sur les ornemens des moulures.</i>	156
<i>Des différens membres qui appartiennent aux Ordres d'Architecture.</i>	158
CHAP. II. <i>Manière de tracer géométriquement le profil des diverses parties des Ordres.</i>	159
<i>Méthode pour tracer le profil de la base Corinthienne. Planche 37.</i>	ibid.
<i>Manière de tracer le profil du piédestal Corinthien. Même Planche.</i>	160
<i>Méthode pour tracer le profil de l'entablement Corinthien. Planche 38.</i>	161
CHAP. III. <i>De la diminution des colonnes.</i>	164
<i>Première manière de diminuer les colonnes. Pl. 39.</i>	ibid.
<i>Second moyen pour diminuer les colonnes. Même Pl.</i>	165
CHAP. IV. <i>De la proportion des portes &amp; des fenêtres</i>	166
<i>Proportions de la porte d'Ordre Ionique. Pl. 40 &amp; 41.</i>	167
<i>Proportions de la porte Corinthienne. Pl. 42.</i>	169
<i>Des oreillons ou crossettes, &amp; des consoles qu'on ajoute aux portes. Même Pl.</i>	172
CHAP. V. <i>Des plafonds, des corniches, &amp; des voûtes.</i>	173
CHAP. VI. <i>Des chambres, des cheminées, &amp; des escaliers.</i>	
	177
	<i>Des</i>



# DES CHAPITRES ET ARTICLES. xvij

<i>Des Cheminées.</i>	178
<i>Des Escaliers.</i>	179
CHAP. VII. <i>Des niches &amp; des frontons.</i>	184
CHAP. VIII. <i>Des abus qui se sont introduits dans l'Architecture.</i>	187
LIVRE QUATRIEME. <i>Contenant la Description de plusieurs Edifices de la composition de l'Auteur.</i>	191
<i>Description d'une maison ordonnée à la maniere des Grecs.</i>	ibid.
<i>Planches 49 &amp; 50.</i>	
<i>Description d'une maison disposée à la maniere des anciens Romains, convenable pour un Sénateur. Planches 51, 52 &amp; 53.</i>	195
<i>Palais du Cardinal Cornaro, à Venise. Planches 54, 55 &amp; 56.</i>	198
<i>Palais du Seigneur Robert Strozzi, à Florence. Plan. 57, 58 &amp; 59.</i>	201
<i>Château du Seigneur Duc de Sbaras, sur les frontieres de la Tartarie. Planches 60 &amp; 61.</i>	204
<i>Palais du Chevalier Jean-François Trissino, à Vicence. Planché 62.</i>	206
<i>Palais du Comte Galeazzo Trissino, à Vicence. Pl. 63.</i>	208
<i>Palais des Seigneurs Alexandre &amp; Camille, Comtes de Godi, à Vicence. Planche 64.</i>	210
<i>Palais du Chevalier Fino, à Bergame. Pl. 65 &amp; 66.</i>	211
<i>Palais du Seigneur Ravaschiera, à Gênes. Pl. 67.</i>	213
<i>Maison de campagne de Pline le jeune, à dix-sept milles de Rome, sur le chemin de Laurentina. Pl. 68 &amp; 69.</i>	214
<i>Maison de plaisance du Seigneur Victor Pisani, à Rocca, près de Lonigo. Pl. 70.</i>	216
<i>Maison de plaisance du Seigneur Nicolas Molino, à Mandria, à deux milles de Padoue. Pl. 71.</i>	218
<i>Maison de campagne située à Renta, sur la riviere de Brenta, entre Stra &amp; Dolo. Pl. 72.</i>	220
<i>Maison de plaisance du Seigneur Valere Bardellini, située à Monfumo, près du château de Trevigiano, avancée de trois milles dans la montagne d'Asolo. Pl. 74.</i>	222
<i>Maison de plaisance du Seigneur Nicolas Cornaro, appelée le Paradis, située proche le village de Castel-Franco, dans le Trevigiano. Pl. 75.</i>	224

xvii] TABLE DES CHAPITRES ET ART.

<i>Pensée de l'Auteur pour une métairie ou maison champêtre.</i>	
Planche 76.	226
<i>Maison de campagne du Comte de Verlati, à Villaverla.</i>	
Planche 77.	229
<i>Maison de campagne du Seigneur Geronimo Contarini, à Loregia, dans le Padouan, Pl. 78.</i>	233
<i>Maison de plaisance des Seigneurs Pierre &amp; Marc Badoeri, à Peraga, à deux milles de Padoue. Pl. 79.</i>	233
<i>Maison seigneuriale du Comte Domenico Trevisani, à San Dona di Piave. Pl. 80.</i>	235
<i>Maison seigneuriale du Seigneur Jean Cornaro, à Pozzuolo, proche de Castel-Franco, dans le Trevisano. Planche 81.</i>	237
<i>Maison de plaisance des Comtes Francesco &amp; Lodovico Trissini, à Meledo, dans le Vicentin. Planche 82 &amp; dernière.</i>	239



*Vie de VINCENT SCAMOZZI, Architecte  
de la République de Venise, tirée de ses  
propres ouvrages.*

LE célèbre *Vincent Scamozzi* naquit à Vicence, petite ville des Etats de Venise, vers l'an 1555. Son pere, *Marc-Jean-Dominique Scamozzi*, qui exerçoit honorablement la profession d'Architecte dans la même ville, étoit de plus habile Ingénieur & un des meilleurs Mathématiciens de son tems. Quoiqu'il ne soit point parvenu à ce degré d'excellence où il se seroit sans doute élevé par la pénétration de son génie, s'il s'étoit uniquement occupé de l'Architecture, il a laissé néanmoins des preuves non équivoques de sa grande capacité en cette partie, par les beaux édifices qu'il a fait bâtir, soit à Vicence, soit dans la campagne des environs. Parmi les chef-d'œuvres de *Dominique Scamozzi*, on peut citer entr'autres les maisons de ville & de campagne des Seigneurs *Testoni*; celle des *Pisoni* à *Porfampierra*, sur le Backillon; le palais du Cavalier *Hieronimo Feramosca* à *Barbano*, & plusieurs autres édifices remarquables que je passerai sous silence. Une autre preuve de ses talens supérieurs & de son caractère laborieux, c'est une Table des matieres fort méthodique & extrêmement ample qu'il a faite pour les Œuvres d'Architecture de *Sebastien Serlio*, Bolonois, dont il avoit dessein de donner au Public une nouvelle édition avec plusieurs augmentations & éclaircissements, lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux. Peu de tems après, cette nouvelle édition des Œuvres de *Serlio*, projetée par *Dominique Scamozzi*, parut à Venise, l'an 1584, enrichie de sa Table des matieres, & fut mise au jour par les soins de *Lodovico Roncone*, Architecte, com-

patriote & ami de *Vincent Scamozzi*, qu'il n'hésite point d'appeller le *Vitruve de son siècle*.

*Dominique Scamozzi* ayant remarqué dans son fils, dès l'âge le plus tendre, une inclination naturelle pour l'étude & les plus heureuses dispositions pour les sciences & les Arts, n'épargna ni ses soins ni la dépense pour lui procurer une éducation convenable aux vues qu'il avoit sur lui. Pour cet effet, après lui avoir donné les Maîtres les plus capables de l'initier dans l'étude des Belles-Lettres, il lui fit apprendre les Mathématiques, les Arts libéraux, & le Dessin. *Vincent Scamozzi* répondit parfaitement aux espérances que son pere avoit conçues de lui, & réussit également bien dans toutes les sciences & les arts nécessaires pour former un bon Architecte. Il s'appliqua ensuite sérieusement à la théorie de l'Architecture, dont *Dominique* lui donna les premières leçons. Il se forma pareillement dans la pratique de cet Art en suivant les travaux de plusieurs édifices considérables que son pere construisoit alors.

Le jeune *Scamozzi* se trouvant muni de toutes ces connoissances, son pere jugea qu'il étoit tems de l'envoyer à Rome pour le perfectionner dans le goût de la bonne Architecture, par la vue des monumens Antiques qui décorent cette capitale du monde. *Scamozzi* y alla en 1578, âgé d'environ 23 ans, & y passa une année & demie à suivre avec assiduité les leçons des Professeurs publics, & à examiner soigneusement les plus beaux morceaux de l'antiquité, ainsi que les édifices modernes qui avoient le plus de réputation. Il les dessinoit lui-même & en faisoit mesurer devant lui les principales parties pour en connoître plus exactement les proportions. Il continua les mêmes recherches & les mêmes études dans le royaume de Naples & dans les autres villes de l'Italie : il retourna à différentes fois dans tous ces endroits, pour augmenter de plus en plus la connoissance

qu'il avoit des chef-d'œuvres qu'ils renferment. Au moyen de cette étude presque continuelle, il fit plus de progrès dans l'Architecture en deux années, ainsi qu'il l'avoue lui-même, qu'il n'en avoit fait jusque-là en dix : quoique étant né dans la profession, cette science parut comme héréditaire dans sa famille. Il est vrai que ces différens voyages coûtèrent beaucoup alors au pere de *Scamozzi*, mais il fut bien dédommagé de ces dépenses par les lumieres & les grandes connoissances que son fils sçut en tirer. En effet, comme il faisoit continuellement des observations sur la construction de tous les travaux qu'il voyoit exécuter dans les divers endroits où il se trouvoit, il parvint enfin à joindre une pratique sûre à une théorie éclairée, & il se mit ainsi parfaitement au fait de l'Art qu'il se proposoit d'exercer.

Dès l'an 1569, *Scamozzi* étant encore fort jeune fut invité à faire des desseins & des projets pour une maison que les Comtes *Alexandre* & *Camille Godi* se proposoient de faire bâtir à Vicence; mais ces projets n'eurent pas alors leur exécution, pour les raisons qu'il rapporte dans son grand ouvrage. En 1574 le Comte *Leonardo Verlati*, ayant intention de restaurer & d'embellir sa maison de campagne située à *Villa-verla*, en demanda des desseins au jeune *Scamozzi*, qui fit à cette occasion ceux qu'on voit sur la planche 77 de ce Volume: ils ne furent cependant exécutés qu'en 1590. En 1576, *Victor Pisani* fit bâtir à *Rocca*, près de *Lonigo*, une maison de campagne sur les desseins de notre Architecte, rapportés sur la planche 70.

Pendant le voyage que *Scamozzi* fit dans le royaume de Naples en 1579, il ne s'occupa pas seulement de l'étude de l'Architecture, mais il fut appliquer utilement les connoissances qu'il avoit acquises dans la Physique, en faisant diverses observations sur les phénomènes surprenans du mont *Vésuve*, & de *la Solfatara*, ainsi que sur les propriétés sin-



gulieres qu'on attribue aux bains d'eaux chaudes de Pouzzol, lesquelles proviennent, selon lui, des mines de soufre & de bitume qui se trouvent dans les environs de ces fontaines.

Dans le premier voyage que *Scamozzi* fit à Rome, en 1578, il y fut consulté par le Pape *Grégoire XIII*, qui régnoit alors, sur différens ouvrages qu'il projettoit. Vers le même tems le Chevalier *Francesco Trissino*, célèbre Jurisconsulte de Vicence, le fit prier de lui faire quelques desseins pour une maison qu'il vouloit bâtir dans cette ville où il faisoit sa résidence. *Scamozzi* les lui envoya de Rome avec des mémoires instructifs; mais cet édifice ayant été construit pendant son absence, on commit plusieurs fautes essentielles dans son exécution, les projets de *Scamozzi* n'ayant pas été suivis assez exactement, comme il s'en plaint lui-même dans son Livre.

En 1585, il eut occasion de faire un second voyage à Rome avec les Ambassadeurs que la République de Venise y envoyoit, & il s'arrêta quelques jours à Ancone pour desfiner l'arc de triomphe de cette Ville, lequel est entièrement construit de marbre blanc. Cet arc a été élevé par l'Empereur *Adrien*, sur le môle qui est au devant du port d'Ancone, & il se trouve encore très-bien conservé. Etant arrivé à Rome, il y fut témoin des grands projets de *Sixte V*, qui venoit de succéder à *Grégoire XIII*, & vit les préparatifs des travaux immenses que ce souverain Pontife se proposoit alors de faire exécuter.

En 1588, étant de retour à Vicence, les Seigneurs *Pietro & Marco Badoeri*, voulant rendre leur maison plus régulière & plus commode, firent jeter bas l'ancienne où ils demeuroient, & en firent construire une nouvelle sur les desseins de *Scamozzi*. La même année l'illustre *Giovanni Cornaro*, un de Procureurs de saint *Marc*, fit restaurer & aggrandir par norre Architecte les maisons de campagne

qu'il possédoit par héritage à *Pozzuolo*, distant d'un mille de *Castel-Franco*. En 1590, le Seigneur *Geronimo Contarini*, projetant d'augmenter une fort petite maison qu'il avoit à *Loregia* dans le Padouan, *Scamozzi* lui en fit de nouveaux desseins, & en forma une des plus agréables maisons de campagne de toute la contrée. En 1592, le Comte *Galeazzo Trissino*, voulant faire son séjour à Vicence, y fit bâtir un palais magnifique dont la plus grande partie a été exécutée sur les desseins & sous la conduite du même Architecte.

Non-seulement *Scamozzi* avoit appris les fortifications dans sa jeunesse, mais il avoit de plus acquis toutes les connoissances nécessaires pour former un bon Ingénieur. Ces talens ne lui furent pas inutiles, car se trouvant à Parme, en Octobre 1593, comme on se proposoit d'y construire une citadelle, il en fit le plan & le traça lui-même sur le terrain, en présence des Officiers généraux d'une armée qui se trouvoit dans le voisinage, marquant avec des piquets les angles & les alignemens des courtines, des bastions & de toutes les parties de l'enceinte de cette forteresse.

En 1594 le Seigneur *Valerio Bardellini* fit bâtir, d'après les projets de *Scamozzi*, une maison de campagne à *Montefumo*, à trois milles en avant dans les montagnes d'*Afolo*, château du Trevisan. C'est dans le même endroit que notre Architecte, qui avoit fait des études particulières sur la nature & le mouvement des eaux, entreprit en 1595, pour les Seigneurs *Zeni*, le nivellement & la conduite des eaux de la fontaine d'*Afolo*, que personne encore n'avoit pu amener jusqu'au château, & il vint glorieusement à bout de son entreprise.

En 1597, *Scamozzi* bâtit pour le Seigneur *Nicolas Molino*, une fort jolie maison de campagne dans un village appelé *la Mandria*, à deux milles de Padoue. L'année suivante, dans un troisieme voyage qu'il fit à Rome, il fit

plusieurs observations sur la malignité de l'air qu'on y respire dans les grandes chaleurs de l'été, laquelle est causée par l'infection des eaux du Tibre, & de celles des marais qui environnent cette grande ville. Au commencement de l'année 1599, il fit construire à *Montefumo*, dans le *Trevifan* plusieurs canaux & des lacs l'un au dessus de l'autre, pour recevoir les eaux des pluies & de quelques sources, & pour servir en même tems de pêcherie. Il observa à cette occasion que la plûpart des propriétés que *Pline* & les autres Naturalistes attribuent aux eaux du lac *Guardia*, de celui de *Côme*, & du lac *Majeur*, sont des faussetés ou de vaines subtilités.

Les voyages de *Scamozzi* ne se bornerent point à la seule Italie: toujours avide d'acquérir de nouvelles connoissances, il voulut aussi parcourir le reste de la plus belle partie de l'Europe, qui est au de-là des monts. Il vit l'Allemagne, la Hongrie, la Franconie, l'Autriche, les Pays-bas, le Brabant, & presque toute la France, sans parler des autres contrées qui se trouverent sur son passage. Il examina par-tout les usages, les différentes constructions, & les formes particulières des bâtimens, selon la diversité des pays: il s'instruisit de l'espece & de la nature des matériaux qu'on y employe, & voulut juger par lui-même d'où provient la différence qu'on remarque entre toutes ces manieres de bâtir & celle de ses compatriotes. La description qu'il fait de l'Allemagne & de la France, annonce un génie observateur: il dépeint jusqu'au caractère de leurs habitans; il examine avec soin les rivieres qui y coulent, telles que le Rhin, le Danube, & le Rhône; remonte jusqu'aux sources qui les produisent, & passe en revue la situation avantageuse de la plûpart des villes situées le long de ces fleuves.

Il étoit en Hongrie en 1599, & se trouva dans la citadelle de *Giavarino*, dans le tems que les Turcs firent le



siège de cette place : il y fut témoin du desordre général qu'y causa leur artillerie formidable, en abattant de fond en comble toutes les maisons qui se trouverent exposées à leur fureur, ainsi que l'église cathédrale & la plus grande partie du château. Après ce siège, l'Ambassadeur de la République de Venise, qui étoit alors à la cour de Bohême, ayant été nommé Ambassadeur en France, *Scamozzi* profita de cette occasion & vint avec lui à Paris, où il arriva en 1600. Il accompagna l'Ambassadeur dans les conférences particulières qu'il eut avec le Prince *Charles Emmanuel*, Duc de Savoie & de Piémont, qui étoit alors logé au Louvre, & il en fut très-gracieusement accueilli. Dans le séjour qu'il fit à Paris, il fit, selon sa coutume, diverses observations sur les Palais qu'on y remarque, ainsi que sur la disposition & la structure des principaux Hôtels qui décorent cette ville immense, qui n'a pas sa pareille dans l'Univers.

Étant de retour de ce grand voyage, *Scamozzi* fut appelé à Florence par le Seigneur *Roberto Strozzi*, lequel voulant laisser à la postérité un monument digne de la grandeur & de la noblesse de sa famille ; eut recours à notre Architecte pour faire les desseins & le modèle du magnifique palais qu'il se proposoit de bâtir dans cette ville. *Scamozzi* s'étant donc transporté pour cet effet à Florence, & ayant été reçu fort honorablement par la famille des *Strozzi*, il y bâtit ce superbe édifice qui fait un des plus beaux ornemens de la ville : on en peut voir les plans & les élévations sur les planches 57, 58 & 59 de ce Volume. Ce palais fut achevé en 1602, & *Scamozzi* en grava lui-même alors les planches qu'on trouve dans l'édition originale.

Cette même année, en passant à Ferrare, il y remarqua avec admiration les variations du cours du Pô, qui trente ans auparavant étoit navigable devant cette ville & capable de porter de grands bâtimens. A l'occasion des changemens

extraordinaires arrivés dans notre continent par le mouvement de la mer & de quelques fleuves qui se sont retirés d'un côté pour se rejeter de l'autre, *Scamozzi* raconte l'histoire fabuleuse d'un revenant (en italien *Urrucocola*) qui paroïssoit toutes les nuits dans une maison, & dont on parvint enfin à se défaire par une opération des plus singulieres, dont on peut voir le détail dans son grand Ouvrage, Liv. II, à la fin du troisieme Chapitre. Exemple humiliant pour l'humanité, dans un grand homme tel que *Scamozzi*, qui avoit la foiblesse d'ajouter foi à des rêveries extravagantes, enfantées par l'ignorance & la superstition, & accréditées par la sorte crédulité des peuples de ce tems là.

En 1604, *Scamozzi* alla à Saltzbourg, où il avoit été appelé par l'Archevêque de cette ville, pour donner des desseins du dôme, ou de l'église cathédrale, qu'on devoit rebâtir à neuf, & pour divers aggrandissemens que ce Prélat se proposoit de faire à son palais archiépiscopal : le tout fut exécuté suivant les modeles qu'il en fit.

Nous l'avons déjà dit, les connoissances de *Scamozzi* ne se bornoient pas simplement à l'Architecture ; il étoit en même tems bon Ingénieur & possédoit supérieurement la science des fortifications. Le Duc de *Sbaras*, grand Ecuyer du Roi de Pologne, se trouvant à Venise dans le tems que cet Architecte y étoit, eut occasion de connoître tout son mérite à cet égard, dans plusieurs conversations qu'il eut avec lui sur les fortifications. Il l'engagea à lui faire quelques desseins pour un château fortifié qu'il avoit intention de faire construire sur les frontieres de la Tartarie, pour arrêter les incursions des Barbares : en conséquence *Scamozzi* lui donna ceux qu'on voit sur les planches 60 & 61.

En 1607, *Nicolas Cornaro* voulant faire restaurer & embellir sa maison de plaisance dans le Trevisan, proche de *Castel-Franco*, il s'adressa à *Scamozzi* qui y ajouta de nou-

veaux plans de jardins, & qui en fit une habitation des plus délicieuses & des plus agréables : nous en avons donné les desseins sur la planche 75. En 1608, il fit des projets pour une autre maison de campagne située sur la Brente, entre *Stra & Dolo*, représentée sur la planche 72. En 1609, le Comte *Domenico Trevisani* ayant résolu d'aggrandir & de décorer une maison seigneuriale de son patrimoine, située à *San-Dona di Piave*, *Scamozzi* lui en fit les desseins qui furent ensuite exécutés.

Ayant été appelé à Bergame en 1611, par le Seigneur *Jules Conarini*, Podestat de cette ville, pour faire les desseins du palais public qu'on vouloit bâtir sur la grande place, & pour rebâtir l'église du Dôme, qui étoient deux entreprises de la plus grande importance, il fut traité magnifiquement aux dépens de cette petite République pendant tout le tems qu'il y séjourna. Ce fut vers le même tems qu'il fit des desseins & divers projets pour un emplacement sur lequel le Cavalier *Bertolomeo Fino* se proposoit de faire bâtir, dans la même ville. Après avoir achevé à Bergame tous les desseins qu'on lui avoit demandés, au grand contentement du Gouvernement, qui lui accorda des gratifications considérables, il passa à Milan & de là à Gènes. Pendant le peu de séjour qu'il fit dans cette dernière ville, le Seigneur *Ravafchiera* lui demanda des desseins pour une maison qu'il vouloit y faire bâtir, & quelque tems après il lui envoya par l'entremise du Consul de Venise les mesures qu'il avoit fait prendre de cet emplacement, avec de grandes instances pour l'engager à travailler aux projets de cette maison. En conséquence *Scamozzi* lui envoya six desseins différens pour ce même terrain, lesquels furent bien reçus, & le bâtiment exécuté ensuite ; mais notre Architecte en fut si peu récompensé, qu'il ne put s'empêcher de s'en plaindre ouvertement dans son Livre, quoiqu'il y recommande lui-même le desin-

téressément comme une des qualités les plus nécessaires à un Architecte.

Le grand Ouvrage que *Scamozzi* nous a laissé sur l'Architecture, est le résultat & le fruit des observations continues qu'il a faites pendant tout le cours de sa vie sur les différentes parties de cette science. On peut voir dans la Préface qui précède ce Discours les particularités qui concernent cet Ouvrage immense & presque universel. Il le fit imprimer à Venise en 1615, âgé d'environ soixante ans. Sa qualité d'Architecte de la République l'obligeant à résider dans cette fameuse ville, il y a apparence qu'il y a passé tranquillement le reste de ses jours, jouissant du fruit de ses travaux, honoré & estimé de ses concitoyens & de tous les gens de mérite. Venise est remplie, ainsi que ses environs, d'un grand nombre de beaux édifices construits sur les desseins & sous la conduite de ce grand Architecte; mais le plus considérable de tous, & celui qui a le plus contribué à étendre sa réputation, c'est sans contredit le palais des Procurateurs, sur la place de saint *Marc*, lequel offre une décoration des plus régulières. Cet habile Artiste y employa avec succès son Ordre Ionique, avec le nouveau chapiteau de sa composition. On compte encore parmi les chefs-d'œuvres de *Scamozzi* le superbe palais qu'il a bâti à Florence pour la famille des *Strozzi*, le palais *Cornaro*, fut le grand canal, à Venise, le monastere des Celestins, dans la même ville, l'église des Peres Théatins de Padoue, & plusieurs autres dont nous avons déjà parlé.

Comme tout ce que nous avons exposé jusqu'ici est tiré des Ouvrages mêmes de *Scamozzi*, nous sommes forcés d'en rester à l'année 1615 que son Livre parut, n'ayant trouvé aucun Auteur qui fasse mention de cet homme célèbre: nous ignorons par conséquent l'année de sa mort, & combien de tems il a survécu à la publication de son

Ouvrage. *Scamozzi* est un des trois principaux Auteurs qu'on peut appeller *classiques*, relativement à l'Architecture. Quoi qu'on lui reproche en général une maniere trop seche dans ses desseins, ce qui vient de ce qu'il traçoit géométriquement toutes ses moulures, on ne peut néanmoins lui refuser une place à côté de *Vignole* & de *Palladio*, pour la pureté & la correction de ses profils. Il a même contribué plus qu'aucun autre à perfectionner le goût de la bonne Architecture, tant par ses savantes recherches sur la nature & l'origine des ornemens des Ordres & des diverses parties qui les composent, que par ses réflexions sur les différens abus qui se sont introduits dans l'Architecture, & sur les moyens d'y remédier.



*Fautes à corriger dans ce Volume.*

- P**RÉFACE. Page vj, ligne 3, Vincenzo, *lisez*, Vincenzo.  
 Pag. 12, ligne dernière, indistinctement, *lisez*, indistinctement.  
 Pag. 15, lig. 19, l'art de broderie, *lisez*, l'art de broder.  
 Pag. 21, lig. 6, de chaque côté, *lisez*, en nombre égal de chaque côté.  
 Pag. 29, lig. 18 & 19, les uns au dessus des autres, parce que, *lisez*, les uns au dessus des autres. D'ailleurs.  
 Pag. 42, lig. antépénult. rampans, *lisez*, rampantes.  
 Pag. 68, lig. 7, celles de 2 modules, *lisez*, celle de 2 modules.  
*Ibid.* lig. 9, la distance, *lisez*, la distance.  
 Pag. 93, lig. 24, du larmier; dans le fofite, *lisez*, du larmier dans le fofite.  
 Pag. 109, Art. III. titre. *Des colonnes simples*, lisez, *Des colonnades simples*.  
 Pag. 112, Art. V. titre. *Des colonnes Ioniques*, lisez, *Des colonnades Ioniques*.  
 Pag. 126, Art. IV. titre. *Des arcades simples*, lisez, *Des colonnades simples*.  
 Pag. 127, lig. 4, des orillons, *lisez*, des oreillons.  
 Pag. 140, ligne 8, s'appelloit *Corinthe*, *lisez*, s'appelloit *Corinthus*.  
 Pag. 177, lig. 1, les deux planches suivantes, *lisez*, les deux planches vis-à-vis.  
 Pag. 181, lig. 11, par le mur, & de l'autre elles sont, *lisez*, par le mur; de l'autre côté elles sont.  
 Pag. 189, lig. 6, de 40 de nos pieds, *lisez*, de 40 pieds.  
 Pag. 196, lig. 19, A la gauche, *lisez*, à la droite.  
*Ibid.* lig. 21, à la droite, *lisez*, à la gauche.  
 Pag. 199, lig. 16, de l'autre; le haut est distribué, *lisez*, de l'autre, le haut étant distribué.  
 Pag. 201, titre. à *Venise*, lisez, à *Florence*.  
 Pag. 206, lig. 16, au droit des piédroits, *lisez*, au dessous des piédestaux qui portent la balustrade des fenêtres.  
 Pag. 208, lig. 7, Sa gauche, *lisez*, Sa droite.

- Pag. 208, lig. 8, à sa droite, *lisez*, à sa gauche.  
 Pag. 210, lig. 1, a été bâti en 1569; il est situé, *lisez* (qui ont été faits en 1569), est situé.  
 Pag. 212, lig. 14, de entre-fols, *lisez*, des entre-fols.  
 Pag. 214, lig. 1, dont on voit les plans & élévation, *lisez*, dont on voit le plan & l'élévation.  
*Ibid.* lig. 21, circularire, *lisez*, circulaire.  
 Pag. 216, lig. 8, dont elle est couronnée, *lisez*, dont elle est environnée.  
 Pag. 217, lig. 6, plus large que long, *lisez*, plus large que profond.  
 Pag. 220, titre. Planche 72, *lisez*, Planches 72 & 73.  
 Pag. 232, lig. antépenult. devant chacune de ces écuries, *lisez*, devant chacune de ces entrées.  
 Pag. 233, lig. 13, un perron A, deux rampes, *lisez*, un perron A, ayant deux rampes.  
*Ibid.* lig. 26, il s'en trouve, *lisez*, il s'en trouve.  
 Pag. 240 & dernière, lig. 5, paticuliers, *lisez*, particuliers.

## A P P R O B A T I O N.

*De M. COCHIN, Censeur Royal, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Garde des Dessins du Cabinet du Roi, Dessinateur & Graveur des menus plaisirs de Sa Majesté, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Michel, &c.*

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, la troisième Partie de la *Bibliothèque portative d'Architecture*, contenant les *Œuvres de Scamozzi*, & je crois que l'impression en sera très-utile aux Artistes. A Paris, ce 29 Mai 1764. COCHIN.

Le Privilege se trouve à la page xv du premier Volume, qui contient les cinq Ordres d'Architecture de *Vignole*.

## AVIS AU RELIEUR pour placer les 82 Planches de ce Volume.

Le frontispice doit regarder	Pl. 40,	page 168
le titre.	Pl. 41,	169
Planche 1,	page 5 Pl. 42,	172
Pl. 2, 3, 4, 5 & 6,	55 Pl. 43,	176
Pl. 7,	86 Pl. 44,	177
Pl. 8,	88 Pl. 45, 46, 47 & 48,	184
Pl. 9,	89 Pl. 49 & 50,	194
Pl. 10,	90 Pl. 51 & 52,	196
Pl. 11,	92 Pl. 53,	197
Pl. 12,	93 Pl. 54,	198
Pl. 13,	98 Pl. 55 & 56,	200
Pl. 14,	100 Pl. 57,	201
Pl. 15,	101 Pl. 58,	202
Pl. 16,	102 Pl. 59,	203
Pl. 17,	104 Pl. 60,	204
Pl. 18,	106 Pl. 61,	205
Pl. 19,	110 Pl. 62,	206
Pl. 20,	111 Pl. 63,	209
Pl. 21,	112 Pl. 64,	210
Pl. 22,	113 Pl. 65,	211
Pl. 23,	115 Pl. 66,	212
Pl. 24,	122 Pl. 67,	213
Pl. 25,	127 Pl. 68,	214
Pl. 26,	129 Pl. 69,	215
Pl. 27,	131 Pl. 70,	217
Pl. 28,	133 Pl. 71,	219
Pl. 29,	135 Pl. 72,	220
Pl. 30,	138 Pl. 73,	221
Pl. 31,	143 Pl. 74,	223
Pl. 32,	145 Pl. 75,	225
Pl. 33,	146 Pl. 76,	228
Pl. 34,	147 Pl. 77,	230
Pl. 35,	149 Pl. 78,	232
Pl. 36,	152 Pl. 79,	233
Pl. 37,	160 Pl. 80,	236
Pl. 38,	162 Pl. 81,	238
Pl. 39,	166 Pl. 82, & dernière,	240





# Œ U V R E S

## D'ARCHITECTURE

D E

VINCENT SCAMOZZI.

### LIVRE PREMIER.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES  
CINQ ORDRES D'ARCHITECTURE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Des cinq Ordres en général.*

SI les Anciens sont dignes d'éloges en beaucoup de choses, c'est particulièrement pour avoir inventé & mis en usage les cinq Ordres d'Architecture, ainsi que la proportion exacte qui se trouve entre tous les membres dont chaque Ordre est composé. Pour traiter avec méthode un sujet aussi important, nous parlerons d'abord du corps des Ordres en entier, ensuite nous détaillerons leurs différens membres ou parties.



A



## ARTICLE PREMIER.

*De la nature & de l'excellence des Ordres  
d'Architecture.*

Le mot *Ordre*, pris en général, ne signifie autre chose qu'arrangement ; mais en Architecture on l'employe pour exprimer le rapport & l'harmonie de diverses parties proportionnées les unes aux autres, & relatives ensemble, comme les piédestaux avec les colonnes, & avec leurs entablemens, parce que toutes ces choses réunies forment un corps dont les membres ont une structure fondée sur des regles & sur des proportions.

Chacun fait que le mot *corps* se prend pour tout ce qui peut se diviser en plusieurs parties, comme le piédestal, la colonne entiere, ou l'entablement, lesquels font partie d'un Ordre d'Architecture, & se subdivisent eux-mêmes en d'autres membres, par exemple le piédestal, en base, dé & corniche ; la colonne, en base, fust & chapiteau : l'entablement, en architrave, frise & corniche. Chacun de ces membres se subdivise encore en d'autres parties plus petites, qui sont les moulures ; tous ces corps, membres & parties, peuvent être plus ou moins grands, plus ou moins ornés, selon la diversité des Ordres.

Les Ordres & leurs ornemens peuvent être regardés comme un certain genre d'excellence qui augmente considérablement la décoration & la beauté d'un édifice, soit sacré ou profane, & qui le rend plus apparent & plus magnifique. Ces Ordres peuvent être employés ou ajoutés, non-seulement à l'édifice entier, mais encore à quelques-unes de ses

parties principales, suivant le jugement de l'Architecte, le genre & la qualité du bâtiment.

La différence d'un Ordre à un autre consiste dans la valeur & la propriété du module, qui aide à faire la juste distribution des grandeurs & des faillies de chaque partie : car c'est la diverse disposition des membres qui fait paroître de la solidité dans un Ordre, & de la délicatesse dans un autre. Ces différentes proportions doivent être réglées par l'exemple de la Nature, qui a donné à l'homme, né pour le travail, des membres forts & robustes, & qui a formé le corps de la femme avec une délicatesse convenable à son sexe. On doit donc considérer de même dans la décoration de toutes sortes d'édifices, que les ornemens délicats & les petites parties ne conviennent pas à ceux où l'on doit avoir plus d'égard à la solidité qu'à la beauté ; c'est une attention essentielle à laquelle cependant la plûpart des Architectes, ont manqué.

Pour prouver que les Ordres doivent avoir un rapport intime avec la nature de l'édifice, & qu'on ne doit y appliquer que les ornemens convenables, il suffit de faire remarquer que, lorsqu'ils se trouvent placés judicieusement, il en résulte une harmonie générale & un agrément qui entraîne le suffrage de ceux qui les examinent. Combien de fois n'a-t-on pas éprouvé, par exemple, que pour avoir retranché certains ornemens qui paroissoient déplacés, ou pour leur en avoir substitué d'autres qui étoient plus analogues au caractère de l'édifice, on l'a rendu incomparablement plus parfait ? Il est nécessaire outre cela d'avoir égard aux moyens & à la qualité de celui qui fait bâtir, ainsi qu'aux matériaux dont on peut le construire, suivant les pays où l'on se trouve.

## ARTICLE I I.

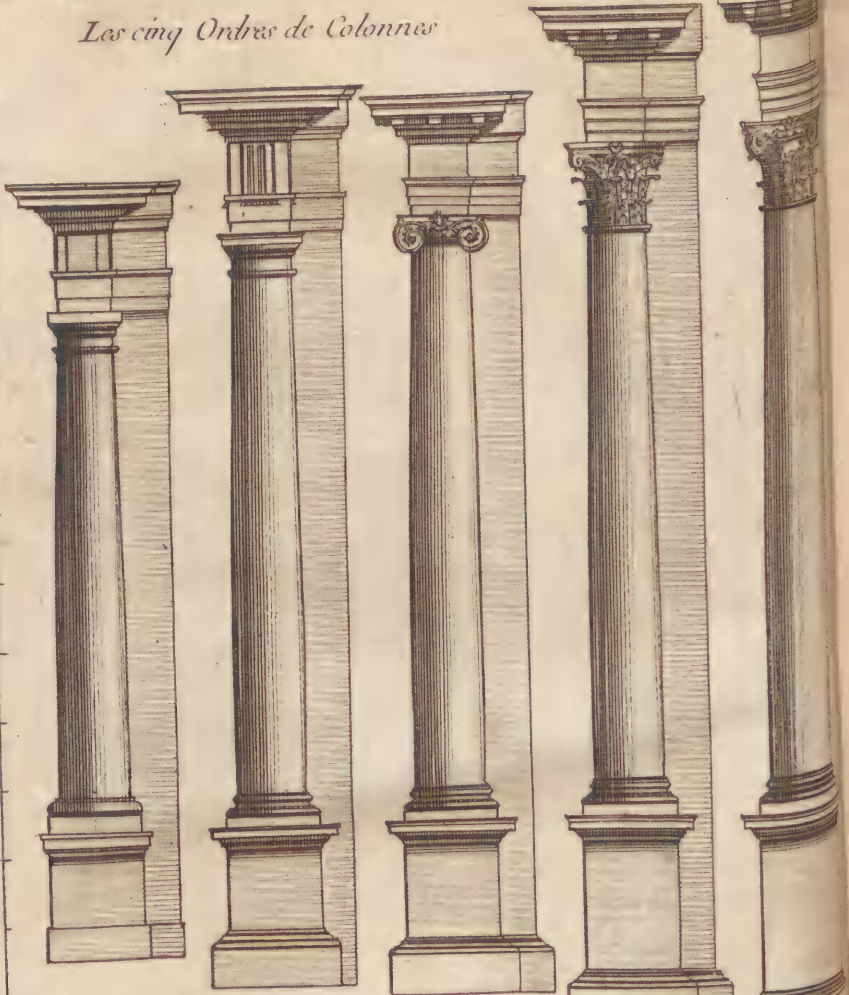
*Des cinq différentes especes de colonnes.*

Il y a, selon tous les Auteurs, anciens & modernes, cinq Ordres ou cinq especes différentes de colonnes, savoir l'Ordre Toscan, le Dorique, l'Ionique, le Romain & le Corinthien. Quelques-uns, omettant le Romain, placent le Corinthien immédiatement après l'Ionique, & l'Ordre Composite après le Corinthien. Au reste ces deux derniers Ordres ont leurs proportions, modules, formes & mesures fort peu différentes l'une de l'autre, tant dans leurs piédestaux, que dans leurs colonnes & leurs entablemens. Les Grecs & les Romains ont orné & enrichis de ces différens Ordres leurs édifices, tant sacrés que profanes, employant tantôt l'un & tantôt l'autre, selon qu'ils jugeoient qu'ils y étoient plus convenables.

Premierement, le Toscan étant massif & solide dans son tout & dans ses parties, paroît propre à soutenir un grand poids, & tient pour ainsi dire de la nature du géant. Le Dorique présente une fermeté & une liaison dans ses triglyphes & ses métopes, qui le rendent semblable à un *Hercule*. Aussi les Anciens ont-ils toujours employés cet Ordre aux temples consacrés à cette Divinité, qu'ils estimoient le plus fort de tous les Dieux. L'Ionique, dans sa taille élégante & dans le choix de ses parties, joint à la forme de ses volutes & de ses modillons, a une certaine gravité qui tient quelque chose du genre féminin. L'Ordre Romain, que quelques-uns ont jusqu'à présent appelé *Ordre mixte ou composé*, pourroit également être appelé *héroïque*, relativement à la ma-



*Les cinq Ordres de Colonnes*



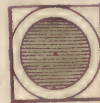
Toscan

Dorique

Ionique

Corinthien

Romain



jesté de son chapiteau, de ses volutes, de ses feuilles de chêne, & de sa corniche, qui est des plus ornées. Enfin l'Ordre Corinthien, le plus délicat & le plus léger de tous, dont le chapiteau est décoré de feuilles d'acanthé ou d'olivier, symbole de la paix & de la douceur, tient beaucoup de la grace & de la beauté d'une jeune fille bien proportionnée. Aussi doit-on mettre toujours ce dernier Ordre au dessus de tous les autres. On peut voir sur la *planche premiere* le caractère & la différence de ces cinq especes de colonnes réduites à une même grandeur de module, & représentées avec les bases, les chapiteaux, & les entablemens qui conviennent à chacun de ces Ordres (1).

Il nous reste à examiner l'opinion des personnes qui prétendent que les bandes & les ceintures rustiques qu'on applique aux bâtimens, peuvent former une espece d'Ordre particulier, sans faire reflexion qu'on ne doit pas proprement donner le nom d'Ordre d'Architecture à une composition qui n'a ni colonne, ni piédestal, ni entablement particulier, tels que les autres Ordres en ont; ces fortes de bandes rustiques n'étant rien autre chose qu'une maniere particuliere de travailler l'ouvrage pour le rendre grossier, pauvre & simple.

Au reste cette maniere de lier les pierres avec des bandes d'une certaine façon, peut également se pratiquer dans tous les Ordres, en conservant toujours la proportion des membres & des parties de chaque Ordre, sur-tout si ce travail rustique est

(1) On remarquera que le Graveur s'est trompé sur cette planche dans la disposition des cinq Ordres, ayant mis le nom & le chapiteau de l'Ordre Corinthien, à la quatrième colonne, où devroit être placé l'Ordre Romain. Au contraire, il a donné le titre & le chapiteau de l'Ordre Romain, à la 5<sup>e</sup> colonne, dont le piédestal & le fust sont Corinthiens.

tellement disposé que les Ordres solides & ceux qui sont plus délicats conservent le caractère qui leur est propre, par le plus ou le moins de relief de ces bossages ; laissant la pierre comme brute & pointillée avec le marteau dans les uns, & la travaillant plus ou moins dans les autres, selon que l'Ordre plus ou moins délicat le requiert, comme nous pourrons l'expliquer plus au long ailleurs.

### A R T I C L E I I I.

#### *Du module & de la division de ses parties.*

Comme les édifices de conséquence sont rarement sans colonnes, que l'on doit considérer comme la principale partie des Ordres, le module doit être tiré de leur diamètre inférieur, & cette grandeur doit régler les mesures & les proportions, non-seulement des bases & des chapiteaux des colonnes, mais encore des différentes parties de leurs piédestaux, ainsi que celles des entablemens qui se mettent au dessus des colonnes. C'est ce que *Vitruve* nous apprend, lorsqu'il dit qu'il faut prendre une partie qui fasse le module, & que ce module doit être égal à la grosseur de la colonne par le bas. C'est encore du module qu'il entend parler, lorsqu'il ajoute que *l'ouvrage se connoît par la quantité des modules, & que le module sert encore à en mesurer les parties.*

Au reste le terme de *module* ne signifie rien autre chose que *mesure*. *Vitruve* & ceux qui ont suivis cet Auteur s'en étant servis, ce mot est devenu propre à l'Architecture, non pas en qualité de mesure fixe & déterminée, comme seroit le pied, la brassé, le palme, & les autres mesures semblables, ainsi que quel-



ques-uns le prétendent, mais comme une portion rationnelle de la chose déterminée, laquelle est tantôt plus grande ou tantôt plus petite, selon la volonté de l'Architecte.

Il faut faire attention que le module doit se régler sur la qualité de l'ouvrage & des moulures dont on veut faire la distribution, parce que ce module détermine non-seulement la grosseur & la hauteur des colonnes, mais encore celle des entablemens, & des piédestaux, suivant l'Ordre dont il s'agit, & qu'il règle également les entre-colonnes, l'ouverture des arcs, & toutes les parties extérieures & intérieures de l'édifice. Enfin, c'est le module qui marque la distribution de toutes les parties, quelques grandes qu'elles soient, ce qui donne une grande facilité pour l'exécution.

On peut diviser le module en plusieurs manières, mais la meilleure est la division en 60 parties égales, parce que c'est un nombre rationnel qui est le produit de 6 & de 10; or ces deux nombres étant parfaits leurs composés le sont aussi. D'ailleurs le nombre 60 contient en lui 10 divisions d'entiers; savoir celles de 2, de 3, de 4, de 5 & de 6, qui sont de petits nombres, ce qui revient à  $\frac{1}{30}$ ,  $\frac{1}{20}$ ,  $\frac{1}{15}$ ,  $\frac{1}{12}$ , &  $\frac{1}{10}$ : & de plus celles de 10, 12, 15, 20 & 30, en nombres plus grands, qui désignent  $\frac{1}{6}$ ,  $\frac{1}{5}$ ,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{3}$ , &  $\frac{1}{2}$ . Tous ces nombres sont autant de portions de module, lequel on pourroit encore diviser autrement, comme en  $\frac{1}{7}$ ,  $\frac{1}{8}$ ,  $\frac{1}{9}$  & autres parties semblables.

*Vitruve*, s'est encore servi de cette manière de mesurer en traitant des membres des entablemens, mais ces sortes de divisions sont souvent difficiles à comprendre, en ce qu'il faut multiplier la plus petite partie pour déterminer la plus grande, comme si l'on

difoit deux fois 30 font 60, & ainfi des autres divisions.

Pour ne pas confondre les divisions ordinaires du module en 60 parties avec toutes les autres dont nous venons de parler, on nomme ces portions du module *minutes*, fuivant l'ufage des Géographes & des Astronomes. On peut également divifer de cette maniere toute autre grandeur déterminée, comme feroit le pied, le palme, la braffe, &c, parce que chacune de ces mefures étant divifée en 12 autres, qu'on peut appeller *onces*, & chaque once en 5 minutes, toutes ces parties font également le nombre 60: mais alors il ne faudroit pas divifer l'once en 4 parties, comme quelques-uns le propofent, parce que cela ne feroit en ce cas que 48 parties en tout. Mais il eft tems de paffer à des matieres plus intéreffantes.

## C H A P I T R E I I.

*De l'origine de toutes les parties des Ordres d'Architeéture.*

**L**ES colonnes & les statues font fans contredit un des plus beaux ornemens des édifices; auffi les Grecs & les Romains les ont-ils tellement prodigés dans tous les monumens qui nous reftent de leur magnificence, qu'on peut juger par la quantité qui en eft parvenue jufqu'à nous, que leur nombre étoit prefque infini. On fait que les colonnes ont été ainfi nommées, parce que leur premiere destination étoit pour porter le comble, appellé *culmen* par les Latins.

ARTICLE

## ARTICLE PREMIER.

*De l'Origine des colonnes & des pilastres, de leurs bases & de leurs chapiteaux.*

Les colonnes n'ont d'abord été employées dans les temples & les autres édifices, comme nous venons de le dire, que pour porter le fardeau de tout le bâtiment & pour l'affermir; c'est ce que *Vitruve* nous apprend, lorsqu'il dit qu'autrefois elles ne servoient point d'ornement, comme elles en ont servi dans ces derniers tems, où elles ont été employées dans les édifices, plutôt pour la magnificence que pour la nécessité.

Les pilastres ont quelque rapport avec les colonnes, toute leur différence consiste en ce que leur plan est quarré, comme celui d'une piece de bois équarrie, qui seroit posée debout. *Vitruve* les nomme *parastata*, ce qui ne signifie autre chose qu'un corps élevé sur son pied, propre à soutenir quelque fardeau pesant. Ainsi ce mot renferme non-seulement la connoissance de la forme de la chose, mais aussi celle de l'usage auquel elle est propre.

*Vitruve* parle des bases en divers endroits de son ouvrage, il les appelle *spira*, parce qu'elles imitent le tortillement des nœuds qu'on voit aux arbres: on les appelle bases en notre langue, du grec *basis*, soutien, appui, parce qu'elles sont au bas de la colonne, & qu'elles la soutiennent. Cela suffit pour donner une idée générale de la base d'une colonne, laquelle doit avoir de hauteur la moitié de la largeur du diamètre inférieur de la colonne qu'elle porte.

Pour avoir une connoissance plus particuliere des

parties de la base, on peut s'imaginer que le tore est fait à l'imitation du bord d'un coussin ou d'un matelas, appelé en latin *torus*, lequel étant posé sous la colonne paroît comme écrasé sous son fardeau. De même les listels, dérivés de l'italien *listello*, ceinture, ressemblent à de petites courroies étroites, dont l'une étant mise au dessus, & l'autre au dessous, & faisant toutes deux saillie, la partie qui reste entre deux se retire en dedans & forme un creux, ce qui lui a fait donner le nom de *scotie*, ou nacelle.

Il y a encore les baguettes, appelées *astragales*, qu'on met seules ou plusieurs ensemble sous les colonnes. Ces membres, selon le sentiment de *Vitruve*, imitent certaines petites couvertures de lit, pliées & mises entre les tores ou petits matelas. Ces moulures ressemblent aussi à des cordes qui entourent les bases pour les lier & les affermir : aussi voit-on que les Anciens y ont presque toujours taillés des cordelettes torfes.

Outre ces membres, il y a d'autres ceintures ou listels qui se mettent seules au pied des colonnes. *Vitruve* rapporte que celles-ci sont imitées des ourlets qu'on faisoit au bas des jupes des femmes & des longs vêtemens : il les nomme *apophyges*. A toutes ces parties, qui sont de forme ronde, il faut ajouter les tables quarrées qui les portent, & qui sont souvent fort épaisses, que nous nommons plinthes, du grec *plinthia*, qui veut dire brique, par la ressemblance que ces moulures ont avec cette pierre artificielle. Or, si l'on examine toutes ces choses, on s'apercevra aisément que non-seulement les membres des bases, mais aussi toutes les autres parties des Ordres n'ont point été imaginées au hasard, mais avec beaucoup de raison & de vraisemblance,

pour imiter les productions de la nature, ou les ouvrages de l'art qui en ont fourni l'idée à leurs inventeurs.

Quant aux chapiteaux, ils ont beaucoup de rapport avec les bases, dans leurs proportions, en ce que ces parties supérieures ont de hauteur, ainsi que les bases, dans l'Ordre Toscan & dans le Dorique, le demi-diametre de la colonne : dans l'Ionique, on leur donne le tiers, & dans le Corinthien, selon *Vitruve*, le module entier. A tous les Ordres, la partie supérieure du chapiteau imite certaines petites tables quarrées que les Latins appelloient *abacus* ; nous la nommons abaque, qui est le terme propre dont nous nous servons toujours pour cette partie. Il y a encore les oves & plusieurs autres moulures & ornemens imités des diverses parties des plantes & d'autres choses naturelles. Ces membres font partie de la colonne dans tous les Ordres, & s'appliquent diversément, tant à celles qui sont les plus massives & dont les chapiteaux sont les plus bas, qu'à celles qui sont plus allongées, dont on tient les chapiteaux plus hauts, afin de leur donner plus de grace & de légèreté. Mais ceci suffit pour en donner une idée générale, devant parler par la suite plus amplement de toutes ces choses.

## A R T I C L E I I.

*De l'emploi des ornemens dans les édifices & dans les Ordres d'Architecture.*

Ayant à traiter des ornemens dont on accompagne les colonnes, il est à propos de faire remarquer d'abord en général, que lorsque les parties d'un

édifice sont belles & suffisamment décorées, si on les enrichit encore d'ornemens qui ne leur soient pas propres, bien loin d'en augmenter la beauté, ils ne servent qu'à les rendre difformes. C'est pourquoi un Architecte intelligent doit bien examiner la nature de ses ornemens & la maniere dont ils doivent être placés dans les divers endroits de son édifice où il convient d'en mettre. Par exemple, la face principale, à l'imitation du corps humain, doit être plus ornée que les côtés, & le derriere moins que tout le reste : c'est une attention à laquelle les Anciens ont eu égard dans la disposition de leurs édifices.

Lorsqu'on employe des Ordres d'Architecture dans quelque édifice sacré, il est nécessaire, suivant le sentiment de *Viruve*, de les rendre plus graves & plus massifs que dans d'autres bâtimens, soit publics ou particuliers. Cette regle a été observée dans la plûpart des Temples Antiques que l'on voit à Rome, ou ailleurs. A l'égard des amphithéatres, des théâtres, des thermes, des arcs de triomphe, & des autres monumens publics, on peut en tenir les Ordres plus légers & plus élégans. En effet il semble, comme le remarque *Viruve*, que la majesté convient particulièrement aux temples, & que ce qui peut donner de l'agrément & de la légereté est mieux placé dans les autres édifices, lesquels sont susceptibles de toutes sortes d'ornemens suivant leur caractère, pourvu qu'ils soient ménagés & mis à propos, comme nous le ferons observer ailleurs.

Ainsi lorsqu'un Architecte se propose d'employer des ornemens dans quelque édifice que ce soit, il faut qu'il fasse premierement la distinction du genre d'édifice qu'il s'agit de décorer, & qu'il ne les mêle point indistinctement & avec confusion, mais qu'il

les dispose relativement au genre du bâtiment & au besoin qu'il a d'être plus ou moins orné. Car il est évident que comme les mêmes Ordres ne conviennent pas à toutes sortes d'édifices, de même aussi les mêmes ornemens ne doivent pas s'employer à tous les Ordres; parce qu'ils doivent être de différente nature dans les édifices sacrés que dans les profanes, & dans les monumens publics que dans les maisons des particuliers.

Il est également ridicule de repandre les ornemens avec trop de profusion, ou de les ménager avec trop d'économie, mais ils feront un d'autant meilleur effet, qu'ils seront repartis avec plus de jugement & de discrétion, & sur-tout avec une exacte symmétrie & proportion, tant dans leurs parties principales que dans leurs plus petits membres. En effet les ornemens dont on décore les édifices sont comme les bijoux dont les Dames se parent, qu'il n'est pas à propos de placer sur de certaines parties qui sont assez ornées d'elles-mêmes, telles que le visage & le sein, où l'on ne met jamais de perles ni de pierreries.

On doit aussi avoir égard à la matiere dont les édifices doivent être construits, pour y proportionner ses desseins & ses profils, afin que lorsqu'il se trouve des pierres ou autres matériaux d'une nature grossiere & moins délicate, on en fasse les ornemens plus massifs & les membres plus simples & moins chargés de moulures: mais lorsque les pierres sont belles & d'un grain fin, comme les beaux marbres, on doit y tailler des ornemens & des membres plus délicats. Enfin l'on observera, comme nous l'avons dit ailleurs, que le travail & l'emploi de la matiere réponde à la destination & à la dignité de l'édifice.

dont le principal mérite doit plutôt consister dans la disposition générale & dans la beauté des formes, que dans la richesse & la variété des ornemens.

---

### ARTICLE III.

#### *De l'origine des diverses parties de l'entablement.*

Comme l'architrave, la frise & la corniche dont on couronne les Ordres d'Architecture sont placées dans l'endroit le plus avantageux d'un édifice, étant les parties d'un Ordre les plus exposées à la vue, & les plus ornées, on a donné à leur assemblage le nom général d'*ornemens* des Ordres : on les a aussi appelé *entablemens*, relativement à leur situation. Leurs membres doivent être ornés suivant leur espece, à proportion des colonnes & des chapiteaux qui les soutiennent : on pourroit aussi les appeler *couronnemens* des colonnes. Les entablemens sont donc composés, comme on vient de le dire, de trois parties principales, différentes par leur proportion & par la diversité de leurs membres, qui sont l'architrave, la frise, & la corniche ; de même que les colonnes sont composées de bases, de fusts & de chapiteaux, & que les piédestaux se divisent en base, en dé & en corniche. Dans tous les édifices de conséquence décorés d'Ordres d'Architecture, on ne doit point omettre aucune de ces parties principales qui sont essentielles aux Ordres, & sans lesquelles le corps de l'édifice ne sauroit être parfait ni accompli.

L'architrave, comme son nom le désigne, représente cette grosse poutre toute simple, que nous nommons *poitrail*, qu'on couchoit en travers pour entretenir les autres pieces de bois qui étoient posées de



bout (comme le sont à présent les colonnes), dans la construction des premiers bâtimens en bois; c'est pourquoi son plafond, ou sa largeur qui se voit en dessous, ne doit jamais excéder celle du diametre supérieur du fust des colonnes qui le portent. Les différentes fascies de l'architrave ne sont non plus autre chose que plusieurs de ces mêmes poutres qui se couchoient par retraites les unes sur les autres, ainsi que leurs cymaïses, astragales & autres membres qu'on y tailloit. L'architrave doit avoir beaucoup de solidité & peu de portée, afin qu'il puisse soutenir plus facilement tout le poids de l'édifice: la faillie de ses membres doit être peu considérable, pour mieux laisser la facilité de découvrir les autres parties de l'entablement qui sont au dessus.

La frise est ordinairement taillée d'ornemens fort riches: elle se pose sur l'architrave. Cette partie est ainsi appellée du nom des *Phrygiens*, peuples de l'Asie mineure, qui ont inventé l'art de broderie & qui y ont excellé, par allusion au genre d'ornemens qu'on taille sur cette partie, lesquels imitent souvent la broderie. La frise doit toujours être d'à plomb sur l'extrêmité supérieure de la colonne, & répondre à la premiere fasce de l'architrave, sur laquelle se mettent les solives qui forment les planchers. Les triglyphes & les métopes quarrés dont on orne la frise Dorique, ne sont qu'une imitation de ces solives, dont l'extrêmité qui paroïssoit au dehors, si l'on en croit *Viruve*, étoit couverte de poix & de cire, pour mieux conserver le bois. On trouve plus de frises ornées que de lisses & unies, & rarement dans les monumens Antiques, tant à Rome qu'ailleurs, se rencontre-t-il des frises, soit en pierre ou en marbre, qui ne soient taillées de rinceaux, de feuil-

lages, de festons, de mascarons, jeux d'enfans, & diverses autres figures qui les enrichissent considérablement.

Enfin sur la frise on place la corniche appelée *corona* par *Vitruve*, parce que son larmier, qui fait la principale partie de la corniche, couvre & sert de couronnement aux autres parties de l'Ordre ou de l'édifice qui le porte, ainsi que l'égout d'un toit couvre le bâtiment qui est au dessus. Il y a beaucoup d'apparence que la corniche est faite à l'imitation de la saillie de cette partie de la couverture, d'autant plus que ses principales parties, telles que l'ove ou échine, la cymaise, la gueule droite, ainsi que les autres membres, vont toujours en s'avancant à mesure qu'elles s'élevent, comme on le remarque dans la construction de la couverture d'une maison. Dans les corniches on taille quelquefois sous le larmier des modillons, que *Vitruve* appelle *mutuli*, du verbe *mutilare*, à cause de leur peu de saillie. On y taille aussi des denticules, pour représenter le bout des chevrons qui portent le toit, malgré l'autorité de *Vitruve*, qui assure que les Architectes Grecs avoient pour maxime de ne jamais tailler dans une même corniche des modillons & des denticules. Cette règle se trouve observée en effet au Panthéon, soit dans le dedans, soit au dehors de cet édifice, ainsi qu'à plusieurs autres anciens monumens. Pour moi je suivrai toujours cet usage dans tous mes profils, non pas tant par vénération pour l'Antiquité, que parce que je suis persuadé que tant de coupures ne produisent que de la confusion dans une corniche, comme il est aisé de le remarquer à l'arc des Orsevres, & dans quelques autres édifices de Rome.

## ARTICLE I V.

*De l'origine des toits & des frontons.*

Si l'on en croit *Viruve*, les premiers hommes, pour se garantir de la pluie & des autres injures du tems, firent les couvertures de leurs maisons inclinées & penchantes toutes d'un côté, en forme d'ap-pentis, tournant le côté le plus élevé, où étoit l'en-trée de la maison, vers le midi, afin que le devant étant plus exposé aux rayons du soleil, il les reçût plus directement. Au moyen de cette construction, les eaux du toit étoient toutes rejettées derriere la maison ; mais par la suite cette disposition ne s'est plus pratiquée qu'à de médiocres édifices, car pour les bâtimens plus considérables, qui devoient servir d'habitation à plusieurs personnes, on en a fait la couverture en forme de comble, c'est-à-dire que le faite se trouvant au milieu, le toit penchoit égale-ment à droite & à gauche : enfin on l'a construit avec des égouts aux quatre côtés de la maison. Les An-ciens ont donnés plus ou moins de pente à leurs toits, selon la diversité des pays, & par d'autres considé-rations, qui leur ont fait regarder cette élévation comme plus ou moins commode. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étoient autrement construits dans les régions tempérées, comme en Italie, que dans les climats où les vents sont impétueux, les pluies fréquentes, & où il tombe beaucoup de neige, com-me dans une partie de l'Allemagne, & dans les ré-gions septentrionales qui s'étendent vers le pôle.

Pour donner plus de grace & de majesté aux cou-vertures de leurs édifices, les Anciens y ont pratiqué

des frontons à la principale façade, ce qui convient fort aux temples, lorsqu'il y a un porche ou portique formé par des rangs de colonnes au devant & à l'entour, comme à la Rotonde à Rome, & à presque tous les autres Temples Antiques, ainsi qu'on peut le connoître par les médailles & par les vestiges qui en restent.

Les Architectes modernes, à l'imitation des Anciens, ont employé aussi les frontons sur les portiques, sur les loges ou galeries, & aux façades des édifices publics. En effet il n'est pas douteux que les frontons contribuent à la beauté & à la décoration d'un bâtiment, sur-tout lorsqu'ils sont placés avantageusement & bien proportionnés : car non-seulement ils servent à en annoncer la principale entrée, mais aussi ils peuvent eux-mêmes être ornés de bas-reliefs, de trophées, de devises, d'armoiries, & d'autres choses semblables, allégoriques au genre de l'édifice, ou aux qualités & à la condition de celui qui le fait bâtir. Ceci doit suffire maintenant pour donner une idée générale de ces sortes d'ornemens.

---

#### ARTICLE V.

##### *De l'origine des piédestaux & des soubassemens des édifices.*

Nous parlerons présentement des piédestaux que *Vitruve* appelle *stylobata* ; ils servent à élever la colonne & à lui donner de la grace. Dans les desseins que *Vitruve* en donne, il les pose sur des petits murs d'appui, comme on le voit à la façade de la scene, & dans la salle des festins à la Corinthienne, distinguant ces murs d'appui d'avec ce qu'il appelle *stereor*

*bata*, qui étoient des soubassemens continus. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup d'apparence que les piédestaux des colonnes tirent leur origine de ces gros tronçons d'arbres dont les Anciens se sont servis pour appuyer les piliers qui portoient la couverture de leurs cabanes, afin de les préserver plus long-tems de la corruption & de l'humidité du terrain. On peut croire aussi que le socle qui est au dessous de la base des piédestaux dont parle *Vitruve*, ainsi que les cymaïses qui terminent cette base par le haut, ne sont qu'une imitation de la saillie formée par les retraites qu'on pratique ordinairement au rez-de-chaussée d'un édifice. Au reste le terme *piédestal* ne signifie autre chose que *pied de colonne*, & tout piédestal doit être posé à-plomb sous la colonne, en toutes ses faces.

Les soubassemens appelés par *Vitruve*, *stereobata*, qui tournent à l'entour des édifices, ont été très-fréquemment mis en usage par les Anciens, comme on peut le remarquer encore aujourd'hui à la plûpart de leurs temples & à plusieurs autres édifices Antiques. Ces parties qui élèvent le bâtiment hors de terre contribuent beaucoup à lui donner de la grace & de la solidité. Ils tiennent lieu de la forme naturelle du terrain élevé, sur lequel les premiers hommes placèrent leurs habitations, dont les murs étoient construits de troncs d'arbres posés debout, & dont les intervalles étoient remplis de bois plians, entrelacés les uns dans les autres, soit osiers, cannes ou roseaux, le tout recouvert de boue, de terre, ou d'argile. Ces espèces de cabanes ainsi élevées sur de petites éminences, étoient moins exposées à l'humidité de la terre & au réjaillissement des pluies, ce qui rendoit ces lieux plus sains & plus habitables, & leur

donnoit d'ailleurs une plus belle apparence. D'autres enfin, pour mieux affermir ce terrain, & pour l'affurer davantage contre les pluies & les torrens qu'elles pouvoient occasionner, l'élargirent à l'entour & le borderent d'un rang de pieux fichés debout, formant une espece de plate-forme. Or ce sont ces premieres manieres de bâtir qui ont donné l'idée à des gens plus éclairés de chercher par la suite de nouvelles inventions : c'est ainsi que peu à peu cet Art, qui n'a eu d'abord que de foibles commencemens, s'est élevé enfin au degré de perfection où nos prédécesseurs ont su le porter.

## ARTICLE V I.

### *De l'origine des entre-colonnes.*

Avant que de traiter de la proportion des colonnes, il n'est pas hors de propos de dire quelque chose sur leur distribution & sur leur espacement, puisque ces parties ont tant de rapport l'une avec l'autre, qu'elles semblent fondées sur une même raison. En effet, comme pour porter de pesans fardeaux on choisit des troncs d'arbres droits & forts, il faut aussi, dans les édifices, faire les colonnes droites & de matiere forte & durable, parce qu'elles sont destinées à soutenir tout le corps de l'édifice, tant par les encoignures que par les faces, de la même maniere que les jambes portent le corps des animaux, quelque grands qu'ils soient. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire que dans les façades des bâtimens, les colonnes soient non-seulement en nombre pair, mais aussi qu'elles soient d'une grosseur proportionnée à leur usage. Cette disposition

de colonnes, en nombre pair, est la plus naturelle & la plus commode, en ce qu'elle permet de placer la principale entrée au milieu de la façade de l'édifice.

Comme lorsqu'il est question de porter de pesans fardeaux, les hommes se mettent deux à deux, quatre à quatre, ou six à six, de chaque côté, de même les colonnes dans les façades, tant de devant que de derriere les loges & portiques, doivent être en nombre pair, soit de 2, de 4, de 6, de 8, ou de 10 colonnes, ainsi que l'enseigne *Viruve*. C'est pourquoi l'on n'approuve point les édifices qui ont plusieurs côtés ou pans en nombre impair, comme de 5, 7, ou 9 côtés, parce que l'entrée de devant ne peut pas répondre à celle de derriere.

Le nombre des colonnes dépend de la quantité des entre-colonnes dont on a besoin : par cette raison, *Viruve* fait les façades des temples de 2, de 4, de 6, de 8, & quelquefois de 10 colonnes ; on remarquera qu'il est d'usage de faire toujours l'entre-colonne du milieu plus large que les autres, pour mieux découvrir la porte principale, qui doit être placée au milieu. Cette disposition & cet espacement des colonnes semble avoir été prise de la distance qu'on met ordinairement entre les arbres, qu'on a soin de planter par intervalles égaux, & qui font l'effet d'une colonnade lorsque, comme les pins & les sapins, ils ont le fust droit & élevé, sans nœuds & dégagé de branches.

Nous avons vu ci-devant de quelle maniere & avec combien d'industrie les premiers hommes se firent des habitations spacieuses & commodes, pour pouvoir s'y retirer à l'ombre & à l'abri des injures du tems, liant & entrelaçant les bois, posant des pieces en travers sur celles qui étoient debout,



& recouvrant le tout d'un toit. Ensuite avec le secours de l'art & du raisonnement ils trouverent le moyen, lorsqu'ils n'avoient pas d'arbres assez longs ou assez forts, de suppléer à leur défaut en mettant des piéces de bois les unes debout les autres en travers, pour former des planchers les uns au dessus des autres, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à la hauteur qu'ils vouloient donner à la couverture de leurs maisons. Cette même méthode se pratique encore aujourd'hui dans quelques villages & même dans de petites villes où le bois est en abondance, dans lesquelles toutes les travées dans les entrevoux des planchers, ainsi que les murs des maisons par le dehors, sont remplies de torchis, ou de maçonnerie de terre. C'est ainsi que de ces simples & modiques commencemens on parvint ensuite à imaginer ces belles distributions de colonnes que nous admirons présentement dans les loges & les galeries, soit qu'elles n'ayent qu'un seul étage, soit qu'elles comprennent plusieurs Ordres élevés l'un au dessus de l'autre.

La disposition des colonnes est d'une très-grande importance dans un bâtiment. *Viruve* prétend que, suivant qu'elles sont placées à une plus grande ou à une moindre distance l'une de l'autre, elles paroissent ou plus grêles ou plus massives : c'est pourquoi il faut régler cet espace avec jugement, afin d'en rendre l'aspect agréable & l'usage commode, ayant égard sur-tout à la solidité de l'ouvrage. En effet, lorsque les colonnes se trouvent trop serrées & qu'elles sont élevées sur des piédestaux, la saillie de la corniche de ces piédestaux empêche d'y passer librement, comme feroient des arbres qui seroient plantés trop près l'un de l'autre, ce qui en rend l'ordon-



nance pesante & chargée, & les dedans sombres & tristes. Au contraire, si les colonnes sont trop éloignées l'une de l'autre & les intervalles trop considérables, elles auront de la peine à soutenir le poids qui est au dessus, & l'architrave, ainsi que le reste de l'entablement, sera sujet à se rompre facilement, s'il est construit en pierre. D'ailleurs ces entre-colonnes trop larges & hors de proportion sont desagréables à la vue, les colonnes paroissant trop foibles pour le poids qu'elles ont à soutenir, & les dedans de l'édifice seront trop exposés aux ardeurs du soleil, aux vents violens, à la pluie & aux tempêtes: or le moindre de ces inconveniens suffit pour rendre un bâtiment disgracieux & presque inhabitable. On doit donc faire une grande attention à la distribution des colonnes, & la régler sur une infinité de monumens Antiques qui existent encore, soit en Italie, soit dans plusieurs autres endroits de l'Europe.

---

## ARTICLE VII.

*De l'origine des différentes ouvertures des édifices.*

Les arcades des principales portes d'un bâtiment n'ont point été faites au hasard, mais elles sont une imitation naturelle des ouvertures & des entrées qu'on remarque aux cavernes que la nature a creusée dans les montagnes & les rochers escarpés, dont plusieurs paroissent quelquefois taillées avec art, les unes étant terminées par des lignes droites, les autres formant des arcades, & étant d'autres fois entourées d'especes de bossages rustiques, avec plus ou moins de relief; d'autres sont toutes unies, comme si elles avoient été taillées au ciseau & travaillées par les ouvriers les plus habiles.

Ces ouvertures des édifices peuvent avoir aussi été faites sur le modèle de celles des premières cabanes des pasteurs de l'Arcadie, pour l'entrée des hommes & des animaux, ou de toute autre chose dont ils pouvoient avoir besoin. Il y a même beaucoup d'apparence que ce n'est que par l'art & l'industrie des Architectes qu'elles ont reçu ensuite leur forme, leurs proportions & les différentes parties qu'on y a ajouté, pour leur donner plus de grace, telles que les bandeaux, les impostes, & les clefs, ainsi que les couronnemens qui les terminent, de manière qu'elles sont enfin parvenues à un tel degré de perfection qu'on n'a point fait difficulté de les employer aux temples, & dans les palais les plus somptueux & les plus magnifiques, ainsi que dans les divers bâtimens des particuliers.

A l'égard des fenêtres dont on fait usage dans les édifices, elles peuvent tirer leur origine de ces soupiraux & de ces ouvertures qui donnent du jour & de l'air aux grottes & aux cavernes des montagnes, lesquelles furent faites d'abord grossièrement dans ces premières habitations des hommes, & ensuite dans les cabanes qu'ils se firent avec des arbres, suivant les lieux où ils se trouverent.

Pour ce qui est des niches, elles ressemblent en quelque façon à ces cavités peu enfoncées qui se creusent naturellement sur le penchant des montagnes, dont la plus grande partie conserve la forme ronde. On les appelle niches, en italien *nicchie*, par le rapport qu'elles ont avec de certaines coquilles de mer qui portent ce même nom.

De tout ce qui précède il faut conclure, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que c'est la nature même qui a fourni les modèles & les exemples de

toutes les parties des édifices, & que c'est sur ces principes naturels que les hommes ont établi les règles fondamentales de l'art de bâtir, qu'ils ont ensuite perfectionné de plus en plus par l'étude, le travail & l'exercice.

## A R T I C L E V I I I.

### *Jugement sur Vitruve, & sur les Ordres en général.*

La diversité d'opinions entre les Architectes qui ont traité des cinq Ordres, dont les desseins & les écrits sont très-différens les uns des autres, a causé bien du desordre & de l'embarras dans l'étude de l'Architecture. Nous ferons de courtes réflexions sur ces divers sentimens des Auteurs, pour en faire connoître les oppositions & les différences, pour ce qui appartient aux Ordres, tant dans les masses générales que dans leurs parties : ces recherches serviront de commentaire pour expliquer les endroits les plus difficiles de *Vitruve*, & des Architectes qui ont suivi sa doctrine. Il nous paroît en général, que la plupart de ceux qui ont donné des préceptes sur l'Architecture ne les ont pas appuyés sur de bonnes raisons, ni sur des autorités suffisantes, & que leurs desseins ne sont pas faits avec assez d'exactitude ; ce qui donne lieu de croire qu'ils n'ont pas eu occasion de mettre en œuvre leurs productions, ou bien qu'ils ont voulu pénétrer dans des sujets qui passaient leurs connoissances.

Sans vouloir juger des choses à la légère, ou par prévention, il est certain que *Vitruve* n'a point vu les ouvrages des anciens Grecs qu'il rapporte, comme il en convient lui-même, quoique ces mêmes

édifices existassent encore en entier de son tems. Il n'a pu avoir aucune connoissance de ceux qui lui sont postérieurs, & qui se voyent encore en Italie & ailleurs, malgré les ravages du tems & des Barbares. Il est facile de se convaincre de cette vérité, si l'on considère que dans les Ordres que *Viruve* a décrits, on ne remarque point cette belle proportion qu'on admire dans les monumens Antiques, & que ces mêmes proportions de *Viruve* n'ont été adoptées par aucun Architecte intelligent. Il faut cependant convenir que l'on a une grande obligation à cet Auteur, qui est le seul de tous les Anciens dont il nous reste des préceptes & des principes sur l'Architecture : en effet ses écrits sont d'une grande autorité pour aider à résoudre les difficultés qui peuvent se rencontrer sur les différentes proportions des Ordres, relativement aux opinions des Architectes modernes qui n'ont pas une aussi grande réputation que lui.

Pour ce qui regarde les Ordres & leurs ornemens, tant en général qu'en particulier, il est vrai qu'il y a eu des Architectes parmi les Anciens, comme il peut y en avoir encore à présent, qui affectoient la plus grande simplicité dans leurs bâtimens, persuadés que les ornemens qu'on y ajoute, engagent dans des dépenses entièrement inutiles. Ils pensoient qu'il est plus à propos d'imiter la simple nature dans ses productions ; & que ces palais enchantés & délicieux, propres pour des hommes voluptueux & efféminés, ne servoient qu'à ruiner les peres de famille qui les faisoient bâtir. Mais *Viruve* fournit lui-même une réponse suffisante à cette objection, en faisant entendre qu'entre les divers édifices il y en a de publics & de particuliers : que l'on ne doit considérer ceux-

ci que comme s'ils devoient être cachés, & qu'il est nécessaire au contraire d'orner les autres, parce qu'ils doivent paroître avec magnificence & avec majesté aux yeux de tout le monde: de ce genre sont les temples consacrés à la Divinité.

Il y a eu, au contraire, d'autres personnes qui se sont imaginés qu'il falloit inventer de nouveaux Ordres, ou ajouter quelque chose à ceux qui sont déjà inventés, & qui ont mêlé confusément les Ordres solides avec les plus délicats. Ils ont cru former des Ordres nouveaux, en changeant le piédestal ou la base, ou bien ils ont fait consister l'essentiel d'un Ordre dans une nouvelle forme de chapiteau; ce qui est absolument sans raison, comme de vouloir changer les modules & les proportions des Ordres. C'est la même chose que si l'on prétendoit changer & réformer la langue & les habillemens d'une nation: car il est certain que les nouveautés ne sont pas moins choquantes dans les Ordres, qu'elles le seroient dans toutes ces choses.

Nous concluons donc que les Ordres ne doivent souffrir aucun changement, mais qu'ils peuvent être ennoblis & portés à un plus haut point de perfection; & quoiqu'ils ne soient qu'au nombre de cinq, toutefois selon les occasions, les lieux, & la dépense, ils peuvent être disposés différemment, avec plus ou moins d'ornemens & de membres, comme nous le ferons voir dans la suite de cet Ouvrage.



## C H A P I T R E I I I .

*Des colonnes & de leurs parties.*

## A R T I C L E P R E M I E R .

*De la proportion des colonnes pour les différens Ordres.*

P O U R entrer en matiere, nous observerons que *Viruve* donne 7 modules à la colonne d'Ordre Toscan, y compris sa base & son chapiteau, & autant à celle d'Ordre Dorique, avec le chapiteau (le fust étant sans base); dans un autre endroit il lui en donne 7 & demi. La colonne Ionique, suivant le même Auteur, est de 8 modules & demi, avec sa base & son chapiteau; pour cet Ordre, il va jusqu'à 9 modules,  $9\frac{1}{2}$  & même 10 modules. A l'égard de la Corinthienne, il lui donne la même hauteur qu'à l'Ionique, faisant sa base & son fust pareils, & ne changeant dans les proportions de ces deux Ordres que celles du chapiteau Corinthien, qui est plus haut que celui de l'Ionique.

Les Modernes n'ont point adopté ces proportions; quelques-uns ont donné aux colonnes Toscanes six modules, aux Doriques 7, aux Ioniques 8, aux Corinthiennes 9, & aux *Composées* (comme ils l'appellent), 10 modules. D'autres, tels que *Vignole* & *Palladio*, ont cherché des mesures différentes, comme celles de 7, 8, 9,  $9\frac{1}{2}$  & 10 modules. Mais ni les uns ni les autres n'ont eu aucun égard à la hauteur des chapiteaux, lesquels sont de différente grandeur, suivant la diversité des Ordres, le Dorique étant

différent de l'Ionique, & le Romain autre que le Corinthien, de sorte que, de quelque façon qu'on s'y prenne, les deux premiers Ordres paroissent toujours bas & écrasés.

En faisant réflexion sur ces Auteurs, on voit en général, que la plûpart ont suivis la doctrine de *Vitruve*, ou bien qu'ils s'en sont fort peu écartés, de sorte qu'on pourroit en inférer, ou qu'ils n'ont fait aucune attention aux proportions des monumens Antiques, ou que peut-être ils ne les ont ni examinés ni mesurés.

Pour revenir à la proportion des colonnes, celle de six modules, que la plûpart des Auteurs modernes donnent à l'Ordre Toscan, n'est pas suffisante, ni même celle de 7 modules que lui donne *Vitruve*, parce que les colonnes de cet Ordre, comparées aux autres, se trouvent trop basses, principalement lorsqu'elles sont placées les unes au dessus des autres, parce que dans ce premier Ordre le chapiteau n'augmente pas la hauteur de la colonne dans la même proportion qu'aux Ordres suivans. Il s'est aussi trouvé quelques Modernes qui ont employé le fust des colonnes massives jusque dans les Ordres les plus délicats, tels que le Corinthien, ce qui est un défaut contre le bon goût.

*Vitruve* fait une faute aussi considérable, lorsqu'il donne diverses hauteurs à un même Ordre, comme il le pratique pour l'Ordre Ionique. Cette erreur a été suivie par quelques Architectes modernes, ainsi que celle de ne point mettre de base sous la colonne Dorique, ce qui est contraire à la raison & aux monumens Antiques les plus approuvés.

Beaucoup d'autres, en faisant des loges ou façades avec des colonnes ou des pilastres sans piédestaux,

ou avec piédestaux, ont donné à un seul Ordre une telle hauteur qu'il embrasse deux Ordres l'un sur l'autre, ce qui ne peut produire qu'un mauvais effet, parce que ces colonnes ou pilastres paroissent alors gigantesques, & n'ont aucune proportion avec le reste de l'ordonnance.

D'autres Architectes se sont encore trompés en voulant suivre trop scrupuleusement la doctrine de *Vitruve* dans les proportions qu'il donne de sa place publique, de sa basilique, & de ses salles à l'Égyptienne, où il fait entrer deux Ordres, dont le second est d'un quart moins haut que le premier, & dans celles de la scène de son théâtre, où le troisieme Ordre est d'un quart moins haut que le second. Les Auteurs qui ont adoptés de pareilles regles n'ont pas fait attention à la disproportion qu'elles causent; ils devoient penser d'ailleurs que de tels principes n'étoient pas digne d'un Auteur aussi célèbre que *Vitruve*.

Ces proportions font trois mauvais effets, lorsque ces colonnes se trouvent proche l'une de l'autre, & ce défaut est encore plus considérable quand on élève ces différens Ordres sur des piédestaux. Le premier inconvénient est que les colonnes de l'étage supérieur, ainsi que leurs entablemens, paroissent trop petites, parce qu'elles sont plus élevées que celles d'au dessous. Le second est que par ce moyen les entrecolumnes d'en haut se trouvent plus larges que ceux d'en bas, ce que la délicatesse de ces mêmes colonnes ne doit pas permettre: le troisieme, c'est que les appartemens sont alors trop bas, tant pour les édifices publics, que pour ceux des particuliers, ce qui est contre toute raison & fait un effet desagréable à la vue.



Dans un autre endroit, *Vitruve*, en parlant du portique de derrière la scène, veut que les colonnes Ioniques & Corinthiennes de l'intérieur soient plus hautes d'un cinquième que les Doriques qui sont au dehors de l'édifice, peut-être parce qu'elles n'ont pas de piédestaux, ou pour donner plus de hauteur aux planchers, sans réfléchir sur le mauvais effet que doivent faire dans un même bâtiment des Ordres de hauteur différente.

Pour ce qui est de l'Ordre que les Modernes ont nommé improprement *Composite*, & qu'ils ont placé au dessus de tous les autres, nous ferons voir ailleurs qu'il doit être appelé *Ordre Romain*, & que par sa forme, mais principalement par les volutes de son chapiteau, il tient de l'Ionique, sur lequel on doit toujours le placer, & le Corinthien sur ces deux ci.

A l'occasion de la proportion des colonnes, *Vitruve*, en parlant des temples, prétend que les colonnes angulaires doivent être plus grosses que les autres d'un cinquième, & qu'il faut les tenir à-plomb en dedans, parce qu'elles sont pour ainsi dire diminuées par le grand air, ce qui fait un mauvais effet avec les architraves. Il dit encore ailleurs que les colonnes doivent être à-plomb du côté des murs des temples, pour de certaines raisons qui ne sont pas de grand poids. Pour nous, sans trop nous arrêter à ses préceptes, nous mettrons des pilastres carrés à la place des colonnes dans les angles des portiques & aux autres endroits semblables, comme on le verra par la suite dans tous les desseins que nous donnerons de colonnades, à l'imitation de celles qui se voyent en dedans & au dehors de la Rotonde, à Rome. *Vitruve* veut aussi que les colonnes sous le portique soient plus menues d'un neuvième ou d'un

dixième que les autres, & qu'elles aient un plus grand nombre de canelures. Toutes ces maximes sont autant d'abus contraires à ce qui a été pratiqué par les Anciens.

## ARTICLE II.

### *De la diminution des colonnes.*

Le fust des colonnes doit diminuer de bas en haut, comme les arbres, dont elles ne sont qu'une imitation. Cette diminution a été faite de diverse manière, tant pour les proportions que pour la façon de diminuer les colonnes. *Vitruve* la détermine suivant la hauteur du fust des colonnes, comme dans l'Ionique, qu'il diminue d'autant moins qu'il a plus de hauteur. Cette règle a été suivie par plusieurs Architectes, parmi lesquels il s'en est trouvé qui ont diminué un Ordre massif comme un délicat, à la réserve cependant du Toscan, lequel, selon *Vitruve*, doit être diminué du quart de son diamètre inférieur.

A l'égard de la manière de tracer cette diminution des colonnes, *Vitruve* n'en parle guère qu'à l'occasion de l'Ordre Dorique & de l'Ionique, & il y a lieu de croire qu'il la rend peu sensible, comme il convient pour ces Ordres. Quelques Architectes ont formé le contour de leurs colonnes d'une ligne presquedroite de bas en haut, ce qui n'a jamais été l'intention de *Vitruve*. D'autres ont laissé le tiers du fust par en bas, d'à-plomb, diminuant les colonnes solides & les plus délicates de la même manière; d'autres les ont fait renflées & fuselées vers le tiers de leur hauteur.

Les uns & les autres font cette diminution à tâtons &

& sans art, par des moyens mécaniques & fort pénibles. Pour moi, il me semble, sans m'arrêter à tout ce qui a été dit ci-devant, que la diminution d'une colonne doit plutôt dépendre du caractère de l'Ordre auquel elle appartient que de sa hauteur, & que cette diminution est essentielle pour donner plus ou moins de grace au fust de la colonne. C'est pourquoi, sans avoir égard à toutes ces méthodes peu assurées, telles que celle de se servir d'une règle courbe ou pliante, ou celle de suivre des points donnés à des distances égales, lesquelles ne sont que des pratiques mécaniques qui ne conviennent qu'à des Maîtres simples & ignorans, incapables de rendre raison du nombre des points donnés, ou de celui des lignes qu'il faut tracer, j'enseignerai la manière dont on peut diminuer les colonnes par raisonnement & avec des règles certaines, étant démontré qu'elles doivent réussir dans l'exécution, & qu'elles seront agréables à la vue.

---

## ARTICLE III.

*Des bases des colonnes.*

Puisque nous en sommes sur le chapitre des colonnes en général, il est nécessaire de dire aussi quelque chose de leurs bases; nous parlerons de leurs chapiteaux dans l'article suivant.

La base Toscane, selon *Viruve*, doit avoir de hauteur, y compris la ceinture de son fust, le demi-diamètre de la colonne, & son plinthe doit être arrondi: ce qui est sans exemple dans l'Antique. On a lieu de s'étonner de ce que cet abus s'est introduit parmi quelques Architectes modernes, nonobstant

les exemples que l'on a du contraire dans la base des colonnes *Trajane* & *Antonine*, dans lesquelles la ceinture fait partie du fust, comme elle doit le faire dans les autres Ordres, & où le plinthe est quarré. D'ailleurs ce plinthe arrondi ne paroît pas supportable, si ce n'est dans des endroits où les entre-colonnes se trouveroient trop étroits, la faillie de cette base étant d'un sixieme du diametre inférieur de la colonne.

On voit aussi dans *Vitruve* plusieurs colonnes Doriques sans base ni ceinture au fust, ce qui a été imité fort mal à propos par quelques Architectes modernes, fondés d'ailleurs sur l'exemple du théâtre de *Marcellus*, & des six colonnes qui sont au devant de la prison de *Tullius*; mais c'est un abus qui ne se remarque point au premier Ordre du Colisée, qui est aussi Dorique, ni au temple Antique qu'on voit proche saint *Adrien*, outre tant d'autres bases de cet Ordre qui ont été déterrées & qui suffisent pour prouver combien cet usage est mal fondé.

Mais sans me prévaloir de ces exemples & sans me laisser entraîner par l'autorité de *Vitruve*, je soutiens qu'il n'est pas raisonnable que toutes les autres colonnes, & même la Toscane, ayant des bases, celle d'Ordre Dorique soit la seule qui n'en ait point; car elle ne pourroit se soutenir sans base en aucune maniere, quand même on l'éleveroit sur un piédestal, comme quelques-uns le font au devant des arcades. D'où je conclus qu'il faut nécessairement mettre une base aux colonnes de cet Ordre, comme aux autres.

La base Attique décrite par *Vitruve*, est simple & différente des autres bases plus ornées qui ont été employées aux autres Ordres, parce qu'il s'agit seu-

lement de l'Ordre Ionique en cet endroit. Pour ce qui est de sa hauteur, il n'y a rien à y reprendre, mais les listels de la scotie sont trop hauts, & la saillie qu'il lui donne, d'un quart de module, est trop grande, & par conséquent défectueuse. Il y a aussi des colonnes Attiques ; ce sont des especes de pilastres quarrés qui ont été inventés par les peuples de l'Attique.

La base Ionique de *Vitruve*, qui a été imitée par *Vignole*, est sans exemple dans l'Antique ; le gros tore qu'on y met sur deux petites scoties & sur deux petits astragales, rend son profil desagréable & contraire à la solidité.

## A R T I C L E I V.

### *Du chapiteau des colonnes.*

*Vitruve* donne au chapiteau Toscan un demi-module de hauteur & un module de largeur à chaque face de son abaque, parce qu'il diminue le fust de la colonne du quart de son diametre inférieur ; ainsi la saillie du chapiteau est d'un huitieme de module de chaque côté, ce qui feroit assez bien si l'ove n'étoit pas trop haut & le gorgerin trop bas, ce qui rend ce chapiteau disproportionné.

Suivant les conjectures de *Vitruve*, les volutes du chapiteau Ionique ne sont qu'une imitation de la frisure & des boucles de cheveux des femmes Grecques, telles qu'on les voit représentées sur les médailles & par les statues Antiques. Pour moi, cette opinion ne me paroît guere vraisemblable, n'y ayant rien dans ces volutes qui ait rapport à des cheveux, ni aucune partie du chapiteau Ionique qui ressemble à un visage.

*Vitruve* parle assez succinctement du chapiteau Corinthien. Il donne à la ligne diagonale de l'abaque deux diametres de la colonne, & il prétend que cela doit faire un bon effet pour ses quatre faces. Il veut encore que le tambour de ce chapiteau soit par le bas de la même largeur que le diametre supérieur de la colonne, sans y comprendre l'épaisseur des feuilles. A l'égard de la hauteur du chapiteau suivant la méthode de cet Auteur, qui a été adoptée par *Leon Baptiste Alberti*, il ne lui donne en tout que le diametre du bas de la colonne, dont l'abaque prend la septieme partie; ensuite il faut diviser le restant en trois parties, dont on donne une au premier rang de feuilles, une autre au second rang, & la dernière aux volutes & aux hélices qui s'assemblent par devant, & à celles qui viennent se rencontrer sous les angles de l'abaque. La largeur des fleurs est égale à la hauteur de l'abaque. Voilà tout ce que *Vitruve* enseigne sur les proportions du chapiteau Corinthien.

Si l'on compare ce chapiteau de *Vitruve* aux chapiteaux Corinthiens Antiques, dont la plûpart sont d'un sixieme plus hauts, il paroîtra bas & écrasé, son abaque sera trop large, & ses fleurs trop petites: d'ailleurs il n'en détermine point les faillies. Enfin il y a lieu de s'étonner que des Maîtres de l'Art aient profilé des chapiteaux de si mauvais goût, avec des feuilles de chêne, contre l'usage des Anciens, tandis qu'ils font tant de cas de ceux d'une proportion toute différente, tels qu'on en voit à la Rotonde, aux trois Colonnes du marché Romain, & en plusieurs autres endroits de l'Italie, dont nous ferons mention dans le Livre suivant, en décrivant ce chapiteau.



## C H A P I T R E I V.

*Des différentes parties des Ordres qui servent à la décoration des édifices.*

## A R T I C L E P R E M I E R.

*Des entablemens & des ornemens qui leur conviennent.*

P OUR nous occuper présentement de sujets plus importans, plusieurs Architectes ont pensé qu'il falloit faire les entablemens d'une grande hauteur, en sorte qu'il s'en est trouvé qui leur ont donné le quart de la colonne, d'autres le tiers, & d'autres la moitié. Dans leurs compositions ils n'ont pas même distingué l'Ordre Dorique d'avec les autres plus délicats, par la hauteur qu'on doit donner à ses triglyphes & aux métopes qui les séparent, ce qui rend la corniche de cet Ordre plus basse qu'elle ne doit l'être, d'où il résulte un défaut essentiel dans son ordonnance.

Un des principaux inconvéniens de ces sortes d'entablemens mal proportionnés, c'est que cela rend l'ouvrage trop pesant, & les colonnes trop foibles pour en porter la charge, sur-tout lorsque les corniches ont une trop grande saillie, ce qui les fait paroître en danger de se rompre & de tomber. De plus elles empêchent de voir dans les dehors les parties qui sont au dessus, & elles ôtent une partie de la lumière aux appartemens qui sont au dessous: sans parler du surcroît de dépense que leur masse énorme occasionne mal à propos.

La difficulté de faire la juste division des triglyphes & des métopes, dans l'Ordre Dorique, & de distribuer exactement les modillons dans les autres Ordres, a occasionné plusieurs défauts essentiels. Car il arrive de-là que ces parties ne tombent pas d'à-plomb sur l'axe des colonnes, ou que les roses des plafonds ne sont pas renfermées dans des caisses quarrées, comme elles le sont à la plûpart des édifices Antiques. C'est ce qui a obligé quelques Architectes modernes, qui se sont piqués d'une exactitude régulière, de mettre des piédroits aux angles de retour, comme on en voit aux Ordres Dorique & Ionique de la Bibliotheque de saint *Marc*, à Venise. J'ai moi-même été contraint de pratiquer la même chose à la *Procuracie* neuve que j'ai bâtie sur la grande place, dans la même ville.

Quelques Architectes anciens, & même *Viruve*, ont tenu leurs entablemens fort bas & les frises étroites, ainsi qu'on le voit à l'arc d'Ancone, dont l'entablement n'est que d'un fixieme de la colonne, ce qui est mesquin & de petite maniere. De plus, ni les uns ni les autres n'ont pu s'accorder sur l'espace qu'il faut laisser entre chaque modillon, lesquels souvent ne tombent pas d'à-plomb sur l'axe des colonnes, ni faire enforte que leurs arcades & leurs colonnades formassent des ordonnances régulières. Il arrive aussi que les entablemens trop bas sont contraires à la solidité, leur architrave n'ayant pas assez de force pour soutenir ce qui est au dessus, ce qui produit un fort mauvais effet.

Avant que d'approfondir cette matiere, il est bon d'observer que les Anciens ont traité les ornemens de bien des manieres différentes, tantôt avec peu de saillie, tantôt avec beaucoup de relief, d'où il est



arrivé que les Architectes modernes se sont jettés inconsidérément dans l'une ou dans l'autre de ces deux extrémités, sans réfléchir sur la différence des Ordres, ni sur celle des édifices où ils sont employés. Cela vient aussi du peu de connoissances que la plupart ont eu pour distinguer ce qui est réellement beau d'avec ce qui ne l'est point, & de ce qu'ils ont manqué de jugement nécessaire pour en faire un bon choix. Plusieurs même d'entr'eux ont cru que ces ornemens n'avoient pas été faits pour les ouvrages où ils les voyoient, mais qu'ils y avoient été rapportés après coup, ou de la Grece, ou d'autres lieux, & par conséquent qu'ils n'avoient aucune analogie avec les édifices où ils se trouvoient employés. Ce qu'on remarque assez souvent parmi les fragmens qui nous restent de l'Antiquité.

---

## A R T I C L E I I.

### *Proportions des trois parties principales de l'entablement.*

*Vitruve* donne de hauteur à l'architrave la moitié du diametre inférieur de la colonne, qu'il établit pour module. Cette proportion est trop petite quand l'architrave n'a qu'une seule fasce, & il se trouve alors trop foible. Aussi n'a-t-elle point été suivie par les Anciens qui ont tenu leur architrave plus haut, comme on le voit au théâtre de *Marcellus*, au Colisée, & aux autres monumens Antiques qu'on a trouvé ensévelis sous des ruines. A l'égard de la frise, la hauteur d'un module & demi que ce même Auteur lui donne, est nécessaire pour rendre le métope carré, mais le demi-métrope sur l'angle ne peut pas

être entier, par rapport à la diminution de la colonne, qui est d'un cinquieme de sa grosseur, de sorte que ce demi-métope ne peut avoir alors que le tiers de la largeur entiere du métope.

Ceux qui ont eu plus d'égard à l'autorité de *Vitruve* qu'aux raisons pour lesquelles les choses sont faites, ont suivi cette erreur, & ont donné aussi trop de hauteur à la frise, comme on peut le remarquer non-seulement dans les écrits de ces Architectes modernes, mais encore dans les ouvrages publics qu'ils ont bâtis, dont ils ont fait les principaux arcs trop bas, ainsi qu'il se voit à la Bibliothèque de Venise, & au palais de Vicence, qui sont cependant des ouvrages de grande considération.

Pour revenir à *Vitruve*, dans l'Ordre Dorique, il met sur la frise une bandelette au chapiteau des triglyphes; il ne forme sa corniche que de trois membres, quand elle est entierement de niveau, & ne lui donne qu'un module de hauteur. Mais lorsqu'il s'y trouve un fronton, il y ajoute une gorge & un filet, ce qui forme une corniche chétive & composée de trop peu de membres pour un Ordre Dorique. Ce qu'il y a de supportable dans ses proportions, c'est qu'il donne à cet entablement le quart de la colonne, laquelle est de 7 modules, sans base ni ceinture.

Quant à l'Ordre Ionique, pour les colonnes depuis 12 pieds jusqu'à 30, *Vitruve* donne aux plus petits architraves un module, & aux plus grands un douzieme de la hauteur totale de la colonne: ce qui rend les premiers trop foibles, & les derniers trop hauts & trop massifs: outre que leurs parties n'ont aucun rapport les unes aux autres. D'ailleurs cette petite cymaise avec ces trois fascés, l'une de 3, l'autre de 4, & la troisieme de 5 parties, sont des proportions

tions sans raison & totalement contraires aux monumens Antiques. Pour la frise, lorsqu'elle est lisse & simple, *Viruve* la fait moindre en hauteur que l'architrave, du quart de sa hauteur, & lorsqu'elle est ornée de sculptures, il la fait de ce même quart plus haute que l'architrave. Mais au moyen de cette règle, la frise lisse & unie se trouve trop basse : il est vrai que les autres sont mieux proportionnées, par rapport à la saillie de l'architrave qui diminue une partie de leur hauteur.

Pour donc tirer quelque utilité des préceptes de *Viruve*, si l'on considère les proportions qu'il établit entre les plus petites & les plus grandes colonnes, la corniche Ionique sur une colonne de 20 pieds (laquelle aura 8 diamètres de hauteur, y compris sa base & son chapiteau), ne fera guère plus haute que l'architrave, avec sa grande saillie, ainsi ces membres seront disproportionnés, & le denticule sera trop haut relativement aux autres parties : cette corniche sera chetive & de mauvais goût, par conséquent elle sera fort éloignée des proportions de celles qu'on voit aux édifices Antiques.

Ce qu'il y a de remarquable dans les proportions de *Viruve*, c'est qu'il donne à ses entablemens, sur différentes hauteurs d'Ordres, le cinquième de la colonne, ce qui fait une méthode en effet fort bonne à suivre, mais qui n'a pas été bien entendue de ses Commentateurs ni des autres Architectes. On observera qu'il prétend que tous les membres des entablemens doivent saillir en dehors, ou s'incliner en dedans, de la douzième partie de leur hauteur, afin, ajoute-t-il, qu'ils ne paroissent pas raccourcis, comme il arriveroit s'ils étoient à-plomb. C'est une subtilité de perspective qui est plus spéculative que pra-

licable ; aussi n'a-t-elle été mise en usage par aucun Architecte ancien, étant contraire à la solidité, en ce que toutes ces parties semblent alors porter à faux, outre que cela est desagréable à la vue. En effet, si le tympan du grand fronton du Panthéon, par exemple, étoit inclinè en dedans du douzieme de sa hauteur, il seroit reculé de deux pieds vers la pointe, & la corniche du sommet porteroit à faux de toute cette quantité ; ce qui est absurde.

---

### ARTICLE III.

#### *De la proportion des toits & des frontons.*

Pour dire quelque chose à présent sur les toits & sur les frontons, *Viruve* fait la hauteur du tympan ( qui est cet espace triangulaire compris entre la corniche horifontale & les deux rampantes qui se joignent au sommet ), seulement d'un neuvieme de la base du fronton : cette proportion le rend trop bas & trop écrasé, quoiqu'il se trouve que celui du temple d'*Aurelien* en a encore moins. Peut-être *Viruve* a-t-il entendu donner seulement cette hauteur à la pente des toits ou des combles, lesquels étoient ordinairement couverts de tables de bronze, alors cette proportion seroit supportable, mais autrement son texte seroit alteré en cet endroit, car il faudroit plutôt entendre les deux neuviemes, qui est une fort belle proportion pour un fronton. De même, lorsque peu après, il parle des acroteres ( ce sont de petits piédestaux que l'on pose sur les extrêmités des corniches rampantes, & au sommet du fronton ), il donne aux deux d'en bas la moitié de la hauteur du tympan, & à celui d'en haut un huitieme de plus : ce qui

paroît contraire à la raison & à ce qu'ont pratiqué les Anciens.

A l'égard de la hauteur qu'on doit donner aux frontons, elle est assez incertaine, parce qu'elle dépend du nombre de colonnes dont est composée la façade du corps d'Architecture que couronne ce fronton : cette façade pouvant être formée de 4, 6, ou 8 colonnes. Quand même la proportion des frontons seroit égale pour des bases de différente grandeur, celle des acroteres seroit toujours différente, suivant la regle de *Vitruve*, & ils seroient par conséquent mal proportionnés.

#### ARTICLE I V.

*Sur les diverses sortes de piédestaux & de soubassemens.*

De tous les Auteurs qui ont écrit sur les proportions des cinq Ordres, il y en a peu qui aient bien réglé les mesures des piédestaux. Quelques-uns les ont faits ronds, ou à pans : d'autres les ont tenu fort bas, en forme de socles, ou trop haut & trop étroits : d'autres enfin en ont tiré les proportions du vuide des arcades, ou du quarré formé par la diagonale du tronc de ces mêmes piédestaux. Toutes ces méthodes sont peu relatives à la grace que doivent avoir ces piédestaux, puisqu'elles ne conduisent à donner à ceux de l'Ordre Corinthien que le quart de la hauteur des colonnes, de maniere qu'ils se trouvent alors plus bas que ceux des colonnes Ioniques ; d'ailleurs ces Auteurs n'ont établi aucune regle certaine, soit pour les bases, soit pour les corniches de ces piédestaux. Enfin, comme ils n'augmentent point en hauteur à proportion de la grandeur des entablemens,

l'ordonnance n'en reçoit point la légereté ni la délicatesse qu'elle devoit avoir.

Il y a d'autres Architectes qui ont donné une hauteur si excessive à leurs piédestaux, qu'outre qu'ils sont contraires à la solidité, le Toscan se trouve alors peu différent du Corinthien. Il est vrai que parmi les monumens Antiques, on voit des piédestaux, tels que ceux de l'arc de *Constantin*, lesquels ont les deux cinquiemes de toute la hauteur des colonnes, mais ils n'en sont pas moins disproportionnés & contraires à l'usage ordinaire. Car, outre que cette trop grande hauteur est desagréable, elle est de plus incommode; lorsque dans une loge ou un portique, elle ne permet pas qu'on puisse s'y accouder pour regarder, & parce que les grandes saillies de leurs corniches empêchent le coup d'œil général.

Lorsque *Viruve*, dans la description qu'il fait des temples Antiques, parle des soubassemens qui regnent de trois côtés, parce que les degrés sont au devant, il ajoute, qu'à ces piédestaux les bases & les corniches doivent former des saillies au droit des colonnes, *par escabeaux impairs*, mais que l'appui doit régner de niveau; ces escabeaux impairs ont partagé les opinions de ses Commentateurs, lesquels ont interpreté si diversement ces termes obscurs, qu'il se trouve à ce sujet des conjectures tout à fait ridicules.

## ARTICLE V.

### *Sur les entre-colonnes.*

A l'égard des entre-colonnes, les uns les ont fait trop larges, & les autres trop étroits: ces deux excès sont également vicieux. D'autres se sont arrêtés aux

cinq manieres de *Vitruve*, qui sont le picnostyle, d'un diametre & demi; le fistyle, de deux diametres; l'eustyle, de deux & un quart; le diastyle, de trois; & l'aréostyle, de quatre modules; ce qui fait un espace trop large pour un entablement de pierre. Cet Auteur ajoute qu'il est nécessaire de donner à l'entre-colonne du milieu du porche, plus de largeur qu'aux autres, pour faciliter l'entrée de l'édifice, ce que les Modernes ont négligé, les ayant faits tous égaux. Quoique *Vitruve* fasse de longues dissertations sur le trop peu de largeur qu'on donnoit ordinairement à ces entre-colonnes du milieu, nos Architectes n'y ont eu aucun égard, les proportionnant aux Ordres, sans considérer que *Vitruve* pose ses colonnes sur le rez-de-chaussée, au lieu que ceux-ci les élèvent presque toujours sur des piédestaux, & comme ils ne déterminent point des mesures particulieres pour les entre-colonnes du milieu du porche, vis-à-vis la principale porte d'entrée de l'édifice, il en résulte des inconvéniens considérables dans leurs compositions.

Un de ces principaux inconvéniens, c'est que ces entre-colonnes ne sont pas proportionnés les uns aux autres, quoique leur disposition doit être relative aux espaces des triglyphes, des métopes, & des modillons, ainsi qu'à la largeur des ailettes angulaires, quand même les colonnes occuperoient les deux premiers étages, suivant l'usage moderne, lequel est bien différent de ce qui se pratiquoit dans les vestibules & les peristyles des Anciens, dont les dispositions étoient beaucoup plus avantageuses pour la solidité de l'édifice. C'est pourquoi, sans s'arrêter ni aux monumens ni aux écrits qui nous restent, il faut examiner soigneusement les raisons, lesquelles doivent être fondées sur les tems, sur les lieux, sur les usages, & sur l'espece de bâtiment que l'on construit.

## ARTICLE V I.

*Sur les portiques & les arcades.*

*Vitruve* parle des portiques en divers endroits : pour les temples, il les fait ou simples ou doubles : à l'égard de ceux de la basilique, il leur donne toute la hauteur de la colonne, ainsi que pour les doubles portiques de derrière la scène. Il donne les mêmes proportions aux portiques intérieurs de la *Palestre* (qui est le lieu où les lutteurs s'exerçoient), ainsi qu'aux portiques que l'on pratiquoit à l'entour du *Xiste*, & à ceux des trois côtés du peristyle de la maison à la manière des Grecs. Les premiers de ces portiques sont étroits, pour pouvoir construire leurs plafonds en pierre, ainsi qu'ils le sont à la plupart des temples ; à l'égard des autres portiques, comme ils sont trop larges & par conséquent fort bas, ils ne peuvent s'exécuter qu'en bois, ou par le moyen des vouîtes.

*Vitruve* n'a point fait mention des principaux arcs des portiques ornés de colonnes avec des piédestaux ; aussi les Architectes modernes les ont-ils faits ou trop haut ou trop bas, tant dans leur vuide, que dans les autres parties, & aucun n'a déterminé la grosseur qu'il faut donner aux piédroits ou jambages entre les arcades. Toutes ces parties doivent avoir cependant des proportions relatives à l'Ordre où elles se trouvent appliquées, & à la charge de l'édifice, ainsi qu'on l'a pratiqué au théâtre de *Marcellus*, au Colisée, & à divers arcs de triomphe.

Quelques Architectes ont fait les alertes, ou côtés des piédroits, tantôt d'un d'un quart, tantôt de la



moitié, & tantôt des deux tiers d'un module, indifféremment pour les Ordres massifs comme pour les plus délicats, sans faire attention que ces alettes deviennent trop foibles dans les Ordres massifs, & trop pesantes dans les délicats. D'ailleurs, comme ces proportions ne s'accordent point avec la juste distribution des modillons, elles occasionnent des défauts inévitables dans la disposition des jambages & des piliers angulaires.

Les Auteurs qui ont écrit sur l'Architecture, n'ont établi aucune regle certaine sur les dimensions des impostes, quoique cependant elles doivent être proportionnées à la largeur des arcades & à celle des alettes. D'autres ont fait poser leurs arcs à nud sur les chapiteaux, ce qui est un abus, ainsi que l'usage de former les moulures de ces mêmes impostes avec les membres du chapiteau Dorique; ce qui ne s'accorde point avec les ornemens d'une porte. Les mêmes Architectes ont aussi négligé de déterminer la juste mesure des archivolttes ou bandeaux des arcs, lesquels cependant sont des parties essentielles dans la composition de l'ordonnance d'un édifice. Toutes ces fautes proviennent des licences qu'on a prises contre les regles fondamentales de l'art, & pour n'avoir pas fait assez d'attention à la distance qu'on doit laisser du centre d'une colonne à celui de la colonne qui est de l'autre côté de l'arc.

---

## A R T I C L E V I I.

*Des portes, de leurs ornemens, & de leurs venteaux.*

Les Architectes modernes n'ont rien déterminé sur la proportion des portes principales, ils n'ont pas

même entendu ce que dit *Vitruve*, au sujet des portes Dorique & Ionique, comme il paroît dans les commentaires qu'ils ont faits sur cet Auteur, y ayant beaucoup d'apparence qu'ils se sont trompés dans l'interprétation qu'ils nous ont donnée de son texte, prenant souvent la hauteur de la porte pour sa largeur, comme il seroit facile de le prouver. Une des principales causes de ces erreurs est l'incertitude où l'on est aujourd'hui sur la proportion qu'on donnoit autrefois aux colonnes Doriques & Ioniques, leurs entrecolonnes, ainsi que les hauteurs & largeurs de ces portes, & l'exhaussement du plafond du portique n'étant point déterminés; ce qui fait qu'on n'a pu juger jusqu'où pouvoient s'élever les ornemens du dessus des portes. Or, parmi ces plafonds, il y en a qui se font par renfoncemens & qui sont ornés de moulures; on en voit beaucoup d'exemples qui réussissent très-bien, dans les bâtimens Antiques.

L'ornement, ou entablement, de la porte Dorique, dont parle *Vitruve*, a été encore mal entendu de ses Traducteurs, y en ayant plusieurs qui ont imaginé que cette haute corniche dont il fait mention, étoit une table propre à recevoir une inscription, & que la corniche qui lui sert de couronnement devoit être de la hauteur des chapiteaux Doriques du portique. En cela même ils se sont grossièrement trompés, parce qu'ils ont pris le terme *plana*, pour la forme de la corniche, au lieu que ce mot ne signifie autre chose que la surface plate où elle doit être située, c'est-à-dire le dessus de la porte. D'autres se sont imaginés que cet ornement, ou entablement du dessus de la porte, devoit avoir en hauteur la moitié de celle de la porte. De-là il est arrivé qu'ils ont fait les chapiteaux Doriques de cette même hauteur, ce

qui

qui les a rendus pesans & sans aucune proportion avec les portes. Quant au retrécissement que *Viruve* donne aux portes, par le haut, ainsi qu'à leurs chambranles, il y a beaucoup d'apparence que cette méthode n'a pas été bien entendue, ne pouvant s'appuyer sur aucune raison valable: si cet usage pouvoit se supporter, ce ne pourroit être tout au plus que pour la porte de quelque forteresse, mais jamais pour celle d'un temple ou d'un palais.

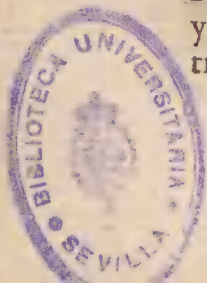
Pour entrer dans le détail des ornemens que *Viruve* donne à ces portes, il me semble qu'il fait leur chambranle trop pauvre & trop mesquin, ne mettant qu'une seule fasce & un talon à la porte Ionique. D'ailleurs il y a apparence que les colonnes des portiques étoient élevées sur des piédestaux, ou que le texte de *Viruve* a été altéré dans l'endroit où il dit, que toute la hauteur de la porte étant divisée en deux parties & demie, on donne d'ouverture au bas de la porte une & demie de ces parties. En effet, suivant cette regle, cette porte seroit plus large & plus basse que la porte Dorique, & par conséquent moins convenable pour l'Ordre Ionique, ce qui est fort éloigné des proportions qu'on remarque aux plus belles portes Antiques, lesquelles ont presque toutes en hauteur le double de leur largeur. Ou bien, si le texte est correct, il faut entendre que toute la hauteur de la colonne étant divisée en 3 parties & demie, jusque sous le sofite, comme il l'enseigne pour la porte Dorique, on en prend 2 pour la hauteur de la porte, & une & demie pour sa largeur: car ajoutant à cette hauteur celle du piédestal qui est au dessous de la colonne, aux portiques Ioniques, la porte deviendra assez bien proportionnée, ayant de hauteur un peu plus du double de sa largeur.

A l'égard des portes mobiles, *Vitruve* en dit peu de chose ; il remarque seulement qu'outre les portes simples, il y en avoit qui s'ouvroient à quatre venteaux, deux en bas & deux en haut, ces portes étant ainsi coupées, sans doute, par rapport au poids excessif qu'elles auroient eu si on les avoit laissés de toute leur hauteur. Il ajoute qu'il y en avoit d'autres qui s'ouvroient à deux & à quatre venteaux, ce qui formoit des portes brisées, comme il étoit nécessaire, la plûpart de ces portes étant ordinairement de bronze. Les portes de la Rotonde à Rome, sont les plus belles de celles qui nous restent de l'Antiquité. Nous aurons occasion de parler du compartiment de ces portes mobiles, dans le dernier chapitre de ce Livre, *Article VI.* Quant à leurs ornemens, les plus éclairés n'ont pas pu comprendre l'intention de *Vitruve* à ce sujet, ainsi nous n'en avons point de connoissance, quoiqu'il nous reste encore quelque chose de ces ornemens dans les monumens Antiques.

## ARTICLE VIII.

### *Des fenêtres & des niches.*

Les Architectes ne se sont pas expliqués assez clairement sur la proportion des fenêtres, des niches, & des cheminées, n'ayant fait, pour ainsi dire, qu'ébaucher cette matiere, laquelle étant obscure pour les personnes les plus intelligentes, l'est encore plus pour les esprits médiocres. La plûpart ont tracé leurs profils de pratique & sans mesures, à la maniere des Peintres ; mais en les examinant avec attention, on y remarque beaucoup de défauts qui ne s'y rencontreroient pas s'ils avoient réfléchi davantage sur ces



différentes parties des édifices. D'ailleurs les diverses manières dont ils ont divisé leur module, ont embarrassé ceux qui avoient le plus d'envie de les comprendre. *Philibert de Lorme* a fait ses divisions en palmes, en minutes & en onces. *Vignole* divise son module en 12 parties pour le Toscan & le Dorique, & en 18 pour les trois autres Ordres : d'autres, comme *Palladio*, l'ont divisé en 60 parties, ce qui est la meilleure manière, en ce qu'elle donne plus de facilité pour le détail des différens membres, quoique tant de divisions deviennent incommodes. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de toutes ces manières on ne peut tirer aucun avantage pour parvenir à la véritable connoissance de la théorie de l'Architecture ; c'est ce qui m'a engagé à rechercher avec beaucoup de soin & d'étude un autre chemin plus court & plus facile, que je ferai connoître dans le Livre suivant.

On peut conclure de tout ce qui a été dit jusqu'ici, que les plus excellens Artistes qui ont écrit sur l'Architecture, ont omis les parties les plus essentielles, & qu'ils ont rendu encore plus obscures celles qu'ils n'ont fait qu'effleurer. De plus leur doctrine n'est aucunement conforme aux règles de l'Antiquité, & la plupart de leurs opinions ne sont pas soutenables, ainsi elles ne doivent pas prévaloir sur des principes fondés sur des raisons solides : ce que je dis est sans passion, & j'appuyeraï les règles que je prescrirai dans la suite, sur la nature même & sur l'Architecture Antique. Ainsi, moyennant les corrections que je ferai à la division du module, je pense que les desseins & les proportions des Ordres que je donnerai étant bien exécutés, faciliteront les progrès de la bonne Architecture.

## C H A P I T R E V.

*Considérations générales sur les cinq Ordres d'Architecture.*

**I**L n'est point douteux que les édifices sacrés sont le plus noble sujet de l'Architecture, & que c'est à leur occasion que les Ordres ont été mis d'abord en exécution. C'est ce dont il est facile de juger par les excellentes inventions dont les Anciens les ont décorés, & par l'exactitude avec laquelle ils ont suivi dans leurs ornemens les regles fondamentales de la nature & de l'art. Les monumens divers qui nous ont été conservés, soit dans la Grece, soit dans plusieurs endroits de l'Italie, sont autant de preuves de l'excellence des Architectes qui les ont élevés; & le témoignage des Ecrivains de l'Antiquité nous prouve combien on récompensoit alors ceux qui, par des productions extraordinaires, se sont distingués dans cette noble profession.

Les beautés réelles & effectives des Ordres d'Architecture, qui sont le fruit du genie admirable de leurs inventeurs, & le fréquent usage que les Anciens en ont fait, doivent nous confirmer dans l'estime due à ces chef-d'œuvres de l'art, & nous empêcher de donner dans des inventions capricieuses & chimériques qui n'auroient pas sans doute une approbation aussi générale.



## ARTICLE PREMIER.

*Proportions générales des principales parties des cinq Ordres.*

Pour faire l'application des maximes précédentes à des regles qui fixent dans tous les Ordres la hauteur de la colonne (les proportions des autres parties d'un Ordre dépendant de cette hauteur), nous observerons que dans les édifices Antiques les plus approuvés, il ne se trouve point de colonne qui ait excédé en hauteur le nombre de 10 modules, y compris sa base & son chapiteau. Il est vrai que celles de *saint Etienne-le-Rond*, en ont 11 de hauteur, mais aussi cet édifice n'est-il nullement comparable à ceux qui tiennent le premier rang. On pourroit même penser qu'il est aussi défectueux à une colonne de surpasser cette quantité de modules, qu'à un homme d'avoir plus de mesures de têtes qu'il ne doit en avoir, pour être bien proportionné.

Quant à la moindre hauteur qu'on puisse donner aux colonnes les plus basses, comme les Toscanes, lesquelles doivent être solides & proportionnées au poids qu'elles doivent porter, je pense que le nombre de 7 modules est le plus supportable, quoiqu'il s'en trouve aussi qui n'ont que 6 modules, mais cette proportion est celle des hommes nains; aussi ces dernières sont-elles sans grace, & leurs parties n'ont-elles aucune relation entr'elles. Il est même certain que la proportion de 8 modules seroit encore préférable à celle de 7, puisque les colonnes *Trajane* & *Antonine*, en ont jusqu'à 8, & qu'elles sont toutes deux d'Ordre Toscan. La regle de donner dans cet

Ordre à l'entablement le quart de la hauteur de la colonne, me paroît fort judicieuse, parce que la grande hauteur que cette proportion laisse pour la frise est en quelque façon diminuée par l'interruption occasionnée par les parties saillantes qui représentent les têtes des poutres posées sur l'architrave. Il est à propos de donner pareillement le quart de la colonne à la hauteur du piédestal, y compris le socle qui lui sert d'embasement. On remarquera ici que l'autorité de *Vitruve*, jointe aux exemples des colonnes *Trajane* & *Antonine*, lesquelles sont d'Ordre Toscan, & qui ont toutes deux des piédestaux, détruit l'opinion de ceux qui ont voulu priver cet Ordre d'un ornement aussi nécessaire.

La colonne Dorique doit être forte & tenir de la nature d'un *Hercule* : c'est pourquoi elle fera bien proportionnée en lui donnant 8 modules de hauteur. *Vitruve* applique à cet Ordre, avec beaucoup de raison, l'entre-colonne qu'il appelle *diastyle* ; il fait l'entablement du quart de la colonne, & le piédestal des quatre treizièmes de la même colonne. Ces mesures rendent toutes les parties de cet Ordre bien proportionnées : nous les avons tirées des plus célèbres monumens de l'Antiquité.

L'Ordre Ionique est, comme nous avons dit, un Ordre féminin, ainsi sa colonne fera fort agréable en lui donnant 8 modules trois quarts, y compris sa base & son chapiteau : cette dimension étant une moyenne proportionnelle entre les plus grandes colonnes & les plus petites dont *Vitruve* a déterminé les hauteurs. De plus ces mesures approchent beaucoup de celles de l'Ordre Ionique qui étoit au temple de *Diane*, à Ephèse. Dans cet Ordre, l'entablement doit avoir un cinquième de la hauteur



totale de la colonne, & le piédestal deux septiemes de cette même hauteur.

A l'égard de l'Ordre Romain, que les Modernes ont appellé mal à propos *Ordre Composite*, & qu'ils mettent sans aucune raison à la place du Corinthien, nous jugeons que son rang doit être entre l'Ionique & le Corinthien, étant plus lourd & plus solide que ce dernier. Sa proportion sera de 9 modules trois quarts, avec sa base & son chapiteau. L'entablement doit être du cinquieme de toute la colonne, & son piédestal doit avoir une partie de 3 & un quart, ou  $\frac{4}{13}$  de la hauteur totale de cette même colonne.

Enfin l'Ordre Corinthien est le plus délicat de tous, sa proportion étant comparable à celle du corps d'une jeune fille : aussi doit-il être placé au dessus des autres pour sa légereté. On donne à sa colonne, y compris la base & le chapiteau, 10 modules de hauteur : l'entablement est du cinquieme de la colonne, & le piédestal est du tiers ; ce piédestal est le plus grand de tous ceux qui sont bien proportionnés.

Pour mieux juger de l'effet de ces cinq Ordres proportionnés conformément aux mesures que nous venons d'établir pour chacun de ces Ordres, nous en avons rapporté les profils sur les cinq planches suivantes (planches 2, 3, 4, 5 & 6), avec les dimensions de leurs arcades, pour faire voir la hauteur & la largeur du vuide de l'arc pour chaque Ordre, celle de leurs alettes & de leurs jambages & piédroits, la hauteur de la colonne, celle de son piédestal, de son entablement, &c, comme il sera facile d'en juger par l'inspection de ces cinq planches. Nous passerons présentement à l'explication particuliere de leurs différentes parties.

## ARTICLE II.

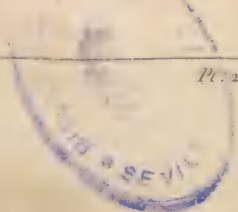
*De la forme & de la disposition des colonnes & des pilastres.*

Les colonnes doivent être d'une forme agréable & relative à l'usage pour lequel elles sont inventées. La ronde est la plus parfaite, étant une imitation plus naturelle des arbres, d'où les colonnes tirent leur origine. On doit éviter d'en faire de triangulaires, à pans, ou torfes en maniere de vis, comme on en voit à plusieurs édifices.

Quant à leur disposition, elles peuvent être seules, comme lorsqu'on les fait servir de monumens consacrés à la gloire des grands hommes, telles que les colonnes *Trajane* & *Antonine*. On peut les faire isolées & disposées par nombres pairs, comme de 2, 4, 6, 8, 10, ainsi qu'elles sont employées aux frontispices des temples; ou isolées avec des pilastres derriere, comme on le voit aux arcs de *Septime Severe* & de *Constantin*: ou simplement posées contre les murs, sans pilastre derriere, comme au temple de la paix: ou enfoncées dans des niches creusées derriere ces colonnes, pour les faire paroître dans leur entier; ou enfin engagées en effet dans le mur d'un tiers, ou de la moitié de leur diametre, comme aux amphithéatres de Rome, & à l'arc de *Titus*.

Quoique les colonnes rondes soient le plus bel ornement des édifices, on peut néanmoins se servir aussi de colonnes quarrées aux angles des façades, comme *Vitruve* en a placé aux aîles des temples, & à l'entrée de la maison particuliere des Grecs.

Les pilastres ont beaucoup de grace & enrichissent considérablement



# Arcade d'Ordre Toscan



Entablement  
le  $\frac{1}{2}$  de la colon.

Toute la Colonne 7 mod. 80 min.

Epais de la Colonne 6 mod. 4

40 mi.

2 mod.

Hauteur du vuide de l'Arcade 8 mod. 32 min.

Piedestal le  $\frac{1}{2}$   
de la colonne

Largeur de l'Arcade 4 mod. 3

2 mod. 20 min.

4 mod. 20 min.



# Arcade d'ordre Donique

Entablement  
de 4 1/2 mod. la sol.

Toute la colonne avec la base et le chapiteau 8 mod. 1/4

Piedestal  
2 mod. 15 min.

Hauteur de la Colonne 7 mod. 30 min.

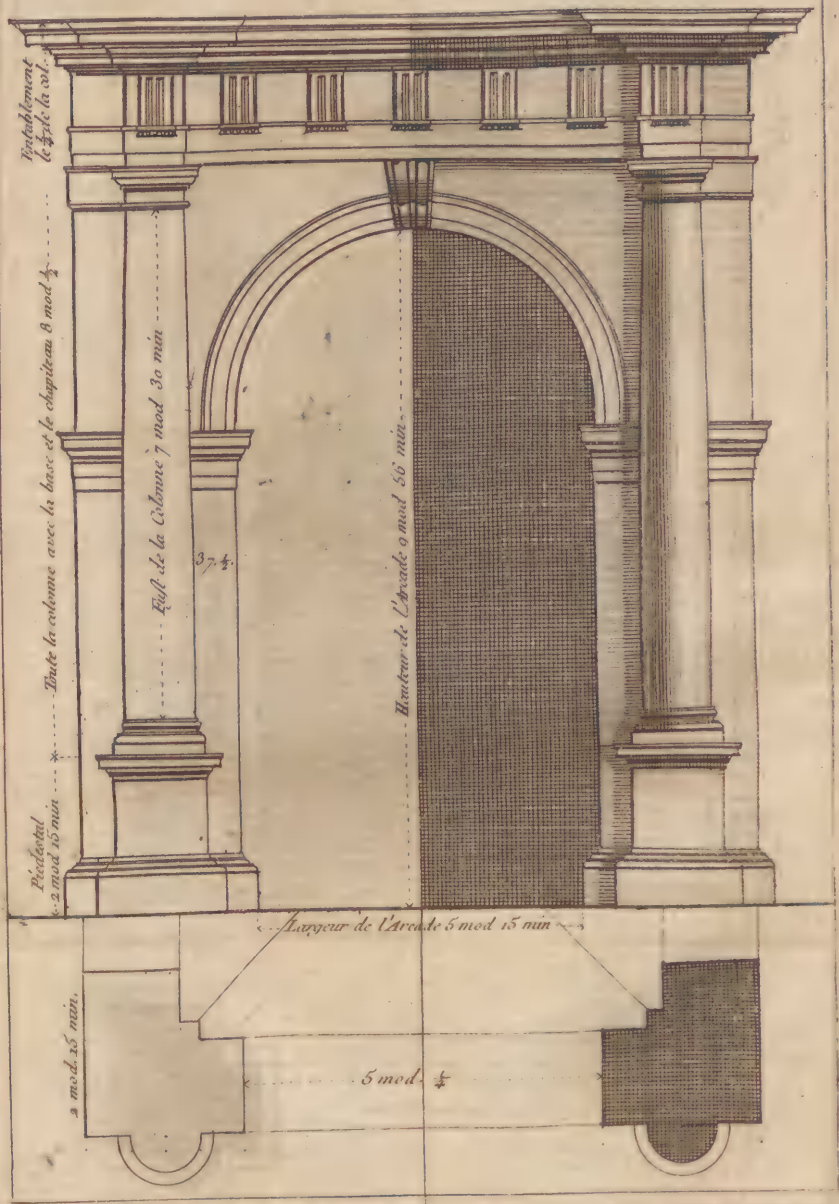
3 7/8

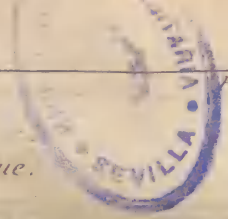
Hauteur de l'Arcade 6 mod. 50 min.

Largeur de l'Arcade 5 mod. 15 min.

5 mod. 1/4

3 mod. 15 min.





Arcade d'Ordre Ionique.

Explicatement  
x x x de la col.

Tout la colonne 8 mod. 45 min.

Aut. de la colonne 7 mod. 56 min.

35  
mod.

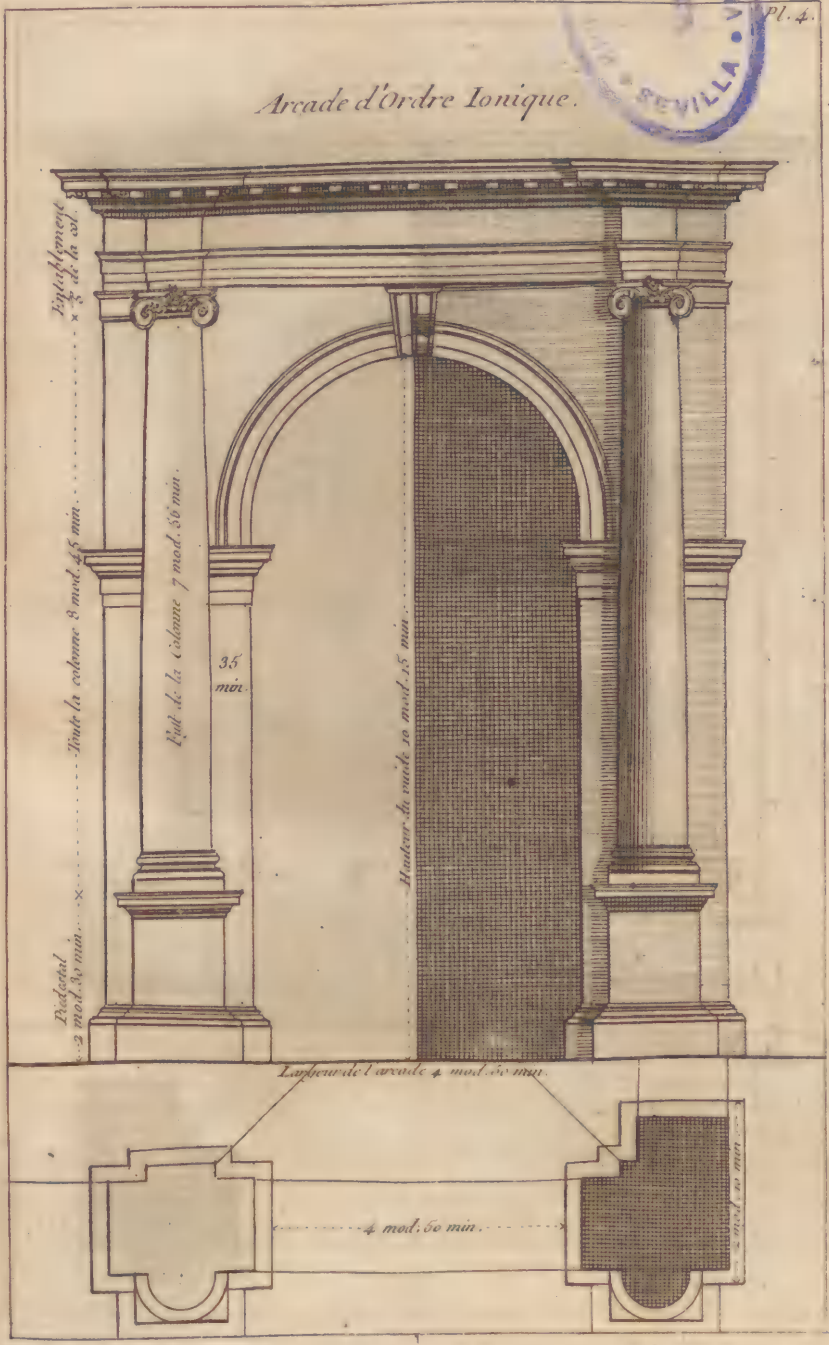
Hauteur de vuide 10 mod. 55 min.

D'ordres  
2 mod. 84 min.

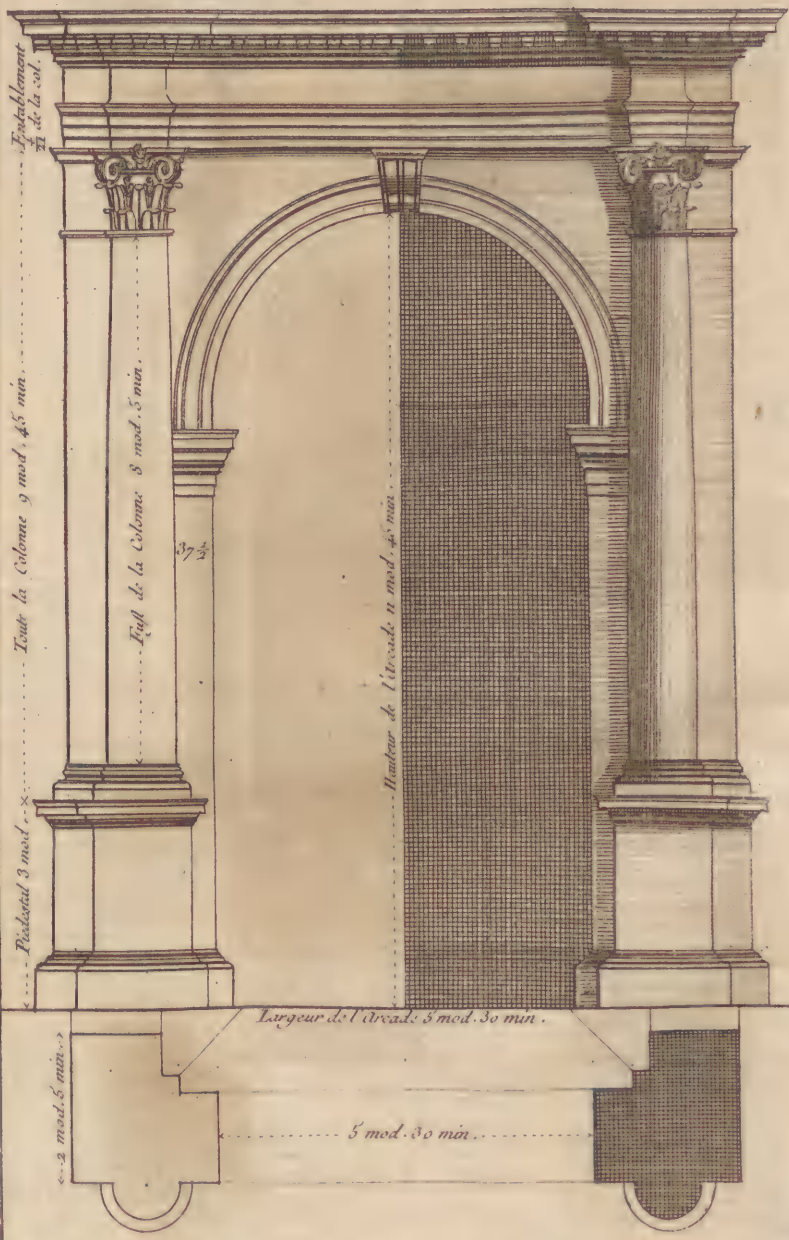
Largeur de l'arcade 4 mod. 56 min.

4 mod. 60 min.

4 mod. 56 min.



*Arcade d'Ordre Romain*



..... Enrichissement  
de la col.

..... Toute la Colonne 9 mod. 45 min.

..... Hgt. de la Colonne 8 mod. 5 min.

37 1/2

..... Hauteur de l'Arcade 11 mod. 45 min.

..... Piedestal 3 mod.

..... Largeur de l'Arcade 5 mod. 30 min.

..... 2 mod. 5 min.

..... 5 mod. 30 min.

*Arcade d'Ordre Corinthien.*

*Entablement  
de la col.*

*Toute la Colonne 20 modules*

*Hauteur de la Colonne 8 mod., 20 min.*

$\frac{1}{2}$   
mod.

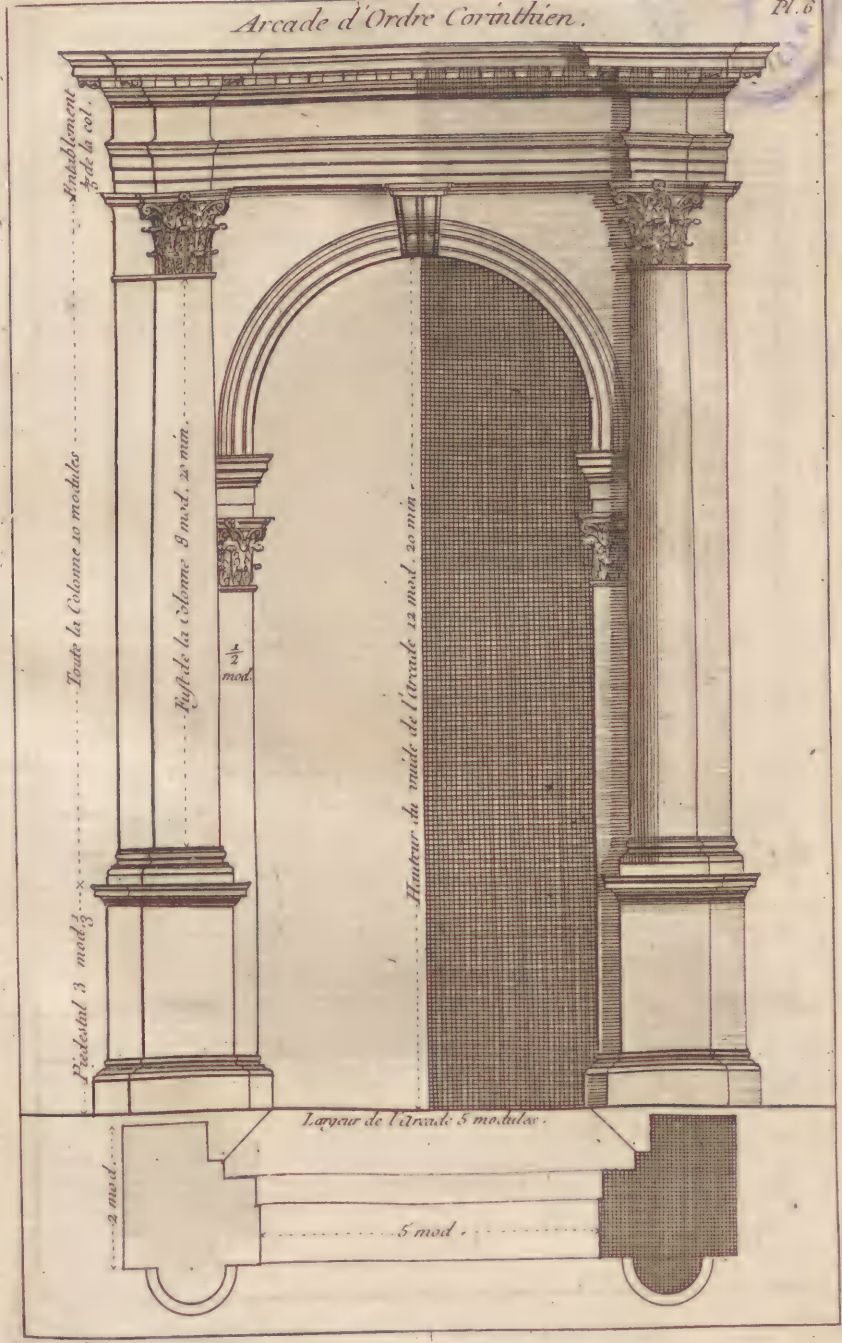
*Hauteur du vuide de l'Arcade 12 mod., 20 min.*

*Piedestal 3 mod.<sup>1</sup>/<sub>3</sub>*

*Largeur de l'Arcade 5 modules.*

*2 mod.*

*5 mod.*







considérablement un édifice, lorsqu'on en décore les principales portes, les fenêtres & les niches. Lorsqu'ils sont espacés régulièrement aux loges ou portiques, en dedans & au dehors, ainsi que j'en ai employé aux trois Ordres, dans les cours qui sont derrière le palais des Procureurs de saint *Marc*, à Venise, & que l'entablement regne sur le nud de leur face, l'édifice en reçoit plus de beauté & de solidité, outre que la dépense qu'ils occasionnent est bien moindre que celle des colonnes.

C'est une règle générale que les pilastres ne doivent jamais saillir de plus que le quart de leur largeur, parce que cela suffit pour recevoir la saillie des impostes, & les autres ornemens des portes, des fenêtres, & des niches, ce que les Anciens ont observé très-soigneusement. Mais lorsqu'il n'y a point de parties saillantes qui viennent se terminer sur les côtés des pilastres, il suffit de leur donner d'épaisseur le huitième de leur largeur. Cependant s'il se trouvoit dans une même façade, des colonnes & des pilastres sur une même ligne, alors il faudroit faire saillir ceux-ci autant que les colonnes, lesquelles doivent sortir du mur d'un peu plus que la moitié de leur diamètre. Or on ne doit point s'écarter de ces règles générales, à moins que quelque nécessité indispensable n'oblige de faire autrement.

### A R T I C L E   I I I.

*Des Ordres de colonnes élevées les unes au dessus des autres, & de leur diminution.*

Pour ce qui est des Ordres de colonnes mises les unes sur les autres, il se trouve des édifices où ces

Ordres ne font point placés fuivant le rang qu'ils doivent tenir, ainfi qu'on le voit au temple de *Minerve*, dans l'Elide, où il y a un Corinthien fur un Dorique. Mais il eft plus à propos de fe conformer aux exemples du théâtre de *Marcellus*, & du Colifée, où les Ordres font posés de fuite dans le rang qui leur convient. Quant à la proportion qu'un Ordre fupérieur doit avoir relativement à celui qui eft au deffous, *Vitruve* veut que le diametre de l'Ordre de deffus foit large d'un quart moins que celui de deffous, quoique l'on remarque le contraire au théâtre de *Marcellus*, où il y a deux Ordres, au feptizone de *Severe*, où il y en a trois, & au Colifée, où il y en a jufqu'à quatre l'un au deffus de l'autre. Pour moi je penfe qu'il eft à propos de faire le diametre inférieur des colonnes de deffus égal au diametre fupérieur de celles qui font au deffous, & toujours de fuite dans cette proportion. En effet plufieurs colonnes mifes ainfi les unes fur les autres, doivent être confidérées comme la fuite d'un grand arbre dont la tige feroit interrompue par les entablemens qui féparent les étages des Ordres: ces mefures s'accordent également bien avec la raifon & avec la folidité de l'édifice.

La proportion & le caractère d'un Ordre doit aurtant fe connoître par la forme & la longueur du fuf de la colonne que par celle de fa bafe & de fon chapiteau. D'après ce principe, les plus mafives doivent être plus courtes que les plus délicates, de même que le tronc d'un chêne eft plus gros & plus raccourci que celui d'un pin ou d'un cyprès, dont les colonnes doivent auffi imiter la diminution. Or cette diminution des colonnes n'a pas été faite avec affez de foïn par nos Architectes modernes, n'ayant eu aucun égard au caractère des Ordres, fur lequel il eft ce-

pendant nécessaire de se régler, les Ordres massifs demandant une diminution plus forte que ceux qui sont plus délicats. Par conséquent la colonne Toscane doit diminuer par le haut du quart de son diamètre inférieur, & il est nécessaire que cette diminution commence au quart de la hauteur de son fust. La colonne Dorique doit diminuer d'un cinquième : l'Ionique, d'un sixième ; l'une & l'autre commençant entre le quart & le tiers de la hauteur du fust. L'Ordre Romain doit diminuer d'un septième, & le Corinthien, d'un huitième ; leur diminution commençant au tiers du fust de la colonne. Enfin on doit avoir pour règle, que plus les colonnes sont hautes, moins on doit leur donner de diminution, ainsi qu'on l'a pratiqué à celles du porche de la Rotonde, lesquelles ne diminuent que d'un dixième, parce qu'elles ont 40 pieds de hauteur, & qu'en s'élevant beaucoup, leur éloignement les fait paroître diminuer à la vue : cet effet étant naturel à tous les corps qui s'élevent à une grande hauteur.

---

#### A R T I C L E I V.

*Des canelures qu'on pratique aux colonnes & aux pilastres.*

Il est nécessaire d'orner les colonnes à proportion de la solidité ou de la délicatesse de l'Ordre, & suivant la matière dont elles sont formées : c'est pour cette raison que les canelures, qui sont un des principaux ornemens de leurs fusts, ne conviennent point aux Ordres massifs ; les colonnes délicates doivent être canelées depuis le bas jusqu'au haut. Ces canelures doivent être droites, & non pas tortillées, ni

tournées en maniere de vis, ni avec des feuillages, comme celles qu'on voit au petit temple de *Terni* : parce que de semblables ornemens diminuent la solidité & la majesté que doivent avoir des colonnes, lesquelles sont des corps solides destinés à en porter d'autres.

Le nombre des canelures ne peut être moindre que de 20, ni plus grand que de 28 : celui de 24 est le meilleur, selon *Vitruve* (quoiqu'il aille lui-même jusqu'à 32), parce que dans ce nombre elles ne se trouvent ni trop larges ni trop resserrées : aussi le nombre de 24 est-il le plus fréquent dans les colonnes Antiques. Les colonnes Doriques (rarement met-on des canelures aux Toscanes) doivent avoir moins de canelures que celles des autres Ordres ; on réserve le plus grand nombre pour les Corinthiennes. Pour trouver exactement la profondeur que l'on doit donner aux canelures, il faut qu'en posant une équerre dans son creux, l'angle de l'équerre touche au fond en même tems que ses branches touchent aux deux côtés.

Les côtes des canelures ne doivent pas être moindres que du quart de leur largeur, ni plus larges que le tiers de cette même largeur. Il n'est pas à propos de faire des canelures à vive arrête aux colonnes de l'Ordre Dorique, quoique *Vitruve* le recommande, & qu'il se trouve plusieurs fusts Antiques de cette maniere, parce que ces arrêtes sont trop sujettes à s'érousser. On fait aussi des colonnes rudentées, lorsque leurs canelures sont remplies depuis leur base jusqu'au tiers, de maniere cependant que les côtes paroissent dans toute leur longueur. On les remplit ainsi quelquefois depuis le bas jusqu'au haut de la colonne, comme celles du grand autel de la Rotonde.

A l'égard des colonnes qui ont une baguette ou roseau taillé dans leurs canelures, il faut qu'elles soient de pierre très-dure, ou de marbre : celles de sainte Agnès, hors les murs de Rome, sont ainsi ajustées.

Lorsqu'on canele les pilastres, le nombre de leurs canelures doit être en rapport avec celui des colonnes & être impair, afin qu'il s'en trouve toujours une dans le milieu du pilastre. Leurs angles peuvent être ornés d'un astragale, mais il ne doit point y avoir de canelures sur les côtés du pilastre, à cause des impostes & des autres corps qui peuvent venir s'y terminer.

---

## A R T I C L E V.

### *Des bases & des chapiteaux des colonnes.*

Les bases des colonnes ne doivent point avoir en hauteur plus que leur demi-diamètre, sans la ceinture du fust de la colonne. Il y a deux espèces de bases, savoir de simples & de doubles : les simples n'ont qu'une scotie entre deux tores, ou même on leur fait encore moins de moulures, comme à la base Toscane. Les doubles ont deux scoties, deux tores, & un ou deux astragales. Ces dernières ne s'employent qu'aux édifices dont les colonnes sont les plus grandes & les plus ornées.

Les chapiteaux sont de diverse espèce en hauteur, suivant l'Ordre auquel ils appartiennent. La règle générale est de donner aux chapiteaux Toscans & aux Doriques un demi-diamètre de la colonne, ou un demi-module de hauteur. Aux Ioniques, trois douzièmes & un tiers de module ; mais la chûte des volutes les augmente de plus d'un demi-module. Aux

chapiteaux Romains & aux Corinthiens, un module & un sixieme : ce sixieme de plus est pour l'abaque ou tailloir du chapiteau. Ces mesures sont prises sur les plus belles proportions qui se trouvent dans les chapiteaux Antiques, malgré le sentiment de *Vitruve*, qui ne donne qu'un diametre de la colonne à tout le chapiteau Corinthien, ce qui a été imité mal à propos par une partie des Architectes qui ont suivi sa doctrine : il y a apparence que son texte est alteré en cet endroit.

## ARTICLE V I.

### *De la proportion des entablemens.*

Après avoir traité des colonnes & de leurs parties, il nous reste à dire quelque chose sur les entablemens, qui sont un de leurs principaux ornemens. Il doit se trouver dans l'architrave la solidité ; dans la frise, la grace ; & dans la corniche, la légereté. Nous donnons à tout l'entablement Toscan, ainsi qu'au Dorique, le quart de la hauteur de leur colonne, qui est de 7 diametres & demi, dans l'Ordre Toscan, y compris la base & le chapiteau, de maniere que la hauteur de cet entablement revient à 1 module  $\frac{7}{8}$  pour l'Ordre Toscan, & à 2 modules  $\frac{1}{8}$  pour l'Ordre Dorique. Toute cette hauteur étant divisée en 18 parties & un tiers, on en donnera 5 à l'architrave, & 6 à la corniche ; les 7 autres parties & un tiers, qui restent, seront pour la frise. Nous prendrons pour modele de notre entablement Dorique, celui du théâtre de *Marcellus*, à Rome, lequel a deux diametres & un huitieme de hauteur, toute la colonne en ayant 8 & demi. Cette hauteur de deux

diametres  $\frac{1}{8}$  étant divisée en 18 parties & un  $\frac{1}{6}$ , on en donnera 5 à l'architrave, 6 à la corniche, & les 7  $\frac{1}{6}$  qui restent, à la frise.

Dans les Ordres Ioniques, Romain & Corinthien, l'entablement a un cinquieme de la hauteur totale de la colonne. Ainsi l'Ionique ayant 8 modules  $\frac{3}{4}$ , l'entablement aura un module  $\frac{3}{4}$ : le Romain ayant 9 modules  $\frac{3}{4}$ , l'entablement en aura un &  $\frac{19}{20}$ . Enfin le Corinthien ayant 10 modules, son entablement en aura 2. Or il faut diviser chacun de ces entablemens en 15 parties, dont on donnera 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Ordinairement à ces trois Ordres on ajoute des modillons, lesquels peuvent d'autant moins en être retranchés, qu'ils contribuent beaucoup à l'embellissement de leurs corniches.

La hauteur de l'entablement prise d'un cinquieme de celle de toute la colonne pour ces trois derniers Ordres, réussit d'autant mieux qu'elle est une moyenne proportionnelle entre le quart qui est un peu pesant, & le sixieme qui paroît trop foible, comme on le peut voir à l'arc de *Trajan*, sur le port d'Ancone. L'autorité de *Viruve*, jointe à l'exemple du Colisée, confirme cette regle. Il faut cependant remarquer que lorsque la frise est ornée, comme elle l'est assez communément à ces trois Ordres, on peut lui donner un peu plus de hauteur, ce qui dépend du jugement de l'Architecte.

Pour expliquer plus en détail les parties principales qui composent l'entablement, relativement à nos mesures, l'architrave dans chaque Ordre aura un quatorzieme de la hauteur du fust de la colonne; les frises lisses & sans ornemens de sculpture, dans les Ordres Ionique, Romain & Corinthien, auront un

dixhuitième  $\frac{3}{4}$  du fust de leur colonne. A l'égard de la hauteur de la frise dans le Toscan & le Dorique, elle se trouve déterminée par celle des têtes des poutres, ainsi que par les métopes & les triglyphes. Les corniches, dans tous les Ordres, ont un douzième  $\frac{1}{2}$  de la hauteur du fust des colonnes. Cette même proportion peut également servir pour les corniches qui regnent dans l'intérieur des appartemens, ou pour celles qui tiennent lieu d'impostes à des arcs ou des voûtes, quoiqu'elles ne soient portées par aucun Ordre de colonnes ou de pilastres.

Quant à la saillie des corniches, elle est déterminée par la différence des Ordres. Elles contribuent beaucoup à varier l'aspect d'une façade ; mais on doit observer, sur-tout lorsqu'il y a plus d'un Ordre, que la première corniche soit continue & sans ressauts ; il n'y a que celles des Ordres supérieurs auxquelles on peut pratiquer des ressauts au droit des corps qu'elles couronnent, comme nous l'avons exécuté avec succès dans les cours du palais des Procureurs de saint Marc, à Venise.

## ARTICLE VII.

### *Des frontons & des acroteres.*

Les frontons augmentent beaucoup la beauté des façades lorsqu'ils sont placés à propos, comme au milieu d'un portique ou du frontispice d'un temple. Le corps qui en est couronné doit toujours former quelque saillie, pour se distinguer & se détacher plus facilement des autres parties continues de l'édifice. La proportion des frontons est que la corniche de niveau sans la cymaise (qui ne s'y trouve jamais lorsqu'il



lorsqu'il y a un fronton), doit être divisée en 9 parties, desquelles on donne 2 à la hauteur du fronton, jusqu'au sommet, cette proportion étant plus agréable à la vue que celle de deux dixièmes de sa hauteur, plus commode pour faciliter l'écoulement des eaux des pluies, & plus conforme aux mesures du fronton qui couronne le porche de la Rotonde. Enfin tout le fronton forme alors un triangle dont la base étant divisée en 18 parties, les deux côtés en ont chacun 10 moins un huitième. La perpendiculaire élevée sur la base a quatre de ces parties, & l'angle supérieur, ou du sommet de ce triangle, est à peu près semblable à un des angles d'un octogone régulier.

Outre les grands frontons des façades principales, on peut encore en mettre de petits sur les fenêtres, sur les portes, & sur les niches. Lorsqu'il s'en trouve plusieurs de suite, il est bon de les faire alternativement les uns ceintrés & les autres triangulaires, ainsi qu'on l'a pratiqué à la Rotonde, & aux bains de *Titus*. Leur tympan peut être orné de bas-reliefs, tel que celui du temple de *Castor & Pollux*, à Naples, & comme on assure qu'étoit celui de la Rotonde, à Rome, dans lequel on voit effectivement les trous où devoient être scellés les crampons qui retenoient les bas-relief de bronze qu'on en a arraché. Comme ces ornemens doivent être relatifs à l'usage des lieux où ils sont appliqués, ou aux personnes pour lesquelles ces édifices sont élevés, on peut y tailler des armoiries, des chiffres, des devises, & autres choses semblables.

Au dessus des frontons on ajoute ordinairement des acroteres, qui sont de petits piédestaux. La hauteur de ceux des côtés du fronton, avec leur corniche, doit être égale à la saillie de la corniche,

prise du centre de la colonne, ou du pilastre angulaire, sur lesquels ils doivent répondre à-plomb. L'acrotère du milieu doit être un peu plus grand. Cette proportion, qui sera celle de la diagonale d'un carré avec ses côtés, fera qu'étant à une distance de l'édifice égale à sa hauteur, le rayon visuel ira se terminer au plinthe des statues, ou des vases qu'on met sur ces piédestaux, sans qu'aucune partie en soit cachée.

---

### ARTICLE VIII.

#### *De la proportion des piédestaux & des embasemens.*

Après avoir traité des colonnes, de leurs entablemens, & des frontons dont on termine les frontispices des édifices, il reste à parler des piédestaux, lesquels, pour être bien proportionnés, ne doivent jamais excéder le tiers de la colonne, ni avoir moins que le quart de sa hauteur, comme on le remarque à l'arc d'*Auguste*, à Suse, en Piémont, & à l'arc de *Pole*, en Dalmatie. Suivant cette règle, les piédestaux *Toscans* auront le quart de la hauteur totale de leur colonne. Pour l'Ordre Dorique, ayant divisé la colonne entière en 3 parties  $\frac{3}{4}$ , on en donnera une au piédestal, comme à l'arc d'*Ancone*, & à celui de *Pole* en Istrie. Les piédestaux Ioniques auront une de 3 parties  $\frac{1}{2}$  de la hauteur de la colonne, comme au marché de *Nerva*. A l'égard des piédestaux de l'Ordre Romain, ayant divisé toute la colonne en 3 parties  $\frac{1}{3}$ , on leur donnera une de ces parties, comme on le voit au temple d'*Antonin* & de *Faustine*. Enfin ceux de l'Ordre Corinthien auront le tiers de la hauteur de la colonne, à l'imitation de ceux du temple de *Nîmes*, & de l'arc du vieux château, à *Verone*. On remar-

quera que lorsque les piédestaux sont d'une hauteur excessive, comme ceux des arcs de *Titus* & de *Septime Severe*, ils ressemblent plutôt à un demi-Ordre, dans le goût des Attiques que les Anciens mettoient au dessus de l'entablement du premier Ordre, à leurs arcs de triomphe, comme il y en a au temple de *Sisi*, & à l'arc de *Bénevent*.

Comme il est nécessaire que la hauteur d'appui de l'intérieur d'un édifice soit commode, s'il arrivoit que la proportion qu'on doit donner au piédestal demandât qu'il fût beaucoup plus haut qu'à l'ordinaire, en ce cas il faudroit faire répondre le niveau du plancher à la hauteur de la base du piédestal, comme on l'a pratiqué à la Procuracie de saint *Marc*, à Venise, & au palais de Bergame. Les corniches des piédestaux doivent avoir de hauteur les trois huitiemes du diametre de la colonne, leurs proportions étant les mêmes pour tous les Ordres; leur base, ou socle, aura trois quarts de module, dont on donnera deux parties au socle & la troisieme aux moulures de la base. La largeur du tronc, ou du dé du piédestal, est déterminée par celle du plinthe de la colonne.

Outre les piédestaux des colonnes, on fait aussi des embasemens aux édifices: ce sont des especes de piédestaux continus sous la masse du bâtiment, à moins qu'ils ne fassent saillie sous les avant corps. Leur hauteur doit marquer le niveau du plancher du rez-de-chaussée, & leur structure doit être simple & sans aucune moulure.



## C H A P I T R E V I.

*Des proportions de diverses parties relatives aux Ordres d'Architecture.*

## A R T I C L E P R E M I E R.

*De l'espacement des entre-colonnes.*

**L**A distribution des colonnes est d'une grande conséquence, tant pour la solidité que pour la décoration des édifices, aussi avons-nous apporté tout le soin possible pour en fixer les proportions. Dans cette intention, nous établirons pour regle générale de donner la distance de 3 modules aux colonnes Toscanes, celles de 2 modules  $\frac{3}{4}$  pour les Doriques, de  $2\frac{1}{2}$  pour les Ioniques, de  $2\frac{1}{4}$  pour les Romaines, & enfin la distance de 2 modules pour les colonnes Corinthiennes : observant que plus les Ordres sont massifs, plus les entre-colonnes doivent être larges, ayant d'ailleurs égard à la charge qui se trouve au dessus. C'est pourquoi, sans nous assujettir aux 5 espacements proposés par *Viruve*, la méthode que nous donnons a cet avantage, qu'il ne s'y trouve point de ces entre-colonnes trop étroits d'un module & demi, ni de ceux qu'il fait trop larges, en leur donnant 4 modules, comme à ceux de la basilique de *Fano* : nos entre-colonnes diminuant seulement d'un quart de module à mesure que les Ordres montent. Cependant comme il est nécessaire que l'entre-colonne du milieu soit plus large que les autres, pour les raisons que nous avons expliquées ci-devant, cette augmen-

tation, dans les Ordres délicats, fera d'un modillon & de l'espace qui est entre deux; dans le Dorique, elle fera d'un triglyphe & d'un métope, & à proportion pour l'Ordre Toscan.

---

## ARTICLE II.

*De l'ouverture des arcades.*

Comme on est obligé de pratiquer des ouvertures aux édifices, tant pour servir de passage que pour donner du jour aux appartemens, il est nécessaire que les arcades d'en bas soient plus larges que celles d'en haut, ce que les Anciens ont exactement observé, comme on peut le remarquer aux amphithéâtres de Verone & de Pole, & à celui du Colisée, lequel a des fenêtres jusqu'au quatrième Ordre. Nous avons suivi la même règle aux portiques de la place saint Marc, à Venise, où le troisième Ordre a des fenêtres dont les appuis sont abattus, le premier & le second ayant des arcades dont celles du dessus sont plus étroites que celles qui se trouvent au dessous.

Quant à la proportion des arcs & à la grosseur de leurs jambages, elle doit varier suivant les Ordres. Ainsi, que les colonnes soient posées sur le plan de terre, ou qu'on les élève sur des piédestaux, les arcades Toscanes auront de hauteur un peu moins du double de leur largeur; cette hauteur doit aller toujours en augmentant jusqu'aux arcades Corinthiennes, lesquelles auront de hauteur sous clef, deux fois & demi leur largeur. Dans l'Ordre Dorique, la proportion des arcades est déterminée par les triglyphes & les métopes, & dans les autres Ordres, par les modillons.

## ARTICLE III.

*Des impostes & des jambages des arcades.*

La hauteur des impostes, où les arcs prennent naissance, doit être proportionnée aux alettes, lesquelles le sont elles-mêmes aux Ordres, devant être de différente largeur suivant chaque Ordre, ainsi que les bandeaux des arcs, appellés *archivoltes*, & leurs clefs. Il arrive souvent qu'on élève des arcades sans colonnes ni pilastres, comme dans les cloîtres, alors il faut toujours que leurs jambages ayent, s'il se peut, la même proportion que s'il y avoit quelque Ordre, & qu'on puisse croire qu'ils n'ont été retranchés que pour éviter la dépense. Enfin les jambages ou piliers ne doivent point excéder en largeur la moitié de l'arcade, ni être plus étroits que le tiers de cette arcade : observant en outre de faire les bayes plus grandes pour les Ordres massifs, & plus petites pour les délicats, ce qui réussira toujours lorsqu'il y aura plusieurs rangs d'arcades les unes au dessus des autres.

Lorsqu'on sera obligé de mettre des piédestaux aux colonnes entre des arcades, on donnera aux jambages de l'Ordre Toscan, au plus deux tiers de module chacun, & à ceux de l'Ordre Corinthien, au moins un demi-module. Les jambages des Ordres Dorique, Ionique & Romain, garderont une proportion moyenne entre ces deux mesures, faisant toujours la distinction nécessaire entre les colonnes posées sur la terre & celles qui sont élevées sur des piédestaux. On donnera indifféremment à tous les arcs la largeur de leur alette, pour l'épaisseur du massif de leurs jambages ; la colonne saillant du mur des trois quarts

de sa grosseur, l'autre quart fera pour le contre-pilastre qui est en dedans, comme je l'ai pratiqué aux portiques de la Procuracie de saint *Marc*. Cette méthode réussit également bien pour les ornemens des voûtes, & pour les angles intérieurs en retour.

Pour augmenter la richesse & la solidité de l'édifice, si l'on vouloit mettre un pilastre angulaire avec une colonne de front, & une autre de côté, alors il faudroit ajouter entre le pilastre & la colonne, aux Ordres Toscan & Dorique, la largeur d'un triglyphe & d'un métope de plus : & pour les autres Ordres, trois modillons avec leurs espaces, entre les perpendiculaires, sur les centres du pilastre & de la colonne, pour que les bases des colonnes & les abaqes de leurs chapiteaux ne se confondissent pas ensemble ; mais en ce cas il seroit nécessaire de donner plus d'épaisseur aux jambages, afin que les arcades pussent se rencontrer au milieu de la longueur du portique.

Les impostes des grands arcs dont les colonnes ne portent que sur des socles sans piédestaux, doivent avoir de hauteur un treizieme & demi de l'espace qui se trouve depuis le plan de terre jusque sur les mêmes impostes. Si l'on faisoit des portes quarrées au dessous de ces impostes, il faudroit les disposer de maniere qu'elles eussent de hauteur quatre septiemes de l'espace qu'il y auroit depuis le même plan de terre jusque sous l'architrave. Aux arcs dont les colonnes ont des piédestaux, l'imposte doit régner de la hauteur & du profil de la même frise & corniche, ce qui est d'un grand ornement ; d'ailleurs ces portes ont à peu près les mêmes dimensions que celles ci-dessus.



## ARTICLE I V.

*Des archivolttes & des clefs des arcades.*

Les bandeaux des arcs, appelés *archivolttes*, ne doivent point avoir, dans l'Ordre Toscan, plus de largeur que la neuvieme partie de celle de l'arcade, & la dixieme partie de cette même largeur, pour l'Ordre Corinthien : les autres Ordres auront une largeur proportionnelle entre ces deux extrêmes. On pourroit trouver d'autres moyens pour déterminer la largeur du bandeau des arcs, comme de la faire de la largeur de l'alette, ou de la hauteur des impostes; mais en les faisant d'une partie relative à la largeur de l'arcade, la méthode en est plus exacte & plus assurée.

Le bossage de la clef, qui excède le bandeau de l'arc, aura de hauteur au moins deux tiers de module; on lui en donne quelquefois les  $\frac{1}{2}$ , mais jamais plus que le module entier. Aux Ordres les plus simples on donne moins de hauteur à cette clef, & on l'augmente à proportion pour les Ordres délicats. Leur largeur par le bas doit être égale à celle du bandeau de l'arc, lequel s'étend par deux lignes tirées du centre de l'arc. Ces sortes de bossages peuvent recevoir des ornemens relatifs à l'usage du bâtiment, comme des consoles, des têtes d'hommes & d'animaux, des mascarons, des casques, des armoiries, & autres attributs semblables.





## ARTICLE V.

*Des portes & de leurs entablemens.*

Nous traiterons à présent des portes, de leurs ornemens, & de leurs diverses fermetures, soit en bois, en bronze, ou en fer. On remarquera qu'il paroît, tant par les écrits de *Viruve*, que par les monumens qui nous restent de l'Antiquité, qu'on les faisoit alors ordinairement plutôt quarrées que ceintrées par le haut. Leur proportion doit être telle que divisant toute la hauteur, depuis le plan de terre jusque sous le plafond du portique, en trois parties & demie, elles en ayent deux de hauteur, ou les  $\frac{2}{3}$ , ce qui est la même chose. Suivant cette regle, cet espace étant de 28 pieds de hauteur, la porte en aura 16 : c'est la moindre hauteur que leur donne *Viruve*.

A l'égard de la largeur des portes, dans l'Ordre Toscan, où elles doivent être les plus basses, on leur donne la moitié de leur hauteur ; dans l'Ordre Corinthien, on ajoute à cette moitié la hauteur du linteau de plus. Les trois Ordres intermédiaires ont des proportions moyennes entre ces deux-ci. On s'étonnera peut-être des mesures que je prescric pour les portes, d'autant plus que leur retrécissement par le haut doit les faire paroître plus allongées, mais la porte du Panthéon a de hauteur un peu plus que deux fois sa largeur : d'ailleurs sa proportion ne se rapporte point à celles que je donne, lorsqu'on la tire de la division de toute la hauteur depuis le pavé jusque sous le plafond du portique, celle du Panthéon étant beaucoup plus haute.

La proportion des *ornemens*, c'est-à-dire, de l'entablement dont on couronne les portes, doit être du

quart de la hauteur du vuide de la porte, pour l'Ordre Toscan, & du cinquieme pour le Corinthien; observant pour les trois autres Ordres des moyennes proportionnelles entre ces deux dimensions. Ce qui doit se faire à l'imitation des entablemens qu'on met au dessus des colonnes, lesquels gardent aussi les mêmes proportions. J'ajouterai que les mesures que je donne ici sont les mêmes que celles de la porte du Panthéon.

La hauteur des entablemens des portes doit se diviser en 15 parties, dont on donnera 5 à l'architrave, 4 à la frise, & les 6 autres à la corniche qui les termine. Le détail des autres moulures se trouvera dans les explications des différentes parties des Ordres que nous donnerons dans le Livre suivant. La largeur des piédroits, ou des montans du chambranle, avec ses moulures, doit être la même que celle du linteau qui est au dessus de la porte, dont le profil est ordinairement pareil à celui d'un architrave. A l'égard de la largeur du tableau & de l'embrasement de la porte, elle est toujours réglée par l'épaisseur des murs.

Pour faciliter l'intelligence de ces proportions, j'en ai formé la table suivante, où l'on pourra les voir d'un seul coup d'œil rassemblées vis-à-vis l'une de l'autre.

ORDRES	Hauteur des portes	Largeur des portes	Augmenta- tion sur la hauteur	Ornemens des portes
TOSCAN	12 parties	6 parties	0	$\frac{3}{12}$ ou $\frac{1}{4}$
DORIQUE	$12 \frac{3}{4}$	$6 \frac{1}{4}$	$\frac{1}{31}$	$\frac{1}{12} \frac{3}{4} \frac{1}{4} \frac{4}{7}$
IONIQUE	$13 \frac{1}{2}$	$6 \frac{1}{2}$	$\frac{1}{21}$	$\frac{3}{13} \frac{1}{4} \frac{2}{9}$
ROMAIN	$14 \frac{1}{4}$	$6 \frac{3}{4}$	$\frac{1}{19}$	$\frac{3}{14} \frac{1}{4} \frac{4}{19}$
CORINTHIEN	15	7	$\frac{1}{15}$	$\frac{3}{15} \frac{1}{5}$

On peut conclure de tout ce que nous venons d'exposer, qu'il est nécessaire de suivre la doctrine de *Vitruve* pour les proportions des portes & le retrécissement qu'elles doivent avoir par le haut, selon la grandeur de l'édifice où elles sont placées, c'est-à-dire qu'on doit leur donner en hauteur plus de deux fois leur largeur. Selon les proportions que j'ai trouvé dans cet Auteur, il donne à l'entablement de la porte Dorique le quart de la hauteur de cette porte, & le cinquième à celui de la porte Ionique : les piédroits de la porte Dorique ont de largeur un douzième de la hauteur de la porte, & ceux de l'Ionique un quatorzième. Comme la porte Dorique n'a qu'une seule platebande, son chambranle doit être plus simple que celui de l'Attique, qui en a deux, & que l'Ionique, qui en a trois, avec quelques astragales. *Vitruve* donne à l'architrave le quart de la hauteur de l'entablement ; la frise & la corniche sont de la même hauteur, à l'exception de la cymaise de dessus la frise, qui augmente la corniche & qui n'est pas comprise dans ces mesures.

## ARTICLE VI.

*Du compartiment des portes mobiles.*

Par le peu de portes Antiques qui ont été conservées jusqu'à notre tems, il paroît que les Anciens avoient coutume de faire de bronze, les portes mobiles de leurs temples. A l'égard de leurs compartimens & de leurs cadres, supposant que la baye de la porte soit de 12 pieds, ou de 12 parties, de haut, sur 6 de large, & que sa fermeture soit partagée en deux vantaux, s'ouvrant de chaque côté, il y aura à chaque demi-porte deux panneaux l'un sur l'autre, larges chacun d'une partie & trois quarts. Les montans de chaque côté auront une demi-partie, & leur gorge, ou orle, un sixieme aussi de chaque côté: la frise qui reste aura un tiers. Les montans de part & d'autre qui ont quelques moulures seront larges d'un quart, pour achever les trois parties entieres: ce qui répond aux six parties que la porte a de largeur, ou aux cinq parties & demie, selon *Vitruve*, en rabattant un quart de part & d'autre pour ce qui est caché dans chaque feuillure. Les pivots de bronze, qui entrent dans des crapaudines de fer, auront une partie & demie de longueur. Pour avoir la hauteur de ces compartimens, il faut les diviser de maniere que les panneaux d'en haut ayent 4 parties, & ceux d'en bas six. Les trois traverses, ornées de leur gorge & d'un orle, avec les moulures d'en haut & d'en bas, auront chacune une demi-partie. Cette division donne des mesures fort approchantes de celles des portes de la Rotonde, des Eglises de saint *Adrien*, de saint *Côme*, & de sainte *Agnès*, hors les murs de Rome, lesquelles sont les seules qui nous restent de l'Antiquité.

## ARTICLE VII.

*Des fenêtres & des niches.*

Il est à propos de dire quelque chose des fenêtres & des niches, lesquelles, ainsi que les portes, doivent être proportionnées à la grandeur de l'édifice. Les plus grandes fenêtres seront à l'étage du rez-de-chaussée : les autres, placées au dessus, doivent diminuer de hauteur à proportion de l'étage où elles se trouvent, mais elles feront toutes de même largeur, observant qu'elles répondent exactement les unes sur les autres. Les plus grandes ne doivent pas excéder en hauteur le double & demi de leur largeur, & les plus petites ne doivent pas être au dessous du double. Je ne comprends point dans ces mesures les fenêtres bâtardes ou *mezzanines*, lesquelles ont des proportions particulières. Les ornemens, ou entablemens des fenêtres, conservent les mêmes mesures que ceux des portes.

Les niches & les renfoncemens que l'on pratique dans les murs vis-à-vis des entre-colonnes, tant au dedans qu'au dehors des édifices, ont aussi leurs proportions : aux Ordres massifs, elles doivent avoir deux fois & un quart leur largeur, & aux Ordres délicats, deux fois & trois quarts. La profondeur des niches doit être de la moitié de leur largeur, soit que leur plan soit un demi-cercle ou un quarré. Le bas des niches doit répondre au moins à la hauteur d'appui des fenêtres : au reste on peut les faire simples, ou ornées de corniches, & même de colonnes ou de pilastres.

Lorsqu'entre les pilastres ou les colonnes d'une façade, il se trouve des portes, des fenêtres, ou des niches accompagnées de petites colonnes, il faut,

pour les distinguer de celles du grand Ordre, les faire d'un autre plus délicat. Lorsque les parties de ces petits Ordres ajoutés régneront & iront se terminer contre les grands pilastres, faillans d'un huitieme, ou d'un quart, alors il faudra tailler moins de moulures à leurs corniches, & les mutiler, ou les réduire à de simples fascés ou bandeaux, avec quelque petite table refouillée, ou en faillie, comme on a fait à celles qui se voyent entre les pilastres du portique du Panthéon.

### A R T I C L E V I I I.

#### *Méthode pour trouver la proportion des moulures.*

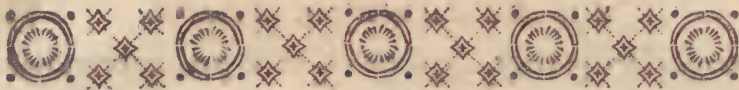
Il y a toujours dans les principales parties des Ordres, comme bases, chapiteaux, architraves, corniches, &c, de certains membres qui dominent sur les plus petits, c'est de ce rapport exact que résulte une certaine harmonie qui plaît & qui mérite notre approbation quand elle est régulièrement observée. Pour terminer ce Livre, je vais enseigner le moyen de trouver le rapport de ces différentes moulures.

Lorsqu'il s'agira de déterminer les mesures des principales parties des Ordres, on se servira du module; mais quand il faudra faire la répartition de leurs différentes moulures, alors on prendra une des plus considérables moulures de quelque partie de l'Ordre, comme de la base; & d'après la grandeur de cette moulure, on réglera les proportions de toutes les autres par une même ouverture de compas. Par cette invention, on est assuré du bon choix des moulures, & de la justesse de leur emplacement; on a d'ailleurs une grande facilité pour re-

tenir cette pratique, qui est claire & peu embrouillée de nombres, & l'on peut aisément par son moyen faire la réduction des différens profils de petit en grand, ou de grand en petit. Enfin il y a lieu de croire que cette méthode est la véritable, puisque *Vitruve* s'en est servi dans la description & les mesures qu'il donne du chapiteau Ionique: ainsi c'est la meilleure qu'on puisse mettre en usage.

*Fin du premier Livre.*





# Œ U V R E S

## D'ARCHITECTURE

D E

VINCENT SCAMOZZI.

---

---

LIVRE SECOND.

*DES CINQ ORDRES D'ARCHITECTURE.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*De l'Ordre Toscan.*

**A**PRÈS avoir traité des cinq Ordres en général, dans le Livre précédent, il reste maintenant à les expliquer chacun en particulier, en faisant mention de leurs Inventeurs & des édifices les plus considérables où ils ont été mis en œuvre. Nous commencerons par le Toscan, qui est le plus simple & le plus massif de tous.



ARTICLE



## ARTICLE PREMIER.

*De l'origine des Peuples Toscans.*

L'Ordre Toscan a été inventé dans la Toscane, cette belle partie de l'Italie qui est soumise à l'obéissance du Grand-Duc ; Florence en est la capitale. Ces Peuples ont eu différens noms, selon les Princes qui les ont gouverné, & les diverses villes où ils ont fait leur résidence, & selon les divers usages & coutumes qu'ils ont suivis. On prétend que le nom *Toscan* vient d'un certain *Tesco* ou *Tasco*, fils d'*Hercule Liber*, ou Egyptien. Ces Peuples, toujours jaloux de leur liberté, ayant soutenu de longues guerres contre les Romains, & ne voulant rien recevoir des inventions des Grecs, leurs ennemis irréconciliables, imaginèrent un Ordre d'Architecture différent de ceux de cette nation. Les plus considérables édifices qu'ils bâtirent, suivant ce genre particulier, furent des temples, dont le premier fut consacré à *Janus*, leur premier Roi, & les autres ensuite à *Hercule*, à *Lucine*, &c. On voit dans plusieurs endroits de la Toscane des vestiges qui font connoître combien cette nation s'étoit adonnée à l'Architecture, comme à Lucques, où il reste la plus grande partie d'un temple Antique, dédié à *Hercule* : mais particulièrement à Florence, où l'on voit le temple de *Mars*, qui est aujourd'hui l'Eglise du baptistère de saint *Jean*, dont les portes de bronze font un ouvrage considérable de *Laurent Gilbert*. Outre ces monumens, on voit encore à *Piombino* un amphithéâtre, & un autre à l'endroit où étoit l'ancienne *Vetulie*.



## ARTICLE II.

*De la maniere de bâtir particuliere aux Toscans.*

Les Toscans ont toujours eu une maniere de bâtir simple & solide, que les Romains ont imitée en des genres particuliers d'édifices où elle étoit convenable, comme aux ponts Antiques de Rome, à la sépulture d'*Adrien*, à présent le château saint *Ange*, aux côtés du temple d'*Antonin* & de *Faufline*, à la porte majeure, à celle de saint *Laurent*, hors des murs, & à plusieurs autres édifices, tant hors de Rome que dans différentes villes, tels que le pont de *Rimini*, sur le Rubicon, & les deux ponts de *Vicence*, sur les fleuves *Rerone* & *Bacchiglione*, outre le grand amphithéâtre de *Restone*, & plusieurs autres.

Les Toscans modernes ont retenu cette maniere de bâtir à la rustique, & l'on en voit plusieurs édifices à Florence, où elle réussit très-bien, par rapport aux différentes couleurs de la pierre, lesquelles servent à distinguer, non-seulement par la forme, mais aussi par la matiere, les fusts des colonnes d'avec leurs bases, ainsi que les chapiteaux & les frises d'avec les architraves & les corniches. De plus, les bossages en relief, qui sont taillés à ces édifices, font connoître la solidité qui convient à de certains bâtimens, tels que les prisons, les portes de villes, les forteresses, les ponts, les moles, les sépultures, les grottes, &c.

Avant que de parler des proportions des colonnes, dont nous enseignerons la théorie par nos desseins, nous ferons remarquer que dans tous les Ordres nous n'avons pas mis ces desseins en perspective, non par ignorance de cette science, ni pour éviter le

travail que cela nous auroit occasionné, mais seulement parce qu'il est certain que les représentations géométrales sont plus propres à rendre compte des moindres parties; ce qu'il est nécessaire de bien connoître, pour pouvoir s'en servir dans l'exécution des ouvrages.

### ARTICLE III.

#### *Proportions générales de l'Ordre Toscan.*

Il semble que l'Ordre Toscan soit le plus ancien de tous, par cette simplicité qui s'apperçoit ordinairement dans les principes de toutes choses: aussi est-il le plus solide, & très-propre à soutenir un grand poids. *Vitruve*, en s'expliquant sur cet Ordre & sur les temples bâtis à la Toscane, fait entendre que ses colonnes, avec leurs bases & leurs chapiteaux, doivent avoir 7 modules & demi, & même qu'elles peuvent aller jusqu'à 8; la base ayant un demi-module, le chapiteau autant, le fust 6 modules & demi, ou même 7, y compris sa ceinture par en bas & son astragale par le haut. La diminution de la colonne par le haut doit être du quart de son diamètre inférieur. Le plinthe doit être carré, & non pas rond comme l'a fait *Vitruve*.

On donne à l'entablement Toscan le quart de la hauteur totale de la colonne: si la frise avoit un cinquième de moins que l'architrave, alors tout l'entablement auroit le cinquième de la colonne, comme aux Ordres délicats, & seroit haut d'un module & demi; au lieu qu'en le faisant du quart, il a un module  $\frac{7}{8}$ , ou deux modules au plus. Toute cette hauteur de l'entablement se divise en 17 parties & un tiers,

dont l'architrave a 5 parties, la frise 6 & un tiers, & la corniche les 6 autres parties. Suivant cette division, l'architrave est haut d'un demi-module &  $\frac{1}{2}$ ; la frise de deux tiers de module & un peu plus, avec son listel: la corniche, d'un peu moins de deux tiers de module.

Lorsqu'on élève la colonne Toscane sur un piédestal, comme les colonnes *Trajane* & *Antonine* le font, on doit donner à ce piédestal deux modules moins  $\frac{1}{2}$ , ce qui fait le quart de la colonne. Ayant divisé toute cette hauteur en 5 parties, on en donne une à la corniche, 2  $\frac{2}{3}$  au dé, & une partie &  $\frac{1}{2}$  au socle qui est au dessous: ce qui remplit les cinq parties. Nous détaillerons ci-après les autres parties.

#### ARTICLE I V.

*Des colonnades simples d'Ordre Toscan, sans piédestaux.* Planche 7.

On peut faire des colonnades simples sans piédestaux, comme aussi avec des piédestaux, pour des loges ou portiques dont *Vitruve* décrit quatre manières, mais il s'attache particulièrement ici à ceux qu'il appelle *Aréostyles*, dont les entre-colonnes sont de 4 modules.

Voulant donc élever un portique avec quatre colonnes de front, notre manière est de mettre aux angles des pilastres quarrés (1), sans avoir égard aux

(1) Les deux colonnes angulaires A & B de ce frontispice ( planche 7 ), doivent être des pilastres quarrés, comme on le voit sur le plan qui est au dessous, & non pas des colonnes: c'est une faute d'attention de la part du Graveur, à laquelle il est aisé de suppléer.

faillies des bases, prenant toujours nos mesures du vif des pilastres au vif des colonnes. Ceci établi, il faut diviser la largeur qu'on veut donner au portique en 11 parties &  $\frac{2}{3}$ ; une de ces parties servira de module. Il faut d'abord rabattre 4 modules pour les deux colonnes & les deux pilastres, ensuite on donnera 2 modules  $\frac{1}{3}$  à chacun des petits entre-colonnes qui sont à droite & à gauche, & 3 modules à l'entre-colonne du milieu, lequel se trouvera plus large que les autres d'un peu plus du quart.

On peut faire les architraves en pierre & en brique, & lorsqu'on voudra augmenter la largeur du portique, jusqu'à pouvoir y placer six ou huit colonnes de front, il ne faudra qu'augmenter le nombre des petits entre-colonnes : de sorte que la largeur du portique de six colonnes sera de 18 modules  $\frac{1}{3}$ ; celle du portique de 8 colonnes sera de 25 modules, & ainsi des autres. Si l'on veut mettre des mutules dans la corniche, il y en aura cinq sur les petits entre-colonnes, & six sur le grand du milieu.

Lorsqu'il n'y a point de piédestal, on peut élever de terre les colonnes sur un petit socle de la hauteur d'un demi-module, pour donner plus de majesté à l'ouvrage, & pour l'empêcher d'être gâté par les pluies.

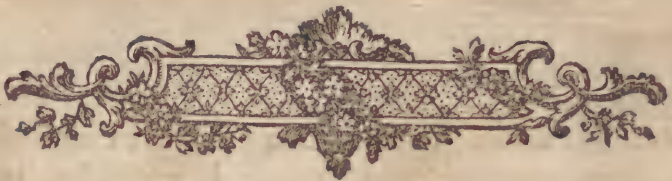
Les mesures de la porte principale qui doit se trouver à la face du devant n'ont point été déterminées par Vitruve, ni par aucun Architecte moderne, c'est pourquoi il est nécessaire d'en donner ici les règles. Il faut pour cet effet diviser toute la hauteur qui se trouve depuis le pavé jusqu'au plafond, c'est-à-dire jusqu'aux premières moulures de la corniche, en 7 parties, dont on donnera 4 à la hauteur de la porte

& 2 à sa largeur : ainsi cette porte sera haute de deux fois sa largeur.

L'ornement ou entablement de dessus la porte doit avoir le quart de la hauteur de la baie. Ayant divisé cette hauteur en trois parties, on en donnera 1 au linteau qui sert d'architrave, & qui regne de pareille largeur aux deux côtés de la porte, pour former les montans du chambranle. On donnera à la frise  $\frac{1}{3}$  & à la corniche 1 partie  $\frac{1}{3}$ . Lorsque la porte ne sera point couronnée d'un fronton, il faudra ajouter à ces moulures la cymaise qui n'est pas comprise dans cette division.

Si l'on veut faire des fenêtres dans les petits entre-colonnes, il faut qu'elles soient quarrées. A l'égard des niches, elles doivent être ceintrées & élevées sur le plan du portique d'un cinquième de la hauteur de la colonne. Cette élévation peut former une retraite, ou piédestal continu, dont le socle sera de même hauteur que la base de la colonne : on fera régner la corniche de la porte avec ses moulures en retraite, dans les petits entre-colonnes.

La planche 7, que l'on voit vis-à-vis, offre le dessein d'une colonnade Toscane, avec ses principales mesures cottées ; nous en ferons autant pour les planches suivantes, où il en sera besoin.



*Colonnade Toscane*

*Sans Piedestal.*



*I. Marot. fecit.*





## ARTICLE V.

*Des arcades Toscanes sans piédestaux. Planche 8.*

La distribution des arcades simples, sans piédestal, doit être faite de telle manière qu'il y ait 6 modules de centre en centre d'une colonne à l'autre. Les colonnes doivent excéder le nud du mur d'un peu plus que leur demi-diamètre, ce qui détermine la saillie de l'architrave au de-là du corps du mur. Le jambage ou pilier, qui embrasse la colonne & les deux alettes, a de largeur 2 modules 8 minutes; ce qui excède d'un cinquième la moitié de la largeur de la baye. Les alettes ont chacune, de front, 34 minutes, ce qui fait un peu moins de  $\frac{7}{12}$  de module.

Dans les ouvrages considérables, les impostes doivent être d'une seule pièce, & les arcs doivent avoir d'épaisseur la largeur d'une alette, jointe aux trois quarts du diamètre de la colonne: l'autre quart qui reste, est pour la saillie du contre-pilastre, en dedans. Il est bon d'élever l'ordonnance de quelques degrés au dessus du plan de terre; l'avant-corps du milieu doit ordinairement être orné d'un fronton, qui paroît saillir & se détacher par le retour de l'entablement de part & d'autre.

Au moyen de cette distribution la largeur de l'arcade sera de 3 modules & près de  $\frac{7}{8}$  de module: l'arc aura près de  $\frac{5}{12}$  de module de moins que ses deux quarrés; il restera encore  $\frac{2}{3}$  de module à prendre du dessous de la clef jusque sous l'architrave, ce qui formera ensemble les 8 modules. On donne à l'imposte  $\frac{1}{12}$  de la hauteur qu'il y a depuis le pavé du portique jusqu'au dessus de cette imposte; par ce moyen elle se trouve proportionnée au corps qu'elle couronne,

comme la corniche d'un Ordre l'est à sa colonne. Le bandeau de l'arc doit avoir  $\frac{1}{5}$  de la largeur de l'arc même; on donne une pareille largeur au bas de la clef, laquelle s'élargit par des lignes tirées d'un centre qui doit être d'un huitième de module plus haut que l'imposte, afin que la saillie de ce même imposte n'en altere point la perfection.

Lorsqu'on veut faire une porte quarrée dans la principale arcade, la corniche au dessus de la porte doit être au niveau de l'imposte, ainsi elle a une frise & un architrave qui lui servent d'ornement. La proportion de cette porte est de  $\frac{4}{7}$  de toute la hauteur depuis le pavé jusqu'au dessous du grand architrave du portique. Le haut sera ceintré & l'on y fera régner les moulures d'un double arc. L'ouverture de la porte se fera au droit du dessous de l'imposte, & le vuide du demi-cercle, qui est au dessus, sera dormant, avec jalousie pour avoir du jour, ou à panneaux qui répondront à ceux des venteaux de la porte mobile d'au dessous. On élèvera les niches au dessus du pavé, au moyen d'un piédestal continu de la hauteur du quart de la colonne.

La planche 8, vis-à-vis, représente un arc simple d'Ordre Toscan.



*Arcade Toscane sans Piedestal*

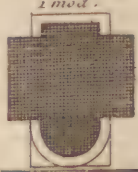


8 mod.

1 mod.

1 mod.

3 mod. 52 min.



*Colonnade Toscane avec Piedestal*



LA FORME DES COLONNES TOSCANNES  
AVEC LEURS PIEDESTAUX.

3 mod.



3 mod.  $\frac{2}{3}$



3 mod.

## ARTICLE VI.

*Des colonnades d'Ordre Toscan avec piédestaux. Pl. 9.*

Outre les colonnades simples, on peut aussi en faire avec des piédestaux, comme *Vurube* le propose, lorsqu'il traite des Temples ronds, à la manière Toscane. On en fait ainsi la distribution : supposant un portique formé de deux colonnes & de deux pilastres angulaires, de front, on tire une ligne de l'extrémité des deux pilastres, que l'on divise en 13 parties &  $\frac{2}{3}$  : on donne une de ces parties, qui fait le diamètre de la colonne, à la largeur de chaque pilastre, & autant à chaque colonne, 3 à chaque petit entre-colonne, &  $3\frac{2}{3}$  à celui du milieu, ce qui fait les 13 parties  $\frac{2}{3}$ . L'entre-colonne du milieu sera alors d'un peu plus du quart plus large que ceux des côtés, ainsi les architraves pourront être de pierre. Les colonnades de six colonnes auront 21 modules  $\frac{2}{3}$ , & celles de 8, en auront 30 moins  $\frac{1}{3}$ . Toute l'ordonnance sera élevée de terre comme nous l'avons dit ci-devant.

La porte aura de hauteur  $\frac{4}{7}$  de la distance qu'il y a depuis le pavé jusque sous le plafond de la corniche, comme aux colonnades simples, ou les  $\frac{4}{6}$  de la hauteur depuis le pavé jusque sous l'architrave. La largeur de la porte sera exactement de la moitié de sa hauteur : le reste comme il est dit ci-devant. Le haut des niches répondra au haut de la porte, & le bas sera au niveau du dessus des bases des colonnes. Lorsqu'au lieu de niches, on voudra faire des fenêtres, qui doivent plutôt être carrées que rondes, on les fera tomber jusque sur la corniche des piédestaux, laquelle déterminera la hauteur de leurs appuis.

La planche 9, vis-à-vis, fait voir une colonnade Toscane élevée sur des piédestaux.

## ARTICLE VII.

*Des arcades Toscanes avec des piédestaux. Pl. 10.*

Quoiqu'il ne se trouve dans l'Antiquité aucun exemple d'arcade Toscane, avec des colonnes & des piédestaux, nous ne laisserons pas, pour suivre la pratique des Modernes, d'en donner les mesures. Pour cet effet, on divisera l'espace qui est entre les deux centres des colonnes en 6 parties  $\frac{2}{3}$ ; les colonnes auront chacune un module, & sortiront du mur d'un peu plus que le demi-diamètre, jusqu'à la faillie des impostes. Les jambages ou piliers auront 2 modules  $\frac{1}{3}$  de face, ce qui sera un peu plus que la moitié du vuide de l'arc, dans la proportion de 7 à 13. L'épaisseur de l'arc sera de la largeur d'une alette jointe aux trois quarts du diamètre de la colonne: le quart restant sera pour le contre-pilastre du dedans. Les alettes des deux côtés de la colonne auront chacune  $\frac{2}{3}$  de module.

La largeur des arcades sera de 4 modules  $\frac{1}{3}$ , & leur hauteur sera de  $\frac{7}{8}$  de module moins que le double de leur largeur. Du dessous de la clef de l'arc jusque sous l'architrave, il y aura  $\frac{5}{6}$  de module, ce qui fait en tout, depuis le pavé du portique jusque sous l'architrave, 9 modules  $\frac{3}{8}$ . L'arc est en plein ceintre, & surmonte l'imposte d'un sixième, à cause de sa faillie. L'ornement de la porte répond à l'imposte: le bandeau de l'arc est comme aux arcs simples ci-devant décrits. Pour avoir les proportions de la porte, il faut diviser en cinq parties égales tout l'espace qui se trouve depuis le pavé du portique jusqu'au dessus de l'imposte, & en donner 4 à la hauteur de la porte, la cinquième étant pour les ornemens. Au moyen de cette division, elle aura de hauteur les  $\frac{4}{7}$  de celle depuis le pavé jusqu'au dessous de l'architrave. La largeur de la porte est de la moitié de sa hauteur. Nous avons donné ci-devant les proportions de ses ornemens. La hauteur des niches sera pareille à celle de la porte, & le bas répondra au dessus des bases des colonnes: le reste est comme à la colonnade avec piédestaux.

La planche 10, vis-à-vis, représente les arcades Toscanes avec des piédestaux.



*Arcade Toscane avec Piedestal.*



7 mod. 4

4 mod. 20 min.





## ARTICLE VIII.

*Des proportions du piédestal & de la base de la colonne, des impostes, & des ornemens de la porte, pour l'Ordre Toscan. Planche II.*

Le fust de la colonne Toscane doit être fort simple & sans canelures; le plinthe de sa base a 1 module  $\frac{1}{3}$  de largeur. La base n'est composée que de ce plinthe & du tore qui est au dessus, lequel est de la même largeur que le plinthe.

Le piédestal a 2 modules moins  $\frac{1}{8}$  de hauteur: il est formé de trois parties, savoir du socle qui lui tient lieu de base; du dé ou tronc, & de la corniche. Le socle a 1 demi-module de hauteur. Le dé, 1 module entier; & la corniche,  $\frac{3}{8}$  de hauteur. La saillie de cette corniche est de  $\frac{1}{10}$  de module de chaque côté, au de-là du dé, lequel répond au plinthe de la base. La saillie du socle au de-là du dé, est de  $\frac{1}{20}$  de module de chaque côté.

Les alettes ont de chaque côté  $\frac{2}{3}$  de module. Les impostes, ainsi que le bandeau de l'arc, sont assez simples. La petite imposte a 27 minutes & demie, ou  $\frac{9}{20}$  de module de hauteur. Pour faire la répartition de ses membres, on divise cette hauteur en 8 parties &  $\frac{1}{4}$ , dont on donne 2 parties  $\frac{1}{2}$  au collarin,  $\frac{1}{3}$  à son filet, 2 parties  $\frac{1}{2}$  à la gueule droite,  $\frac{1}{3}$  au filet, 1 partie  $\frac{1}{2}$  à la face,  $\frac{1}{3}$  à son filet, &  $\frac{3}{4}$  à l'orle supérieur. L'astragale du bas de l'imposte, ainsi que le filet qui est au dessous de l'astragale, ne sont pas compris dans la hauteur de cette imposte, dont la saillie est presque d'un sixième de module. L'archivolte ou bandeau de l'arc a de largeur  $\frac{13}{30}$ , qui font  $\frac{1}{3}$  &  $\frac{1}{10}$  de module: il est composé de 4 membres, qui sont l'orle,

le listel, & les deux fasces, dont celle d'en haut est de la moitié plus grande que l'inférieure.

La grande imposte a près de 42 minutes, ou un peu plus de  $\frac{2}{3}$  de module de hauteur, & se divise en 6 parties  $\frac{1}{4}$ , dont on donne 1 partie  $\frac{1}{7}$  à la première fasce, 1 partie  $\frac{2}{6}$  à la seconde,  $\frac{2}{3}$  à la scotie ou cavet,  $\frac{1}{7}$  au filet qui est au dessus,  $\frac{7}{8}$  à la gueule droite,  $\frac{1}{6}$  au filet,  $\frac{2}{6}$  à la fasce,  $\frac{1}{6}$  au filet qui la couronne, &  $\frac{1}{3}$  à l'orle supérieur. Le bandeau de son arc a presque un demi-module de largeur & se divise en 9 parties moins  $\frac{1}{8}$ : ses membres sont semblables à ceux de l'archivolte de la petite imposte.

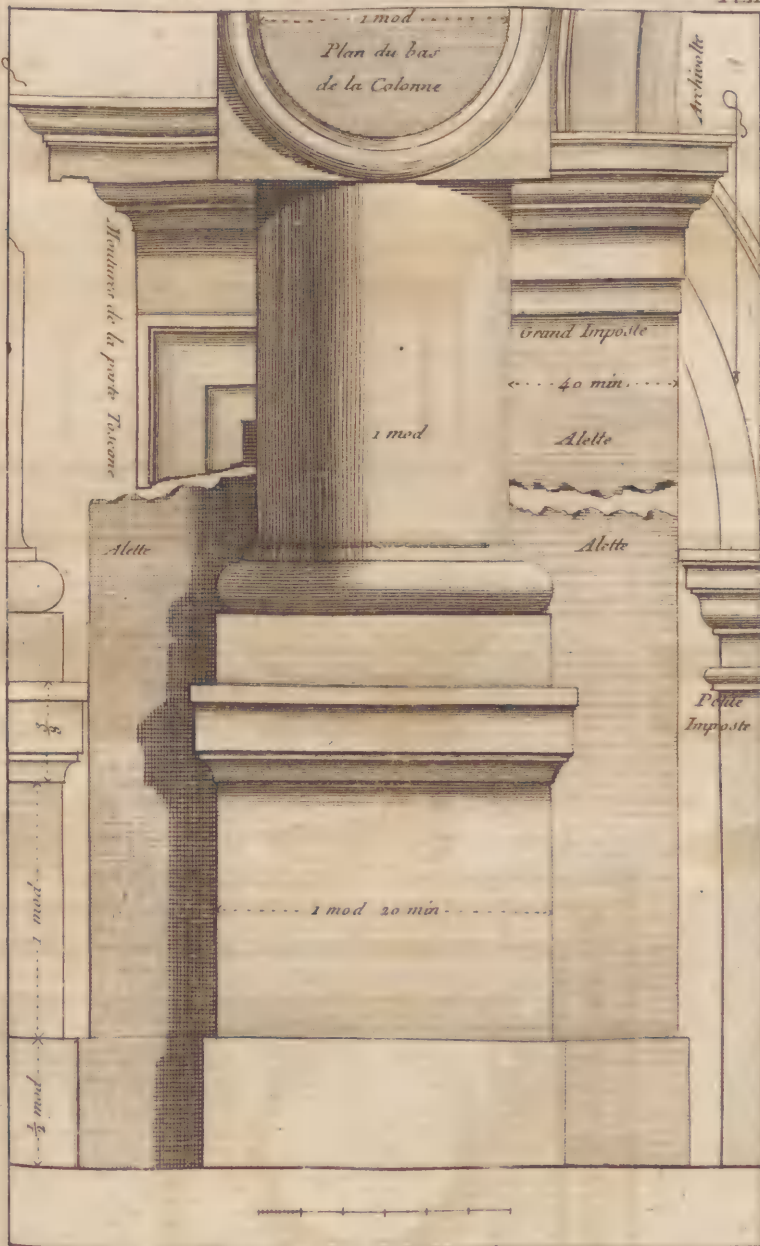
On donne à l'entablement de la porte Toscane, le quart de la hauteur de la baye, qui est d'un module & plus d'un quart; cette hauteur se divise en 15 parties, dont 5 sont pour l'architrave, 4 pour la frise, & 6 pour la corniche, laquelle a un peu plus d'un demi-module de hauteur; elle est composée de huit membres; savoir l'orle supérieur, la gueule droite, l'orle inférieur, le listel, le larmier, l'ove, le listel, & le cavet qui est au dessous. La saillie de la corniche est égale à sa hauteur. La frise est simple, elle a de hauteur les  $\frac{2}{3}$  de la corniche, c'est-à-dire un peu plus qu'un tiers de module. L'architrave a de hauteur  $\frac{1}{12}$  de module. Cette hauteur se divise en 9 parties moins  $\frac{1}{8}$ , que l'on repartit à ses quatre membres, savoir 3 parties à la première fasce, 4 parties  $\frac{5}{8}$  à la seconde,  $\frac{3}{8}$  au filet, &  $\frac{2}{8}$  à l'orle qui est au dessus.

La planche 11, qui est vis-à-vis, rassemble les profils du piédestal, de la base de la colonne, de la grande & de la petite imposte, & des ornemens de la porte Toscane.



*Base, Piedestal et Imposte Toscans.*

PL. II.



Chapiteau et entablement Tòscans



Plan du dessous du Plafond

## ARTICLE I X.

*Des proportions & des mesures particulieres du chapiteau & de l'entablement Toscan. Planche 12.*

Le plan du chapiteau Toscan est carré : l'abaque a un module de largeur, la colonne ayant  $\frac{1}{4}$  de module de diametre par le haut. La hauteur de ce chapiteau est d'un demi-module ; il se divise en gorgerin, listel, ove, & abaque, au dessus duquel nous avons ajouté un orle ou reglet pour en augmenter un peu la faillie.

L'entablement de l'Ordre Toscan a de hauteur le quart de la colonne, c'est-à-dire 2 modules moins  $\frac{1}{8}$ . Pour repartir les membres de l'architrave, de la frise, & de la corniche, on divise toute la hauteur de cet entablement en 17 parties  $\frac{1}{3}$ , qui se distribuent comme on l'a vu ci-devant, Art. III. L'architrave a sous son plafond  $\frac{3}{4}$  de module : il a de hauteur un demi-module &  $\frac{1}{12}$  du demi-module, ce qui fait 32 minutes  $\frac{1}{2}$  : ses membres sont un orle, un listel, & deux fascés, dont la supérieure est de moitié plus grande que celle qui est au dessous. La frise, avec le listel qui la couronne, a un peu plus de deux tiers de modules, ou 41 minutes : elle répond sur la première fasce de l'architrave. On met dans cette frise des panneaux à plomb sur chaque colonne, pour représenter les têtes des poutres, ainsi que *Viruve* le recommande. La corniche a un peu moins de  $\frac{2}{3}$  de module, ou 39 minutes de hauteur : elle a neuf membres, savoir, l'orle supérieur, le listel, la gueule droite & son listel, le larmier, un autre listel qui borde le refouillement du larmier ; dans le sofite, l'ove avec son listel, & le caver appelé aussi scotie. La faillie de la corniche est égale à sa hauteur. Tout l'entablement a un module &  $\frac{1}{3}$  de faillie ; on remarquera que ses moulures ne doivent recevoir aucun ornement.

La planche 12, qui est vis-à-vis, offre le profil du chapiteau, de l'architrave, de la frise & de la corniche de l'Ordre Toscan.



## C H A P I T R E I I.

*De l'Ordre Dorique.*

## A R T I C L E P R E M I E R.

*De l'origine des Peuples Doriens, & des premiers édifices bâtis suivant l'Ordre Dorique.*

**L**ES Architectes modernes, ni même *Vitruve*, ne sont point d'accord sur l'origine des Doriens, qu'ils disent être sortis de la Carie, province de l'Asie mineure, ou de l'Achaïe, dans le Péloponèse. Ce qui est de certain, c'est qu'ils descendent de *Dorus*, Roi d'une partie de la Macédoine, qui de-là vint habiter l'Achaïe majeure, dont les Peuples jouissant de quelque repos, s'adonnerent aux Beaux-Arts, où ils excellèrent à un tel point qu'ils surpassèrent le reste de la Grece, & se firent une maniere particuliere de bâtir qui a servi ensuite de modele à plusieurs autres provinces de cette contrée. Les édifices les plus considérables que les Doriens bâtirent suivant l'Ordre qu'ils avoient inventés, furent les temples de *Junon*, dans Argos, & dans l'Elide, & un autre de *Minerve*, fait par *Scopas* de *Paros*, qui avoit intérieurement des colonnes Corinthiennes sur des Doriques: ce qui est d'une grande autorité pour notre usage. Le temple de *Jupiter Olympien* fut aussi bâti à *Olympia*, par les mêmes Peuples; celui d'*Apollon*, dans l'isle de *Delos*; un autre à *Jupiter*, dans *Salamine* de l'isle de *Chypre*, ainsi que plusieurs autres dont les Historiens font mention. Les Romains

même n'ont point méprisé les Ordres Grecs, quoiqu'ils ne fissent cas que de ce qu'ils inventoient, puisqu'ils bâtirent à *Quirinus* un temple de cet Ordre, qui avoit 64 colonnes & quatre pilastres aux angles des aîles; d'ailleurs le théâtre de *Marcellus*, l'amphithéâtre du *Colisée*, & les restes de plusieurs autres édifices font juger de la quantité de ceux qu'ils ont bâtis suivant cet Ordre. *Vitruve* ajoute que quelques Auteurs ont trouvé des difficultés dans l'Ordre Dorique, par rapport à la distribution des métopes & des triglyphes de sa frise & des mutules de sa corniche, ce qui fait connoître que la plus grande beauté de cet Ordre consiste dans l'exactitude de son exécution. Cet Ordre étant d'un caractère massif, ainsi que le Toscan, peut être employé aux édifices qui demandent de la solidité, mais qui sont en même tems susceptibles de quelque richesse. Il peut facilement porter les trois Ordres, si la magnificence du bâtiment le requiert.

---

## ARTICLE II.

*Des proportions générales de l'Ordre Dorique.*

Les colonnes Doriques ont 8 modules & demi, avec leurs bases & leurs chapiteaux: c'est un abus que de les priver de leur base, ainsi que les Anciens l'ont pratiqué. Cette base doit avoir un demi-module de hauteur, de même que le chapiteau: ainsi leur fust, y compris la ceinture du bas & l'astragale du haut, aura 7 modules  $\frac{1}{2}$ : sa diminution est d'un cinquième de son diamètre inférieur.

On donne à l'entablement le quart de la hauteur de la colonne: pour faire la répartition de ses mem-

bres, il faut diviser sa hauteur totale en 18 parties  $\frac{1}{6}$ , dont on donnera 5 parties à l'architrave,  $6\frac{1}{2}$  à la frise,  $\frac{2}{3}$  de parties à la bandelette qui sert de chapiteau aux triglyphes, & les 6 autres parties à la corniche. Si l'on faisoit la frise moindre d'un cinquieme que l'architrave, comme nous le remarquerons dans les Ordres suivans, l'entablement auroit un peu plus du cinquieme de la colonne.

Lorsqu'on mettra des piédestaux sous les colonnes, on leur donnera de hauteur 3 parties  $\frac{3}{4}$  des  $8\frac{1}{2}$  qu'on a donné à toute la colonne. Cette hauteur du piédestal se divise en 6 parties, dont la corniche du piédestal prend 1, le dé ou tronc 3, & la base 2; les moulures de cette base doivent avoir  $\frac{2}{3}$  de parties, & le socle 1 partie  $\frac{1}{3}$ . Les parties de la base du piédestal se trouvent alors proportionnées à celles de la colonne, parce que le socle & l'embasement ont un demi-module, les moulures  $\frac{1}{4}$  de module, le dé ou tronc 1 module & un peu plus d'un septieme de module, & la corniche  $\frac{2}{8}$  de module, de maniere que ces membres font tous ensemble 2 modules & un peu plus d'un quart de module.

### ARTICLE III.

*Des colonnades d'Ordre Dorique sans piédestal. Pl. 13.*

Nous parlerons présentement des colonnades simples de cet Ordre, lesquelles sont de 4, 6, ou 8 colonnes, comme on le voit dans *Viruve*, & dans les vestiges des anciens édifices, & même, ainsi que nous l'avons pratiqué à plusieurs bâtimens exécutés sur nos desseins & sous notre conduite, tels que ceux de la Procuracie, sur la place saint *Marc*, tant au dehors qu'en



qu'en dedans, & à plusieurs autres palais que nous avons bâtis pour des Nobles de cette République. Si la colonnade est formée de 4 colonnes de front, dont les angulaires doivent être des pilastres, il faut diviser la largeur qu'ils doivent occuper de l'angle extérieur d'un pilastre à l'autre, en 9 parties  $\frac{3}{4}$ , dont une servira de module. On prendra 4 de ces parties pour le diamètre des 4 colonnes ou pilastres, 2 parties  $\frac{3}{4}$  pour l'entre-colonne du milieu, &  $1\frac{1}{2}$  pour chaque petit entre-colonne. La proportion de ces petits entre-colonnes aux grands est comme de 6 à 11. On pourra augmenter dans la même proportion le nombre des petits entre-colonnes, lorsqu'on mettra 6 ou 8 colonnes de front. Si le portique étoit continu, il faudroit toujours faire les entre-colonnes au moins de la largeur du grand, & élever l'ordonnance sur quelque socle ou sur des degrés. De cette manière les triglyphes & les métopes qui les séparent, se trouveront bien distribués: à une colonnade de 4 colonnes, il se trouve 8 triglyphes, y compris les 4 qui sont au droit des colonnes & des pilastres, & ainsi à proportion, quand on veut donner plus d'étendue aux portiques. Les ornemens des métopes étoient, chez les Anciens, des vases & des bassins pour les sacrifices, des têtes de bœuf seches, & autres choses appartenant à la religion. Présentement il faut y mettre, dans les édifices publics, des casques & des trophées, ou les armes & devises de la République, ou du Prince régnant; aux églises, on décorera les métopes avec des attributs de la Religion chrétienne, comme des calices, des burettes, des encensoirs, des livres, des crosses, des mitres, &c.

Pour donner une belle proportion à la porte Dorique, suivant *Vitruve*, il faut la mesurer par de pe-

tites parties, que j'appelle *pieds*, & diviser la hauteur qui se trouve depuis le bas du portique jusque sous le plafond de l'architrave, en 28 pieds ou parties, dont on donnera 16 à la hauteur de la baye de la porte : ce qui revient au même que si ayant divisé toute cette hauteur en 3 parties  $\frac{1}{3}$  on en donnoit deux à la hauteur de la porte. Pour avoir sa largeur par le bas, on divisera la hauteur de la baye en 12 parties, dont on prendra  $5\frac{1}{2}$  pour cette largeur. Les montans du chambranle auront chacun 1 partie  $\frac{1}{3}$  : en les diminuant par le haut d'un quatorzieme, ils resteroient d'une partie  $\frac{1}{2}$ . *Viruve* & plusieurs autres Architectes veulent que la baye de la porte soit plus étroite par le haut que par le bas, d'un tiers de la largeur de son chambranle.

Quant à l'entablement qui est au dessus de la porte, le linteau qui lui sert d'architrave est égal à la largeur des montans du chambranle par le haut. L'architrave aura la même hauteur, compris l'astragale & la cymaise d'au dessus : & la corniche aussi la même hauteur, sans compter sa cymaise & l'orle qui est au dessus, lesquels régissant sur les deux corniches rampantes du fronton, sont supprimées à la corniche horizontale, & ne passent pas la hauteur de l'astragale du fust de la colonne. Lorsque tout cet entablement regne de niveau sans fronton au dessus, il a 3 parties  $\frac{3}{4}$ , à quoi ajoutant la cymaise & l'orle, il aura près du quart de la hauteur de la baye de la porte ; ce sont les proportions que *Viruve* donne à la porte Dorique, lesquelles ne s'éloignent guere de celles que les Anciens ont observées.

Pour trouver plus facilement la distribution de cette porte, il faut diviser toute la hauteur qui se trouve depuis le bas jusqu'au sofite, ou plafond du

Colonnade Dorique

sans Piedestaux





portique, c'est-à-dire au dessus des triglyphes & des métopes, en 7 parties égales, dont on prendra 4 pour la hauteur de la porte. On divisera ensuite cette hauteur en 12 parties  $\frac{3}{4}$ , dont on prendra  $6\frac{1}{4}$  pour la largeur de la porte. Ainsi elle aura alors 2 fois sa largeur & de plus le quart de son linteau, ou architrave, L'ornement de dessus la porte aura la quatrième partie &  $\frac{1}{2}$  de la hauteur de la baie, & l'on divisera cette hauteur en 3 parties pour les 3 membres qui composent cet entablement.

La hauteur des niches doit être telle que leur sommet ne passe pas le dessous du linteau de la porte, & que toute leur hauteur soit de la moitié de celle de la porte.

On voit sur la planche 13, vis-à-vis, la colonnade simple de l'Ordre Dorique, sans piédestal.



## ARTICLE I V.

*Des arcades d'Ordre Dorique sans piédestal. Pl. 14.*

Comme on peut pratiquer à cet Ordre des arcades entre les colonnes, ainsi qu'on en voit au théâtre de *Marcellus*, & au Colisée, à Rome, ce que nous avons pareillement exécuté aux portiques de la place *S. Marc*, à Venise: si l'on veut bâtir de cette manière, il faut élever de terre toute l'ordonnance de l'édifice, d'un demi-module. On donnera 6 modules  $\frac{1}{4}$  d'intervalle de centre en centre des colonnes, observant qu'elles doivent sortir du jambage d'un peu plus qu'un demi-module, & que la largeur de ce jambage doit être un peu moindre que la moitié de celle de l'arcade. L'épaisseur du même jambage fera de la largeur d'une alette, & de plus les  $\frac{3}{4}$  du diamètre de la colonne: l'autre quart qui reste fera pour le contre-pilastre du dedans. Les alettes auront chacune un peu plus d'un demi-module. De cette manière la largeur de l'arcade fera de 4 modules & un peu moins d'un cinquième, & sa hauteur ne fera pas tout-à-fait du double de sa largeur. Il restera du dessous de la clef au dessous de l'architrave,  $\frac{2}{3}$  de module, & l'arc en plein ceintre sera surmonté d'un sixième de module, qui est la saillie de l'imposte. La hauteur de l'imposte fera de la treizième partie de l'espace depuis le plan de terre jusqu'au dessus de cette imposte: elle doit régner en dedans & au dehors du portique. L'archivolte, ou bandeau de l'arc, aura la neuvième partie de son ouverture: la clef aura la même largeur par le bas. On peut faire une porte quarrée, laquelle aura de hauteur les  $\frac{4}{7}$  de la distance qu'il y a du plan de terre jusque sous l'architrave: les autres divisions se feront comme à l'Ordre Toscan.

La planche 14, vis-à-vis, représente des arcades simples d'Ordre Dorique, sans piédestal.



BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

*Arcade Dorique sans Piedestal*



1 mod.

1 mod.

1 mod.

1 mod.

4 mod. 11 min.

Colonnade Dorique avec des Piedestaux





## ARTICLE V.

*Des colonnades d'Ordre Dorique avec des piédestaux.*  
Planche 15.

Puisque *Vitruve* donne des piédestaux à l'Ordre Dorique qu'il place aux portiques de derriere la scene du théâtre, nous pouvons en mettre aussi à une colonnade composée de deux colonnes & de deux pilastres, ainsi que nous l'avons fait ci-devant. Pour cet effet, on divisera cette largeur, selon la méthode ordinaire, en 13 parties  $\frac{1}{2}$ , dont une servira de module. On prendra 4 de ces parties pour le diametre des deux colonnes & des deux pilastres, 4 pour l'entre-colonne du milieu, &  $2\frac{3}{4}$  pour chacun des petits entre-colonnes; toutes les autres parties seront proportionnées comme on l'a vu ci-devant.

La porte sera haute des  $\frac{4}{7}$  de l'espace compris depuis le pavé jusque sous le plafond de la corniche, ou des  $\frac{4}{6}$  de sa hauteur depuis ce même pavé jusque sous le plafond de l'architrave, ce qui revient au même, à peu près. Les autres parties seront comme aux colonnades simples. On élèvera les niches au niveau des bases des colonnes, & leur hauteur répondra à celle de la porte. La saillie des piédestaux doit régner dans le fond du portique, pour en augmenter la décoration.

On voit sur la planche 15, vis-à-vis, une colonnade Dorique élevée sur des piédestaux.



## ARTICLE VI.

*Des arcades Doriques avec des piédestaux. Pl. 16.*

La distribution des arcades, avec piédestaux, se fait de cette maniere. Il faut donner 7 modules  $\frac{1}{2}$  à l'espace qui est entre le centre d'une colonne & celui de l'autre, lequel espace doit contenir 6 triglyphes qui répondent à autant de mutules, s'il y en a. On donne de largeur au jambage ou pilier,  $\frac{3}{7}$  de la largeur de l'arc: son épaisseur est égale à la largeur d'une alette plus les  $\frac{3}{4}$  de la colonne, l'autre quart restant pour le contre-pilastre. Les alettes aux deux côtés de la colonne sont égales, de même que le contre pilastre angulaire, au dedans du portique sur l'angle de retour, c'est-à-dire qu'elles ont de largeur chacune  $\frac{7}{12}$  de module. La largeur de l'arcade est de 5 modules  $\frac{1}{2}$ , & sa proportion est au jambage comme de 7 à 3. Il s'en faut de près d'un tiers de module que la hauteur de l'arcade ne soit de deux fois sa largeur. Il reste  $\frac{5}{8}$  de module depuis le dessous de la clef jusqu'au dessous de l'architrave; ainsi toute la hauteur de la colonne, avec le piédestal, est de près de 10 modules  $\frac{3}{4}$ .

Les arcs sont surmontés d'un cinquieme de module, à cause de la saillie de l'imposte, qui est aussi haute que la frise & la corniche de la porte: le bandeau de l'arc a  $\frac{1}{9}$  de sa largeur, le bas de la clef en a autant. Les métopes & les triglyphes peuvent facilement être espacés au moyen de ces mesures, parce que chaque triglyphe a un demi-module, & chaque métope  $\frac{3}{4}$  de module.

Pour avoir les proportions de la porte, il faut diviser toute la hauteur, depuis le pavé jusqu'au dessus de l'imposte, en 15 parties  $\frac{3}{4}$ , dont on donnera 3 à l'entablement, & le reste à la porte. Cette proportion répondra aux  $\frac{4}{7}$  de l'espace depuis le pavé jusque sous l'architrave. La largeur du bas de la porte sera de 6 parties  $\frac{1}{4}$ , ainsi la hauteur sera du double & le quart du linteau de plus. Les niches commenceront du dessus des piédestaux, jusqu'au haut de la porte. Les parties saillantes des piédestaux, étant mutilées, régneront au dessus des niches & des fenêtres.

On voit sur la planche 16, vis-à-vis, des arcades Doriques avec les colonnes sur des piédestaux.

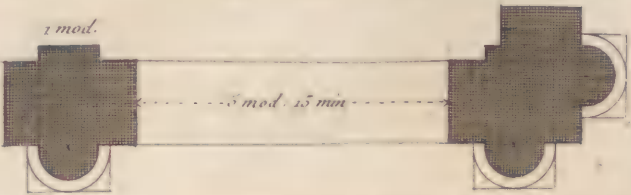
*Arcade Dorique avec des Piedestaux.*

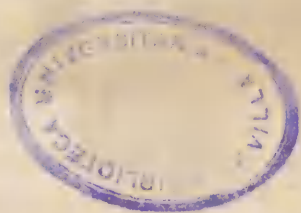


1 mod. 3

1 mod.

5 mod. 15 min





## ARTICLE V I I.

*Des proportions du piédestal & de la base de la colonne Dorique, des impostes & des ornemens de la porte.*

Planche 17.

La colonne Dorique doit avoir 24 canelures, dont la côte est du tiers de la largeur de chaque canelure. La base de la colonne a de largeur, par son plinthe, 1 module  $\frac{3}{8}$ , & de hauteur  $\frac{1}{2}$  module. La ceinture par le bas appartient au fust. La hauteur de la base se divise en 5 parties  $\frac{2}{3}$ : elle est composée de six membres, le plinthe, le gros tore, le listel, le cavet ou la scotie, l'autre listel, & le petit tore. Ses faillies des deux côtés sont de  $\frac{3}{8}$  de module, c'est la même faillie que *Vitruve* donne à la base Ionique.

La hauteur du piédestal est de deux modules & un peu plus d'un quart, ce qui revient aux  $\frac{4}{13}$  de toute la colonne. Cette hauteur se divise en 6 parties, dont on donne 1 à la corniche, 3 au tronc, & 2 à l'embase-ment. La corniche du piédestal a  $\frac{5}{8}$  de module; cette hauteur se divise en 9 parties  $\frac{2}{17}$  & demi, pour la répartition de ses moulures, lesquelles sont au nombre de 6, dont le larmier est refouillé. Sa faillie est d'un peu plus d'un quart de module; le dé est de même largeur que le plinthe de la base de la colonne, sous lequel il se trouve d'à-plomb: il a un module  $\frac{1}{8}$  de hauteur. L'embase-ment a  $\frac{3}{4}$  de module de hauteur. Le premier quart, que l'on prend pour les moulures, se divise en 3 parties  $\frac{1}{2}$ , dont on forme 5 membres: les deux autres quarts sont pour le socle, qui est haut par conséquent d'un demi-module. Sa faillie a un peu moins d'un quart de module de chaque côté. L'alette a 37 minutes  $\frac{1}{2}$ , ou  $\frac{5}{8}$  de module vis-à-vis le haut de la colonne, & 35 minutes, ou  $\frac{7}{12}$  au droit du diamètre inférieur de la colonne.

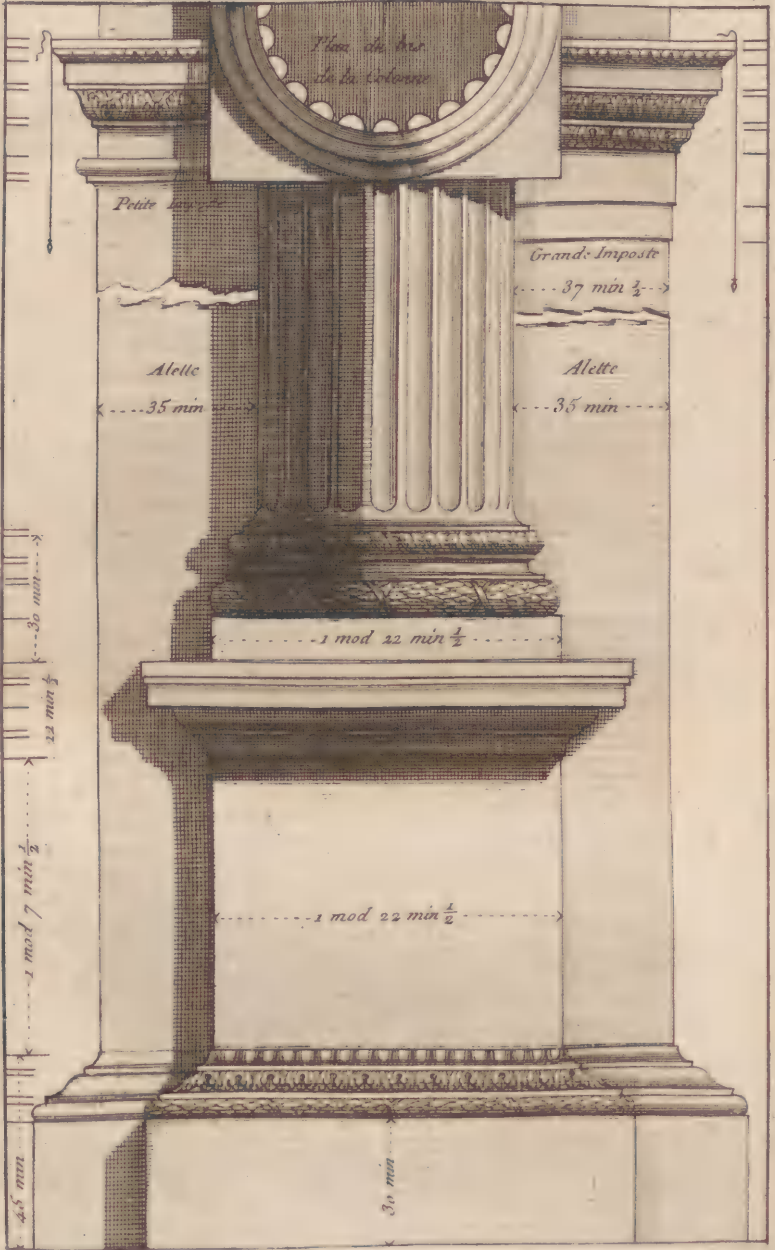
La petite imposte est haute de  $\frac{5}{12}$  &  $\frac{1}{2}$  de module, ou de 27 minutes  $\frac{1}{2}$  : cette hauteur se divise en 8 parties  $\frac{5}{6}$ , qui se répartissent entre ses 7 membres : elle a de saillie un peu plus d'un sixième de module. Le bandeau de l'arc se divise en 6 parties  $\frac{2}{3}$  : il a quatre membres, savoir 2 fasces, un cavet & un reglet : sa grande fasce est plus grande de moitié que la petite.

L'ornement de la principale porte doit avoir de hauteur les  $\frac{4}{17}$  de la hauteur de cette porte : ce qui revient à 1 module & un peu moins de  $\frac{1}{12}$ . On divise tout cet entablement en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Celle-ci a  $\frac{5}{9}$  de module de hauteur ; sa saillie lui est égale. Elle se divise en 4 parties  $\frac{3}{4}$ , & est composée de 9 membres. La frise est lisse, elle a presque  $\frac{5}{8}$  de module : l'architrave en a  $\frac{7}{15}$  qui se subdivisent en 6 parties  $\frac{2}{3}$  pour les 4 membres dont elle est formée.

On a donné sur la même planche le profil de la grande imposte, & du bandeau de son arc. Cette imposte est aussi haute que la frise & la corniche de l'entablement de la porte, excepté la cymaise. Les membres de cette imposte ont beaucoup de rapport avec ceux de la corniche. Le bandeau de l'arc a près de  $\frac{7}{12}$  de module. Il est divisé en 6 parties  $\frac{2}{3}$ , & il est composé de 4 membres.

On voit sur la planche 17, vis-à-vis, les profils du piédestal, de la base, & des deux impostes pour l'Ordre Dorique.









## ARTICLE VIII.

*Des proportions du chapiteau & de l'entablement Doriques, ainsi que du plafond de sa corniche. Pl. 18.*

La colonne Dorique diminue par le haut d'un cinquieme de sa grosseur : l'astragale du haut fait partie de son fust. Quoi- qu'il se voye diverses especes de chapiteaux de cet Ordre, dans l'Antique, les Modernes n'en ont fait que d'une sorte, ce qui ne nous empêchera point d'en donner ici trois desseins différens, dont les profils sont fort beaux. Le premier est le chapiteau de *Vitruve*, lequel n'a pas été suivi, pour n'avoir point été bien entendu : il lui donne un demi-module de hauteur, dont l'abaque avec son filet & son talon, occupent le tiers, l'ove & les trois annelets en prennent un autre tiers, & le gorgerin l'autre tiers. Or l'orle & le talon doivent avoir ensemble les  $\frac{2}{3}$  du plinthe de l'abaque, l'orle les  $\frac{2}{3}$  du talon, & les annelets la moitié de l'ove. *Vitruve* donne à l'abaque 2 modules  $\frac{1}{6}$  de largeur, de sorte qu'en diminuant la colonne d'un cinquieme, il reste  $\frac{1}{8}$  de chaque côté, pour la faillie. Mais nous réglons autrement ces dimensions, & les Architectes qui diminuent la colonne d'un sixieme, ou d'un septieme  $\frac{1}{2}$ , se trompent.

Nous avons tiré la seconde espece de chapiteau Dorique du théâtre de *Marcellus*, à Rome. On y voit deux anneaux sous l'ove, mais il a beaucoup plus de grace avec le listel au dessous, d'ailleurs cela donne plus de faillie à ses membres.

Le troisieme est le chapiteau du Colisée, c'est le plus beau & le plus orné de tous : son abaque a un module  $\frac{1}{2}$  de largeur : ainsi après avoir formé un demi-cercle du diametre supérieur de la colonne, il reste  $\frac{3}{8}$  de module pour sa faillie, de part & d'autre. Il a aussi  $\frac{1}{2}$  module de hauteur, laquelle se divise en 11 parties  $\frac{7}{2}$  pour les 7 membres qui le composent, lesquels ont de faillie entre  $\frac{1}{3}$  &  $\frac{1}{6}$  de module, de chaque côté.

L'entablement Dorique a le quart de la hauteur de la colonne, ce qui fait 2 modules  $\frac{1}{8}$  : il se divise en 18 parties  $\frac{1}{6}$ , dont on donne 5 à l'architrave, 6  $\frac{1}{2}$  à la frise,  $\frac{2}{3}$  de partie à

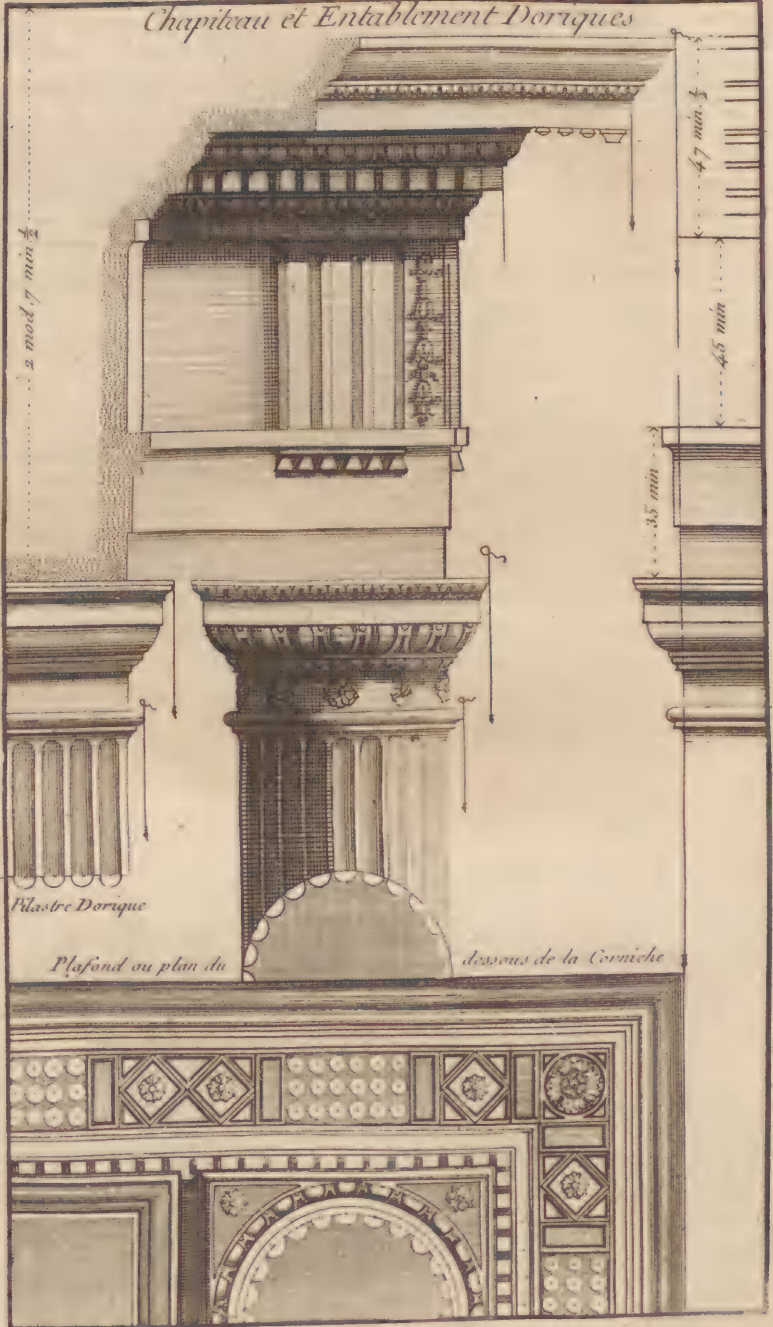
la bandelette qui sert de chapiteau aux triglyphes, & 6 parties à la corniche. Le plafond de l'architrave est large de  $\frac{4}{7}$  de module : sa hauteur se divise en 7 parties  $\frac{2}{3}$  : ses membres sont au nombre de 5 : la fasce supérieure est plus large de moitié que l'inférieure. La frise est haute de  $\frac{3}{4}$  de module : ses métopes doivent être quarrés, & l'on donne aux tryglyphes  $\frac{1}{2}$  module de largeur : leur hauteur est égale à celle de la frise. Ces triglyphes sont ornés de deux canaux entiers, & de deux demi-canaux aux côtés. Les côtes, ou cuisses qui les séparent, ont  $\frac{1}{12}$  de module, leur largeur étant égale à celle des canaux entiers.

La corniche est  $\frac{7}{10}$  de module. Elle se divise en 6 parties  $\frac{1}{4}$ , & est composée de 12 membres. Sa saillie est d'un peu plus de  $\frac{5}{6}$  de module, & est un peu plus grande que sa hauteur, à cause du compartiment des gouttes qui sont dans le plafond du larmier. Lorsque l'entablement fait ressaut sur la colonne, on lui donne un module  $\frac{1}{4}$  de saillie, afin que le chapiteau de la colonne ne se confonde pas avec celui du pilastre qui est derrière. Au bas de cette planche 18, est le dessin du plafond de la corniche : on observera que les membres qui sont ornés sur ces figures le peuvent être sans confusion.

La planche 18, vis-à-vis, représente les profils du chapiteau & de l'entablement Doriques, qu'on vient de décrire, ainsi que le dessous du plafond de sa corniche.



Chapiteau et Entablement Doriques



2 mod. 7 min. 1/2

47 min. 1/2

45 min.

35 min.

Pilastre Dorique

Plafond ou plan du

dessous de la Corniche



## CHAPITRE III.

*De l'Ordre Ionique.*

## ARTICLE PREMIER.

*De l'origine des peuples Ioniens, & des édifices qu'ils ont bâtis.*

QUELQUES peuples de la Grece, après une réponse de l'Oracle, & du consentement des Athéniens, sortirent de leurs pays & passerent dans l'Asie mineure, sous la conduite d'*Yon*, leur Capitaine, lequel donna le nom d'Ionie à la province qu'ils habiterent. Voilà l'opinion la plus commune, & celle de *Vitruve* sur l'origine des Ioniens. Les bâtimens les plus considérables qu'ils éleverent, furent des Temples, dont les plus remarquables sont, le temple de *Minerve* d'Elée, fait par l'Architecte *Scopas*; ils ornèrent les colonnes d'une maniere différente de celle des Doriens: le temple de *Diane* d'Ephese, dont la réputation est si grande dans l'histoire; il fut bâti par *Ctesiphon*: le temple d'*Apollon*, dans la même ville, & un autre temple bâti à *Teo*, une des douze colonies fondées par *Yon*: & enfin un temple de *Bacchus*, bâti par *Hermogene*. A Rome, outre le théâtre de *Marcellus*, & le Colisée, on voit encore le temple de la Fortune virile, celui de la Concorde, & celui de l'Eglise appelée saint *Etienne* le rond. Par la quantité de chapiteaux Ioniques différens, qu'on voit dans l'église de sainte *Marie*, au de-là du Tibre, on peut juger combien les Romains ont élevés d'édifices de cet Ordre.

## ARTICLE II.

*Du caractère & des proportions générales de l'Ordre Ionique.*

L'ordre Ionique participe de la solidité & de la délicatesse, & il peut être orné dans beaucoup de ses membres. On prétend qu'il représente la taille d'une Dame grave & modeste. Les Anciens l'ont employé principalement dans les cours des maisons particulières, quoiqu'il se trouve aussi à des temples.

Les colonnes Ioniques, avec leur base & leur chapiteau, ont de hauteur 8 modules  $\frac{3}{4}$ ; la base a un demi-module; le chapiteau, sans compter l'astragale du haut de la colonne, a de hauteur quatre douzièmes  $\frac{1}{2}$ . Ainsi le fût, y compris la ceinture du bas & l'astragale du haut, se trouve avoir  $\frac{7}{8}$ : il diminue par le haut d'un sixième de son diamètre inférieur.

L'entablement Ionique a de hauteur le cinquième de la colonne, selon les Anciens: suivant *Vitruve*, qui le met à la façade de la scène, cela fait un module  $\frac{3}{4}$ . Cette hauteur étant divisée en 15 parties, on en donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Dans les grands ouvrages, on peut tailler à cette corniche des modillons avec des denticules au dessous. Les proportions de l'entablement sont telles que l'architrave a une partie, la frise  $\frac{4}{5}$  de partie, & la corniche 1 partie  $\frac{1}{5}$ : de sorte que celle-ci a de hauteur la moitié plus que la frise.

Le piédestal doit avoir 3 parties  $\frac{1}{2}$  de toute la hauteur de la colonne, ce qui fait 2 modules  $\frac{1}{2}$ . Cette hauteur se divise en 6 parties  $\frac{2}{3}$ , dont on donne une partie à la corniche, 3  $\frac{2}{3}$  au dé, & les 2 autres pour la base du piédestal, dont les moulures occupent  $\frac{2}{3}$

de parties, & le socle en a 1 partie  $\frac{1}{3}$ . Ainsi ce socle a un demi-module de hauteur, les moulures en ont un quart, le dé un module  $\frac{3}{8}$ , & la corniche  $\frac{3}{8}$  de module, ce qui fait ensemble 2 modules  $\frac{1}{2}$ .

### ARTICLE III.

*Des colonnes simples d'Ordre Ionique, sans piédestal.*  
Planche 19.

Les Anciens ont fait beaucoup de colonnades simples de cet Ordre, dont un des principaux exemples est celui du temple de la Concorde, derrière & au pied du mont *Capitolin*. C'est ce qui nous a porté à les imiter en plusieurs ouvrages, tant publics que particuliers, que nous avons fait construire.

Pour cet effet, il faut diviser toute la colonnade, si elle est de deux colonnes & de deux pilastres angulaires, sans avoir égard à la saillie des bases, comme ci-devant, en 10 parties  $\frac{1}{2}$ , dont une sera le module. On en prendra 4 pour les 4 diamètres. On donnera 1 module  $\frac{1}{6}$  à chacun des petits entre-colonnes, & 2 modules  $\frac{1}{2}$  à celui du milieu, qui est l'entre-colonne que *Vitruve* donne à sa basilique. Si l'on vouloit aggrandir le portique, on augmenteroit à proportion le nombre des colonnes, soit pour six, soit pour huit colonnes de front, comme nous l'avons enseigné ci-devant. On peut élever ces colonnes sur un socle ou sur des degrés d'un demi-module de hauteur. Suivant ces proportions les modillons se trouveront bien distribués, & il y en aura toujours un sur l'entre-colonne du milieu.

Nous donnerons ci-après les mesures de la porte Ionique, dans le IV<sup>e</sup> Chapitre du Livre suivant, en

parlant des portes & des fenêtres : ainsi nous y renvoyons le Lecteur.

La planche 19, vis-à-vis, représente les colonnades simples de cet Ordre, sans piédestal.

## ARTICLE I V.

*Des arcs simples d'Ordre Ionique, sans piédestal.*  
Planche 20.

Si l'on veut faire les arcades de cet Ordre avec des colonnes, ainsi qu'il y en a au Colisée & au théâtre de *Marcellus*, il faut espacer les colonnes de maniere qu'il y ait 6 modules  $\frac{1}{2}$  du centre d'une colonne à l'autre. Elles doivent saillir au de-là du jambage d'un douzieme de module de plus que leur demi-diametre : ce douzieme est pour la portée de l'architrave le long du mur, lorsqu'il y a des ressauts à l'entablement. Le jambage, avec les alettes, a deux modules de largeur : il est plus large d'un douzieme de module que la moitié du vuide de la porte. Son épaisseur est de  $\frac{3}{4}$  de module : l'autre quart est pour le contre-pilastre. Il faut élever toute l'ordonnance sur quelques degrés.

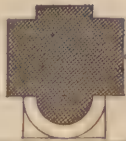
La largeur des arcades fera de 4 modules moins  $\frac{1}{2}$  : leur hauteur fera du double de leur largeur &  $\frac{1}{4}$  de module de plus. Du dessous de la clef jusque sous l'architrave, il y aura  $\frac{1}{2}$  de module. L'arc sera surmonté d'un cinquieme de module, à cause de la saillie de l'imposte. Cette imposte doit avoir la treizieme partie de la hauteur qui se trouve depuis le pavé jusqu'au dessus de la partie qui la termine. Elle doit régner autour des jambages & le long des murs. Le bandeau de l'arc aura la neuvieme partie de son



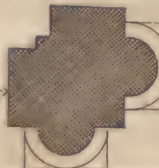
*Colonnade Ionique avec Piedestal.*



*Arcade Ionique sans Piedestal.*



... 30 mod 50 min ...



ouverture; la clef par le bas sera de la même largeur. Il doit se trouver 9 modillons dans l'entre-colonne, sans ceux qui sont à-plomb sur l'axe des colonnes.

La porte doit être de forme ronde à ces portiques: si on vouloit la faire quarrée, on lui donneroit de hauteur environ 4 parties des 7 comprises dans toute la hauteur, depuis le pavé jusque sous l'architrave. Les niches seront élevées de terre des  $\frac{2}{9}$  de toute la colonne: cette hauteur est la même que celle des piédestaux.

La planche 20, vis-à-vis, représente les arcs simples de l'Ordre Ionique, sans piédestaux.



## ARTICLE V.

*Des colonnes Ioniques avec des piédestaux. Pl. 21.*

Lorsqu'on voudra élever les colonnades de cet Ordre sur des piédestaux, comme nous avons fait à la place saint *Marc*, à Venise, il faudra diviser tout l'espace des quatre colonne de front avec leurs entre-colonnes, en 12 parties  $\frac{2}{3}$ : une de ces parties servira de module, & l'on en prendra 4 pour le diametre des quatre colonnes ou pilastres. Les petits entre-colonnes auront chacun 2 modules  $\frac{1}{2}$ , celui du milieu en aura 3 &  $\frac{2}{3}$ ; on pourra se servir de la même proportion, si l'on veut augmenter l'étendue des façades. Il y aura 7 modillons à l'entre-colonne du milieu, & 5 à chacun des petits côtés, sans compter ceux qui répondent sur l'axe des colonnes. La saillie des piédestaux doit régner également dans le fond du portique.

On donnera de hauteur à la porte 4 parties des 7 comprises depuis le pavé jusque sous les modillons de la corniche: sa largeur sera de 6 parties  $\frac{1}{2}$  des  $13\frac{1}{2}$  de sa hauteur: ainsi elle sera plus haute que large du double, plus la moitié de la hauteur du linteau. Le reste sera comme à la porte des entre-colonnes simples, dont nous parlerons dans le Livre III. Le bas des niches doit être de niveau avec le dessus des bases des colonnes: leur hauteur doit répondre à celle de la porte.

On voit sur la planche 21, vis-à-vis, le dessin d'une colonnade Ionique élevée sur des piédestaux.





*Arcade Ionique avec Piedestal.*



## ARTICLE V I.

*Des arcades d'Ordre Ionique avec des piédestaux.*  
Planche 22.

Pour faire les arcades Ioniques avec des piédestaux sous les colonnes, il faut compter 8 modules du centre d'une colonne à l'autre : la largeur du jambage sera de 2 modules  $\frac{1}{6}$  : son épaisseur sera de la largeur d'une alette, plus les trois quarts du diamètre de la colonne, l'autre quart étant pour le contre-pilastre. Chaque alette aura de largeur  $\frac{7}{12}$  de module : la distance d'un modillon à l'autre sera de  $\frac{1}{3}$  de module.

Les arcades auront 4 modules  $\frac{1}{6}$  de largeur ; elles seront plus hautes que le double de leur largeur, de  $\frac{7}{12}$  de module. Comme il restera 1 module du dessous de la clef jusqu'à l'architrave, il doit y avoir 11 modules  $\frac{1}{4}$  depuis le pavé jusqu'au dessous de ce même architrave. Les arcs seront surmontés d'un quart de module, pour ne pas perdre ce qui en est diminué par la saillie de l'imposte, lequel doit avoir la même hauteur que la frise & la corniche de la porte : le bandeau de l'arc aura  $\frac{1}{9}$  de l'ouverture de l'arcade. En observant exactement ces mesures, les modillons ne se confondront point dans les angles rentrants.

Nous donnerons ci-après les mesures de la porte Ionique & de son entablement, Livre III, Chapitre IV. La planche 22, vis-à-vis, représente des arcades Ioniques, dont les colonnes sont élevées sur des piédestaux.



## ARTICLE VII.

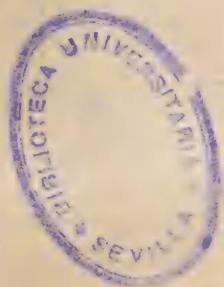
*Des proportions du piédestal, de la base, & des impostes Ioniques. Planche 23.*

Dans cet Ordre, l'astragale & la ceinture font partie du fust de la colonne, laquelle doit avoir 24 canelures, dont la côte a de largeur le tiers de chaque canelure. La largeur de la base est d'un module  $\frac{17}{12}$ , & sa hauteur, d'un demi-module. Le plinthe de la base s'adoucit en portion de cercle, jusqu'à l'extrémité de la corniche du piédestal.

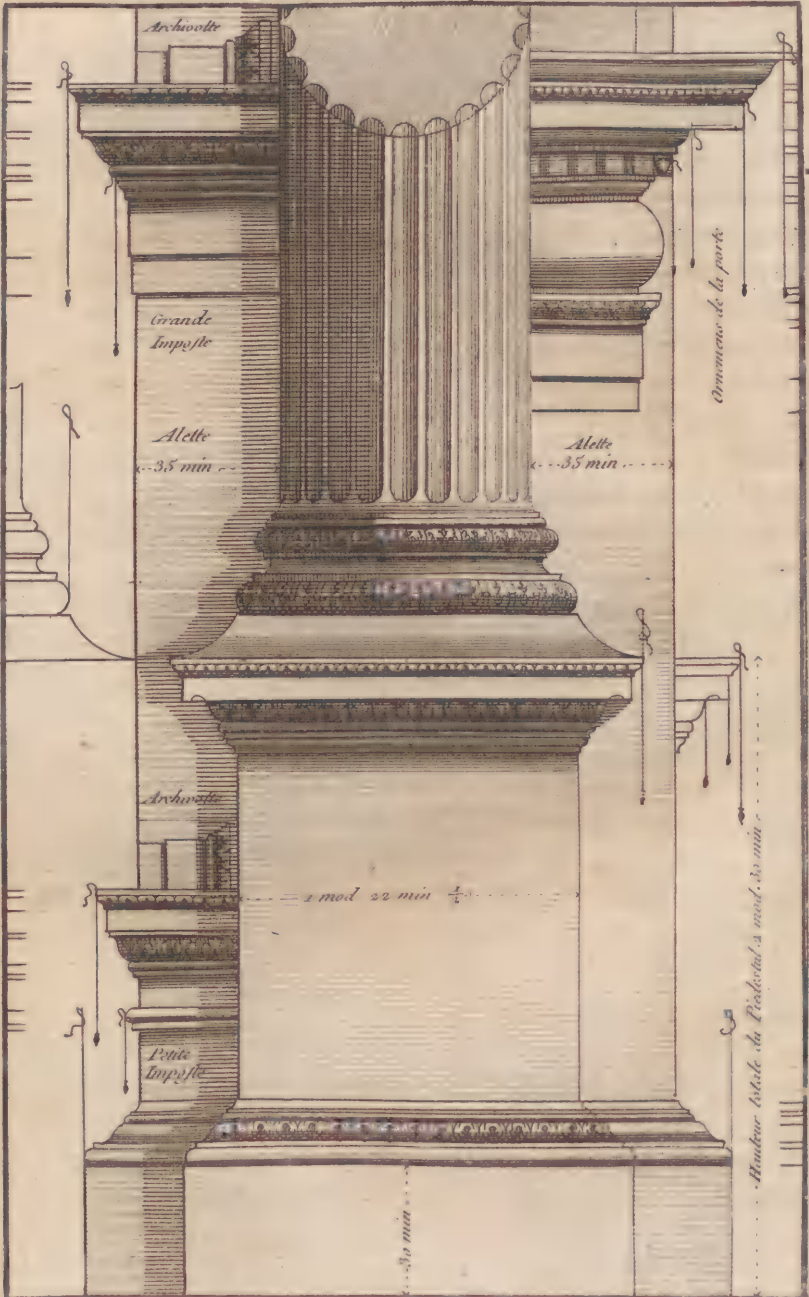
Le piédestal a de hauteur  $\frac{2}{7}$  de toute la colonne: cette hauteur se divise en 6 parties  $\frac{1}{3}$ , dont on donne 1 à la corniche, 3  $\frac{2}{3}$  au dé, & les 2 autres à sa base. La corniche a  $\frac{3}{8}$  de module de hauteur: on divise cette grandeur en 6 parties  $\frac{1}{8}$  que l'on repartit aux sept membres qui la composent. Le dé a un module  $\frac{3}{8}$  de hauteur, sa largeur répond à celle du haut du plinthe qui joint la base de la colonne avec la corniche du piédestal: la saillie de cette corniche est d'un peu plus d'un quart de module. L'embasement a de hauteur  $\frac{2}{4}$  de module: le tiers de sa hauteur est occupé par les six moulures de cette base, les deux autres tiers sont pour le socle, qui est d'un demi-module. La saillie de cette base est d'un peu plus qu'un quart de module de chaque côté.

Aux deux côtés de la colonne on a représenté les deux alettes, lesquelles ont de largeur  $\frac{7}{12}$  de module, ou 35 minutes. Au bas du piédestal, à gauche, est la petite imposte, qui a de hauteur  $\frac{18}{41}$  de module, ce qui fait près d'un demi-module. Cette grandeur se divise en 9 parties  $\frac{1}{2}$ . La saillie de cette imposte est





Piedestal Ionique.



d'un peu plus qu'un dixieme de module. Le bandeau de l'arc a un peu plus que  $\frac{2}{3}$  de module : il se divise en 7 parties  $\frac{1}{7}$  : la petite fasce de cet archivolt est moindre d'un tiers que la plus grande.

A côté du fust de la colonne, à gauche, est la grande imposte : sa hauteur est pareille à celle de la corniche de la porte, dont les ornemens sont représentés de l'autre côté du fust de la même colonne. Cette imposte a deux fasces, ainsi que l'architrave de la porte. Le grand bandeau de l'arc, appelé aussi *archivolte*, a plus d'un demi-module : il est orné des mêmes membres que celui de la petite imposte.

La planche 23, vis-à-vis, contient les profils du piédestal, de la base & des impostes & archivoltés pour l'Ordre Ionique, avec les ornemens de la porte, que l'on trouvera dessinés plus en grand sur les planches 40 & 41.



## ARTICLE VIII.

*Du chapiteau Ionique Antique. Planche 24.*

Le fust de la colonne Ionique doit diminuer d'un sixieme de son diametre inférieur : il est terminé à sa partie inférieure, par un filet & par un astragale. On trouve dans l'Antique quantité de chapiteaux différens de cet Ordre. Celui que *Vitruve* décrit avec assez d'exactitude, a beaucoup de rapport avec les plus beaux de ceux qu'on voit à l'église de sainte *Marie*, au de-là du Tibre : c'est pourquoi nous allons le détailler avec soin.

La largeur de l'abaque est égale à celle du bas de la colonne, plus une dix-huitieme partie. Avec ces 19 parties, on divise toutes celles qui forment la hauteur du chapiteau avec ses volutes, dont la hauteur totale est de  $9\frac{1}{2}$  de ces mêmes parties. Pour former le chapiteau Ionique, on fait deux différentes retraites pour tracer les cathetes : mais cet endroit du texte de *Vitruve* a été mal entendu par ses Traducteurs, lesquels n'ont point compris son intention. La premiere retraite est d'une partie &  $\frac{1}{4}$  de chaque côté, ce qui fait en tout 2 parties  $\frac{1}{2}$ . Ces parties se subdivisent en 19 autres pour les petits chapiteaux, & en 20 pour les grands. Elles servent à déterminer la largeur de la face du chapiteau, par la saillie de l'abaque & des volutes devant & derriere, lesquelles sont distantes de 16 parties  $\frac{1}{2}$ , & qui répondent des 4 côtés à la saillie de l'abaque. Les cathetes sont quatre lignes perpendiculaires aux angles de l'abaque, auquel on donne 1 partie  $\frac{1}{2}$  de hauteur, de maniere qu'il en reste 8 pour la hauteur des volutes.

La seconde retraite se fait à droite & à gauche sur la face des volutes, de  $\frac{3}{4}$  de partie, allant des angles de l'abaque en dedans, ce qui fait en tout 1 partie  $\frac{1}{2}$ : ainsi entre ces deux points, il reste 17 parties  $\frac{1}{2}$ . Sur les perpendiculaires abaissées de ces deux points, on fait le centre de l'œil de chaque volute, à 4 parties  $\frac{1}{2}$  du dessous de l'abaque, de sorte qu'il reste encore 3 parties  $\frac{1}{2}$  jusqu'au bas, ce qui fait les 8 parties dont il est parlé ci-dessus. L'œil de la volute a une partie: ses diamètres à-plomb & de niveau, se divisent chacun en 4 parties égales: la volute diminue de la moitié de la largeur de son œil, à chaque quart de révolution: de sorte qu'au premier tour elle est diminuée de 2 parties: voilà tout ce qu'on trouve dans *Viruve* au sujet du chapiteau Ionique.

La hauteur de ce chapiteau se divise en cette manière. Il doit rester 3 parties depuis l'œil jusqu'au bas de la volute: l'astragale est de même hauteur que l'œil, dont la ceinture occupe la moitié. L'ove a 2 parties de hauteur, depuis l'astragale jusqu'à l'endroit où se termine le premier tour de la volute; il est orné de trois œufs à chaque face. Le canal avec son listel a de hauteur les 2 parties que la révolution du premier tour de la volute a réduites à 1  $\frac{1}{2}$ . Le tailloir, composé d'un talon avec son filet, a une partie  $\frac{1}{2}$ . L'ove faille en dehors d'une partie au de-là de l'extrémité de l'abaque.

Les ceintures qui vont par les côtés d'une volute à l'autre, & qui sont faites comme de petits oreillers, tournés exactement sur la faille de l'ove, ont 2 parties de largeur. L'axe, c'est-à-dire l'épaisseur de la volute vers l'extrémité extérieure, a pareillement une partie. Les volutes, au commencement de leur révolution, sont plus profondes que le nud de leur

listel, de  $\frac{2}{3}$  de partie, ce qui fait  $\frac{1}{2}$  de leur largeur : cette profondeur diminue insensiblement jusqu'à l'œil de la volute.

Voilà, selon notre opinion, les proportions que donne *Vitruve* aux chapiteaux des petites colonnes. A l'égard des chapiteaux des grandes, il leur donne 20 parties des 18 de la largeur du bas de la colonne, sans doute afin que les volutes soient assez éloignées pour que l'astragale puisse entrer sans toucher à ces volutes. La diminution de la colonne par le haut, d'un sixième du diamètre inférieur, est bien proportionnée pour donner plus de liberté aux volutes, & plus de grace au fust de cette colonne.

## ARTICLE IX.

*Description du chapiteau Ionique moderne.*  
même Planche.

Il faut à présent expliquer un autre chapiteau Ionique de notre invention, imité de l'Antique & de *Vitruve* en partie, lequel est différent de tous ceux qui ont été exécutés jusqu'à présent, en ce que l'abaque est dégagé par le dessous, que les volutes sont angulaires, & que les quatre faces en sont égales, ayant beaucoup de rapport avec la partie supérieure du chapiteau Romain. Il est si régulier en toutes ses parties & se présente avec tant de grace, qu'il a été exécuté avec succès à la plûpart des bâtimens que nous avons construits.

Son plan carré a un module  $\frac{1}{2}$  à chaque face ; il faut y tracer des lignes diamétrales & d'autres diagonales qui s'entre-croisent, & qui divisent ce plan en 8 parties égales. De son centre on décrit la cir-

conférence du diametre supérieur, celle du listel, & celle de l'astragale. Ensuite, sur chaque diagonale, il faut tracer à l'équerre une ligne distante du centre d'un module moins  $\frac{1}{8}$ , de sorte que les diagonales restent, en tout, longues d'un module  $\frac{3}{4}$ . Cette ligne tracée ainsi à chaque extrémité des diagonales, forme les cornes de l'abaque, lesquelles ont 2 parties  $\frac{3}{4}$  de largeur. Les 8 angles de ces cornes touchent les 4 côtés du carré. Sur un côté, d'un des points qui le touchent, il faut prendre la base d'un triangle équilatéral, & de son sommet tracer la courbure que forme la face de l'abaque. La profondeur de cette courbure sera de  $\frac{4}{3}$  de module, de sorte que d'une courbure à l'autre il doit y avoir un module  $\frac{1}{12}$ , comme nous l'avons dit ci-devant, ce qui peut encore servir pour faire l'abaque carré.

Au milieu de chaque face de l'abaque, on taillera une fleur large d'un cinquième de module, ou de 3 parties  $\frac{2}{5}$  des 18. Depuis l'extrémité de l'astragale jusqu'à celle de la corne de l'abaque, il doit y avoir 7 parties de largeur. Le dessous des volutes est de 2 parties  $\frac{3}{4}$  vers le devant : elles s'élargissent en dedans, s'éloignent de l'ove & entrent dessous l'abaque. Sous les fleurs regne l'ove, lequel faille à chaque face d'une demi-partie au de-là de la courbure de l'abaque. Tout ceci regarde le plan du chapiteau, planche 24.

La hauteur de ce chapiteau, avec ses volutes, est de 9 parties  $\frac{1}{8}$  des 18 du bas de la colonne : ces mêmes mesures nous serviront pour faire la division des membres, & pour fixer la hauteur de chaque partie. L'abaque a de front 1 module  $\frac{1}{2}$  : sa hauteur est d'une partie  $\frac{1}{6}$ , y compris le talon & son filet, sa faille est égale à sa hauteur. Sous l'abaque, le listel & la vo-

la corniche. L'architrave a de hauteur  $\frac{7}{12}$  de module, ou 35 parties; il contient six membres: ses trois fascies sont plus grandes l'une que l'autre d'un tiers. La frise est à-plomb sur la première fascie de l'architrave. Elle est droite, parce que la courbure dans cette partie est une marque de peu de solidité. Sa hauteur est de  $\frac{7}{13}$  de module, ou de 28 parties: elle est couronnée d'un listel qui y est joint par un adoucissement.

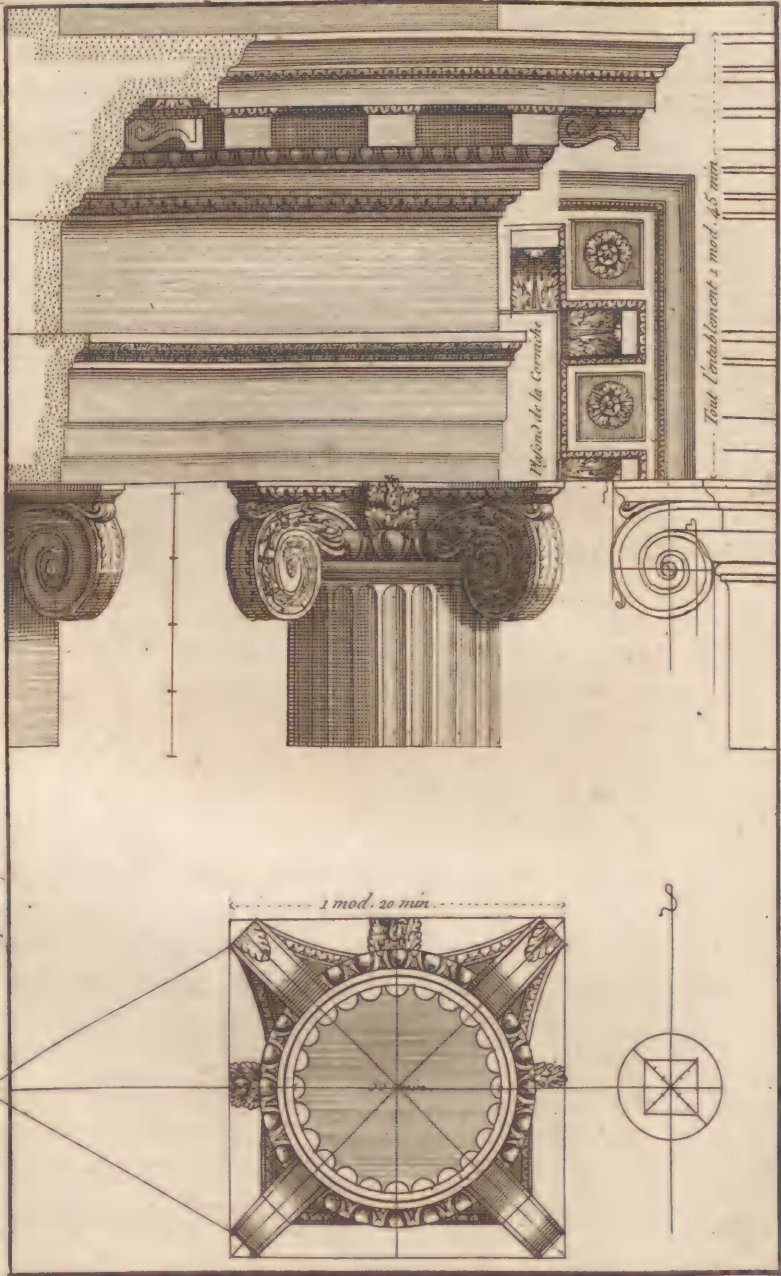
Dans les ouvrages les plus considérables, la hauteur de l'entablement est entre le quart & le cinquième de la colonne; cette hauteur se divise alors en 16 parties  $\frac{2}{3}$ , dont on donne  $5\frac{2}{3}$  à la frise; le reste, comme ci-devant. Dans ce cas on peut y tailler des ornemens, ainsi que nous l'avons pratiqué aux portiques de la place saint *Marc*.

La corniche a de hauteur  $\frac{7}{10}$  de module, ou 42 parties; on divise cette hauteur en 7 parties  $\frac{1}{11}$  & demi, que l'on répartit aux douze membres qui la composent. Elle a de saillie  $\frac{1}{11}$  de plus que sa hauteur.

Les entablemens qui forment avant-corps sur les colonnes, doivent être égaux, en leur architrave & leur frise, au diamètre supérieur de la colonne; ils ont 2 espaces & 3 modillons de front, & 2 espaces & 2 modillons, sur le côté: leur saillie en dehors est d'un module  $\frac{3}{4}$ . Par ces mesures il est facile de connoître la juste distribution des modillons & des espaces carrés qui les séparent. A côté de l'entablement, on voit le plan du plafond de la corniche de cet Ordre. Les figures de cette planche 24 indiquent les membres qui peuvent être ornés: elles représentent le chapiteau & l'entablement Ioniques, avec les plans & profils du chapiteau moderne de notre invention.







Tout l'entablement a mod. 45 min

Maison de la Couraie

1 mod. 20 min



## C H A P I T R E I V.

*De l'Ordre Romain.*

## A R T I C L E P R E M I E R.

*De l'origine & des différens noms de l'Ordre Romain.*

P U I S Q U E, suivant l'ordre que nous nous sommes prescrits pour disposer les cinq Ordres de colonnes chacun en leur rang, nous avons résolu de mettre celui qu'on appelle *Composite* le quatrième; il est nécessaire de rendre raison de cette transposition, & de faire voir qu'il est ici placé dans un rang convenable à son caractère. Le nom de *Composite*, ou *composé*, que lui ont donnés la plupart des Architectes modernes, n'est pas assez particulier à cet Ordre, puisque ses ornemens sont réglés & qu'il a ses proportions particulières, ainsi que le plus parfait. Celui d'Ordre *Italique*, ou *Latin*, ne lui convient pas non plus, parce qu'il ne désigne que la province, sans nommer la ville où il a été inventé: c'est la même chose que si l'on nommoit l'Ordre Dorique, *Ordre Grec*: ce qui ne le distingueroit en aucune manière de l'Ionique & du Corinthien, qui sont Grecs pareillement. D'ailleurs le Toscan portant déjà le nom d'une province de l'Italie, celui d'Ordre *Romain* est plus convenable à celui-ci, parce que c'est dans Rome qu'il a été le premier mis en œuvre, & qu'il ne s'en trouve ni en Grece ni en Italie qui ayent été faits avant ceux des arcs de triomphe. Ceux qui ont placé cet Ordre au dessus de tous les

autres ont prétendu lui donner le même rang que tenoient les Romains entre les autres nations, parce qu'il présente le comble de la richesse en Architecture, sans faire attention qu'étant plus pesant & devant être, par conséquent, moins orné que le Corinthien, il est plus capable que ce dernier de soutenir le fardeau de quelque édifice que ce soit.

---

## ARTICLE I I.

*De l'origine des Romains & des premiers édifices qui ont été construits suivant cet Ordre.*

Ayant rapporté ci-devant l'origine des peuples qui ont inventé les trois premiers Ordres, il est à propos de dire quelque chose de celle des Romains, qui sont si recommandables dans l'Histoire. Peu de personnes ignorent que *Romulus* fut le fondateur de la fameuse ville de Rome: que par la valeur de ses peuples, la république Romaine se rendit maîtresse de l'Univers; & que les Romains ayant rapporté des pays qu'ils avoient conquis les monumens les plus précieux, ainsi que les différentes manières de bâtir que des ouvriers, leurs esclaves, leur apprirent, il est arrivé ensuite que, de même qu'ils furent les premiers dans l'art de la guerre, ils excellèrent aussi dans les autres arts, avec tant de succès que les moindres vestiges de leur magnificence ont servi depuis de modele à ce que les autres nations ont exécuté de plus beau.

Les plus considérables édifices que les Romains aient construit de cet Ordre sont les arcs de Triomphe: l'arc de *Titus* est le premier où il ait paru, avec celui de *Septime Severe*, où cet Ordre est assez régulier. Il se voit encore de beaux restes de l'Ordre

Romain dans les thermes de *Dioclétien*, sans parler de plusieurs autres édifices qui ne font pas de la beauté ni de la régularité de ceux-ci.

### ARTICLE III.

#### *Des proportions générales de l'Ordre Romain.*

Les mesures générales de cet Ordre sont, que la colonne doit avoir 9 modules  $\frac{3}{4}$  avec sa base & son chapiteau. La base a un demi-module : le chapiteau a un module, & un sixième, qui se donne à l'abaque : ainsi le fust de la colonne reste de 8 modules  $\frac{1}{12}$ . Il diminue par le haut du septième de sa grosseur. L'entablement a le cinquième de la hauteur de la colonne, ce qui fait 2 modules moins  $\frac{1}{10}$  de module. Il se divise en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Ainsi la frise est moins haute d'un tiers que la corniche ; lorsqu'on voudra y tailler des ornemens, il faudra lui donner les mêmes proportions qu'à l'Ordre Ionique.

Les piédestaux doivent avoir de hauteur les  $\frac{4}{11}$  de celle de la colonne, c'est-à-dire 3 modules, qu'il faut diviser en 8 parties, dont on donne 1 à la corniche, & 5 au dé ou piédestal. L'embasement aura les deux autres parties, dont on donne deux tiers de parties aux moulures de la base, & 1 partie  $\frac{1}{3}$  au socle, lequel a par conséquent  $\frac{1}{2}$  module ; les moulures ont  $\frac{1}{4}$  de module, le tronc 1 module  $\frac{7}{8}$ , & la corniche  $\frac{3}{8}$  de module : ce qui fait en tout 3 modules.



## ARTICLE I V.

*Des arcades simples d'Ordre Romain, sans piédestal.*  
Planche 25.

La largeur d'une colonnade de trois entre-colonnes, à prendre de l'angle d'un pilastre à celui de l'autre, sans compter les saillies des bases, doit être divisée en 9 parties  $\frac{2}{3}$ , dont une servira de module. On en rabat 4, à l'ordinaire, pour le diamètre des deux colonnes & des deux pilastres. Ainsi le grand entre-colonne du milieu aura 2 modules  $\frac{1}{3}$ , les deux petits des côtés, chacun 1 module & un peu plus de  $\frac{2}{3}$ ; de cette manière l'entre-colonne du milieu a près d'un tiers de plus que ceux des côtés. Si la colonnade avoit six colonnes de front, sa largeur seroit de 15 modules  $\frac{1}{3}$ : si elle en avoit huit, l'ordonnance auroit 20 modules  $\frac{1}{2}$  de largeur. Il est nécessaire d'élever les colonnes sur quelque socle. En suivant cette distribution, les modillons se trouveront bien espacés, les petits entre-colonnes en auront 4, & les grands 5, sans compter les modillons qui sont à-plomb sur l'axe des colonnes.

La porte, dans cet Ordre, aura de hauteur 4 parties des 7 qui sont depuis le pavé du portique jusque sous le plafond des modillons, ou bien elle aura 4 parties des 6 qui sont jusque sous l'architrave. Ces 4 parties étant divisées en 6  $\frac{1}{2}$ , on donne à la largeur de la porte par en bas 3  $\frac{1}{2}$  de ces parties: elle doit être un peu plus étroite par le haut, en sorte que les montans du chambranle soient parallèles avec le contour extérieur des colonnes qui sont vis-à-vis. La proportion de cette porte est que sa hauteur soit du double de sa largeur, plus le tiers de celle du linteau. On donne de hauteur à son entablement 3 parties des 14



*Colonnade d'Ordre Romain  
sans Piedestal.*





$\frac{1}{4}$ , ou  $\frac{12}{17}$  de celle que doit avoir la porte. L'architrave prend 1 de ces parties, la frise en a 1 autre moins  $\frac{1}{5}$ ; & la corniche en a 1 plus  $\frac{1}{5}$ , sans sa cymaise. Les consoles à côté des orillons du chambranle ont de largeur la moitié de la hauteur de la corniche; elles pendent de dessous le larmier jusqu'à la hauteur de la baie de la porte.

Ce qui appartient au retrécissement des portes par le haut de leur ouverture, ainsi qu'aux montans de leurs chambranles, ne convient pas également à toutes sortes de colonnades. Car lorsque les montans du chambranle excèdent la ligne d'à-plomb du milieu de la colonne, ils doivent être parallèles au contour extérieur de la colonne. C'est ce dont *Viruve* entend parler, lorsqu'il dit que les deux especes d'entre-colonnes qui sont serrés ôtent la vue des ornemens de la porte, & qu'il faut moins retrécir les portes qui sont plus hautes, telles que les Corinthiennes. La porte de la Rotonde, qui a 33 pieds de hauteur sur  $16\frac{1}{2}$  de largeur, & qui est un peu retrécie par le haut, paroît d'une grande autorité pour la pratique de ce retrécissement. La porte de sainte *Sabine*, est encore disposée de même, ainsi que la porte & les fenêtres de l'église de saint *Etienne* le rond, & celles du petit temple de *Tivoli*. Mais il ne faut jamais retrécir celles qui se trouvent dans des arcades.

Le haut des niches doit répondre à celui de la porte, & elles doivent être élevées du pavé des  $\frac{1}{4}$  de toute la hauteur de la colonne. La frise & la corniche de l'entablement de la porte doivent régner le long du portique: on met au dessus de cette corniche des tables pour y placer des inscriptions, ou bien des bas-reliefs. La planche 25, vis-à-vis, représente une colonnade d'Ordre Romain, sans piédestal.

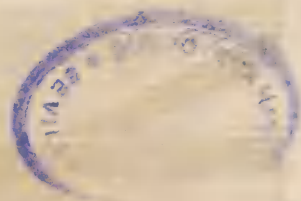
## ARTICLE V.

*Des arcades simples d'Ordre Romain, sans piédestal.*  
Planche 26.

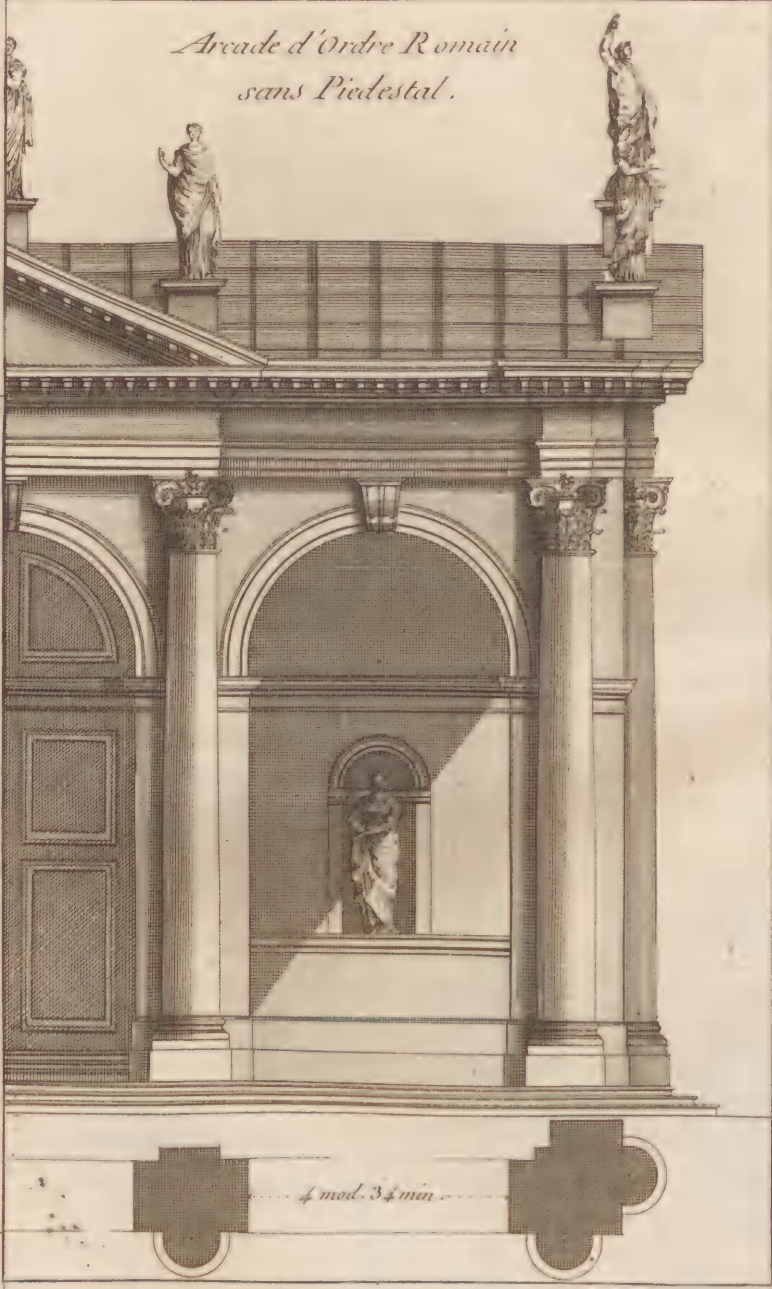
Quoiqu'il n'y ait point d'exemple Antique de cet Ordre sans piédestal, toutefois la pratique en peut être bonne, lorsqu'il est bien proportionné. Il faut pour cet effet élever toute l'ordonnance sur un socle d'un demi-module de hauteur, & faire le reste comme il est dit ci-devant. La distribution des entre-colonnes doit laisser six modules  $\frac{1}{2}$  de distance du centre d'une colonne à celui de l'autre: les colonnes auront assez de saillie au de-là du mur, pour que la fleur du chapiteau soit entière sur les côtés. Les jambages doivent avoir de largeur les  $\frac{3}{7}$  de celle de l'arcade; leur épaisseur doit être de la largeur d'une alette &  $\frac{3}{4}$  de module, l'autre quart étant pour le contre-pilastre du dedans. Les alettes ont de largeur chacune un peu plus de  $\frac{5}{12}$  de module.

Les arcades auront 4 modules & près de  $\frac{7}{12}$  de largeur: leur hauteur est double de leur largeur, plus  $\frac{3}{12}$  de module. Du dessous de la clef jusque sous le plafond, il y a  $\frac{5}{6}$  de module: cette hauteur de l'arcade comprend le socle qui est sous la base de la colonne. L'arc en plein ceintre sera surmonté d'un quart de module. On donne à l'imposte  $\frac{1}{3}$  de l'espace compris depuis le pavé jusqu'au dessus de ce même imposte. Le bandeau de l'arc & la clef par le bas, seront chacun de la neuvième partie de la largeur de l'arcade: de cette manière les modillons doivent se trouver bien espacés. Il faut faire saillir l'entablement lorsqu'on veut y ajouter un fronton.

On



*Arcade d'Ordre Romain  
sans Piedestal.*



4 mod. 3 1/4 min

On donnera à la hauteur de la porte, au dessous de l'imposte, 4 parties des 7 qui sont depuis le pavé jusque sous l'architrave: la partie dormante au dessus de l'imposte se fera ceintrée par le haut, & de menuiserie, comme la porte mobile. L'ouverture de la porte sera plus étroite que l'arc, d'un quart de module de chaque côté, pour avoir un autre bandeau d'arc. On peut élever le seuil de cette porte sur des degrés jusqu'à la hauteur du socle qui est sous les bases des colonnes.

Les niches seront élevées du pavé des  $\frac{4}{17}$  de la hauteur qui se trouve depuis le pavé jusque sous l'architrave. Les moulures sur lesquelles elles sont posées régneront le long du portique: leur hauteur sera au dessous de l'imposte, quoi qu'elles soient ornées de bandeaux d'arcs & d'impostes.

On voit sur la planche 26, vis-à-vis, des arcs simples d'Ordre Romain, sans piédestal.



## ARTICLE V I.

*Des colonnades d'Ordre Romain, élevées sur des piédestaux. Planche 27.*

Il se trouve quelques édifices Antiques où les colonnes de cet Ordre ont des piédestaux dont les proportions ne sont pas bien réglées. C'est pourquoi ayant donné aux piédestaux la hauteur que nous avons déterminé ci-devant, il faut diviser tout l'espace qui se trouve de l'angle d'un pilastre à celui de l'autre, en 12 parties moins  $\frac{1}{6}$ , lesquelles parties seront autant de modules, dont il faut rabattre 4 pour les deux colonnes & les deux pilastres. L'entre-colonne du milieu aura 3 modules  $\frac{1}{3}$ , & chacun des petits, qui sont aux côtés, doit avoir 2 modules  $\frac{1}{4}$ , qui est l'espace le plus approuvé par *Vitruve*, pour la distance d'une colonne à une autre. L'entre-colonne du milieu est plus grand d'un peu moins de la moitié que ceux des côtés, leur proportion étant comme celle de 40 à 27. La colonnade de six colonnes aura 18 modules  $\frac{1}{3}$  de largeur, & celle de huit colonnes en aura 25 moins  $\frac{1}{6}$ . Les petits entre-colonnes auront 5 modillons, & le grand en aura 7, dont celui du milieu se trouve à propos pour répondre à la pointe du fronton. Lorsque le piédestal régnera le long du portique, pour le fermer avec des balustres, les moulures rentreront en dedans, enforte que les balustres répondent à la ligne qui passe du centre d'une colonne à l'autre.

La porte doit avoir de hauteur 4 parties des 7 qu'il y a depuis le pavé jusque sous le plafond des modillons. On divise ces 4 parties en 14  $\frac{1}{4}$ , dont



Colonnade d'Ordre Romain avec des Piedestaux.





on donne  $6\frac{3}{4}$  à sa largeur par le bas : comme la porte va en retrécissant par le haut, ses côtés sont parallèles aux colonnes antérieures, ainsi cette porte a de hauteur le double de sa largeur, plus les trois quarts de la largeur du linteau. L'ornement qui est au dessus a trois parties des  $14\frac{1}{4}$  ci-dessus : le reste se distribue comme à la porte de la colonnade simple. On peut faire ouvrir de leur hauteur les deux ventaoux de la porte mobile, ou bien l'on mettra un dormant sous le linteau, comme ont fait les Anciens. La hauteur du bandeau de l'arc des niches doit être égale à celle de la porte, & elles doivent être élevées par le bas au dessus des bases des colonnes de plus d'un demi-module.

La planche 27, vis-à-vis, offre le dessein d'une colonnade d'Ordre Romain, élevée sur des piédestaux.



## ARTICLE V I I.

*Des arcades d'Ordre Romain, élevées sur des piédestaux. Planche 28.*

Il y a beaucoup d'exemples de l'Ordre Romain avec des arcades & des piédestaux sous les colonnes : les plus considérables sont l'arc de *Titus*, & celui de *Septime Severe*. Il faut premièrement élever toute l'ordonnance sur quelques degrés, comme on l'a dit ci-dessus, & diviser l'espace qui se trouve du centre d'une colonne à celui de l'autre, en 7 modules  $\frac{7}{12}$ . Les colonnes sortiront du mur de manière que la fleur du chapiteau paroisse entière. Le jambage aura  $\frac{5}{7}$  de la largeur de l'arcade : son épaisseur sera de la largeur d'une alette, plus  $\frac{3}{4}$  de module, l'autre quart étant pour le contre-pilastre du dedans du portique. Les alettes auront chacune  $\frac{7}{12}$  & demi de module : cette largeur est égale à l'espace qu'il y a du milieu d'un modillon à celui de l'autre. Les alettes, sur les retours d'angles, doivent diminuer par le haut, comme les colonnes.

On donnera de hauteur aux arcades deux fois leur largeur, plus  $\frac{3}{4}$  de module : il doit rester 1 module du dessous de la clef jusque sous l'architrave. L'arc en plein ceintre sera surmonté de  $\frac{3}{12}$  & demi de module, à cause de la saillie de l'imposte, laquelle a de hauteur celle de la frise & de la corniche de la porte, sans la cymaise. Le bandeau de l'arc a de largeur  $\frac{1}{2}$  de celle de l'arcade : au moyen de ces proportions, les modillons se trouvent bien espacés dans cette corniche, tant pour élever un fronton au milieu, que pour les retours d'angles, ou pour ceux des alettes diminuées par le haut, en sorte qu'ils ne se con-

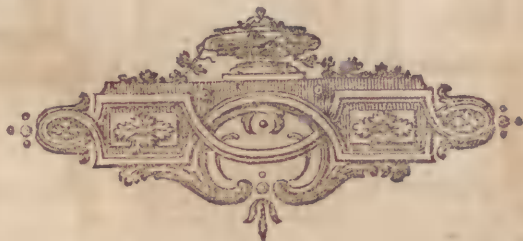


*Arcade d'Ordre Romain avec des Piedestaux.*

fondent point. On peut aussi, aux alettes, faire régner le piédestal & la base de la colonne, ainsi que le chapiteau en bossage saillant, avec un astragale couronné du tailloir.

La proportion de la porte se prend en divisant la hauteur qui se trouve depuis le pavé jusque sous l'imposte, en 17 parties  $\frac{1}{4}$ , y compris la cymaise, dont on donne  $14\frac{1}{4}$  à la hauteur de la porte, ce qui revient exactement aux  $\frac{4}{7}$  de la distance qui se trouve depuis le pavé jusque sous l'architrave. Dans l'Ordre Romain, la porte doit avoir 6 parties  $\frac{3}{4}$  de largeur par le seuil & par le linteau, parce qu'elle ne diminue point : ainsi elle a les  $\frac{3}{4}$  de l'épaisseur du linteau de plus que la moitié de sa hauteur. L'entablement de cette porte étant divisé en 3 parties, on en donne 1 à l'architrave,  $\frac{4}{5}$  à la frise, &  $\frac{1}{5}$  à la corniche, comme il est dit ci-dessus, où l'on doit prendre aussi les mesures des niches & des parties de la porte mobile.

On voit sur la planche 28, vis-à-vis, le dessin des arcades d'Ordre Romain, avec les colonnes élevées sur des piédestaux.



## ARTICLE VIII.

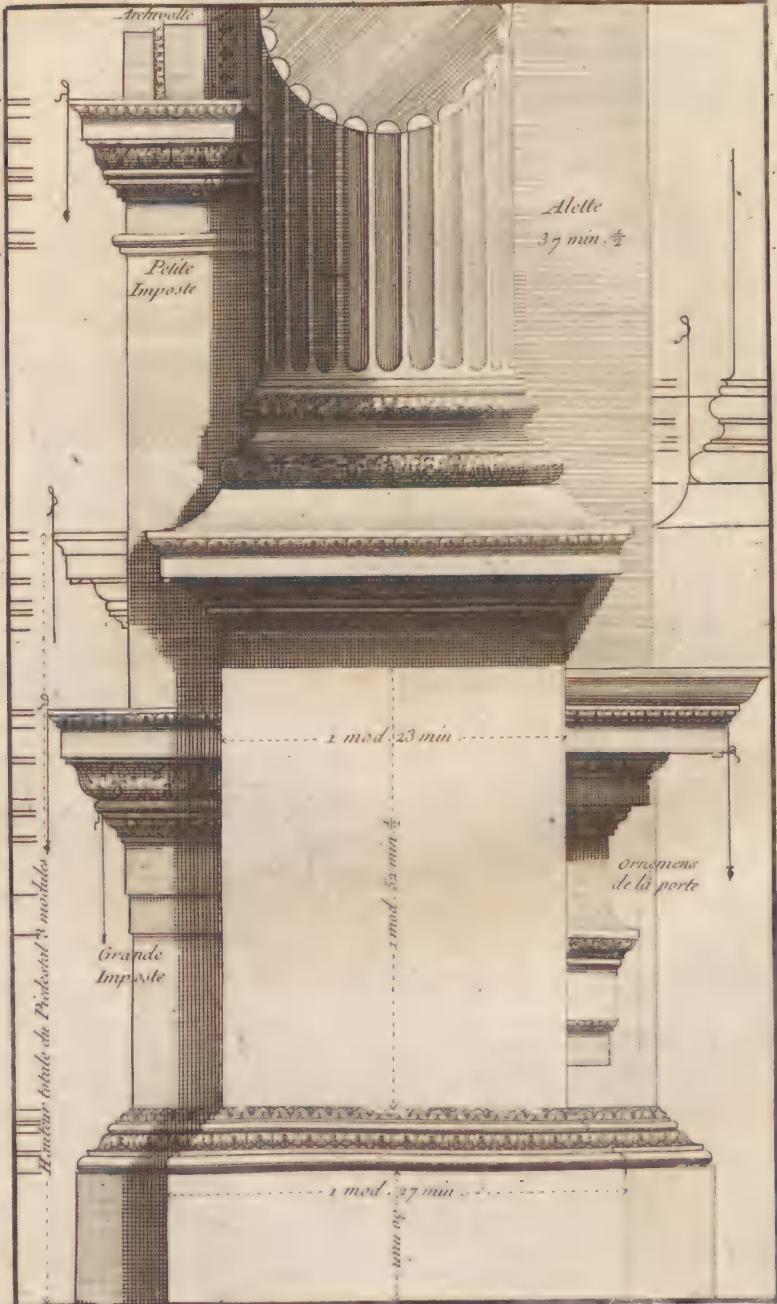
*Des proportions particulières du piédestal, de la base, & des impostes de l'Ordre Romain. Planche 29.*

Le fust de cette colonne a par le bas un astragale & une ceinture : ses canelures sont au nombre de 24, dont les côtes ont  $\frac{3}{11}$  de leur largeur, & dont la profondeur est de la moitié de cette même largeur. La base de la colonne a de largeur 1 module & un peu plus de  $\frac{1}{8}$ , pour les faillies de ses moulures de part & d'autre : elle a un demi-module de hauteur, laquelle se divise en 6 parties qui se distribuent à ses 6 membres. On met un astragale couronné de son filet entre le grand tore & la scotie. Le plinthe de cette base s'unit avec l'extrémité de la corniche du piédestal, par un adoucissement en portion de cercle.

On donne au piédestal les  $\frac{4}{13}$  de la hauteur de la colonne, ce qui revient à 3 modules, qui se divisent en 8 parties, dont on donne 1 à la corniche, 5 au dé, & 2 à la base. La corniche du piédestal a de hauteur  $\frac{3}{8}$  de module : elle se divise en 6 parties, &  $\frac{11}{12}$  & demi, qui se repartissent entre ses 8 membres. Sa faillie est d'un peu moins de  $\frac{3}{12}$  de module. La hauteur du tronc du piédestal est d'un module  $\frac{7}{8}$  : sa largeur répond à celle de la base de la colonne, qui est d'un module & un peu plus de  $\frac{3}{8}$ , comme on l'a dit ci-dessus. Les moulures de la base du piédestal sont au nombre de 6 : elle a  $\frac{1}{4}$  de module de hauteur, & se divise en 4 parties  $\frac{1}{6}$ . Le socle a  $\frac{1}{2}$  module de hauteur, & 1 module  $\frac{2}{10}$  de largeur. On voit à côté de la colonne, à droite, une des alettes dont la largeur est de  $\frac{7}{12}$  & demi de module.

On a représenté sur cette même planche, à gauche du piédestal, le profil de la grande imposte, laquelle







est aussi haute que la corniche & la frise de la porte, dont on a donné l'entablement de l'autre côté du piédestal. Le bandeau de l'arc a  $\frac{8}{13}$  & demi de module : il est divisé en 6 membres : sa moindre fasce est plus petite que l'autre d'un tiers.

La petite imposte, qu'on voit au dessus de la grande, du même côté, a de hauteur près de  $\frac{10}{20}$  & demi de module, &  $\frac{2}{9}$  de saillie. Elle se divise en 11 parties &  $\frac{1}{3}$ , lesquelles se distribuent à 10 membres. Le bandeau de l'arc a  $\frac{7}{13}$  de module, & se divise en 7 parties  $\frac{1}{3}$  pour ses six membres, qui gardent la même proportion que ceux de la grande imposte.

A droite du piédestal est l'entablement de la porte, lequel a de hauteur 1 partie des  $4\frac{3}{4}$  que doit avoir la porte, ce qui fait un module, & un peu moins de  $\frac{7}{12}$  : il se divise en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche, laquelle a de hauteur  $\frac{7}{12}$  & demi de module : sa saillie est égale à sa hauteur. La corniche se divise en 6 parties  $\frac{1}{3}$  pour les 11 membres qui la composent. La frise a un peu plus que  $\frac{5}{13}$  de module, & s'unit à l'architrave par un adoucissement : le listel d'en haut fait partie de la frise. L'architrave a  $\frac{7}{12}$  & demi de module, & se divise en 7 parties  $\frac{2}{3}$  pour ses six membres : sa petite fasce est moindre d'un tiers que la plus grande.

La planche 29, vis-à-vis, offre les profils du piédestal, de la base de la colonne, de la grande & de la petite imposte, & de la porte avec ses ornemens.



## ARTICLE IX.

*Des proportions du chapiteau de l'Ordre Romain.*  
Planche 30.

Le fust de la colonne, dans cet Ordre, diminue par le haut d'un septieme de sa grosseur, de sorte que son diametre supérieur reste de  $\frac{6}{7}$  de module: il a par en haut un filet & un astragale comme par le bas.

Pour bien proportionner son chapiteau, il est nécessaire d'en tracer le plan & l'élevation. Pour cet effet on forme un carré d'un module  $\frac{1}{2}$  de largeur, & l'on tire des lignes diagonales & des diametrales qui se croisent & qui divisent tout le carré en 8 parties égales. Du centre vers les angles, à la distance d'un module, il faut tirer à l'équerre des lignes de la longueur d'un huitieme de module, pour les cornes de l'abaque, de maniere que ces lignes touchent le carré du plan par 8 angles; sur deux de ces angles, à une des faces, il faut former un triangle équilatéral dont le sommet soit le centre de la courbure de l'abaque, au milieu de laquelle sont placées les fleurs, qui sont larges d'un quart de module.

Ayant tracé deux cercles sur ce plan, l'un de la largeur du diametre supérieur de la colonne, & l'autre plus petit, en sorte qu'il touche au fond des canelures, l'espace qui se trouve entre ces deux cercles est celui que doit occuper l'épaisseur des feuilles. Les huit petites feuilles se placent devant chaque huitieme partie: leur plus grande saillie est égale à celle de l'ove & à la profondeur de la courbure de l'abaque, laquelle a de diametre 1 module  $\frac{1}{4}$ , qui est la hauteur de tout le chapiteau. Les huit grandes feuilles sont

au

au devant des quatre faces & des quatre diagonales : leur plus grande faillie répond au milieu de la fleur. Le diamètre du cercle qui les renferme a plus d'un module  $\frac{1}{3}$ . L'épaisseur des volutes sous la corne de l'abaque est au moins d'un huitième de module, comme la corne, & elles doivent s'élargir avec grace sous l'abaque. Voilà pour ce qui concerne le plan du chapiteau Romain.

Par l'élevation & le profil du chapiteau, on connoît sa hauteur, qui est d'un diamètre & un sixième pour l'abaque, lequel est composé d'un petit quart de rond, d'un listel, & d'une fasce un peu inclinée. Le reste se divise depuis l'abaque jusqu'à l'astragale du haut de la colonne, en 3 parties égales, dont une est pour les premières feuilles, l'autre pour le second rang de feuilles, & la dernière pour les volutes qui entrent encore dans la fasce de l'abaque. Le corps du chapiteau est de forme ronde ; il a 1 module de hauteur.

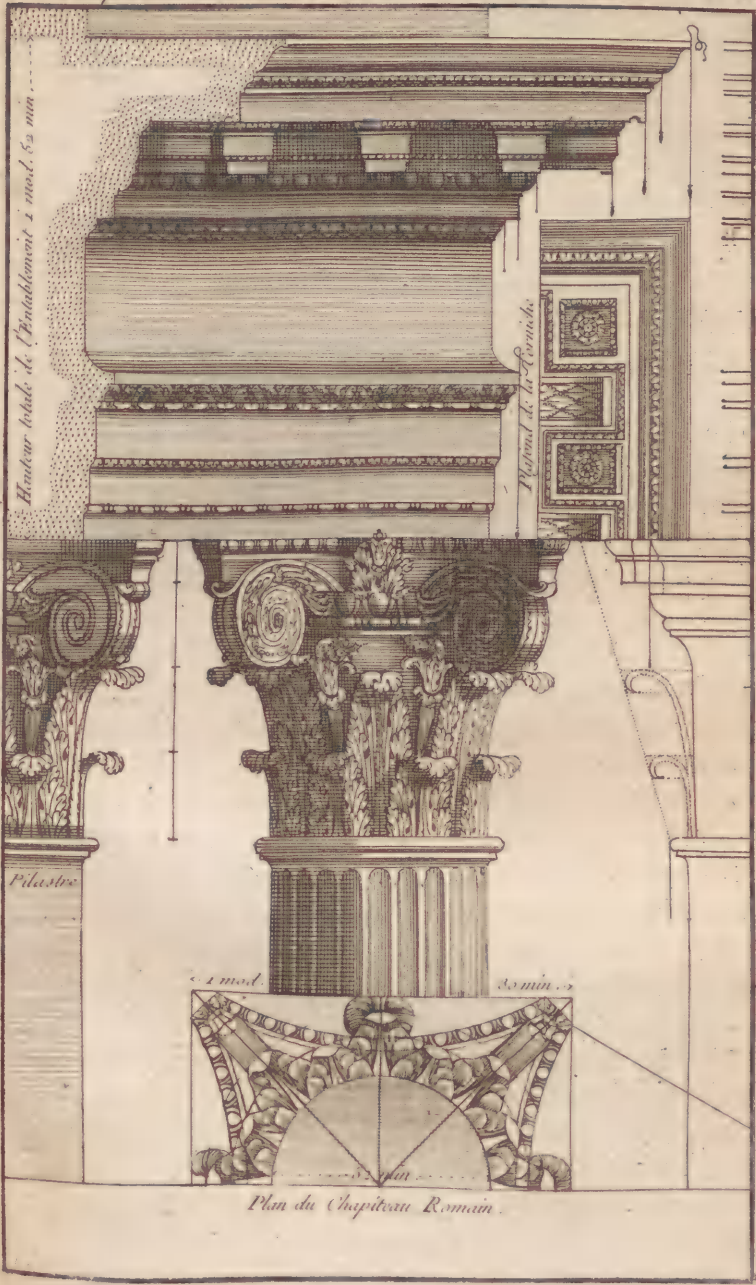
Les volutes du chapiteau Romain sont hautes de 8 parties & larges de 7. Elles se forment de la même manière & avec les mêmes centres que les volutes Ioniques, mais leurs parties sont d'un vingtième de module, au lieu que celles de l'Ionique ne sont que d'un dix-huitième. La faillie des premières & des secondes feuilles est déterminée par une ligne qui part de la faillie de l'astragale du bas de la colonne, & qui va toucher à l'extrémité de la circonférence d'un cercle, tracé au dessus de l'abaque, dont le diamètre a un module  $\frac{3}{4}$ . Cette circonférence est d'un huitième plus en dedans que celle que décrivent quelques Architectes, qui la font aller d'un huitième plus en dehors que d'autres, lesquels ont tiré cette circonférence jusqu'au fleuron de la corne de

l'abaque. L'une & l'autre faillie est défectueuse par son excès.

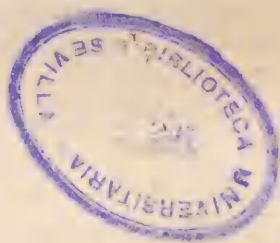
La perpendiculaire qui prend du dessous des cornes de l'abaque & qui passe par le centre de l'œil de la volute, tombe sur l'extrémité des secondes feuilles diagonales, lesquelles se replient sous la volute. La perpendiculaire du creux de l'abaque tombe sur l'extrémité des premières feuilles & de l'ove, duquel les volutes s'approchent par le dedans. Entre l'abaque & l'ove, il doit rester un espace de  $\frac{2}{3}$  de parties, ce qui fait que les volutes & la fleur semblent naître du corps du chapiteau : cette fleur va depuis le dessus de l'ove jusque sur l'abaque. L'ove a deux parties, dont l'astragale en prend une, & ne passe pas le premier tour de la volute.

Le contour du vase ou tambour du chapiteau, qui commence depuis son orle, & qui descend jusque sur le fond des canelures du fust, est un trait conduit à la main, comme on le peut voir par le profil qui n'est dessiné qu'au trait. Au dessous de l'élevation du chapiteau, est le plan de l'abaque, lequel a un module  $\frac{1}{2}$  de largeur, y compris sa fleur, d'où naissent les volutes de part & d'autre. Derrière les premières feuilles sortent des tiges de fleurs, lesquelles se courbent en rinceaux avec grace sous l'orle de l'abaque, & qui augmentent la richesse de ce chapiteau, ainsi que les fleurons dont on peut orner le canal creusé entre les listels qui marquent le contour de la volute.

Le revers des feuilles est d'un quart de leur hauteur, ou d'un douzième de module ; étant plus larges par le bas, elles imitent la nature, & la belle manière de l'Antique. On peut tailler à ce chapiteau des feuilles de chêne, pour faire voir que les co-



Plan du Chapiteau Romain.



lonnes de cet Ordre doivent avoir plus de force & de solidité que les Corinthiennes.

Comme dans cet Ordre l'entablement a le cinquieme de toute la colonne, sa hauteur est de 2 modules moins  $\frac{1}{7}$ . Cette hauteur se divise en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Le plafond de l'architrave a  $\frac{6}{7}$  de module, de même que le haut du fust de la colonne. La hauteur de cet architrave est de près de  $\frac{2}{3}$  de module: elle se divise en 9 parties qui se partagent entre les 8 membres dont elle est composée: sa petite fasce est moindre d'un tiers que la plus grande.

La frise de l'entablement a un peu moins de  $\frac{6}{12}$  & demi de module, étant lisse, mais lorsqu'on veut y tailler de la sculpture, on lui donne 5 parties  $\frac{2}{3}$  de hauteur, comme dans l'Ordre Ionique. La corniche a un peu moins de  $\frac{4}{7}$  de module de hauteur: sa faillie est égale à sa hauteur, laquelle se divise en huit parties moins  $\frac{1}{11}$ , qui se distribuent aux 16 membres dont elle est formée.

Suivant ces mesures, les entablemens en avant-corps ont leur frise & la premiere fasce de leur architrave large de  $\frac{7}{9}$  de module, ainsi que le diametre supérieur de la colonne: ils ont 3 modillons de front & 2 de côté. Cet entablement saille d'un module  $\frac{1}{4}$ . A côté de l'entablement, on a représenté une partie du plafond de la corniche, comme elle se voit en dessous, avec la distribution des modillons & des espaces qui les séparent. Les caisses quarrées, taillées dans ces espaces, se remplissent par des roses, & l'on enrichit quelques moulures, comme il est marqué sur ce dessein.

La planche 30, vis-à-vis, représente les plans & profils du chapiteau Romain, son entablement, & le plafond de sa corniche.

## CHAPITRE V.

*De l'Ordre Corinthien.*

## ARTICLE PREMIER.

*De l'origine des peuples Corinthiens, & des premiers édifices qui furent décorés de cet Ordre.*

**V**ITRUVÉ parle assez amplement de l'Ordre Corinthien ; il fut inventé par un Sculpteur Athénien nommé *Calimachus*, qui demouroit à Corinthe, une des plus considérables villes de la Grece, située près de l'istme qui joint le Péloponnese à la terre ferme. L'origine des Corinthiens est très-ancienne : leur nom vient de celui du fondateur de cette ville, lequel s'appelloit *Corinthe*, & étoit fils de *Marathon*. Cette fameuse ville fut ruinée & saccagée dans sa plus grande splendeur, par *Lucius Mummius*, Consul, qui commandoit une armée pour la république Romaine. Ses dépouilles enrichirent non-seulement la ville de Rome, mais encore beaucoup d'autres d'une infinité de richesses & de raretés que ces peuples si éclairés avoient amassés depuis mille ans que leur République subsistoit. Dans l'incendie de Corinthe, l'or & l'argent s'étant trouvés fondus & incorporés avec le cuivre dont cette ville abondoit, il s'en forma un métal composé très-estimé, qu'on nomme encore aujourd'hui *cuivre Corinthien*, dont on conserve quantité de médailles Antiques.

Entre plusieurs édifices considérables qui ont été élevés suivant l'Ordre Corinthien, les plus remar-



quables sont le temple de *Jupiter Olympien*, à Athènes, un autre bâti dans l'isle de Chypre, & dédié à *Venus*, & celui de *Minerve & Elée*, en Arcadie. Mais pour juger combien les Romains ont estimé cet Ordre, par préférence aux autres, il ne faut que considérer les restes admirables des édifices Antiques qui en sont ornés, dont le premier & le plus entier est le *Pantheon*, aujourd'hui l'église de sainte *Marie de la Rotonde*, le temple de la Paix, celui du Soleil près le Tibre, la basilique d'*Antonin*, les trois colonnes qui restent du temple de *Jupiter tonnant*, à *Campo vaccino*, les deux Ordres supérieurs du Colisée, l'arc de *Constantin*, & tant d'autres monumens qui se voyent non-seulement en Italie, mais aussi dans le Languedoc & dans les autres provinces où les Romains ont eu des colonies.



## ARTICLE II.

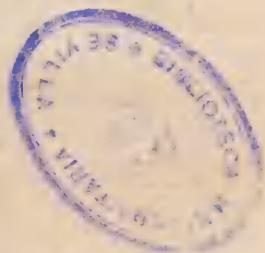
*Des mesures & des proportions générales de l'Ordre Corinthien.*

Les mesures que nous donnons pour cet Ordre sont conformes aux plus beaux morceaux de l'Antiquité, & à ceux qui sont le plus généralement approuvés. Les colonnes Corinthiennes doivent avoir 10 modules de hauteur, y compris la base & le chapiteau, qui est la plus grande proportion qu'on puisse donner à des colonnes. La base a un demi-module : la hauteur du chapiteau est d'un module, plus un sixième, pour l'abaque : ainsi le fust reste de 8 modules  $\frac{1}{3}$  : la diminution des colonnes par le haut est d'un huitième de leur diamètre inférieur.

L'entablement a de hauteur le cinquième de toute la colonne, ce qui fait 2 modules. Il se divise en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Selon ces proportions, la frise est d'un tiers moins haute que la corniche, mais lorsqu'on voudra y tailler de la sculpture, on en usera comme à l'Ordre Ionique.

Le piédestal a de hauteur le tiers de la colonne, ce qui fait 3 modules  $\frac{1}{3}$ . Ayant divisé cette hauteur en 9 parties moins  $\frac{1}{8}$ , la partie d'en haut est pour la corniche, les 6 parties moins  $\frac{1}{8}$  qui suivent sont pour le dé, ou tronc, & les 2 autres sont pour la base, dont on donne  $\frac{2}{3}$  de partie aux moulures, & 1 partie  $\frac{1}{3}$  au socle. La corniche du piédestal a  $\frac{3}{8}$  de module, le dé 2 modules  $\frac{1}{7}$ , & les moulures du bas du piédestal  $\frac{1}{4}$  de module. Le socle a  $\frac{1}{2}$  module, ainsi qu'aux autres Ordres.





*Colonnade Corinthienne sans Piedestaux.*



## ARTICLE III.

*Des colonnades simples d'Ordre Corinth. sans piédestal. Pl. 31.*

On trouve parmi les édifices Antiques beaucoup de colonnades simples d'Ordre Corinthien : tel est le portique de la Rotonde, lequel a 8 colonnes de front ; le portique de *Nerva*, qui a six colonnes, de même que celui du temple d'*Antonin & de Faustine* ; le portique de l'arc de *Sepime Severe*, avec des pilastres angulaires (ce qui est digne d'être imité), & celui du temple du Soleil, de l'Empereur *Aurelien*. Il y avoit aussi de ces mêmes pilastres angulaires à Naples à un autre temple du Soleil, avec un portique de 6 colonnes, ainsi qu'à Nîmes, à la maison carrée, qui est pareillement de 6 colonnes. Nous avons pratiqué la même chose à plusieurs édifices que nous avons élevés pour divers Seigneurs de notre République.

Lorsque la colonnade est composée de 2 colonnes & de 2 pilastres, il faut diviser le tout en 9 parties égales, depuis l'angle d'un pilastre jusqu'à l'autre ; ces parties formeront autant de modules dont on donnera 4 au diamètre des 4 colonnes & pilastres, 2 à l'entre-colonne du milieu, &  $\frac{1}{2}$  à chacun de ceux des côtés : au reste on élèvera toute l'ordonnance sur quelques degrés, comme il a été dit ci-devant. La colonnade de 6 colonnes de front aura 14 modules de largeur, & celle de 8 en aura 19. De cette manière il y a un modillon au milieu du grand entre-colonne, & les espaces se trouvent justes pour les autres, les modillons étant perpendiculaires sur l'axe des colonnes : le reste est comme on a vu ci-devant.

Nous parlerons dans le Livre suivant, Chap. IV, des proportions de la porte Corinthienne, dont nous donnerons un dessin particulier sur la planche 42.

La planche 31, vis-à-vis, offre le dessin d'une colonnade simple de cet Ordre, sans piédestal.

## ARTICLE I V.

*Des arcades d'Ordre Corinthien, sans piédestal. Pl. 32.*

Les deux derniers Ordres du Colifée & le premier de l'amphithéâtre de Pôle, sont des exemples des arcades avec des colonnes Corinthiennes. Lorsqu'on n'y met point de piédestaux, il faut, après avoir élevé toute l'ordonnance de quelques degrés, mettre encore sous la base de la colonne un socle d'un demi-module de hauteur. On donne 6 modules du centre d'une colonne à celui de l'autre. La colonne doit être tellement engagée dans le mur, qu'on voye en entier la fleur qui est au côté du chapiteau, & que la canelure qui se trouve à-plomb sous cette fleur soit dégagée du mur avec sa côte; cette saillie, au de-là du demi-diamètre de la colonne, est pour l'architrave qui doit régner entre deux entablemens recoupés.

Les jambages auront de largeur  $\frac{1}{2}$  de module moins que la moitié de celle de l'arcade: leur épaisseur sera de la largeur d'une alette, plus les  $\frac{2}{3}$  du diamètre de la colonne: l'autre quart est pour le contre-pilastre. La largeur des alettes est d'un peu plus que  $\frac{1}{3}$  de module. Les arcades seront larges de 4 modules & un peu moins qu'un septième de module: ainsi elles auront de hauteur le double de leur largeur, plus  $\frac{2}{3}$  de cette largeur. Ajoutant à cette hauteur  $\frac{1}{6}$  de module pour la clef jusque sous l'architrave, la hauteur totale de l'arcade, avec la clef, sera égale à celle de la colonne avec sa base & son chapiteau, y compris le socle sur lequel elle est élevée. Les arcs en plein ceintre doivent être surmontés d'un quart de module, par rapport à la saillie de l'imposte.

La hauteur depuis le pavé jusque sous l'imposte  
étant



*Arcade Corinthienne sans Piedestaux.*





étant divisée en 13 parties  $\frac{1}{2}$ , on donnera une de ces parties à l'imposte, laquelle doit régner autour du jambage ou pilier. Le bandeau de l'arc aura un dixième de la largeur de l'arcade : cette proportion correspond avec celle des colonnes : on donnera la même largeur à la clef par le bas. Cette clef doit être ornée de moulures dans l'Ordre Corinthien. Au moyen de cette distribution, les modillons se trouvent bien espacés; il y en a un au dessus du milieu de l'arcade, ainsi qu'aux autres où il ne se trouve point de frontons. Dans les ouvrages délicats, il est difficile de faire régner l'entablement sans ressauts.

La grande porte principale peut être quarrée, sa largeur sera moindre d'un cinquième que celle de l'arcade, ce qui fait un dixième de chaque côté : elle aura son bandeau d'arc de la même largeur. Il est nécessaire de pratiquer quelques degrés pour y monter, afin d'élever les appartemens & de les préserver de l'humidité. A l'égard des portes mobiles & du dormant ceintre au dessus de la porte, elles seront proportionnées comme nous l'enseignerons dans le Livre suivant, Chapitre IV.

On peut faire aussi des niches ornées de pilastres & de frontons, dont l'imposte servira d'entablement, comme on le voit sur cette planche 32. Leur hauteur sera du double de leur largeur, plus les deux tiers de cette même largeur : on les élèvera sur un piédestal continu, dont la hauteur doit être du quart de la colonne.

La planche 32, vis-à-vis, représente des arcades Corinthiennes décorées de colonnes sans piédestal.



## ARTICLE V.

*Des colonnades d'Ordre Corinthien, élevées sur des piédestaux. Planche 33.*

Outre le second & le troisieme Ordres du septizone de *Severe*, qui étoient Corinthiens, avec des piédestaux, & un portique de six colonnes de front dans la ville de *Scisi*, où il y avoit des pilastres angulaires, *Vitruve* fait encore mention des piédestaux qu'on mettoit sous les colonnes aux temples ronds, ce que nous avons pratiqué, tant à la Procuracie de saint *Marc*, qu'à d'autres édifices pour des particuliers.

Après donc avoir élevé, comme nous l'avons dit, l'ordonnance de quelques degrés, s'il se trouve quatre colonnes de front, il faut la diviser en 11 parties qui deviendront autant de modules, dont on prendra 4 pour le diametre des 4 colonnes, 3 pour l'entre-colonne du milieu, & 2 pour chacun des petits entre-colonnes. Si le portique a six colonnes de front, on divisera le tout en 17 parties ou modules; s'il y en a huit, on le divisera en 23 parties. Les modillons feront alors bien espacés, & il s'en trouvera toujours un sur le milieu de chaque entre-colonne. Les piédestaux, colonnes, entablement & fronton auront les proportions que nous avons déterminés ci-devant. Nous donnerons ci-après le dessein des portes Corinthiennes, & de leurs ornemens, planche 42, avec les proportions qui leur conviennent, Liv. III. Chapitre IV.

La planche 33, vis-à-vis, représente une colonnade Corinthienne élevée sur des piédestaux.

UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK 33.

Colonnade Corinthienne avec des Piedestaux





## ARTICLE VI.

*Des arcades Corinthiennes avec des colonnes élevées sur des piédestaux. Planche 34.*

On trouve plusieurs exemples Antiques d'arcades Corinthiennes avec des piédestaux sous les colonnes, comme à l'arc de triomphe de Pôle & à celui de Verone. Après donc avoir élevé toute l'ordonnance de quelques degrés, on donnera aux colonnes, de centre en centre, 7 modules de distance : elles doivent sortir assez du mur où elles sont appliquées pour qu'on voye par le côté la rose du milieu du chapiteau en entier, ainsi que la canelure qui se trouve à-plomb sous la rose. Les jambages auront de front  $\frac{2}{3}$  de la largeur de l'arcade ; leur épaisseur sera de la largeur d'une alette, plus  $\frac{3}{4}$  de module : l'autre quart étant pour le contre-pilastre au dedans du portique. Les alettes doivent avoir un demi-module de largeur : pour augmenter la richesse de cet Ordre, on fait ces alettes en contre pilastres Corinthiens, en y ajoutant un petit chapiteau, & en leur donnant pour base celle du piédestal de la colonne. Les arcades ont de hauteur deux fois leur largeur, plus un peu moins de la moitié de cette largeur : il reste un module du dessous de la clef jusque sous l'architrave. L'arc en plein ceintre est surmonté d'un tiers de module, à cause de la faillie de l'imposte

La frise de la porte & sa corniche, sans cymaise, reglent la hauteur & le profil de l'imposte : le bandeau de l'arc est du dixième de son ouverture, ainsi que la clef, qui doit être ornée de sculpture. On peut voir sur cette planche 34, que les modillons se trouvent bien espacés sur le retour des angles. Les alettes s'élevent en forme de pilastres jusque sous l'entablement, & leur chapiteau est réduit à un simple bossage, avec une base pareille à celle de la colonne, & les moulures du piédestal.

On voit sur la planche 34, vis-à-vis, le dessein d'une arcade d'Ordre Corinthien, avec des piédestaux sous les colonnes.



## ARTICLE VII.

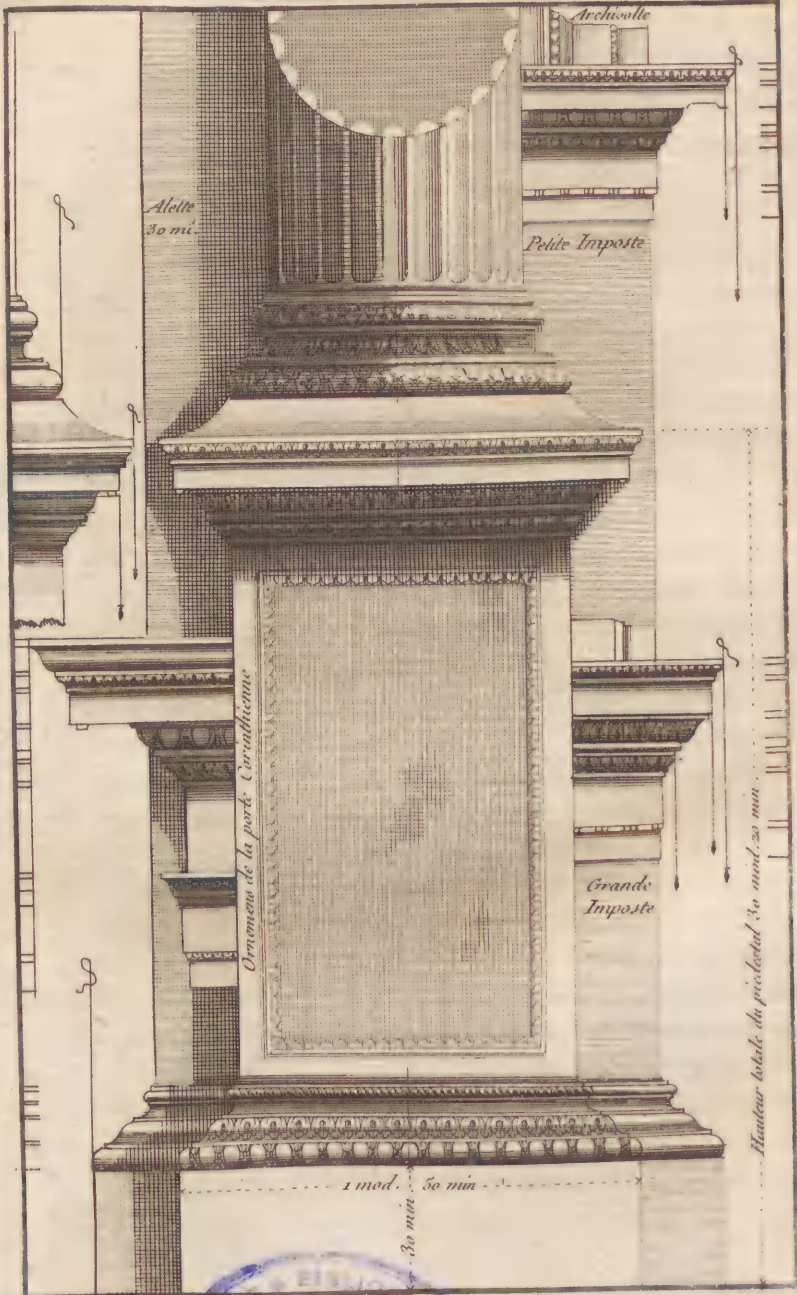
*Des proportions & mesures particulieres du piédestal, de la base, & des impostes de l'Ordre Corinthien. Pl. 35.*

La ceinture & l'astragale du bas de la colonne font partie de son fust, lequel est divisé en 24 canelures, dont les côtes ont le quart de leur largeur : la profondeur de ces canelures est de la moitié de cette même largeur. La base de la colonne a un demi-module de hauteur, sur 1 module de largeur, &  $\frac{3}{8}$  de module pour les faillies de ses moulures. Sa hauteur se divise en six parties &  $\frac{1}{3}$  que l'on distribue aux 8 membres qui la composent.

La hauteur du piédestal est du tiers de la colonne, c'est-à-dire de 3 modules  $\frac{1}{3}$ . Cette hauteur étant divisée en 9 parties moins  $\frac{1}{8}$ , on en donne 1 à sa corniche, 2 autres à sa base, & le reste au tronc ou dé du piédestal. La corniche a  $\frac{3}{8}$  de module, & se divise en 7 parties  $\frac{3}{8}$  pour ses 9 membres. La faillie du piédestal, de chaque côté, est de  $\frac{3}{12}$  & demi de module. Le tronc ou dé du piédestal a de hauteur 2 modules  $\frac{2}{12}$  & demi, & de largeur 1 module  $\frac{3}{8}$ . On peut, pour l'enrichir, y refouiller une table avec quelques moulures, comme on le voit ici. La base du piédestal a  $\frac{3}{4}$  de module de hauteur, dont le quart d'en haut est pour les moulures, & se divise en 4 parties  $\frac{1}{8}$  pour ses six membres. Le socle a un demi-module de hauteur, & un module  $\frac{2}{6}$  de largeur. Les alettes des arcades, à l'endroit du bas du fust de la colonne, ont un demi-module de largeur.

A droite de la colonne & du dé du piédestal, on voit le profil de la grande & de la petite imposte, avec celui des archivoltés qui y prennent naissance. La petite imposte, qui devient l'entablement des niches, a de hauteur  $\frac{1}{9}$  de module, & autant de faillie. Cette







hauteur se divise en 9 parties &  $\frac{7}{12}$  & demi, que l'on repartit entre ses onze membres : il a deux fasces, dont la plus petite a les  $\frac{2}{3}$  de la grande. Le bandeau de l'arc a  $\frac{5}{12}$  de module : il se divise en 9 parties  $\frac{1}{3}$  pour ses 6 membres : sa petite fasce a la moitié de la grande. A gauche du dé du piédestal est le profil de l'entablement de la porte des grandes arcades, lequel ayant le cinquieme de la hauteur du vuide de la porte, doit avoir 1 module  $\frac{2}{5}$ , que l'on divise en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche, laquelle a un peu moins de  $\frac{6}{12}$  & demi, ou  $\frac{2}{4}$  de module. Sa saillie est un peu plus grande que sa hauteur : celle-ci se divise en 5 parties  $\frac{3}{8}$  qui se distribuent à ses 11 membres. La frise, qui est lisse, a un peu plus que  $\frac{1}{2}$  de module, ou  $\frac{2}{3}$  de la corniche : elle se joint à l'architrave par un adoucissement. On donne à l'architrave de l'entablement de la porte  $\frac{8}{15}$  de module : il se divise en 10 parties moins  $\frac{1}{6}$  pour ses 6 membres. La petite fasce a les  $\frac{2}{3}$  de la grande.

On voit vis-à-vis, de l'autre côté, la grande imposte avec le bandeau de l'arc qui est au dessus. Cette imposte a la même hauteur que la frise & la corniche sans cymaise : le bandeau de l'arc a  $\frac{1}{2}$  module, & les divisions s'en font comme on a dit ci-dessus.

On remarquera que cet Ordre étant le plus riche & le plus délicat de tous, ses moulures peuvent être taillées de plusieurs ornemens sans confusion, observant d'en laisser toujours une qui soit lisse & unie entre deux taillées, comme on le peut voir sur cette planche & sur la suivante.

La planche 35, vis-à-vis, offre le dessin de piédestal, de la base, & des impostes de l'Ordre Corinthien, avec les ornemens qui y conviennent.

## ARTICLE VIII.

*Du chapiteau & de l'entablement de l'Ordre Corinthien.*  
Planche 36.

La colonne Corinthienne diminue par le haut, comme on l'a dit ci-devant, de la huitieme partie de son diametre inférieur. Les mesures de son chapiteau sont pour la plûpart semblables à celles de l'Ordre Romain, c'est pourquoy nous n'en parlerons que succinctement.

L'abaque est large d'un module & demi, il est de forme carrée. Il y a 2 modules d'une corne à celle qui lui est diagonalement opposée : la fasce de la corne est d'un huitieme de module, sa courbure est d'un sixieme : d'une de ces courbures à l'autre, opposée en dedans, il y a un module  $\frac{1}{2}$ . On trace sur l'abaque deux cercles, dont l'un est égal au diametre supérieur de la colonne, & dont l'autre regne au dedans des canelures. L'espace compris entre ces deux cercles regle celui qui doit être occupé par l'épaisseur des feuilles, dont il y a 8 petites & autant de grandes. La faillie de la courbure des grandes répond à l'à-plomb du milieu des roses, & celle des petites répond à la levre du vase qui forme le corps du chapiteau, ou au fond de la courbure de l'abaque. Les feuilles de revers des tiges ont la même largeur que les cornes de l'abaque, sous lesquelles elles viennent se joindre par le haut.

La hauteur du chapiteau Corinthien est semblable à celle du Romain, c'est-à-dire d'un module &  $\frac{1}{2}$ . Ayant divisé cette hauteur en 7 parties, on en donne 2 aux premieres feuilles, 2 aux secondes, 1 aux caulicoles, 1 autre aux volutes ou hélices & à l'orle du vase ; la dernière est pour l'abaque. Les grandes

volutes viennent se courber sous les cornes de l'abaque, & les petites sous la levre du vase, à l'endroit où touche la fleur. Pour déterminer la faillie des feuilles, il faut tirer une ligne depuis le bord de l'astragale jusqu'à l'extrémité de la circonférence d'un cercle qui doit avoir 1 module  $\frac{3}{4}$  de diametre, & que l'on suppose tracé sur l'abaque. Car alors les feuilles qui se trouvent sous les grandes volutes répondent à la perpendiculaire abaissée de l'extrémité de la circonférence de ce grand cercle, & les petites répondent à l'à-plomb de la courbure de l'arc, ou de la levre du vase. Le contour du vase, ou de la cloche du chapiteau, est tracé agréablement depuis la levre du vase jusqu'au cercle du fond des canelures, comme on le voit par le profil de ce chapiteau, sur cette pl. 36.

Derriere les premieres feuilles, on voit naître les caulicoles ou tigarettes d'où partent les volutes, lesquelles viennent se courber par dessous l'abaque. Au dessus des grandes feuilles on met des especes de petits cœurs. On peut tailler seulement l'ove de l'abaque, car nous n'approuvons pas ces chapiteaux Antiques où l'abaque est orné de rinceaux. Les principales feuilles ont le quart de leur hauteur pour leur revers; celles-ci, aussi-bien que les autres, doivent se retrécir vers leur extrémité, pour plus de légereté. Ces feuilles doivent être d'olivier, au nombre de cinq pour chaque petit bouquet, à l'imitation des doigts de la main, comme on le voit aux plus beaux chapiteaux Antiques.

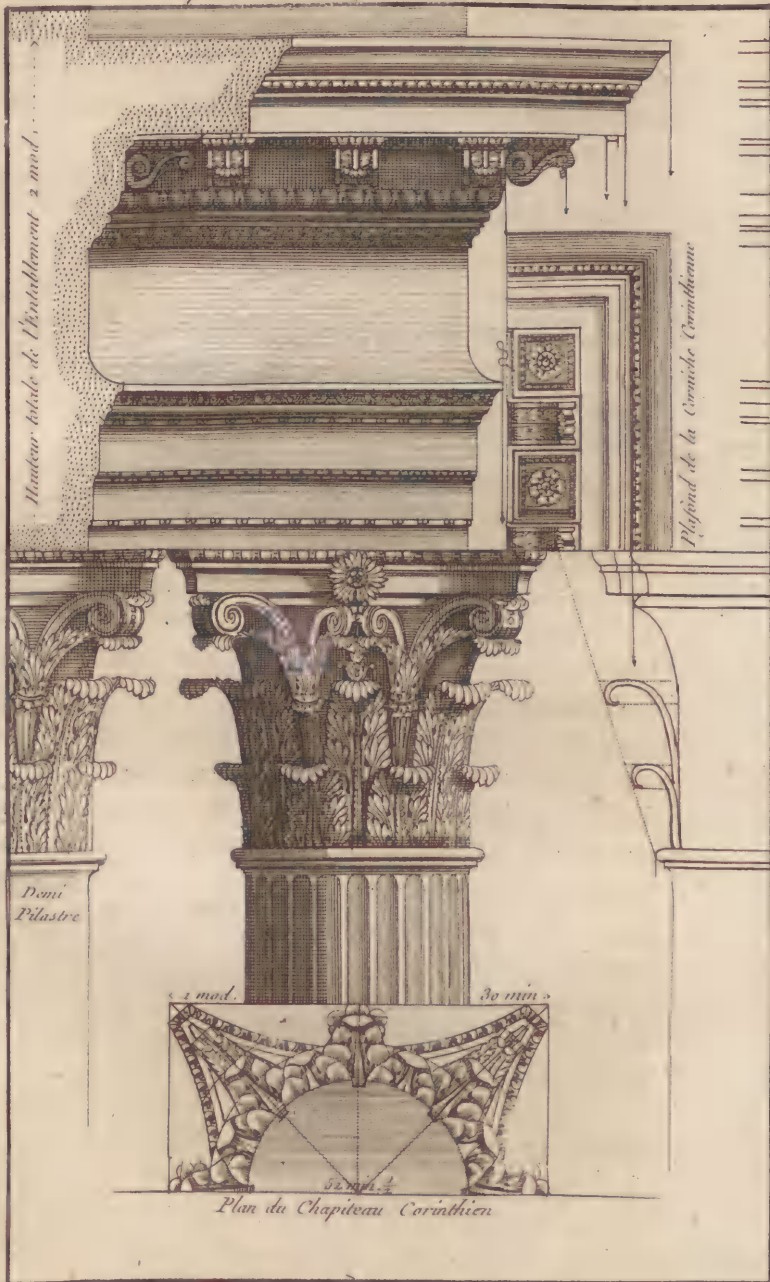
Il se trouve dans les Anciens monumens plusieurs entablemens différens de cet Ordre, parmi lesquels nous avons choisi celui qu'on voit sur cette planche. Il doit avoir, ainsi qu'il est dit ci-devant, le cinquieme de la hauteur de la colonne, c'est-à-dire 2 modules, lesquels se divisent en 15 parties, dont on

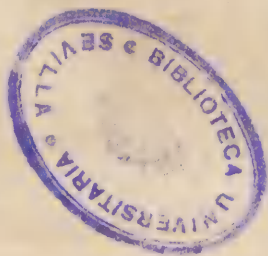
donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Le plafond de l'architrave a de largeur  $\frac{7}{8}$  de module, ce qui revient au diamètre supérieur de la colonne. Cet architrave a de hauteur  $\frac{2}{3}$  de module, cette hauteur se divise en 12 parties  $\frac{3}{4}$  qui se partagent entre ses 9 membres. Les 3 fasces de l'architrave sont d'un tiers plus grandes l'une que l'autre. On donne à la frise  $\frac{3}{5}$  de module de hauteur. Si l'on y tailloit des ornemens, on lui donneroit 5 parties &  $\frac{2}{3}$ , comme on l'a fait observer pour les Ordres Ionique & Romain, ainsi elle auroit en ce cas un peu plus que  $\frac{3}{4}$  de module. Cette frise se joint à l'architrave par un adoucissement.

La corniche a de hauteur  $\frac{4}{5}$  de module & autant de faillie : elle se divise en 7 parties  $\frac{1}{4}$  pour ses 14 membres. On voit à côté une partie du plan ou plafond de la corniche. Pour former les ressauts ou avant-corps de l'entablement sur une colonne, cet avant-corps doit avoir à la frise  $\frac{7}{8}$  de module de largeur, & 1 module  $\frac{1}{2}$  de faillie, depuis l'à-plomb de devant le pilastre. Par ce moyen, les abaques du pilastre & de la colonne ne se confondent point, les modillons sont bien distribués, & les caisses qui renferment les roses se trouvent quarrées. On orne ordinairement ces modillons de feuilles pareilles à celles du chapiteau. Au reste cet Ordre étant le plus beau & le plus riche de tous les Ordres d'Architecture, doit être aussi décoré des meilleurs ornemens de l'Antique. Nous terminerons ici ce Livre sur les proportions des cinq Ordres.

La planche 36, vis-à-vis, représente le plan & le profil du chapiteau & de l'entablement Corinthien, avec les ornemens qui y conviennent.

*Fin du second Livre.*







# Œ U V R E S

## D'ARCHITECTURE

D E

VINCENT SCAMOZZI.

---

### LIVRE TROISIEME.

*DES PROFILS DES ORDRES EN GÉNÉRAL, AVEC  
QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PRIN-  
CIPALES PARTIES D'UN EDIFICE.*

---

#### CHAPITRE PREMIER.

*Des Profils & des Moulures, en général.*

A PRÈS avoir traité dans les deux Livres précédens des Ordres en général, nous parlerons dans celui-ci de leurs moulures en particulier, & des diverses parties d'un édifice qui ont rapport à la décoration. Il est premièrement nécessaire de savoir que le mot profil, en italien *scoma*, ne signifie autre chose que le contour de l'extrémité des corps qui composent quelque partie d'Architecture, & principalement des moulures: ainsi le profil est ce qui dé-

termine la forme par laquelle une partie se distingue d'une autre.

La maniere dont on doit traiter les moulures est différente, suivant les endroits où elles sont employées: il faut éviter sur-tout de les faire d'un dessein sec & sans grace, comme a fait *Viruve*, lequel ne s'est pas d'ailleurs beaucoup expliqué sur la maniere de les tracer. Ses imitateurs, tels que *Alberti* & *Serlio*, l'ont suivi aveuglément en ce point, aussi ont ils plutôt donné dans le mesquin que dans le grave: *Vignole*, au contraire, & sur-tout *Palladio* ont eu une maniere plus grande & plus élégante, parce qu'ils se sont plutôt attachés à suivre l'Antique que les écrits de *Viruve*.

Il est bon d'observer que les moulures s'employent non-seulement dans les entablemens des Ordres, lesquels ont des proportions déterminées qui en font la distinction, mais encore dans des entablemens d'édifices où il n'y a aucun Ordre ni proportion particulière. Il est vrai que dans ce dernier cas l'art & le jugement de l'Architecte ont plus de part à la perfection de l'ouvrage, que les préceptes que l'on pourroit donner à ce sujet: les circonstances & les occasions différentes devant en faire la principale regle. Comme les moulures sont composées de lignes de diverse nature, il est nécessaire de les tracer géométriquement; mais le principal trait, qui dépend de leur saillie & de leur contour, doit être déterminé auparavant par le dessein de l'Architecte, suivant l'intention qu'il a de les faire paroître plus ou moins avantageusement, tant dans les dehors, où la lumiere est vague, que dans les dedans, où elle se trouve repandue par accident. Cette science de profiler est des plus difficiles: elle ne s'acquiert que par une étude



réfléchie des plus beaux morceaux d'Architecture antiques & modernes, & par une longue expérience; car il n'est guere possible de s'y instruire, à moins que de tracer beaucoup de profils en grand, jusqu'à ce qu'on en ait contracté l'habitude.

*Différence entre les proportions générales & les particulières.*

Les proportions des profils sont ou générales, comme celles d'un Ordre à un autre, ou celles d'une certaine position à une autre, telles que les proportions du dedans au dehors, qui dépendent de l'éloignement ou de la proximité d'où elles doivent être vues; ou bien elles sont particulières, par le rapport qu'elles ont l'une à l'autre dans le même corps. Ces proportions doivent toujours avoir pour règle l'imitation de la nature, laquelle a proportionné si judicieusement les membres des animaux les plus parfaits, relativement à l'ensemble de leur corps, qu'il en résulte une harmonie dont l'imagination est agréablement frappée, avant que la raison puisse rendre compte du jugement qu'on en doit porter.

Les proportions générales se rapportent ou aux grandes parties de l'Architecture, ou aux plus petites, les sujets les rendant bien différentes; alors les moulures sont ou fortes, ou délicates, ou en plus grand nombre, ou en moindre. Elles doivent aussi se contourner diversement, parce que leur forme contribue beaucoup à donner de la grandeur ou de la délicatesse aux profils. Ce n'est pas assez que d'en faire des essais sur le papier, il faut juger sur l'ouvrage même de l'effet qu'ils doivent faire: c'est pour cette raison que ceux qui n'ont vu les monumens Antiques que dans les Livres, prennent difficilement le goût de

ces originaux qui le plus souvent sont mal copiés.

A l'égard des proportions particulieres, elles consistent à faire enforte que dans une même corniche il y ait du rapport entre les moulures, de maniere que deux ou trois moulures de même espece, soit rondes ou quarrées, ne se rencontrent pas de suite, non plus que plusieurs moulures d'une même hauteur. Il faut au contraire qu'il se fasse un contraste dans leur distribution, tant par l'opposition de leurs figures curvilignes & angulaires, que par celle de leurs différentes grandeurs. Dans une base, par exemple, ce qui fait la beauté du profil, c'est que les différentes moulures, dont les unes sont quarrées, comme le plinthe & les filets, & les autres sont courbes, comme les astragales, les tores, & les scoties, soient entremêlées. Leur saillie doit être aussi proportionnée à leur hauteur, à moins que quelque situation extraordinaire n'oblige à s'écarter des regles générales.

*Observations sur les ornemens des moulures.*

Quant aux ornemens des moulures, on doit en éviter la confusion, que ceux qui n'ont pas l'intelligence des beautés de l'art traitent de richesse ; c'est principalement en cette occasion qu'il faut imiter les Anciens, lesquels ont fait entrer dans leurs ornemens ou des instrumens de leur religion, ou les armes de leurs nations, afin de donner aux pierres inanimées la faculté d'exprimer l'usage pour lequel elles avoient été employées.

Il faut éviter le plus que l'on peut de tailler des profils sur des pierres ou des marbres colorés & mêlés, parce que les moulures ne s'y distinguent pas assez, c'est pourquoi les pierres blanches sont les plus avantageuses pour l'Architecture, outre que l'édifice paroît

fait d'une seule piece, lorsque les joints sont artistement recouverts. Mais lorsqu'on est obligé de tailler des profils sur les marbres colorés, comme pour des lambris d'appui, des chambranles de portes ou de croisées, &c, il faut alors ne se servir que de moulures fortes, & éviter les petites parties, parce qu'elles apportent en ce cas plus de confusion que d'ornement.

Pour revenir aux ornemens, il y a des parties qui les portent avec elles, comme les chapiteaux & les modillons ; il y en a d'autres qui ne peuvent en recevoir à propos, comme les fillets, les larmiers & les plinthes, quoi qu'il s'en trouve quelquefois d'ornées parmi les Antiques. Les ornemens doivent être proportionnés au genre de l'édifice & à la dépense qu'on veut faire. Quant à leur espece particuliere, il est à propos d'imiter le plus qu'il se peut la nature, sans en inventer par caprice, parce que les feuilles, les fleurs, les fruits & les animaux paroissent plus vraisemblables que ces figures chimériques, qui ne sont que des imitations défectueuses de choses plus parfaites.

Pour éviter la confusion, il faut que les ornemens soient interrompus, de sorte qu'entre deux moulures ornées il s'en trouve une lisse & unie. Lorsqu'il se rencontre de suite deux moulures de même profil, pour plus de variété, il faut les orner différemment, imitant en cela les monumens Antiques, d'où nous avons tiré les plus beaux ornemens. Quant au relief qu'on doit leur donner, cela dépend de la grandeur des moulures, ou de l'éloignement d'où elles peuvent être vues ; mais sur-tout ces ornemens doivent être travaillés de maniere qu'il n'y ait rien de négligé ; que les fonds soient bien nettoyés & les parties bien ter-

minées, sans cependant tomber dans la maniere seche : car c'est à cette beauté d'exécution que l'on distingue un Artiste habile & bon dessinateur, d'avec un ouvrier propre & exact, mais sans dessein & sans goût.

*Des différens membres qui appartiennent aux Ordres d'Architecture.*

Entre les membres qui composent les diverses parties des Ordres d'Architecture, il y en a qui ont plus de hauteur que de saillie, tels que les bases, les chapiteaux, les impostes, & les architraves : il y en a d'autres dont la saillie est égale à la hauteur, comme les corniches ; enfin, il y en a qui ont plus de saillie que de hauteur, comme les larmiers. Toutes ces différentes parties excèdent le nud de l'édifice, mais il faut observer qu'aux Ordres massifs cette saillie ne doit pas être si considérable qu'à ceux qui sont plus délicats. De ces membres, il y en a qui sont propres à de certaines parties, comme les tores & les scoties aux bases, les fascies aux architraves, les larmiers & les denticules aux corniches, &c : il y en a d'autres qui sont communs à toutes les parties, comme les astragales & les filets.

Tous ces membres doivent se tracer géométriquement, ainsi que nous l'enseignerons dans le Chapitre suivant, & non pas à la main & par hasard, comme font la plupart de ceux qui se fient sur leur pratique, & qui dessinent l'Architecture à la maniere des Peintres, avec cette facilité où l'exactitude n'est pas essentielle. Pour cet effet il est nécessaire de se servir de la regle, du compas, & de l'équerre, parce que sans ces instrumens on ne peut faire aucune opération juste, & l'on n'est jamais sûr si les profils sont d'a-

plomb ou de niveau. C'est même un abus qui s'est introduit parmi les Modernes, que d'incliner les saillies en dedans ou en dehors, au de-là de leur à-plomb, parce qu'il n'y a point de regle sûre en suivant cet usage: ainsi le plus court & le plus certain est de suivre la maniere la plus naturelle, parce que ces finesses de l'art sont ordinairement des défauts & des licences reprehensibles.

## C H A P I T R E I I.

*Maniere de tracer géométriquement le profil des diverses parties des Ordres.*

**P**OUR donner à cet ouvrage la perfection dont il est susceptible, & pour faire voir le rapport que les petites parties ont avec les plus grandes, nous exposerons dans ce Chapitre la maniere de tracer géométriquement le profil des différentes parties de l'Ordre Corinthien, qui est le plus riche en moulures, afin de prouver qu'on les peut tracer avec le compas & l'équerre, comme nous l'avons exposé ci-devant.

*Méthode pour tracer le profil de la base Corinthienne.*  
Planche 37.

La base Corinthienne est haute d'un demi-module: elle se divise, comme nous l'avons dit, en 6 parties  $\frac{4}{3}$ , qui se repartissent entre 8 membres. Le tore supérieur a une de ces parties, l'astragale au dessous a  $\frac{1}{3}$  de partie, le listel  $\frac{1}{6}$ , la scotie  $\frac{3}{4}$  de partie, le listel inférieur  $\frac{1}{6}$ , l'astragale inférieur  $\frac{5}{12}$ , le tore inférieur

une partie  $\frac{1}{2}$ , & le plinthe 2 parties. Tous ces membres sont relatifs avec le tore supérieur, & sont encore proportionnés entr'eux, car le plinthe a deux de ces parties, le tore d'au dessus une & demie, la scotie a les trois quarts du tore supérieur, ou la moitié de l'inférieur, & ainsi du reste. Le fust de la colonne, outre sa ceinture, a par le bas un astragale qui est haut de la moitié du tore supérieur, & la ceinture est haute d'un quart de partie.

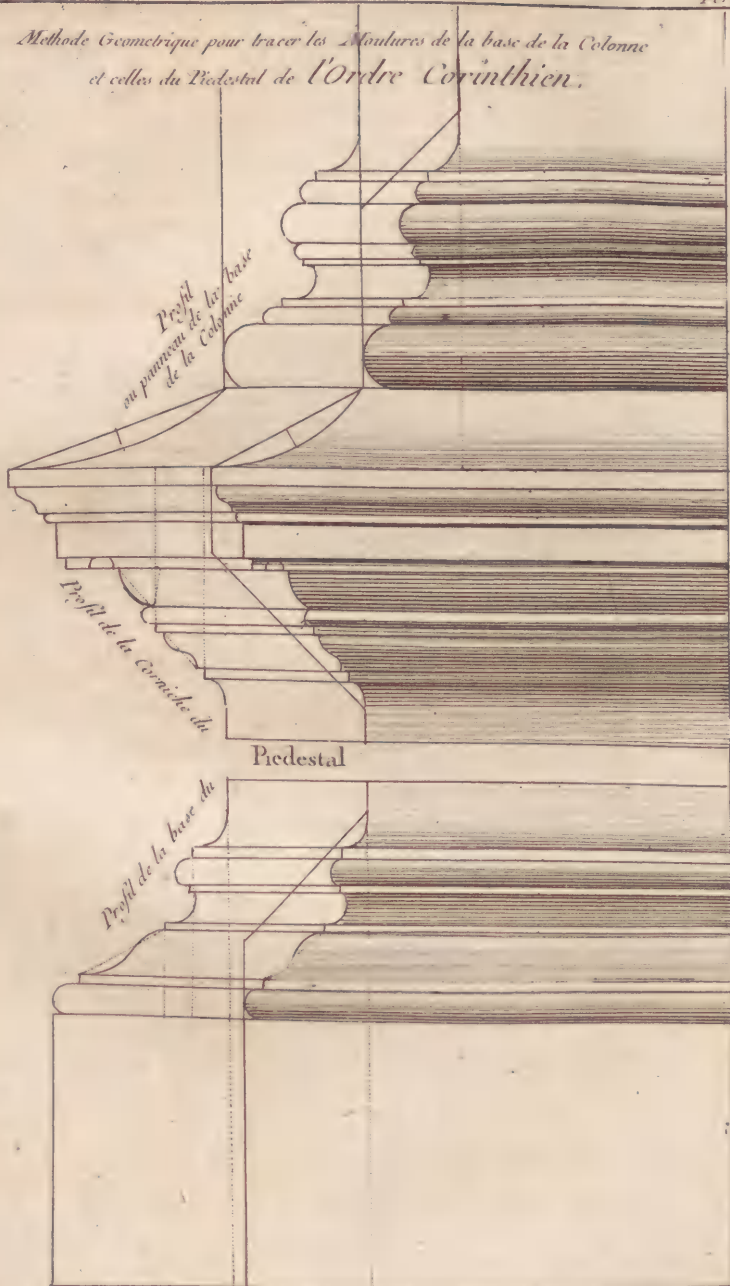
Il y a dans la base Corinthienne cinq saillies principales dont les autres dépendent. La ceinture & la scotie saillent de 3 parties au de-là du pied du fust de la colonne: le listel supérieur de la scotie faille d'un quart, & l'inférieur de  $\frac{3}{8}$ : l'astragale inférieur faille d'un quart, & le tore inférieur de  $\frac{3}{4}$ . Toutes ces saillies font 2 parties  $\frac{3}{8}$  du tore supérieur, ou  $\frac{3}{8}$  de module, comme nous l'avons dit. Le plinthe dans cet Ordre s'unit avec la corniche du piédestal par une portion de cercle.

Les autres membres ont leur saillie proportionnée à ceux ci-dessus, car l'astragale du fust a un peu plus d'un quart de partie de saillie au de-là de la ceinture, le tore supérieur & l'astragale d'au dessous ont leur centre dans une ligne à-plomb de la saillie de l'astragale qui est au pied du fust: l'astragale inférieur faille d'un quart plus que le listel inférieur, & marque le centre du tore inférieur, lequel faille de  $\frac{3}{4}$  de parties. Le congé & la scotie rentrent en dedans: l'un se trace par deux portions de cercle, & l'autre par une.

*Maniere de tracer le profil du piédestal Corinthien.*  
Même Planche.

La corniche du piédestal a  $\frac{3}{8}$  de module de hauteur: elle se divise en 7 parties  $\frac{3}{8}$ ; l'orle ou filet a  $\frac{2}{3}$  de partie,

*Methode Geometrique pour tracer les Moulures de la base de la Colonne  
et celles du Pedestal de l'Ordre Corinthien.*







partie, la cymaïse a une partie qui regle les autres : l'astragale a  $\frac{2}{5}$  de partie, le larmier a une partie &  $\frac{3}{8}$ , le listel  $\frac{1}{3}$ , l'ove une partie &  $\frac{1}{2}$ , l'astragale  $\frac{1}{2}$  partie, le filet  $\frac{1}{3}$ , le talon a une partie  $\frac{1}{4}$ , ce qui fait les 7 parties &  $\frac{3}{8}$ , auxquelles on ajoute le filet du dé du piédestal, qui a  $\frac{3}{8}$  de partie de hauteur, laquelle est égale à sa faillie. Le talon & son filet ont 1 partie  $\frac{1}{2}$  de faillie, l'ove & son astragale 1 partie, le plafond du larmier 1 partie &  $\frac{3}{8}$ , le larmier  $\frac{1}{2}$  de partie, & toute la cymaïse a une partie, ce qui fait en tout 5 parties  $\frac{2}{3}$  de faillie.

La base du piédestal a  $\frac{1}{4}$  de module de hauteur : elle se divise en 4 parties  $\frac{1}{8}$  qui se distribuent à six membres. Le tore inférieur sur le socle a 1 partie de hauteur, & regle les autres membres : le listel a  $\frac{1}{4}$  de partie, la doucine 1 partie  $\frac{1}{2}$ , le listel  $\frac{1}{4}$  de partie, la scotie  $\frac{7}{8}$ , le listel supérieur  $\frac{1}{4}$ , ce qui fait les 4 parties  $\frac{1}{8}$ . Au dessus de ces membres est le tore supérieur haut de  $\frac{3}{4}$  de parties, & le filet d'un tiers : ces deux moulures appartiennent au tronc du piédestal. A l'égard des faillies, le filet de la scotie faille au de-là du nud du piédestal de  $\frac{2}{3}$  de partie, le listel sous le tore supérieur d'un quart, le tore supérieur un peu moins de  $\frac{5}{12}$ , la doucine de 2 parties, le tore inférieur de  $\frac{7}{12}$  de parties : celui-ci tombe à-plomb sur le socle, lequel a de hauteur un demi-module.

On voit sur la planche 37, vis-à-vis, le profil de la base de la colonne, & celui de la base & de la corniche du piédestal, avec toutes leurs moulures, ainsi que leurs hauteurs & leurs faillies.

*Méthode pour tracer le profil de l'entablement Corinthien.*  
Planche 38.

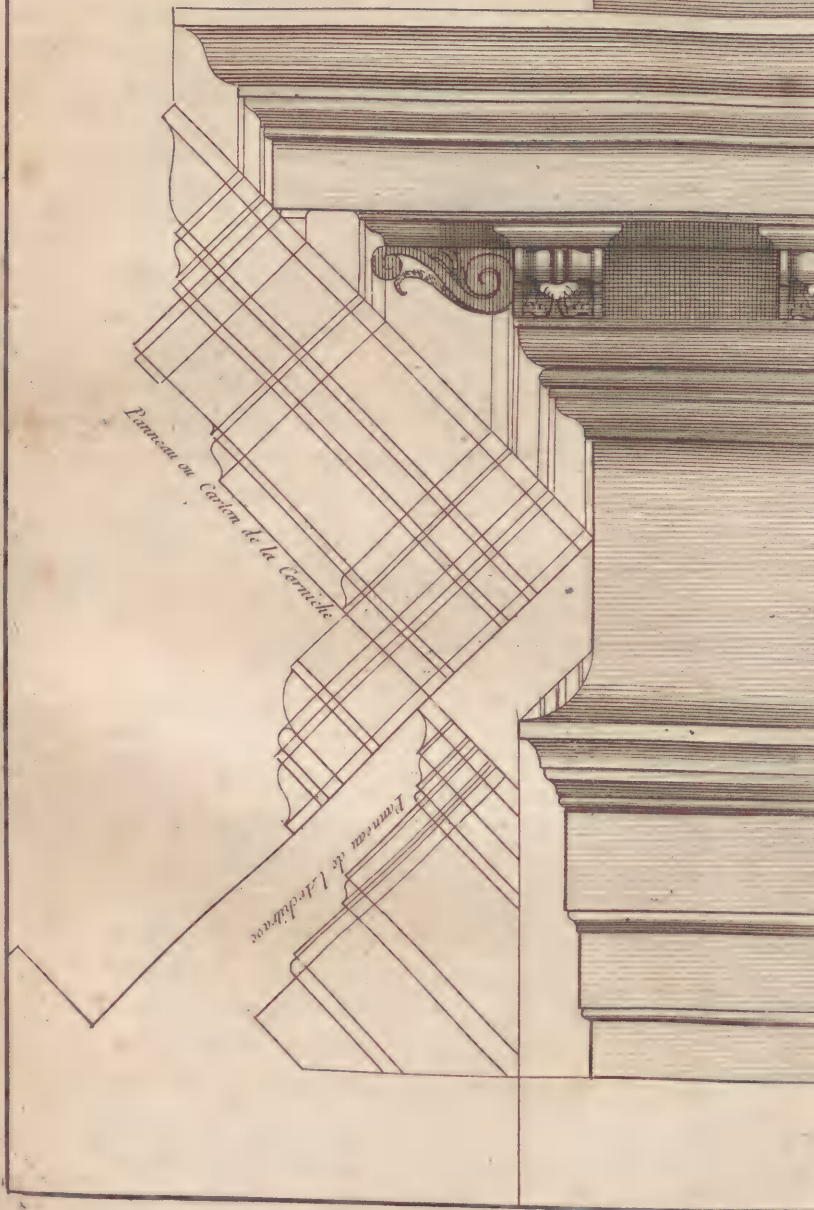
Il nous reste à traiter de l'entablement Corinthien, dont l'architrave a de hauteur  $\frac{2}{3}$  de module, lesquels

se divisent en 12 parties  $\frac{3}{8}$  pour les 9 membres, dont voici la répartition. L'orle ou filet a  $\frac{1}{8}$  de partie, le cavet ou cymaise a une partie qui règle les autres, le talon sous la cymaise a  $\frac{7}{8}$  de partie, l'astragale en a  $\frac{5}{12}$ , la grande fasce 3 parties &  $\frac{5}{8}$ , le talon au dessous  $\frac{2}{3}$ , la moyenne fasce 2 parties  $\frac{2}{3}$ , l'astragale au dessous  $\frac{1}{2}$  partie, la petite fasce a 2 parties: ainsi ces trois fascies sont d'un tiers plus grandes l'une que l'autre.

Le cavet & le talon de la cymaise ont chacun de saillie les  $\frac{2}{3}$  de leur hauteur, & tous les deux avec l'astragale ont une partie  $\frac{1}{8}$  de saillie: le talon sous la grande fasce a  $\frac{2}{3}$  de partie, & l'astragale sous la moyenne a  $\frac{1}{4}$  de partie. Ainsi tout l'architrave a deux parties &  $\frac{5}{8}$  de saillie. La frise a de hauteur  $\frac{8}{15}$  de module, elle s'unit avec l'architrave par un adoucissement. La corniche a de hauteur  $\frac{4}{5}$  de module, & autant de saillie. Cette hauteur se divise en 7 parties  $\frac{1}{4}$  pour les 14 membres, en la maniere suivante. L'orle ou filet a  $\frac{1}{3}$  de partie, la doucine ou cymaise 1 partie qui règle toutes les autres, le filet  $\frac{1}{6}$ , le talon  $\frac{1}{2}$ , l'astragale  $\frac{1}{5}$ , le larmier 1 partie  $\frac{1}{8}$ , le listel  $\frac{1}{5}$ , le talon des modillons  $\frac{5}{12}$ , les modillons 1 partie  $\frac{1}{4}$ , le listel  $\frac{1}{6}$ , l'ove  $\frac{3}{4}$ , l'astragale  $\frac{1}{4}$ , le filet  $\frac{1}{6}$ , & le talon  $\frac{2}{3}$  de parties. On voit par cette répartition que tous ces membres ont un rapport exact les uns avec les autres.

La saillie des membres de la corniche se trace au moyen de 8 lignes à-plomb, tirées du devant de la frise en dehors; la premiere est pour la saillie du talon d'en bas & pour son filet; elle a  $\frac{8}{12}$  & demi de partie, l'autre demi-partie étant pour l'astragale. La seconde est pour l'ove avec son filet au dessus, qui est de  $\frac{7}{12}$  de parties. La troisieme ligne est pour la saillie des modillons, laquelle est de 2 parties  $\frac{1}{8}$ . La quatrieme, qui est pour le talon, a  $\frac{5}{12}$  & demi de mo-

*Methode Geometrique pour tracer les Moulures  
de l'Entablement Corinthien*





dule. La cinquieme ligne, qui est pour le renfoncement sous le larmier, a 1 partie. La sixieme est pour l'espace depuis le renfoncement jusqu'au devant du larmier : elle est de  $\frac{2}{3}$  de partie. La septieme, qui est pour l'astragale, le talon & le filet, a  $\frac{7}{12}$  de partie; enfin la huitieme & derniere ligne est pour la saillie de la cymaise, qui est de 1 partie  $\frac{1}{12}$ .

Ayant divisé la hauteur des modillons en deux parties égales, on en donne une aux petites volutes, dont le contour se fait par huit centres, à peu près comme à celles du chapiteau Ionique. Le contour du modillon qui unit la petite volute avec la grande, se fait par deux triangles équilatéraux qui se joignent par leur sommet.

Toutes les gorges & les talons se tracent par des triangles dont les bases sont plus larges ou plus étroites, selon la saillie plus petite ou plus grande qu'on veut leur donner. Les oves se dessinent au moyen d'une perpendiculaire que l'on abaisse sur l'angle opposé à la base donnée d'un triangle équilatéral, & qui la divise en deux également. Les astragales ont toujours leur centre au dehors; ils ont par conséquent plus de saillie que leur demi-cercle.

Pour faire la réduction du grand au petit & du petit au grand des profils d'Architecture qu'on aura disposés, il est à propos de se servir d'une échelle préférablement à la maniere de craticuler (1) des Peintres, ce dernier moyen n'étant pas si juste ni si exact que l'autre pour les desseins d'Architecture.

La planche 38, vis-à-vis, fait voir la maniere de tracer le profil des diverses parties de l'entablement Corinthien.

(1) Craticuler n'est autre chose que dessiner par le moyen des carreaux qu'on trace sur l'original, & dont on tire une pareille quantité sur le papier sur lequel on doit faire la copie, pour y rapporter plus facilement chaque partie de l'original.

## C H A P I T R E   I I I .

*De la diminution des colonnes.*

**I**L est tems de dire quelque chose sur la diminution des colonnes; *Vitruve* l'appelle augmentation ou renflement, supposant que c'est une imitation de ce qui arrive aux corps animés lorsqu'ils sont chargés de quelque fardeau très-pesant. La diminution des colonnes peut se faire de diverses manieres; mais sans m'y arrêter, je ferai seulement ici mention de deux moyens différens que j'ai inventés, dont l'un se fait par théorie, & l'autre par pratique; ils peuvent s'employer indifféremment à tous les Ordres.

*Premiere maniere de diminuer les colonnes. Pl. 39.*

La premiere maniere se fait ainsi. Ayant tracé le fust de la colonne qu'on veut diminuer sur une muraille ou autre surface très-unie, & ayant marqué l'axe ou centre qui passe par le milieu de la colonne, on en divisera le fust en 12 parties égales, qui seront autant de lignes tirées quarrément sur l'à-plomb de l'axe. On observera qu'aux colonnes Toscanes les lignes tirées depuis la troisieme division jusqu'en bas doivent être d'à-plomb, enforte que le quart des 12 parties de tout le fust reste sans diminution. A l'Ordre Ionique, la diminution ne commencera qu'à la troisieme division & demie, le reste par le bas sera parallele & d'à-plomb. A l'égard des colonnes Corinthiennes, la diminution ne commencera que depuis la quatrieme division, ce qui fait que le tiers de la colonne par en bas reste d'à-plomb & parallele.

Dans l'Ordre Dorique, & dans le Romain, cette partie où commence la diminution sera moyenne proportionnelle entre celle des autres Ordres. Or au dessus de ces divisions paralleles, il faut tracer sur l'axe de la colonne, à cet endroit où doit commencer la diminution, un demi-cercle de la largeur du fust : ce qui restera au dessus sera pour la diminution.

Pour parvenir à cette diminution, il faut marquer par des points au diametre supérieur du fust, la quantité dont on veut la diminuer de chaque côté. De ces points on tirera deux lignes perpendiculaires paralleles à l'axe ; ayant remarqué les points où chaque ligne touche le demi-cercle, on divisera en 9 parties le reste du demi-cercle jusque sur son demi-diametre, comme on le voit sur la planche 39. Ces 9 lignes étant tirées paralleles au diametre du demi-cercle, jusqu'à ce qu'elles touchent sa circonférence, on prendra la longueur de chacune de ces lignes pour la porter aux 9 lignes qui divisent les trois quarts du fust de la colonne par en haut. Ensuite ayant attaché des clous à tous ces points, on courbera la regle suivant ce contour : c'est ainsi que doit se faire la diminution des colonnes pour l'Ordre Toscan.

*Second moyen pour diminuer les colonnes. Même Pl.*

La seconde maniere est qu'ayant operé comme on l'a enseigné ci-dessus, après avoir marqué la diminution sur le diametre supérieur du fust, il faut encore rapporter ce diametre au demi-cercle d'en bas, & où il le touchera de deux points, on divisera chaque portion restante du cercle, en bas, en quatre parties égales de chaque côté, & l'on tirera 8 demi-diametres, lesquels seront reportés aux lignes de la division des 8 parties, de deux une, ce qui formera

quatre triangles, dont les bases seront inégales, ainsi que les angles, comme on le peut voir sur cette même planche. Ensuite, sur ces points donnés, on posera une règle pliante pour en tracer le contour, comme il a été dit ci-dessus : cette façon de diminuer les colonnes convient particulièrement à l'Ordre Corinthien.

On peut tirer de ces deux manières un moyen mécanique pour tailler la pierre ou le marbre. Pour cet effet, il faut avoir une planche de bois bien sec, & ayant taillé sur sa largeur le contour & la diminution de la colonne, d'après celui qui aura été tracé avec la règle mince, on attachera ce calibre par deux traverses de bois armées chacune d'une pointe au centre du haut & du bas de la colonne, en sorte qu'on soit assuré de ne point gâter quelque matière que ce soit, en faisant tourner ce calibre sur son centre, comme on le voit à la figure tracée sur cette même planche 39.

## C H A P I T R E I V.

*De la proportion des portes & des fenêtres.*

QUOIQUE nous ayons parlé ci-devant de la proportion des portes en général, à l'occasion de chaque Ordre, il est bon de dire encore quelque chose sur les portes des appartemens : nous donnerons en même tems quelques profils des ornemens qui conviennent aux grandes portes d'entrée, la petitesse du Volume ne nous ayant pas permis d'en donner les desseins sur les planches des Ordres.



De la Diminution des Colonnes

Seconde Maniere

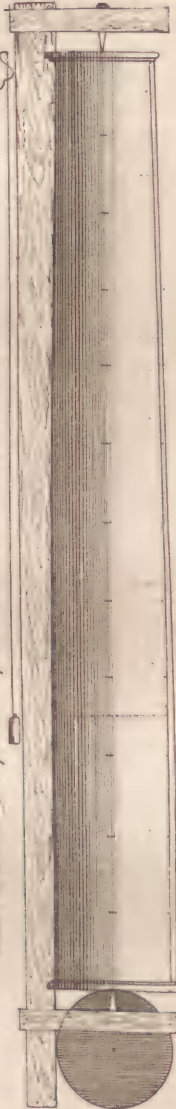
Premiere Maniere

Diametre superieur  
de la Colonne

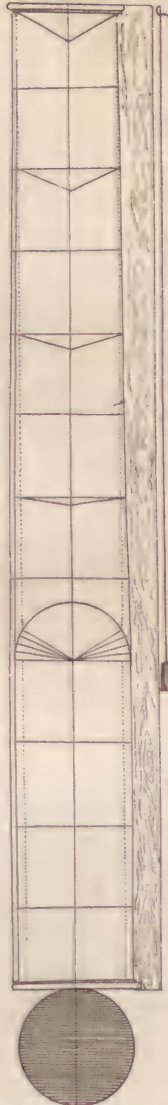


Diametre inferieur  
Toscan

Cadre de bois assujetti par deux pointes dans le haut et le bas des Colonnes



Diametre inferieur  
Ionique



Diametre inferieur  
Corinthien



Les moindres portes des appartemens, dans les maisons des particuliers, ne doivent point avoir moins de 3 pieds, afin que deux personnes puissent y passer sans s'incommoder. Dans les palais & les édifices publics, on leur donnera au plus 5 ou 6 pieds de largeur, sur la hauteur du double de leur largeur, au moins; étant nécessaire d'y ajouter encore la hauteur du linteau, si elle est décorée d'un Ordre délicat. Quoique les fenêtres soient déterminées par la décoration de la façade extérieure, elles doivent néanmoins avoir une relation exacte avec les portes du dedans.

Les ornemens qui couronnent les portes & les fenêtres se divisent en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, ou linteau, 4 à la frise, & 6 à la corniche. Le chambranle ne doit jamais avoir plus de deux fascés avec ses moulures; on peut aussi orner les portes & les fenêtres de consoles avec de la sculpture, pour porter la corniche de l'entablement. Ces consoles sont placées sur de petits montans aux deux côtés du chambranle, ainsi que nous l'avons pratiqué au palais de la Procuracie de saint *Marc*, à Venise.

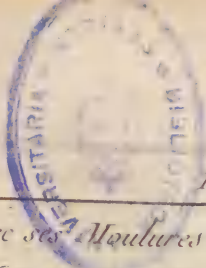
*Proportions de la porte d'Ordre Ionique.* Pl. 40 & 41.

Pour trouver la hauteur de la porte dans les colonnades simples sans piédestaux, on divisera la hauteur depuis le pavé jusque sous le plafond de l'architrave, en 6 parties égales dont on donnera 4 à la porte. Cette hauteur étant divisée en 13 parties, on en donnera  $6\frac{1}{2}$  à la longueur du seuil, & autant au linteau, ainsi cette porte aura exactement le double de sa largeur. On donnera une de ces parties à la largeur des montans du chambranle. L'entablement de la porte étant divisé en trois parties, on en donnera

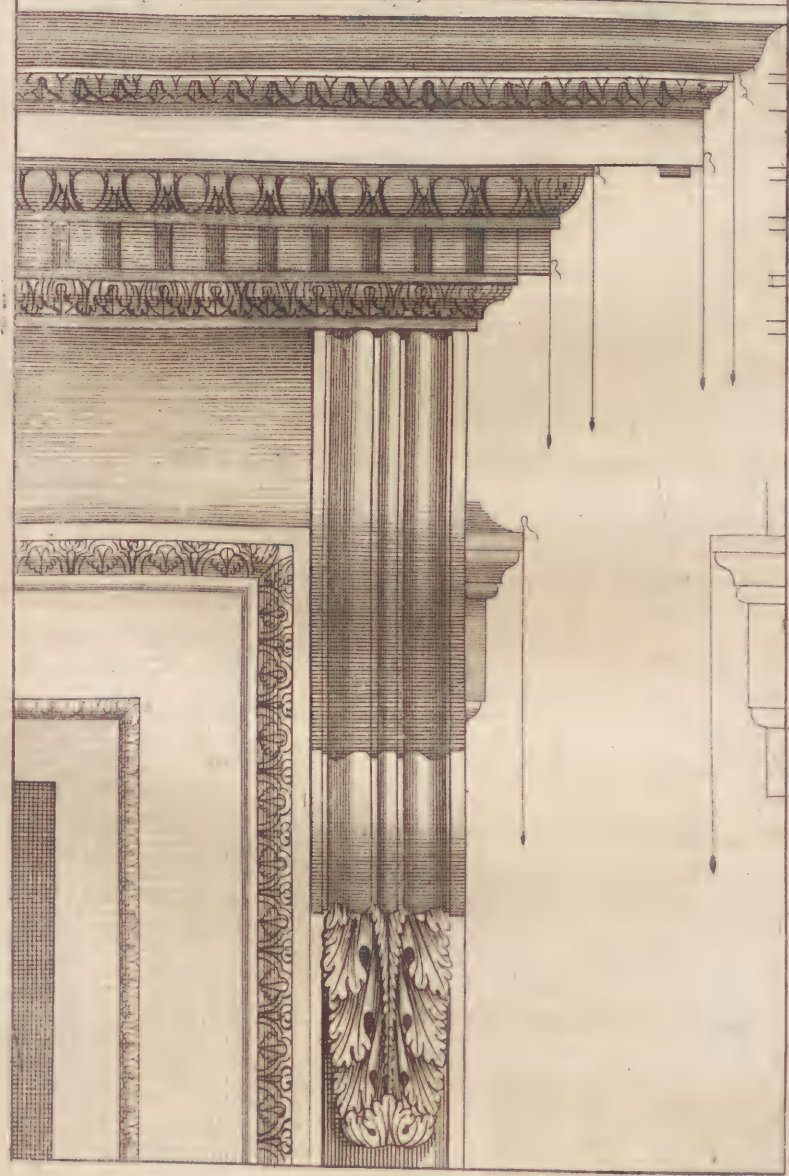
une à l'architrave,  $\frac{4}{7}$  à la frise, &  $\frac{1}{5}$  à la corniche. Tout cet entablement a les  $\frac{2}{9}$  de la hauteur de la porte. Si l'on met des consoles aux côtés du chambranle de cette porte, comme on le voit sur cette planche 40, on leur donnera en largeur la moitié de la hauteur de la corniche : la longueur de ces consoles est depuis le haut de la porte jusque sous le larmier de la corniche qu'elles portent : on leur ajoute au bas des feuilles de revers. La corniche de la porte doit régner le long des murs, pour plus grand ornement. Au dessus des niches on pratiquera des tables refouillées. Ces niches auront de hauteur, du dessous du haut de la porte jusqu'en bas, deux parties  $\frac{1}{2}$  : leur largeur sera d'un module  $\frac{8}{14}$ . Lorsqu'on voudra faire des fenêtres, qui doivent être carrées, leur appui sera élevé de terre des  $\frac{2}{9}$  de toute la colonne. La porte mobile aura trois panneaux de chaque côté.

Dans les arcades Ioniques avec piédestaux, la porte aura de hauteur  $\frac{27}{33}$  ou les  $\frac{2}{11}$  de la distance qui se trouve depuis le pavé jusque sur la corniche, au niveau de l'imposte, sans compter la cymaise : ainsi elle aura les  $\frac{4}{7}$  de la distance depuis le pavé jusque sous l'architrave : sa largeur sera de 6 parties  $\frac{1}{5}$ , par conséquent elle aura en hauteur le double de sa largeur, plus la moitié du linteau. Ayant divisé tout l'entablement de la porte en 3 parties, comme ci-devant, on donne une de ces parties à l'architrave, qui détermine la largeur des montans du chambranle : la frise en aura une moins  $\frac{1}{7}$  & la corniche 1 &  $\frac{1}{5}$ , sans compter la cymaise. Le reste se fera comme ci-dessus. Les niches seront élevées à la hauteur des piédestaux, & leur ceintre sera à la hauteur de la baye de la porte.

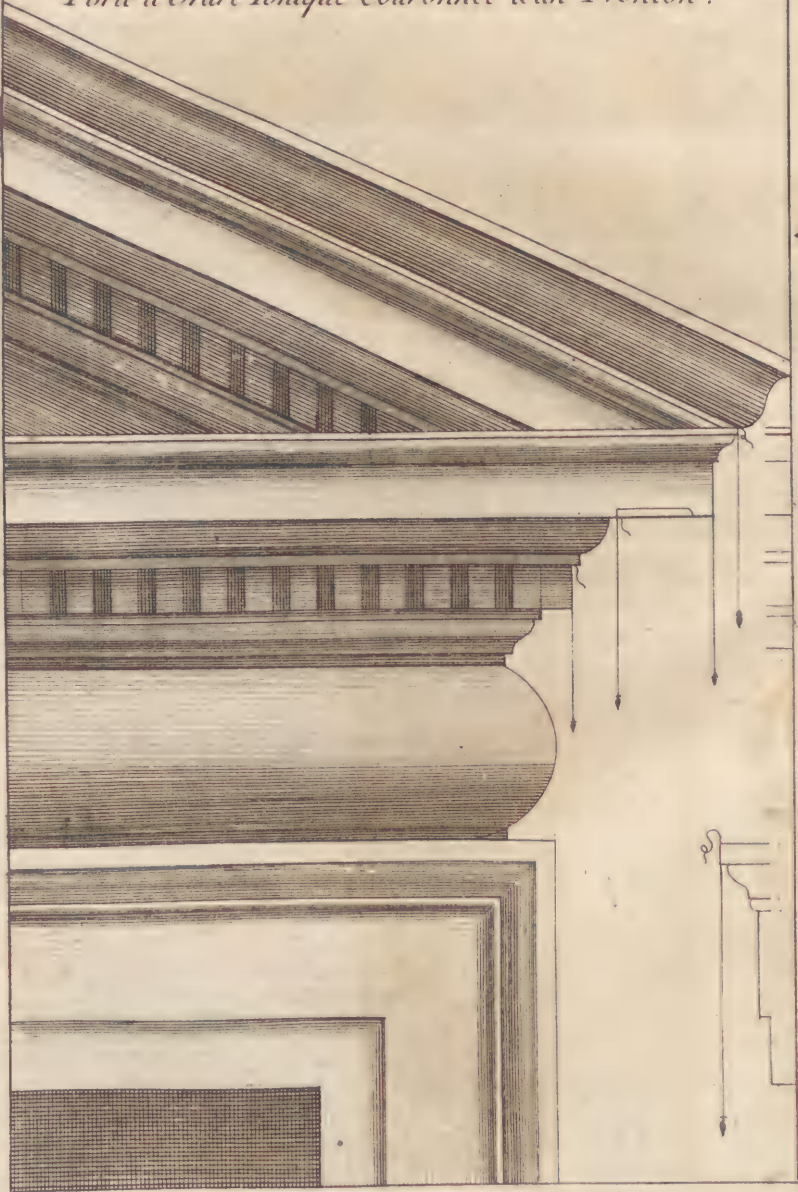
Les proportions de l'entablement de la porte sont de lui donner en hauteur les  $\frac{2}{9}$  de toute la hauteur de



Porte ou Fenêtre d'Ordre Ionique, avec ses Moulures



*Porte d'Ordre Ionique Couronnée d'un Fronton.*



la porte: ce qui fait un module &  $\frac{17}{40}$ . Cette hauteur se divise en 15 parties, dont on donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche, laquelle a près de  $\frac{7}{12}$  de module de hauteur & autant de saillie, & est formée de 8 membres. La frise Ionique peut être curviligne ou bombée, par conséquent elle est différente de celle des autres Ordres. L'architrave a  $\frac{9}{20}$  & demi de module, il a 5 membres, & se divise en 5 parties  $\frac{2}{3}$ . Aux deux côtés du chambranle, on peut mettre des consoles qui doivent avoir en largeur la moitié de la hauteur de la corniche. Leur longueur est depuis le dessous du larmier jusqu'au dessous du linteau de la porte.

La planche 41 représente une porte d'Ordre Ionique décorée d'un fronton au dessus de son entablement: on a supprimé la cymaise qui termine ordinairement sa corniche, pour l'ajouter aux deux corniches rampantes du fronton, suivant ce que nous avons enseigné ci-devant.

*Proportions de la porte Corinthienne. Pl. 42.*

Pour que la porte, dans cet Ordre, soit proportionnée à l'édifice, il lui faut donner de hauteur dans les ordonnances sans piédestal, les  $\frac{4}{7}$  de l'espace compris depuis le pavé du portique jusque sous le plafond des modillons, ou les  $\frac{1}{2}$  de la distance qu'il y a depuis ce même pavé jusque sous l'architrave. Cette hauteur étant divisée en 15 parties, on en donnera 7 à la largeur de la porte par le bas, laquelle sera un peu diminuée par le haut. Ainsi elle aura en hauteur le double de sa largeur, & de plus l'épaisseur du linteau, comme on le voit à plusieurs portes Antiques: celle de la Rotonde, à Rome, a de hauteur un peu plus que le double de sa largeur.

On donnera à l'entablement de la porte le cinquième de sa hauteur, c'est le plus léger ornement des portes principales. Ayant divisé cette hauteur en 15 parties, on en donne 5 à l'architrave, 4 à la frise, & 6 à la corniche, sans la cymaise, qui s'ajoute à la corniche rampante du fronton, lorsqu'il y en a un au dessus de la porte. Suivant ces proportions, l'architrave a une partie des 3 de l'entablement, la frise en a  $\frac{4}{5}$  & la corniche  $\frac{6}{5}$ . Le chambranle de la porte est orné de crosettes & d'oreillons. Les consoles qui sont aux deux côtés sont appliquées sur des montans ou ailettes qui vont de haut en bas, & qui en augmentent la richesse. Ces consoles ont en largeur la moitié de la hauteur de la corniche: les oreillons pendent à la même hauteur.

A l'égard du retrécissement de la porte par le haut, il doit répondre au contour extérieur de la colonne: la porte mobile peut être ornée de plusieurs panneaux, à proportion de la richesse de cet Ordre, ainsi qu'on l'a vu dans les desseins du Livre précédent. La hauteur des niches, dans les grandes colonnades, est égale à celle de la porte: elles seront élevées de terre un peu plus haut que la corniche du piédestal. On peut faire régner cette corniche de la hauteur du tiers de la colonne, pour servir d'appui à des fenêtres.

Aux colonnades d'Ordre Corinthien, avec piédestal, on donnera à la hauteur de la porte les  $\frac{2}{3}$  de la distance depuis le pavé jusque sous le plafond des modillons. Ayant divisé ces 4 parties en 15, on en donnera 7 à la longueur du seuil, ainsi elle aura de hauteur le double de sa largeur, & près d'un septième de plus, qui est la hauteur du linteau. L'entablement au dessus de la porte aura 3 parties, ou  $\frac{1}{3}$  de



sa hauteur. De ces trois parties l'architrave en aura 1, la frise  $\frac{4}{5}$ , & la corniche 1 partie  $\frac{1}{5}$ , sans la cymaise. Son retrécissement, ses consoles, & ses autres parties se détermineront, comme nous venons de le dire, pour l'ordonnance simple, sans piédestal.

La fermeture de la porte sera divisée en deux parties, à chacune desquelles il y aura trois cadres renfoncés, & au dessus un dormant, à l'imitation de la porte de la Rotonde. Les moulures du piédestal & de l'entablement de la porte régneront dans toute l'étendue du portique. Les niches doivent être à la hauteur du vuide de la porte : elles poseront un peu au dessus de la corniche des piédestaux, & auront en hauteur un peu plus de deux fois & demi leur largeur. Cet Ordre étant le plus riche pourra recevoir quelques ornemens de sculpture, comme festons, bas-reliefs, & autres semblables.

Aux arcades d'Ordre Corinthien, la principale porte a de hauteur les  $\frac{15}{18}$  de l'espace qu'il y a depuis le pavé jusqu'au dessus de la cymaise de la corniche, sur  $\frac{7}{18}$  de largeur : ainsi elle a de hauteur le double de sa largeur, plus  $\frac{1}{18}$ . L'entablement au dessus de la porte étant divisé, à l'ordinaire, en 3 parties, sans y comprendre la cymaise de la corniche, on en donnera 1 à l'architrave,  $\frac{4}{5}$  à la frise, &  $\frac{6}{5}$  à la corniche. Le reste sera proportionné comme on l'a dit ci-dessus.

Les ornemens de la porte, sans l'architrave & l'imposte, regnent au dedans & au dehors du portique. Si la porte étoit élevée sur quelques degrés, alors elle approcheroit des  $\frac{4}{5}$  de la distance comprise depuis le pavé jusque sous l'architrave. A l'égard de la fermeture de la porte, des niches, & des autres parties, leurs mesures se déterminent comme on l'a vu ci-devant.

*Des oreillons ou crossettes, & des consoles qu'on ajoute aux portes. Même Planche.*

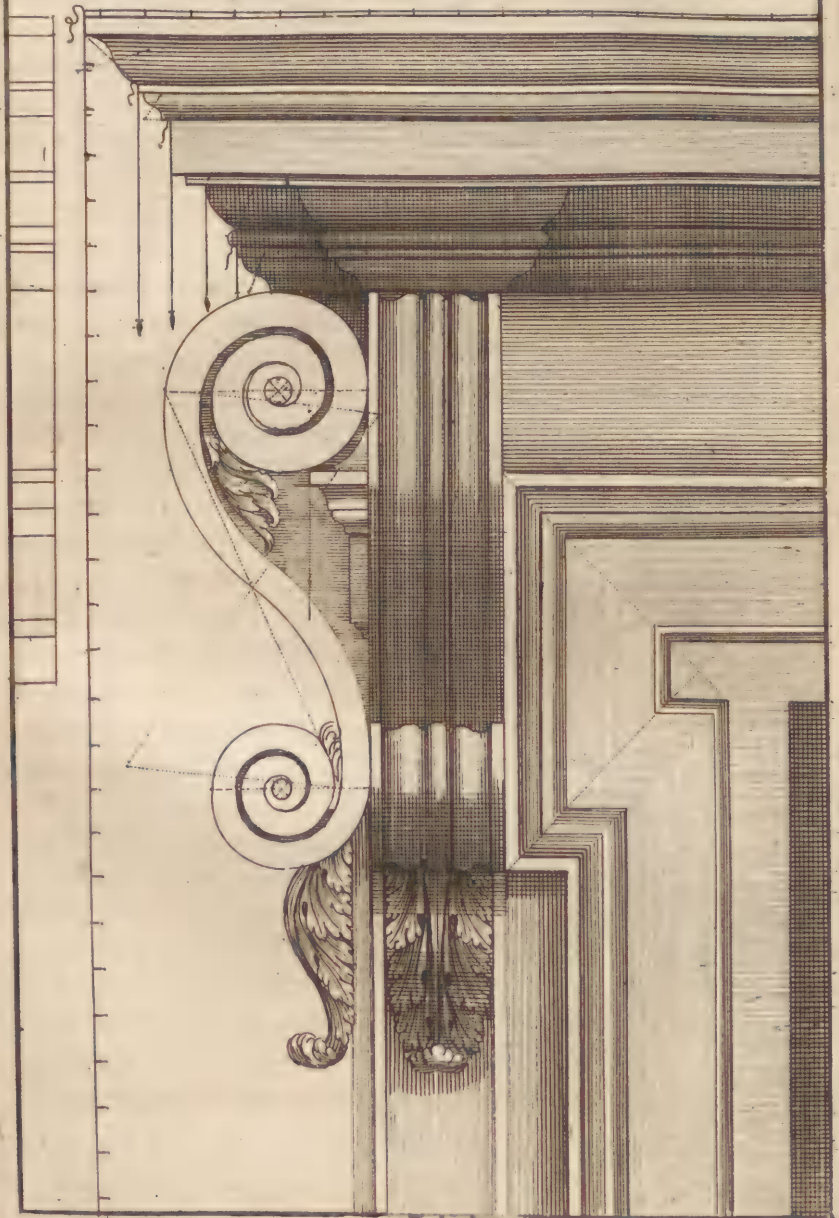
Après avoir parlé des portes & des fenêtres, il reste à dire quelque chose sur les oreillons ou crossettes qu'on pratique aux chambranles, & ensuite des consoles qu'on place sur leurs côtés: ces sortes d'ornemens augmentant considérablement la beauté des portes, des croisées, & des cheminées.

L'origine des crossettes vient de ce que dans les premiers tems, lorsqu'on bâtissoit en bois, le linteau, pour mieux porter sur les montans de la porte, excédoit en longueur la largeur des pieces de bois dont on a figuré le chambranle. On ne fait point de ces crossettes, lorsque le chambranle n'a qu'une fasce. Pour leur donner une belle proportion, elles doivent saillir de la largeur de la premiere fasce, au de-là du chambranle, & avoir la même hauteur que le linteau du chambranle, excepté cette premiere fasce, ainsi qu'on le remarque aux fenêtres du dedans du temple de la Sybille, à *Tivoli*, sans quoi elles sont imaginaires & sans aucune vraisemblance.

Les consoles pendent du dessous de la mouchette ou larmier, ou du dessous de la corniche; on en voit à un temple d'Ordre Ionique, près du Tybre, à la porte d'un temple Antique à Spolète, & à la maison quarrée de Nîmes, en Languedoc. *Vitruve* dit qu'elles conviennent aux portes Ioniques, mais elles peuvent aussi s'employer fort à propos à celles de l'Ordre Romain, parce que ces Ordres ont des volutes à leurs chapiteaux, & que les consoles sont contournées à leurs extrémités par des especes de volutes.

La hauteur des consoles se mesure de deux façons: l'une depuis le dessous du larmier jusqu'au dessous du

*Porte ou Fenêtre d'Ordre Corinthien*  
*Avec les Moulures qui y conviennent*





linteau du chambranle : l'autre depuis le dessous de la corniche jusqu'à l'endroit où tombe la croquette. Leur largeur doit être des trois cinquièmes de celle du chambranle, lequel a la même largeur que les membres de la corniche depuis le dessous du larmier, c'est-à-dire, qu'il a la moitié de cette même corniche. Les volutes d'en haut auront autant de largeur que la frise a de hauteur : celles d'en bas doivent répondre à l'excédent de la croquette au dessous du linteau. Les feuilles qu'on met au dessous des consoles ont la même largeur que ces consoles, & sont aussi longues que la volute d'en haut. La feuille de chêne convient plus que toute autre à cet ornement.

---

## C H A P I T R E V.

### *Des plafonds, des corniches, & des voûtes.*

**A**PRES avoir parlé des Ordres d'Architecture dans le Livre précédent, il semble nécessaire de dire ici quelque chose des plafonds & des lambris, d'autant qu'ils forment une des parties les plus essentielles du corps d'un édifice, & qu'ils contribuent considérablement à la décoration des dedans, lorsqu'ils sont traités avec goût & jugement. Comme la plupart des plafonds chez les Anciens étoient de bois, il n'en reste plus aucun vestige, ainsi nous ne pouvons en juger que par les écrits de *Viruve*, & des autres Auteurs qui ont fait la description des édifices Antiques ; tout ce qu'ils ont pu nous en apprendre, c'est que ces plafonds étoient construits ordinairement de bois précieux, & d'ouvrage de marqueterie fort ri-

che, par la diversité des bois de différente couleur, de l'ivoire & des nacres de perles, & par les compartimens dont ils étoient composés. Il y en avoit quelques-uns qui étoient revêtus de lames de bronze, ou qui étoient formés entierement de cette matiere, tel que le plafond du portique du Panthéon, qui n'existe plus.

Ces sortes de plafonds conviennent fort aux portiques, salons, & grandes pieces, où la hauteur du plancher procure assez d'éloignement pour les voir d'une distance raisonnable; car pour les petites pieces, qui dépendent des grandes, il y faut le moins de relief qu'il est possible. On doit observer à ces plafonds les proportions, lesquelles consistent dans la régularité des compartimens dont les cadres doivent répondre aux vuides des murs, comme aux fenêtres & aux portes, ce qu'il est facile de régler par le moyen des poutres. Dans les grandes pieces, il faut de grandes parties, & particulièrement une qui en marque le milieu, & qui se distingue des autres par sa forme. Par exemple elle doit être ronde ou octogone pour les pieces quarrées, & ovale pour celles qui sont longues. Les renfoncemens peuvent être ornés de rosans tombant en pendentifs, lesquels ne doivent point excéder l'arrasement des principales poutres.

Les corniches ou entablemens doivent être tellement proportionnés que leur profil, qui est ordinairement fort riche, ait la même hauteur que s'il y avoit un Ordre au dessous, dans le cas où il n'y auroit point d'Ordres de colonnes, parce qu'alors on est assuré que la corniche ne sera ni trop forte ni trop foible, quand elle sera élevée à la même hauteur de l'Ordre qu'elle doit couronner. Les frises

peuvent recevoir de grands ornemens en cet endroit, pourvu qu'ils soient convenables aux lieux & au genre de bâtiment : c'est ce que j'ai pratiqué fort à propos dans les salles de la Procuracie de saint *Marc*, où j'ai introduit les portraits & les armes des personages illustres qui ont rendu quelque service éclatant à la République.

Outre les plafonds des appartemens, il y a encore ceux des portiques, tels que celui de l'arc des Cathécumenes, ou comme il y en avoit au septizone de *Severe*, & à plusieurs autres édifices. Les Anciens étoient curieux, dans leurs grottes & dans leurs salles de bains, de les orner d'ouvrages de mosaïque, de nacre de perle, & autres matieres rares. Ils y mêloient des grotesques, qui sont des figures chimériques, dont il reste encore quelques peintures Antiques, & dont l'usage a été renouvelé dans le siècle passé.

Pour les compartimens des voûtes, il en reste encore de beaux fragmens dans les édifices antiques, tels que sont ceux du Panthéon, du temple de la Paix, des deux petits temples derrière sainte *Françoise*; celles des thermes de *Diocletien*, de *Titus*, d'*Antonin*, & de plusieurs autres, où l'on remarque encore qu'il y avoit autrefois des lames & des ornemens de bronze attachés. Leur proportion doit répondre à la grandeur & à la capacité du lieu qu'elles couvrent; elles se font ou en plein ceintre ou surbaissées, & leurs compartimens doivent être plutôt renfoncés que saillans, parce que tout ce qui excède les bandeaux des arcs rend la voûte pesante & désagréable à la vue.

Il faut que la hauteur des voûtes soit proportionnée à la grandeur du lieu : on y mettra peu d'orne-

mens, mais toujours de grande maniere, c'est-à-dire qu'il faut aux grandes pieces de grands compartimens, & de plus petites parties aux petites. Les corniches ne doivent pas non plus avoir trop de saillie pour ne point trop cacher les voûtes : ce retranchement de saillie doit se prendre un peu sur chaque moulure en particulier. En un mot il faut éviter la confusion dans les ornemens, & faire enforte que le mélange de la peinture & de la sculpture soit fait si à propos, qu'au premier coup d'œil l'esprit demeure frappé de la beauté de la composition. Or cette espece d'enchantement vient de la belle proportion qu'un ornement conserve avec un autre, ce qui fait que le fort ne détruit point le foible. A l'égard des couleurs dont on peut orner les cadres, le blanc avec quelques filets d'or ou de bronze est ce qui convient le mieux ; on placera des sujets d'histoire dans les panneaux.

Pour régler la proportion que l'on doit donner aux entablemens qui portent des plafonds, s'il n'y a qu'un architrave ou une imposte, on lui donnera la seizieme partie de la hauteur depuis le plancher d'en bas jusque sous le plafond. Mais si l'étendue du lieu permet d'y mettre une corniche, soit avec des modillons ou sans cet ornement, on pourra lui donner alors la treizieme partie & demie de cette hauteur. Si l'on y ajoute une frise, on lui donnera une partie des huit & demi qui forment l'entablement au dessus des portes, sous les colonnades des Ordres : alors cette corniche sera architravée, & l'on mettra seulement deux fascés à la frise. Enfin, si l'entablement tout entier peut y être placé, on lui donnera la sixieme partie de toute la hauteur depuis le plancher jusque sous le plafond, comme s'il y avoit un Ordre au dessous.

CHAPITRE



*Proportions et mesures pour les Chambres.*

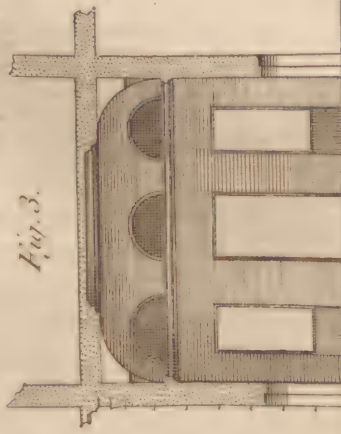


Fig. 3.

*Tracé avec banquettes et Corbailles*

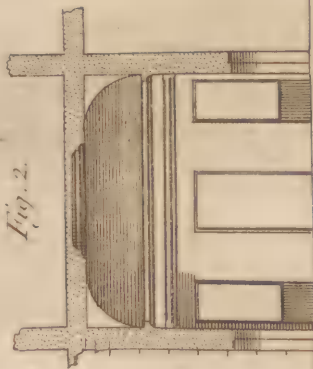


Fig. 2.

*Tracé à Coyolle*

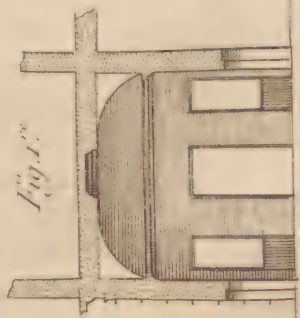
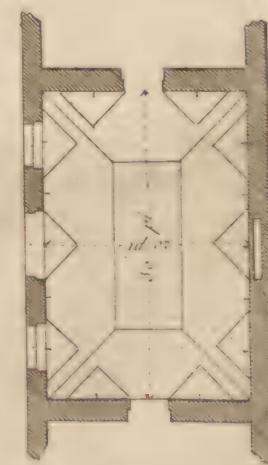
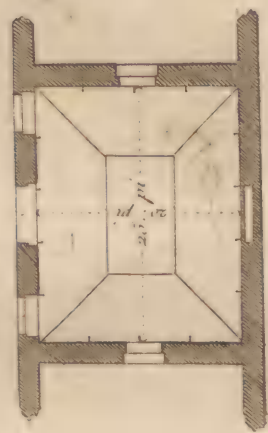


Fig. 1.

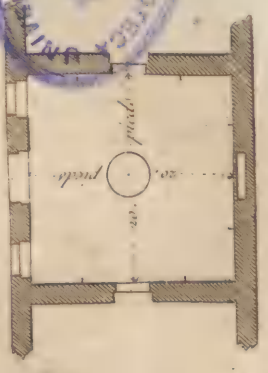
*Tracé en Pavillon*



30 pi

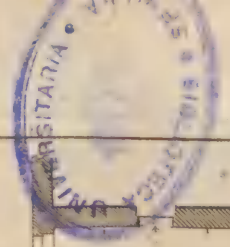


27 pi



20 pi

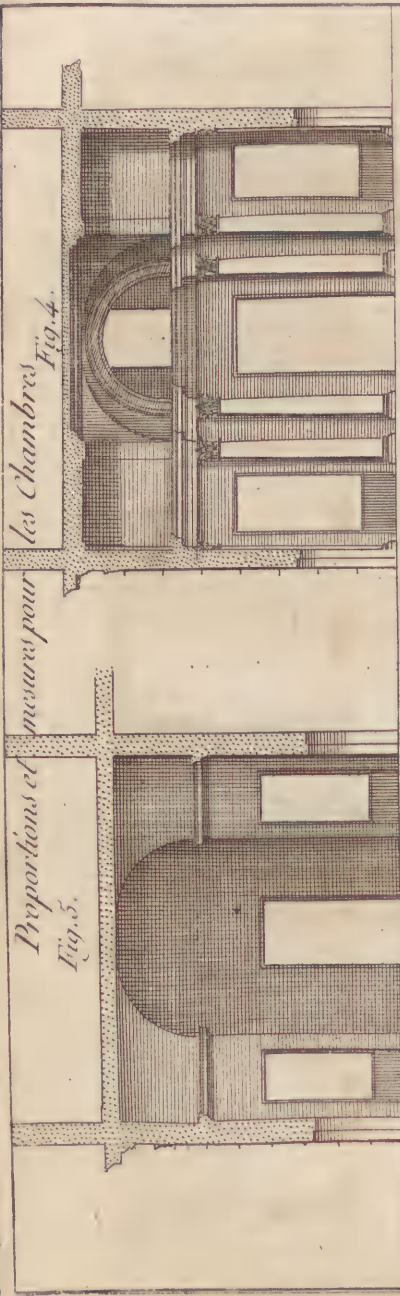
20 pi



Proportions et  
Fig. 5.

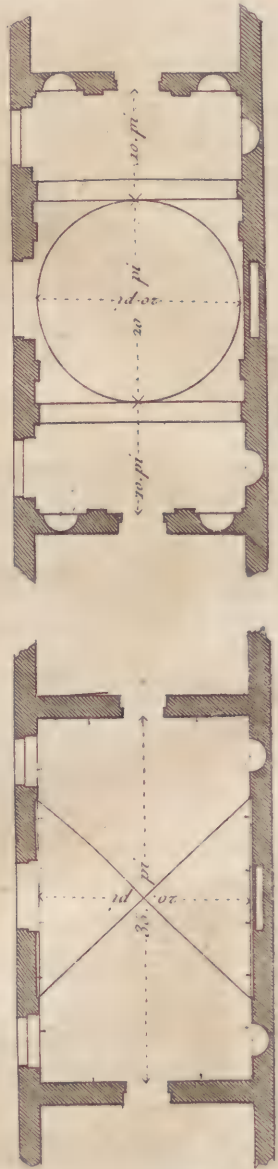
mesures pour

les Chambres  
Fig. 4.



Voute en dôme en croisée avec Doubleaux

Voute croisée et en Berceau



## C H A P I T R E V I.

*Des chambres, des cheminées, & des escaliers.*

Nous avons donné sur les deux planches suivantes ( 43 & 44 ), les desseins de cinq chambres de formes & de grandeurs différentes ; les élévations ou coupes font voir la hauteur & la largeur des portes & des fenêtres, convenables à chaque piece suivant sa grandeur. On y voit aussi la hauteur & la forme des voûtes ou plafonds qui les terminent. Chaque élévation a son plan au dessous, au moyen de quoi il est aisé de juger des proportions de toutes les parties, c'est pourquoi nous ne nous y arrêterons pas davantage.

La premiere de ces chambres ( pl. 43, fig. 1 ), étant aussi longue que large, son plan est un carré parfait, & sa voûte est en forme de pavillon.

La seconde ( fig. 2 ), est d'un carré & un quart, c'est-à-dire que sa longueur est de cinq quarts de sa largeur : sa voûte est à coquille.

La troisieme piece ( fig. 3 ) a un carré & demi, sa largeur étant les deux tiers de sa longueur, ou bien sa longueur étant d'une largeur & demie : sa voûte est à lunettes & croisillons.

La quatrieme ( pl. 44, fig. 4 ), est d'un carré & trois quarts : sa voûte est en dôme ou coupole avec bandeaux.

La cinquieme chambre ( fig. 5 ), est de deux carrés, sa longueur étant double de sa largeur, ou bien sa largeur n'étant que moitié de sa longueur : sa voûte est croisée & en berceau.

Nous avons parlé suffisamment, dans le chapitre précédent, des voûtes, de leurs compartimens, & des ornemens qui leur conviennent, c'est pourquoi nous n'en dirons rien ici.

### *Des Cheminées.*

La nécessité de faire du feu dans les pays froids a occasionné l'invention des cheminées, elles sont même nécessaires dans les pays tempérés, tels que l'Italie, & la partie méridionale de la France. On doit avoir soin de les placer toujours dans le milieu d'un des côtés de la chambre, ou autre pièce d'un appartement, & de les orienter de façon que le vent des portes ou des fenêtres n'en altere point la chaleur, & qu'il contribue à chasser la fumée dans la cheminée.

Il y a trois sortes de cheminées, dont la première est à la manière de Lombardie. Elle a un manteau ou pavillon & se met ordinairement dans les chambres des étages supérieurs, lorsque les murs ne sont pas fort épais & qu'il n'y passe point de tuyaux des étages inférieurs. On peut les accompagner de consoles, de termes, & d'autres ornemens. La seconde manière est à la Française, lorsque les tuyaux portent de fond les uns au devant des autres, sans être engagés dans les murs. La troisième est à la demi-Françoise, c'est-à-dire qu'il y en a une partie à demi-prise dans le mur, & le reste paroît au dehors. Nous avons inventé une nouvelle espèce de cheminée suivant cette troisième manière, que l'on nomme à Venise, à la *Scamozzienne*; elles ont des chambranles, & l'ornement de dessus a le tiers de la hauteur du vuide de la cheminée. Elles sont ornées par les côtés comme par le devant, avec des consoles, parce qu'il

n'y a point de manteau au dessus de l'entablement. Ces deux dernieres fortes de cheminées sont les moins embarrassantes dans les chambres, & conviennent fort aux bâtimens dont les murs sont très-épais. Les cheminées à la Lombarde, & celles à la Françoisise, sont plus propres pour les chambres des derniers étages, d'autant mieux que les tuyaux des étages au dessous viennent se joindre ensemble à ceux-ci, & ne forment souvent qu'une même souche de cheminée, qui s'éleve au dessus du comble.

Le vuide de la cheminée doit être tellement proportionné, qu'à celles des fallons & des grandes pieces, il doit être plus haut que la tête d'un homme de taille ordinaire, & jamais plus bas que le dessus de ses épaules. Pour les petites chambres, il suffit que le linteau du vuide réponde à la hauteur de l'estomac : leur largeur doit être d'un tiers ou d'un quart plus grande que leur hauteur. Il est à propos de ne les pas faire trop profondes, de crainte qu'elles ne retiennent trop la chaleur ; il ne faut pas non plus les faire trop plates, de peur qu'elles ne soient sujettes à renvoyer la fumée dans la chambre : la vraie proportion, pour cette profondeur, est du quart ou au plus du tiers de la hauteur du vuide.

#### *Des Escaliers.*

Les escaliers sont aussi nécessaires dans un bâtiment à plusieurs étages, que les veines dans le corps humain. Ils doivent être vastes & spacieux, particulièrement dans les édifices publics, comme sont ceux du College & de la Bibliothèque de saint *Marc*, à Venise, ainsi que dans quelques autres palais de la même ville, & de celle de Gênes. Il est essentiel d'observer que les paliers soient quarrés & qu'ils se pré-

sentent directement à l'extrémité de chaque rampe. Les marches doivent avoir une largeur & une hauteur raisonnable : on y ajoute quelque moulure sur le devant, pour en augmenter le giron, comme on l'a pratiqué à l'escalier du palais *Strozzi*, à Florence.

Les ornemens, tant des voûtes qui couvrent les rampes que des plafonds qui sont au dessus des paliers, doivent être magnifiques, parce que cette partie de l'édifice étant la plus fréquentée, est la plus admirée, si elle se trouve la plus belle du palais. On peut orner les entrées & les repos ou paliers avec des colonnes ou des pilastres, entre lesquels se trouveront les croisées, en face des rampes le plus qu'il sera possible. L'entablement qui couronne les colonnes doit régner également sous les voûtes des rampes, afin de rendre l'escalier uniforme, depuis son entrée jusqu'à l'endroit où il se termine. Pour rendre les escaliers plus faciles à ceux que l'âge ou les infirmités ont affoiblis, on y mettra des appuis, tant au dedans, le long des murs, qu'au dehors des marches; ces appuis formeront des piédestaux continus avec des balustres. De tous les escaliers que nous avons vu, soit à Gênes & en Italie, soit en France & en Allemagne, il n'y en a point de si clair & de si ample que ceux qui ont été faits pour la République, à Venise.

Toutes les especes différentes d'escaliers peuvent se réduire à dix, dont nous donnerons les desseins sur les quatre planches qui suivent, planches 45, 46, 47 & 48.

La figure premiere (planche 45), offre le dessein d'un escalier fort en usage dans les maisons particulieres de la ville de Venise. Il est à deux rampes séparées par un mur, avec des paliers à chaque extrémité. L'entrée est en A, d'où l'on monte au palier B,

par la premiere rampe AB, qui peut servir pour un étage en entre-sol. La seconde rampe CD est pour monter du palier C jusqu'en D, où se trouve le plain-pied des salles & des chambres du premier étage.

La seconde figure offre un dessein d'escalier qui commence aux paliers A, d'où l'on arrive aux repos B, & de-là aux paliers C, par la seconde rampe, où il se trouve tellement élevé qu'il y a assez de hauteur par dessous pour y pratiquer deux montées ou rampes opposées l'une à l'autre. Ces rampes ne sont soutenues que d'un côté par le mur, & de l'autre elles sont suspendues en l'air, avec des balustres au dehors. Cette espece d'escalier est vuide dans le milieu.

La troisieme figure fait voir un escalier qui peut être plein ou vuide, c'est-à-dire qu'il peut avoir ses rampes suspendues en l'air, ou soutenues par des murs. On pourroit s'en servir pour monter aux quatre côtés d'une maison par quatre entrées différentes; savoir par le devant, au travers d'une salle basse: par le derriere, au dessous de quelque galerie: & par les côtés, à droite & à gauche. Toutes les rampes commencent en A, & montent par leur premiere branche sur le palier B, de-là elles vont par la seconde branche au palier commun C, où est la moitié de la montée. Ainsi en tournant de-çà & de-là sur les autres branches, on parvient au plain-pied des chambres du premier étage.

La quatrieme figure (planche 46) est, comme la premiere, un dessein d'escalier à deux rampes séparées par un mur. Cet escalier peut être double & l'on peut y monter par deux endroits différens, parce que chacune des deux branches peut avoir son entrée en l'un des paliers marqués A, & monter par le repos B sur le second palier C, dont chacun peut servir à des

entre-fols séparés. Du palier C on pourra monter par une autre branche au dessus de celles-ci au plain-pied des principaux appartemens, le palier C se trouvant élevé de maniere qu'il y a par dessous une hauteur suffisante pour deux montées l'une au contraire de l'autre, lesquelles peuvent avoir également leurs entrées particulieres, leurs jours de face & de côté, leurs rampes & leurs repos ou paliers. L'escalier double, qui sert à deux appartemens du palais des Procureurs, dans la place de saint *Marc*, a été construit de cette maniere, d'après nos desseins & sous notre conduite.

La cinquieme figure est un dessein d'escalier qui ne differe de la seconde qu'en ce que les rampes sont soutenues des deux côtés par des murs, & qu'entre les murs du dedans des rampes il y a des escaliers secrets, qui peuvent être ou simples ou doubles, c'est-à-dire à deux montées au contraire l'une de l'autre, pareilles aux rampes du principal escalier : ils peuvent aussi avoir leurs paliers haut & bas, leur entrée & leurs jours par les paliers du grand escalier.

La sixieme figure offre un exemple des escaliers doubles & suspendus en l'air, lesquels peuvent tirer leur jour d'en haut, s'ils se trouvent situés dans un lieu obscur, comme il paroît ici par les deux quarres environnés de balustres. Leurs rampes commencent à la lettre A, & conduisent par leur premiere branche sur le repos B, de-là au palier C par la seconde rampe, & par la troisieme au palier D, lequel est commun aux deux escaliers, & qui répond au premier étage, d'où l'on continue à monter de la même maniere aux étages supérieurs.

La septieme figure (planche 47) est un escalier dont le commencement de la montée est en A, d'où,



par la premiere rampe on arrive au repos B, puis par la seconde au repos C, par lequel on peut communiquer à des entre-fols ou mezzanines; par la troisieme rampe on arrive au repos D, & enfin par la quatrieme au dernier palier E, où est le plain-pied du principal appartement, au dessus du palier A. Cette sorte d'escalier a cet avantage, qu'on y voit par-tout ceux qui montent ou qui descendent : il réussit fort bien entre les appartemens, pour le dégagement des chambres.

La huitieme figure représente un de ces escaliers qu'on appelle à *mandorle*, ou à *amande*, dont la forme est une espece d'octogone barlong. Ses rampes sont soutenues en l'air avec des appuis en dehors. On commence à y monter à l'endroit A, d'où l'on arrive par la premiere rampe au palier B, & par la seconde à celui marqué C, lequel peut servir pour les entre-fols; en continuant on parvient au plain-pied du principal étage. Comme ces escaliers sont vuides dans le milieu, ils peuvent tirer leur jour d'en haut.

La neuvieme figure (planche 48) est le dessein d'un escalier ovale, qui peut être plein, c'est-à-dire à noyau, ou vuide & sans noyau, pour tirer son jour d'en haut. On commence à y monter à la lettre A, & l'on vient par la premiere rampe au repos B, & par la seconde rampe au palier C, qui peut être de plain-pied avec les entre-fols. Continuant de monter par les deux rampes au dessus, on arrive au premier étage. Ces escaliers peuvent avoir leur sortie sur quelque galerie, ou entre plusieurs chambres.

La dixieme & derniere figure est un escalier rond, lequel peut être aussi à noyau & sans noyau, ou vuide dans le milieu, afin de pouvoir, s'il en est besoin, tirer son jour d'en haut. La montée commence au

point A ; par la première rampe on arrive au repos B, & par la seconde à celui C, qui peut être au niveau des entre-fols. Continuant de monter deux autres rampes, on parviendra au plain-pied du principal étage. Comme sur toutes ces figures la largeur des marches est d'un pied, elles peuvent servir d'échelle pour mesurer toutes les parties de ces escaliers.

De ces dix figures, les six premières sont de notre invention, & elles peuvent servir pour de grands escaliers : les quatre dernières sont pour des escaliers de dégagement ou montées secrètes ; ils peuvent être simples & avec des murs, ou vuides dans le milieu, & à deux, trois, ou quatre branches.

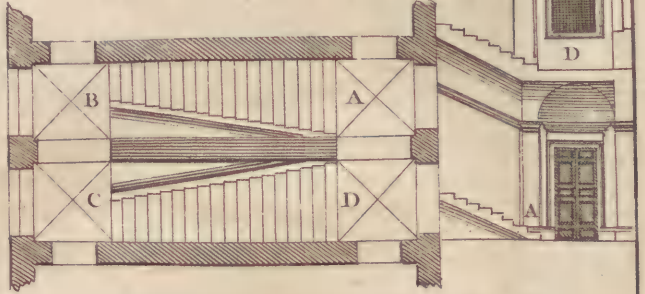
## CHAPITRE VII.

### *Des niches & des frontons.*

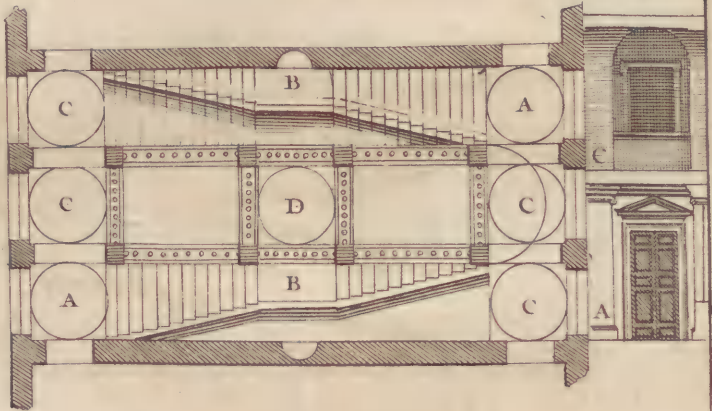
LES niches ont été fort en usage chez les Anciens, comme il est facile d'en juger par les vestiges qui en restent dans les temples, les thermes, les scènes des théâtres, les amphithéâtres, les cirques, & les arcs de triomphe Antiques. Il y en avoit aussi dans divers endroits des maisons des particuliers, comme dans les vestibules, les cabinets & les salles d'assemblée ; c'est pourquoi il est à propos d'en orner les salles, les portiques & les escaliers. Les niches doivent être placées, autant qu'il se peut, vis-à-vis un vuide, comme une porte ou une croisée, soit qu'il y ait une statue ou qu'il n'y en ait point, parce qu'alors elles servent pour se reposer, lorsqu'il y a un siege ou appui de pierre ou de marbre.

*Diverses ordonnances ou distributions d'Escaliers.*

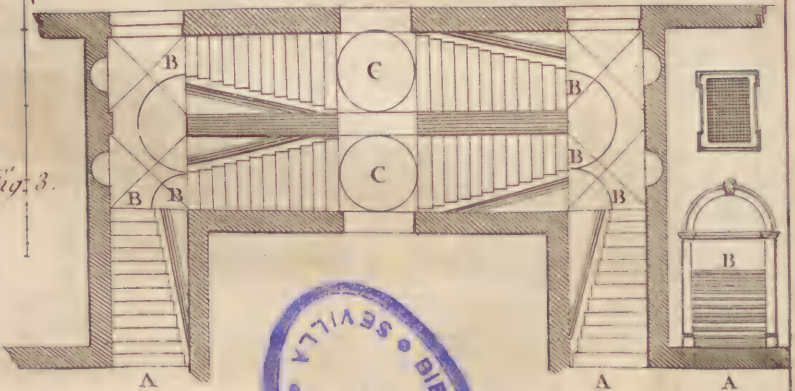
*Fig. 1.<sup>re</sup>*



*Fig. 2.*



*Fig. 3.*



Suite des differens Escaliers

Fig. 4.

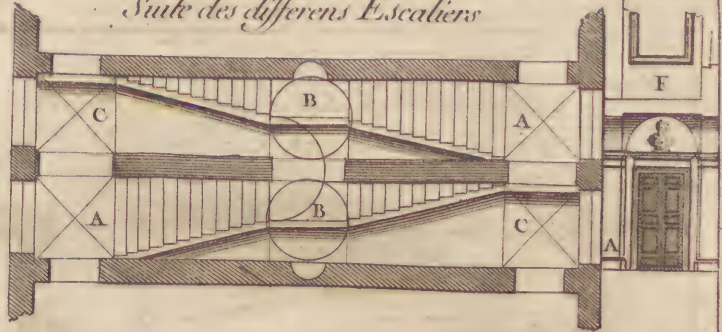


Fig. 5.

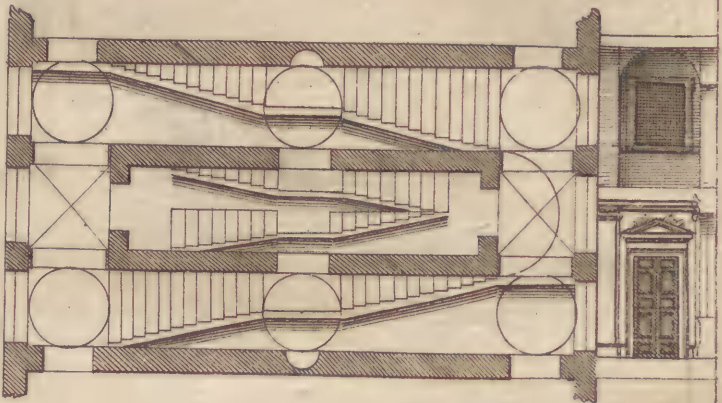
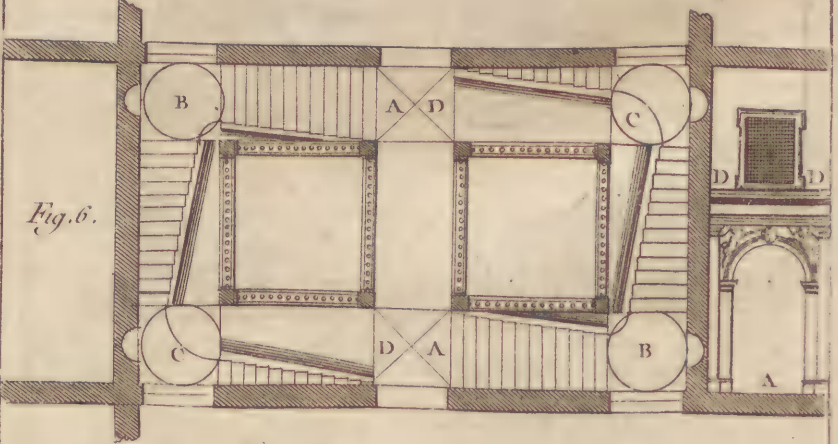
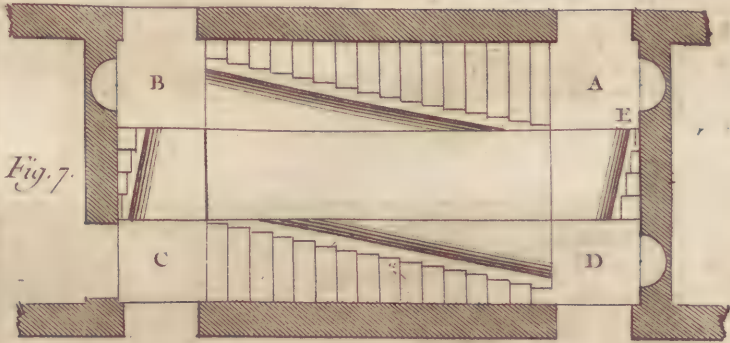


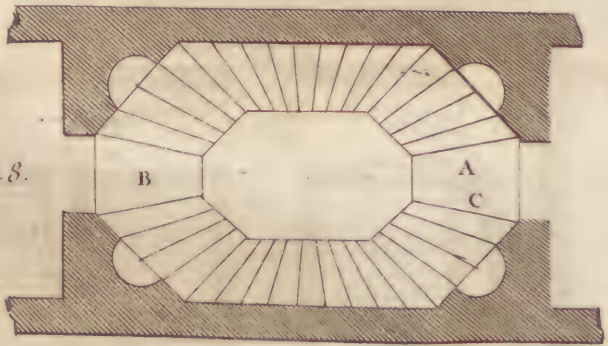
Fig. 6.



*Ordonnances ou distributions d'Escaliers.*



*Fig. 7.*

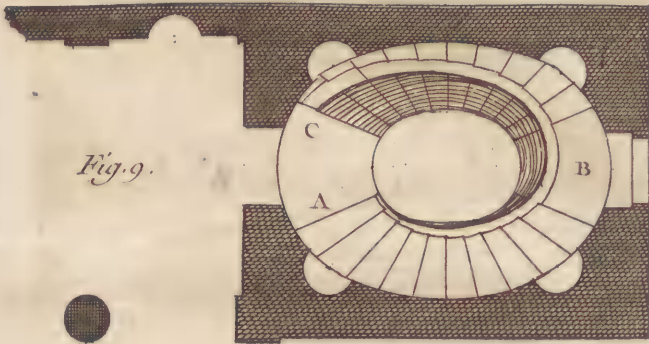


*Fig. 8.*

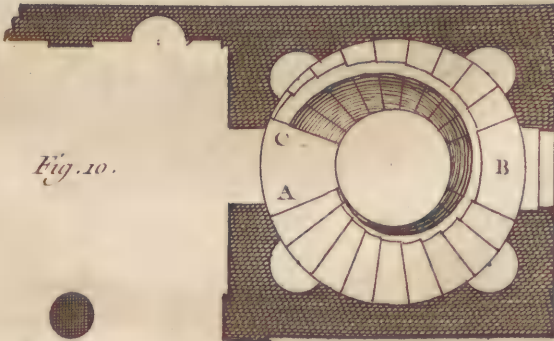


*Suite des differens Escaliers*

*Fig. 9.*



*Fig. 10.*



Il y a deux sortes de niches : la première espèce est celle des grandes niches qui descendent jusque sur le pavé, comme celles de la Rotonde, sous son portique, & celles des thermes *Antoniennes*, où l'on a trouvé le grand groupe du taureau du palais *Farnèse*, qui représente la fable de *Dircé* : il y en a encore de pareilles aux thermes de *Titus*, où étoit le groupe de *Laocoon*. Ces sortes de niches ne conviennent que dans des lieux vastes & spacieux ; celles qui sont d'une grandeur ordinaire ne peuvent recevoir qu'une seule figure. La proportion de celles-ci doit être telle que leur hauteur soit un peu moindre que de deux fois & demi leur largeur, pour les Ordres massifs ; & d'un peu plus que cette hauteur, pour les Ordres délicats. Leur plan est ordinairement un demi-cercle, quelquefois un peu plus, d'autres fois un peu moins, suivant que la nécessité le requiert.

Outre les niches, il y a encore des tabernacles, qui sont ronds par leur plan & par leur élévation, c'est-à-dire par le haut, ou bien qui sont quarrés, en renfoncement, comme ceux du dedans du Panthéon, & des thermes de *Dioclétien* & d'*Antonin*, avec des colonnes ou pilastres aux côtés.

Les niches qui sont entre les colonnes sans piédestaux doivent avoir de largeur un diamètre & demi de la colonne : lorsque les colonnes ont des piédestaux, on leur donne un diamètre & trois quarts. Comme il est nécessaire que les statues soient proportionnées aux niches, la règle est que le bas du col, ou la hauteur des épaules ne passe point le dessus de l'imposte ; on donne à cette imposte les  $\frac{2}{3}$  de la hauteur comprise depuis le bas de la niche jusqu'à l'endroit où le ceintre commence. Cette proportion est pareille à la hauteur d'une frise & d'une corniche

mise à cet endroit. Elle ne doit pas être moindre que des  $\frac{2}{27}$  de cette hauteur, qui seroit celle d'une corniche seule. Les bandeaux d'arcs ou archivoltés des niches ne doivent pas avoir plus de largeur que la sixieme partie de leur ouverture, ni être plus étroites que la huitieme partie ; si ce n'est aux grandes niches, où elles n'en auront qu'un dixieme. On peut voir des exemples de toutes ces especes de niches dans le lieu où sont les statues publiques, à Venise, devant le palais saint *Marc*.

Quoique nous ayons parlé des frontons dans le premier Livre, nous en dirons ici quelque chose à l'occasion des niches & des tabernacles qu'ils couronnent. Les frontons sont ou pointus (& pour lors ils imitent les toits), ou ceintrés, à l'imitation des dômes & coupoles. Ils font un meilleur effet étant placés sur le milieu d'un bâtiment que dans les aîles ou sur les côtés. On doit bien se garder de les briser comme on en voit des exemples, ce qui est contre le jugement & la regle de leur origine. Il est à propos de les orner de figures allégoriques au bâtiment, comme sont ceux de la Procuracie de saint *Marc*. On leur donne deux neuviemes de la longueur de la corniche horizontale : leur sommet doit former un angle à peu près pareil à celui d'un octogone.

Comme les niches & les tabernacles sont d'un grand ornement pour l'intérieur des édifices, & qu'on peut y placer des statues d'un grand prix, il est nécessaire aussi que la matiere réponde à cet usage, & qu'elles soient construites de marbres précieux, soit mêlés, soit d'une seule couleur, faisant en sorte cependant qu'il résulte de ce mélange une harmonie qui contribue à en rendre l'aspect plus agréable, bien loin d'y apporter de la confusion : ce qui dépend du



jugement de l'Architecte, du tems, & de l'argent que celui qui fait bâtir, a dessein d'y employer.

---

## C H A P I T R E V I I I.

*Des abus qui se sont introduits dans l'Architecture.*

**I**L reste à parler des abus qui se sont introduits dans notre maniere de bâtir, depuis la décadence de l'Empire Romain, & qui ont été pratiqués par des Architectes de quelque réputation. Pour qu'on ne s' imagine pas que ce soit le ressentiment ou quelque autre passion qui m'anime, je parlerai seulement des fautes dans lesquelles ils sont tombés, sans vouloir les nommer.

Premierement, c'est un abus d'avoir mis dans le dé des piédestaux des tables rondes ou à pans, & en pointe de diamant, & de les avoir lié haut & bas avec des chaînes & des anneaux, comme aussi d'y avoir appliqué des cartouches & des médaillons, ornemens qui ne leur conviennent point du tout, & qui sont d'ailleurs contraires à la solidité que des piédestaux doivent avoir. C'est encore, à mon avis, une chose bien vicieuse que de faire des colonnes torsées en maniere de vis, comme on en voit à l'église d'*Arezzo* : de les canneler en ligne spirale, de les lier avec des bandes rustiques, ou d'y tailler des branches de vigne & de lierre, comme on en voit en France. Car au moyen de tous ces travaux, cette partie du bâtiment qui doit avoir le plus de force ne semble plus qu'un ouvrage qui a été brisé & remastiqué.

Plusieurs ont fait aussi porter des entablemens par

des satyres, harpies, & autres animaux monstrueux, sans qu'il soit possible de rendre raison d'un tel usage. Ce qui est de plus ridicule, c'est que par une indécence condamnable, ils ont porté leurs caprices jusque dans les lieux saints, où les ornemens doivent convenir à la gravité du sujet. Cette licence, dont *Viruve* se plaignoit déjà de son tems, fait bien voir qu'il y a toujours eu des esprits singuliers qui ont pris une autre route que celle du bon sens & de la raison. En effet, lorsque nous nous sommes servis de captifs, ou d'autres figures, pour porter quelque membre d'Architecture, nous ne les y avons employé que comme un ornement, ayant toujours eu l'attention de faire porter le corps solide par le pilastre qui se trouve derriere.

C'est encore une grande erreur, lorsque les corniches, entablemens, archivoltés, impostes & autres parties sont continues, d'en interrompre le cours par des ligamens rustiques qui font paroître l'édifice comme délabré, quoiqu'il soit neuf, comme on le voit à plusieurs portes & fenêtres, & même à des autels où l'on a fait une dépense considérable pour les embrouiller de guirlandes, de mascarons & d'autres ornemens aussi peu convenables.

Les corniches des frontons doivent toujours être entières, eu égard à leur origine, parce que celle de niveau représente le tirant qui lie ensemble les murs, & les corniches rampantes imitent les pieces inclinées d'un comble. On ne laisse pas cependant de les rompre ou de les interrompre quelquefois pour faire place à des ornemens bizarres qui leur ôtent cette forme simple que les Anciens ont observé si exactement. D'autres mettent sur une même corniche plusieurs frontons l'un dans l'autre, dont l'un sera

ceintré & l'autre angulaire. Ils prétendent être fondés en raison en alléguant l'exemple du Panthéon, qui a deux frontons triangulaires ; sans faire réflexion que celui du devant pose sur les colonnes du portique, & que celui de derrière en est éloigné de plus de 40 de nos pieds, & qu'il est élevé d'ailleurs de plus de 16 pieds au dessus du premier, sur des pilastres de brique qui répondent sur ceux de l'entrée du temple. On voit encore des appuis de fenêtres & des arcs de voûtes qui portent sur des têtes d'animaux & sur d'autres figures capricieuses, ce qui non-seulement est contre la raison, mais aussi contre la vraisemblance.

Au reste, ce n'est pas que je blâme l'usage judicieux qu'on peut faire des armes, médailles, & devises des personnages illustres, que l'on place dans les édifices, lorsqu'ils sont employés à propos & sans interrompre le corps de l'édifice, lequel doit paroître entier & parfait dans toutes ses parties. Mais pour la distribution de ces ornemens il faut imiter l'Antique, & suivre les préceptes de *Vitruve*, qui préfère une noble simplicité à tout ornement confus & mal placé, quelque beau qu'il soit. D'ailleurs il est constant que les moindres ornemens étant prodigués & placés avec confusion, coûtent plus que d'autres plus considérables qui ne seroient employés qu'avec jugement & économie.

La plûpart des Artistes qui ont introduit toutes ces licences se sont imaginés que leur qualité d'Architecte, dont ils ne méritent pas seulement le nom, leur donne le droit d'inventer ainsi que les Anciens. Mais comme ces mêmes Anciens ont établi leurs règles sur la nature & sur la raison, il ne restoit plus à ces nouveaux inventeurs que de recourir à leur

génie bizarre & capricieux pour se distinguer des autres. Aussi, pour récompense de leur témérité & de leur présomption, bien loin d'acquérir de la réputation, & de la mériter par la beauté de leurs productions, comme ont fait les anciens Architectes dont on honore encore la mémoire, ils ont perdu le peu de nom qu'ils s'étoient acquis, lorsque leur génie étoit soumis aux regles de la bonne Architecture, & lorsqu'ils ne faisoient rien sans exemple & sans autorité.

*Fin du troisieme Livre.*





# Œ U V R E S

## D'ARCHITECTURE

D E

VINCENT SCAMOZZI.

---

---

### LIVRE QUATRIEME.

*CONTENANT LA DESCRIPTION DE PLUSIEURS  
EDIFICES DE LA COMPOSITION DE  
L'AUTEUR.*

---

*Description d'une maison ordonnée à la maniere des  
Grecs. Planches 49 & 50.*

CET édifice est situé dans un grand emplacement où il est isolé & exposé à la vue de tous les côtés, & disposé de telle sorte qu'une famille considérable peut y être logée commodément & agréablement dans les différentes saisons de l'année. Les anciens Grecs recherchoient beaucoup cette situation, se logeant en été du côté du nord, & en hiver du côté du sud. C'est pour cette raison qu'on a observé dans ce bâtiment de n'y pas faire une entrée fort large de ce dernier côté, afin que l'intempérature de l'air y

pénétrât plus difficilement. Cette entrée *a*, (pl. 49) d'une médiocre largeur, est au milieu de la face de cet édifice qui regarde le midi; à la droite est une écurie *b*, avec quelques autres pièces pour son service, & un passage pour y conduire. Cette écurie a aussi une porte du côté de l'ouest, vis-à-vis laquelle est un manege ou grande place pour exercer, panser & accommoder les chevaux; les Grecs appelloient cette place *hyppodrome*. A la gauche de la porte d'entrée, sont des logemens *c*, & un passage qui conduit à un grand appartement composé de plusieurs pièces, dont celles marquées *d* sont de grandes salles & des chambres. Au bout du passage de l'entrée, à droite & à gauche, sont de petits escaliers *z*.

En pénétrant plus avant dans l'intérieur, par l'entrée *a*, on trouve une cour en forme de cloître carré *e*, laquelle est entourée de trois côtés par des portiques formant des galeries ou promenoirs couverts. A droite & à gauche de cette cour, est une grande salle marquée *f*, dont celle de la gauche est la salle des armes. Chacune de ces salles est accompagnée de chaque côté de deux chambres *g*, savoir une médiocre & une petite, les pièces d'un côté étant semblables à celles de l'autre. A chaque extrémité de la galerie couverte *E*, qui répond à l'entrée, il y a un grand escalier *i*, derrière chacun desquels est un bain *h*.

Au bout de la grande cour *D*, vis-à-vis l'entrée, on trouve un endroit spacieux *k*, nommé par *Vitruve*, *prostas* ou *parastas*, lequel est orné de pilastres. A la gauche de ce lieu sont trois grandes chambres marquées *l*, *m*, *n*: à sa droite est un passage *r*, ayant d'un côté trois petites chambres *u*, de l'autre un petit escalier *s*, & au bout de ce même passage deux grandes

grandes chambres *t*. Derriere cet endroit *k* est un passage *o*, à chaque côté duquel est une salle ou chambre *p*, une petite cour *q*, & une autre chambre *x*.

Ce passage *o* conduit à un beau vestibule *Q*, lequel donne entrée au logement du côté du nord, qui sert d'habitation pendant l'été, ayant en son milieu une grande cour *P*, beaucoup plus vaste que celle qui est vers le sud, entourée de portiques, de galeries, & de divers logemens. Vers l'est & vers l'ouest, il y a deux magnifiques entrées, avec de beaux perrons *A*, dont la couverture des paliers est soutenue par des colonnes & des pilastres. Chacune de ces entrées a pareillement son vestibule *B*, & tous les appartemens d'un des côtés sont entierement semblables à ceux de l'autre côté, desquels on voit la distribution sur le plan. A l'extrêmité du côté du nord est un grand fallon *G*, dont le comble est soutenu par deux rangs de colonnes. Aux quatre extrêmités des galeries qui environnent la grande cour *P*, sont de grands escaliers *K*, *N*. Quoique cet édifice soit d'une extrême grandeur & composé d'une infinité de pieces, il est cependant facile d'aller de plain-pied tout autour, y ayant des portes de communication, comme on voit, pour aller de chambre en chambre, aussi-bien que d'un logement ou d'un appartement à un autre, & aussi plusieurs escaliers de dégagement, ainsi qu'il est aisé d'en juger par la seule inspection de cette planche 49.

La planche 50 représente l'élevation intérieure & la coupe de cette maison à la maniere des Grecs, prise dans toute sa longueur ; la hauteur de tout l'édifice, comme on le voit ici, est distribuée en deux grands étages & un Attique au dessus de l'entable-

ment. On peut y remarquer aussi la disposition des voûtes qui sont sous terre, & qui occupent toute l'étendue du terrain.

Le premier des deux grands étages est orné de colonnes d'Ordre Ionique, & de quantité de statues que la petitesse du dessein n'a pas permis de représenter. Le second étage est décoré d'un Ordre Corinthien, ayant aussi des statues dans quelques entre-colonnes.

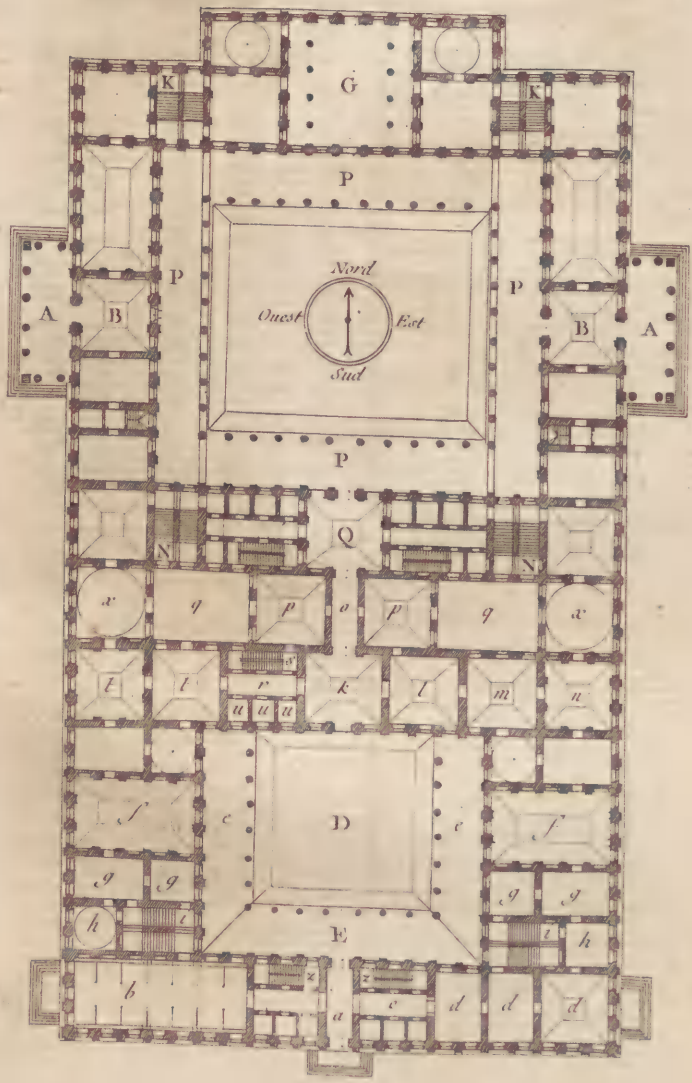
Le petit plan qu'on voit au dessus de cette élévation n'y a aucun rapport. C'est une légère esquisse d'une petite maison de plaisance à la Grecque, accompagnée de plusieurs jardins agréables.



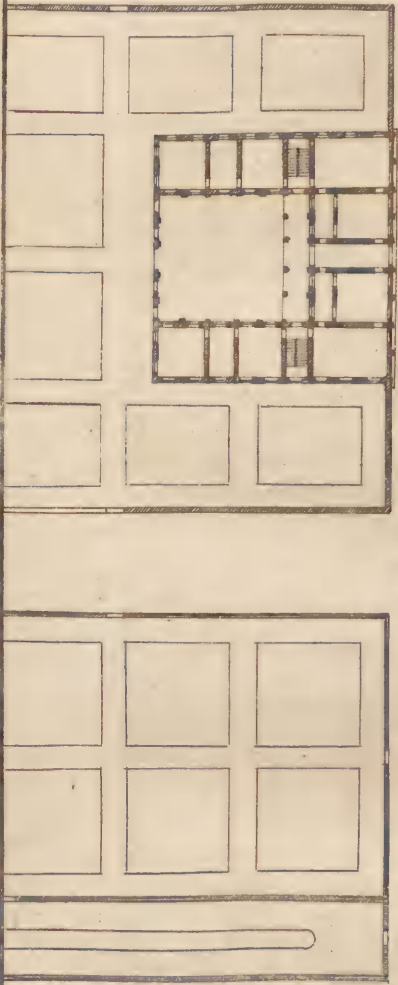




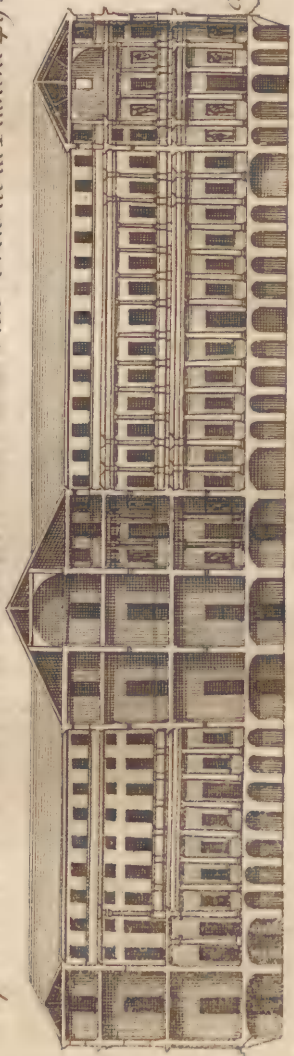
Plan d'une Maison de Consequence, à la maniere des Grecs



Plan d'une autre Maison à la creque accompagnée de Jardins.



Coupe et Elevation interieur de la Maison à la maniere des Grecs de la Planché 49.



Côté du Nord

Côté du Sud

*Description d'une maison disposée à la maniere des anciens Romains, convenable pour un Sénateur.*

Planches 51, 52 & 53.

Par le plan représenté sur la planche 51, on peut juger de la belle maniere de bâtir des anciens Romains: on y remarquera l'admirable convenance & la grandeur de leurs édifices, ainsi que la division, l'ordonnance & la distribution des appartemens d'une maison à la Romaine, telle que *Vitruve* la décrit dans son sixieme Livre.

Au milieu de la face de cette maison qui regarde le sud est une grande & large entrée *a*, ayant un peron saillant en dehors. Le portail, qui est également en saillie, est orné de deux colonnes avec un pilastre de chaque côté de la porte, par laquelle on entre dans un magnifique fallon à la Corinthienne *a, e*. A droite & à gauche de ce fallon, on trouve deux appartemens semblables, dans lesquels on entre par les passages *b*. A côté de chacun de ces passages, sur le devant de la maison, sont de médiocres logemens *c*, & vis-à-vis sont de petits escaliers. A l'extrémité de chacun de ces mêmes passages *b*, on entre dans une salle *d*, ensuite dans une grande chambre *d*, puis dans une autre *n*. Au milieu du grand fallon, vis-à-vis la première entrée *a*, en est une autre *e f*, par laquelle on entre dans une cour *ff*, nommée par *Vitruve*, *cavædium*; c'est un long passage dont les côtés *gg* sont des galeries couvertes, pour pouvoir passer sans être incommodé du soleil ni de la pluie: le milieu *h* est découvert. A droite & à gauche de cette cour sont de grands appartemens semblables l'un à l'autre, dont les passages *p* ont de chaque côté une grande chambre *no*; au bout de chacun de ces passages,

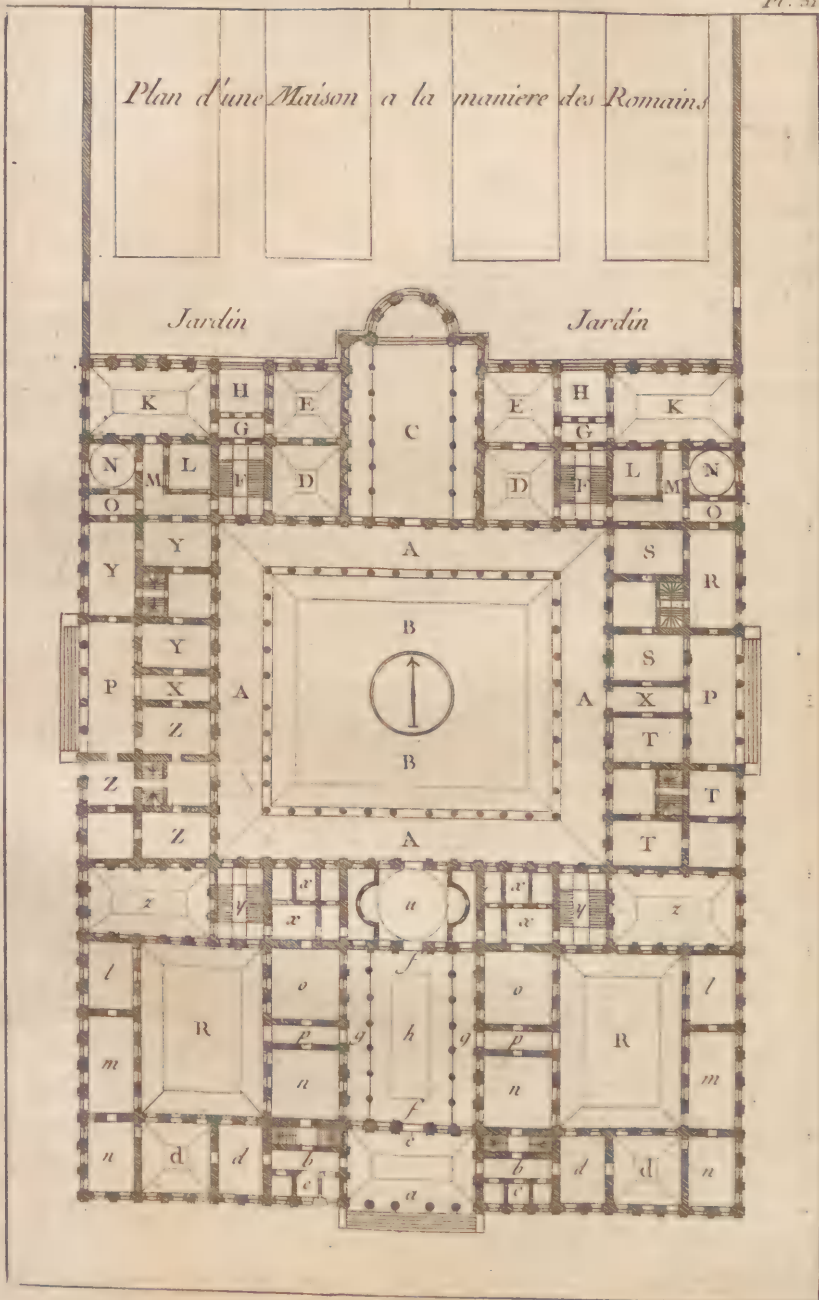
on trouve de chaque côté une très-grande salle R, & après ces salles deux chambres *l, m.*

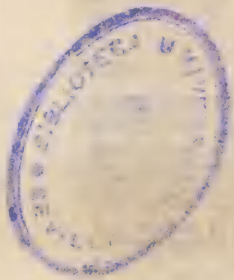
Par l'extrémité du *cavædium*, on entre dans un autre lieu nommé par les Italiens, *tablino*, qui est une grande salle à faire des festins, ou un lieu d'assemblée pour la commodité des Dames, d'où l'on passe à droite & à gauche dans de grands logemens distribués chacun en appartemens semblables de part & d'autre. On y voit premièrement plusieurs chambres *x* de diverses grandeurs, puis un grand escalier *y*, & une grande salle *z*. De ce *tablino*, qui n'est proprement qu'un passage, on arrive sous une grande galerie ou portique A, qui environne des quatre côtés une cour B, très-grande & très-spacieuse. A l'est & à l'ouest de la maison sont de magnifiques entrées, avec des perrons saillans au dehors, & des portails ornés de colonnes, ayant aussi leurs vestibules P, & leurs passages X.

A la gauche du logement, du côté de l'est, sont cinq chambres T & un petit escalier de dégagement; à la droite, on trouve une grande chambre R, trois autres plus petites S, & un petit escalier. Le même logement est répété du côté de l'ouest.

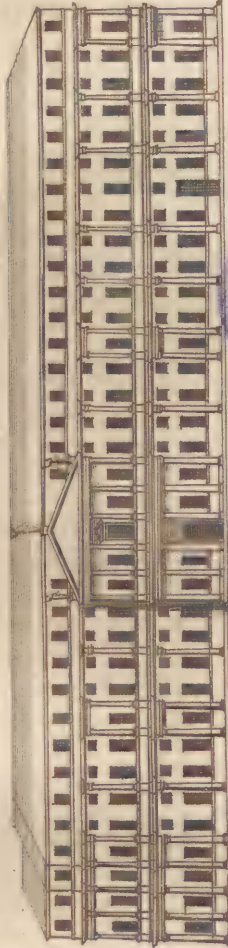
Au fond de la grande cour, du côté du nord, on trouve une basilique C, ou un vaste & grand salon qui monte de fond jusqu'au faite, dont le dessus est soutenu par deux rangs de colonnes. A droite & à gauche de cette superbe salle, sont des salles D, pour manger en hiver; des cabinets, comptoirs & bureaux pour écrire, marqués E; de grands escaliers, des passages G, des lieux découverts H, de grandes salles à la Corinthienne K, pour manger en été, ayant vue sur le jardin; de ce côté sont aussi placés les bains L, & des passages M pour arriver aux salles K, & aux chambres N, O.

Plan d'une Maison a la maniere des Romains

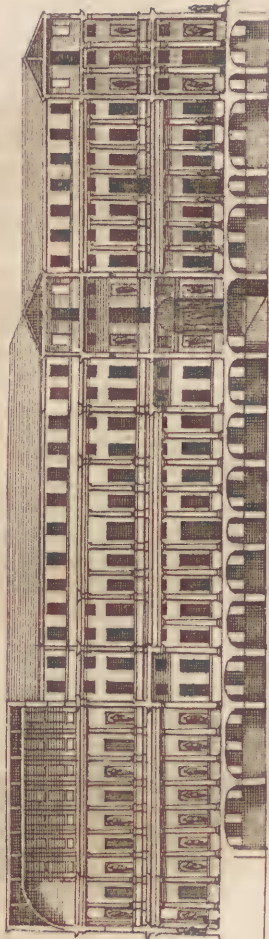




*Elevation extérieure de la maison à la Romaine*



*Elevation intérieure et Coupe de la maison et la Romnaire.*





Au dessus des vestibules P sont de grandes pieces propres pour des bibliotheques, ayant à côté diverses chambres, pareilles à celles de l'étage du rez-de-chauffée; on peut monter à ces chambres par les escaliers figurés à côté des pieces marquées S, T, Y, Z.

La planche 52 fait voir l'ordonnance de la façade extérieure de cette maison à la Romaine, dont toute la hauteur est divisée en deux grands étages & un Attique. Le premier étage est d'Ordre Dorique, dont le portail a deux colonnes à chaque côté de la porte, & un pilastre carré à chaque angle. On voit sur ce même dessein la distribution des autres pilastres dans toute la longueur de la façade. L'avant-corps du milieu, qui marque l'entrée de ce bâtiment, est orné d'un vaste perron qui en occupe toute la largeur, & ce même portail est couronné au haut de l'édifice par un fronton qui regne sur cinq croisées; au dessus de ce fronton sont trois statues posées sur des acroteres. Le second étage est d'un Ordre Ionique, dont les pilastres sont distribués de la même maniere que ceux du dessous, auxquels ils répondent d'à-plomb. Chacun des deux grands étages a des entre-sols ou mezzanines.

La planche 53 représente l'élevation intérieure & la coupe de ce même édifice, lequel, outre les colonnes & les pilastres des mêmes Ordres que ceux de la façade extérieure, est encore orné de quantité de statues. On voit aussi au dessous de l'étage du rez-de-chauffée la disposition des voûtes de l'étage souterrain.



*Palais du Cardinal Cornaro, à Venise. Planches  
54, 55 & 56.*

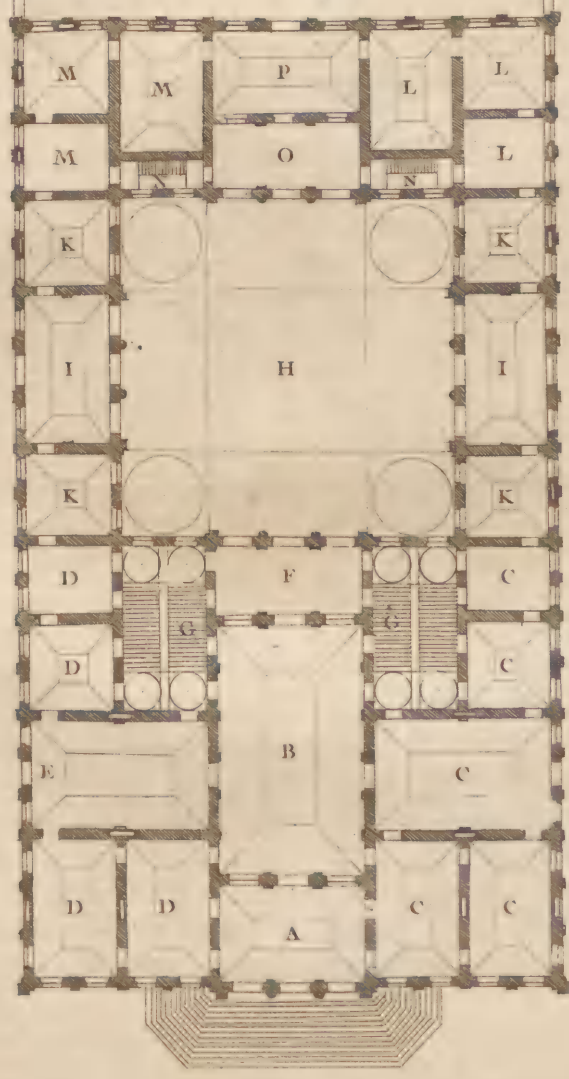
Le terrain du palais dont on voit le plan sur la planche 54, est un quarré long, qui renferme un superbe édifice isolé des quatre côtés, situé dans le plus beau quartier de la ville, & très-bien exposé pour la vue; la façade de devant est sur le grand canal de Venise, proche de la place de saint *Maurice*.

Au milieu de cette principale façade, qui est sur l'eau, du côté du sud, est l'entrée du palais avec un grand & magnifique perron en dehors, qui avance dans la mer, & par lequel on arrive à trois arcades d'égale grandeur. On trouve en entrant un beau vestibule A, qui est de figure oblongue, se présentant sur sa face la plus grande, après lequel il y a une grande salle fort longue, située dans un sens contraire. A gauche, à la hauteur du rez-de-chaussée, il y a cinq piéces de diverses grandeurs propres à faire des salles & des chambres, marquées D, avec une entrée particulière E: à droite, on en voit un pareil nombre marqué C.

Au bout de la grande salle B, est une galerie F, ou passage pour communiquer d'un côté à l'autre, & à chaque extrémité de ce passage, un grand escalier G, qui conduit également à l'étage inférieur & à ceux au dessus du rez-de-chaussée. Au de-là de la galerie F & des deux escaliers G, on trouve une grande cour quarrée H, aux deux côtés de laquelle il y a une entrée avec un grand vestibule I, qui communique de part & d'autre à quatre chambres K, situées aux quatre angles de la cour.

Au fond de la cour, vers le côté du nord, vis-à-vis de la principale entrée, on passe dans un grand

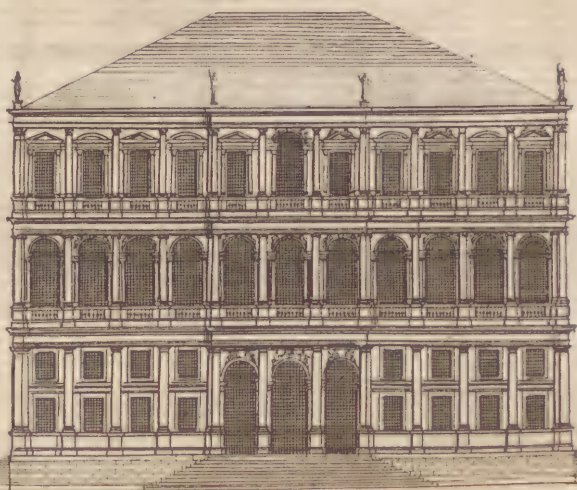
*Plan du Palais du Cardinal Cornaro à Venise*



*Echelle de deux cent pieds Vénitiens ou Turcs.*



*Facade principale du Palais Cornaro sur le grand Canal.*



*Echelle de 80 pieds Venitiens.*



vestibule O, qui conduit à un beau fallon P, ayant à sa gauche trois chambres M, & à sa droite un pareil nombre de pieces L. Aux deux extrêmités du vestibule O sont deux petits escaliers servant aux mêmes usages que les grands G, c'est-à-dire pour descendre à l'étage d'en bas où sont les offices, cuisines, salles du commun, dépenses, caves, &c, ou pour monter aux appartemens des étages supérieurs.

Le premier étage est semblable à celui du rez-de-chauffée : en montant par les grands escaliers G, on arrive à un passage ou vestibule F, d'où l'on entre dans une grande salle au dessus de la piece B; cette salle s'étend jusque sur le devant, qui a vue sur le canal. A chaque côté de cette grande piece, il y a cinq chambres de diverses grandeurs; toutes les pieces d'un côté sont semblables à celles de l'autre : le haut est distribué comme le bas. Au long des deux faces latérales de ce palais, il y a des boutiques voûtées sous les chambres, & derriere le bâtiment est un jardin.

On voit sur la planche 55 la principale façade sur le devant du palais dont on a donné le plan sur la précédente. Tout l'édifice est élevé par devant sur un soubassement qui le met au dessus de la hauteur ordinaire de l'eau, & de celle du rez-de-chauffée, ce qui lui donne aussi plus de grace & plus de clarté qu'il n'en auroit sans cette élévation. Cette façade, construite de pierre d'Istrie, est décorée de trois Ordres d'Architecture l'un sur l'autre, ayant des colonnes à l'avant-corps du milieu, & des pilastres à tout le reste : les uns & les autres accompagnés de piédestaux & d'entablemens convenables.

Le premier, ou le plus bas de ces Ordres, est Dorique : dans cet étage on a pratiqué deux rangs de fe-

nêtres, dont les unes sont pour les appartemens du rez-de-chauffée, & les autres pour éclairer les pieces de l'appartement en entre-sol. L'avant-corps du milieu est percé de trois grandes arcades qui ont la hauteur de ces deux rangs de fenêtres; sur les bandeaux de ces arcades sont des figures couchées. Le second Ordre est Ionique: à cet étage les fenêtres sont terminées en arcades en plein ceintre, & leurs appuis forment une balustrade soutenue par des balustres de marbre: ces appuis regnent dans toute l'étendue de la façade, à la hauteur de la corniche des piédestaux. Le troisieme Ordre est Romain: il est distribué de la même maniere que l'Ordre de dessous, y ayant pareillement une balustrade qui sert d'appui à toutes les croisées de cet étage, lesquelles sont couronnées alternativement par des frontons ronds & par d'autres triangulaires: il y a des figures couchées sur les corniches rampantes de ces derniers. Au dessus de l'entablement, on voit des statues posées sur des acroteres, avec d'autres ornemens qui répondent à ceux de la façade. Les autres côtés de ce magnifique palais sont aussi décorés des mêmes Ordres, mais avec moins d'ornemens.

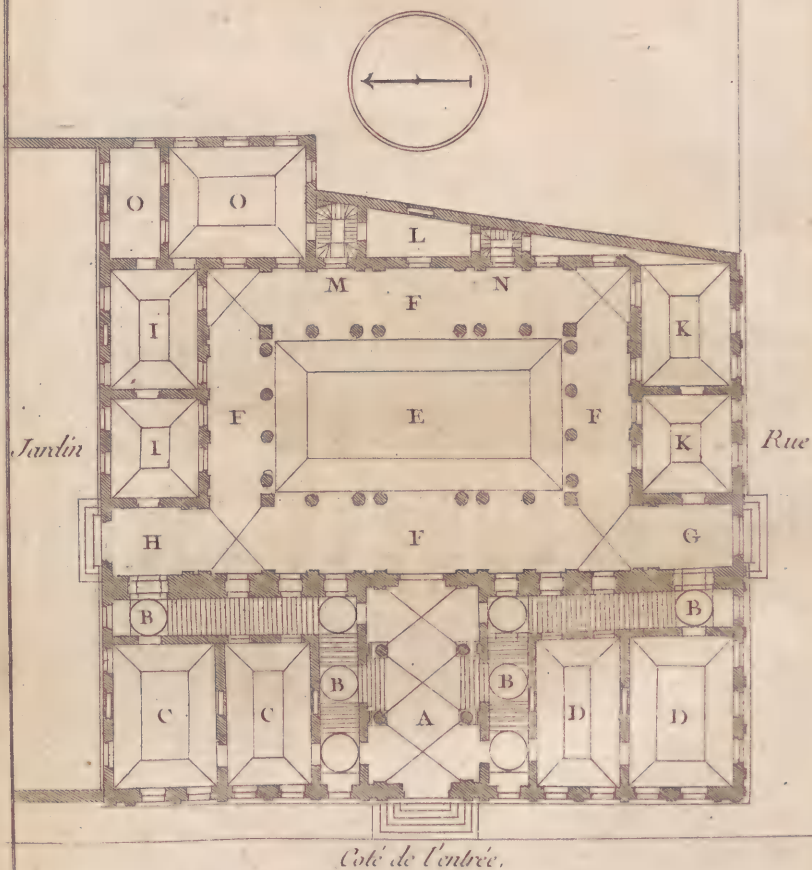
La planche 56 offre l'élevation intérieure de l'édifice qui est au fond de la cour, & qui s'apperçoit en entrant, avec la coupe des deux bâtimens en aîle, marqués K sur le plan.



*Elevation interieure du Palais Cornaro.*



*Plan du Palais du Seigneur Robert Strozzi à Florence*



*Echelle de 80 pieds Venitiens.*  
10 20 30 40 50 60 70 80



*Palais du Seigneur Robert Strozzi, à Venise.*

Planches 57, 58 &amp; 59.

L'édifice dont on voit le plan sur cette planche 57 a été bâti en 1602. Il est situé sur une des principales places de Venise, & regarde l'ouest. A sa gauche est un autre palais avec un jardin, & un magnifique labyrinthe: sa principale façade est sur la rue qui conduit à l'église cathédrale, appelée la rue de sainte Marie des fleurs: à sa droite est une autre rue, au coin de laquelle est le palais du Seigneur *Lorenzo Strozzi*. La figure du palais que nous décrivons est presque quarrée. Par sa grande entrée, laquelle est percée dans un avant-corps qui occupe le milieu de la façade, on arrive dans un grand vestibule A, au milieu duquel, à droite comme à gauche, est un grand escalier B, fort large, très-bien éclairé, & fort orné, faisant retour dans l'angle, chacun de ces escaliers ayant un perron semblable à l'autre. A droite & à gauche, derrière l'escalier, sont de chaque côté deux grandes salles C, D, à la manière de Florence.

A l'extrémité du vestibule est une ouverture par laquelle on entre sous une galerie F, dont le dessus est soutenu par des portiques qui entourent une grande cour E, par laquelle tous les logemens qui l'environnent sont éclairés. Aux deux extrémités de cette galerie F, il y a de chaque côté une porte, dont celle G donne sur la rue, & celle H donne entrée dans le jardin. Plus avant, de ce même côté, on trouve un appartement un peu élevé, distribué en deux pièces I, & deux autres O. De l'autre côté il y a un pareil appartement, élevé de même, qui consiste seulement dans les deux pièces K, semblables à celles I. Dans le fond est une petite cour L, fermée par le mur de clô-

ture voisin, par dessus lequel vient le jour : à chaque extrémité de cette cour sont deux escaliers M & N, par lesquels on arrive aux appartemens d'en haut & à ceux d'en bas, qui consistent en caves, cuisines, offices, communs, &c.

Ce palais, dont on voit la façade principale sur la planche 58, est un peu élevé de terre, pour lui donner plus de grace & de grandeur : sa hauteur est distribuée en trois étages. Le premier est décoré d'un Ordre Dorique à bossages, ayant des pilastres accouplés à l'avant-corps du milieu, ainsi qu'aux extrémités de la façade, avec l'entablement qui leur est propre. Les fenêtres ont aussi leur entablement particulier : au dessus de ces fenêtres on a pratiqué des tables quarrées renfoncées dans le mur, lesquelles sont remplies de sculptures ou bas-reliefs, représentant diverses histoires, ayant aussi leurs cadres ou chambranles ornés de moulures.

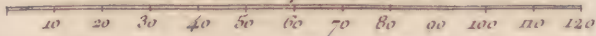
Le second étage est enrichi d'un Ordre Ionique, avec des pilastres accompagnés de leur entablement : au milieu, au dessus de la porte d'entrée, est une grande arcade, ayant son appui soutenu par des balustres, & décorée de pilastres accouplés qui répondent à ceux d'au dessous. Chaque trumeau, entre toutes les fenêtres, est revêtu d'un pilastre, dans toute la longueur de la façade : il y a aussi des figures couchées sur les frontons de ces fenêtres, dont les bandeaux ou chambranles sont ornés de moulures.

Le troisieme étage est d'Ordre Romain, avec le même nombre de pilastres, distribués comme aux étages inférieurs. Les fenêtres sont aussi décorées de frontons avec des statues : tous les appuis des fenêtres sont soutenus par des balustres. Dans la

*Facade exterieure du Palais du Seigneur Robert Strozzi,  
du Cote' de la Place.*



*Echelle de 120 pieds Venitiens.*

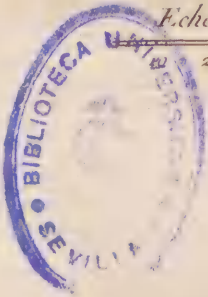


*Elevation interieure du Palais Strozzi,  
à Florence.*



*Echelle de 80 pieds Toisiers.*

20 30 40 50 60 70 80



frise de ce troisieme Ordre on a pratiqué des jours en ovale, avec leurs ornemens autour. Toute cette façade, en général, est ornée de cadres, chambranles, bandeaux, couronnemens, frontons, statues, histoires, inscriptions, armoiries, &c, dans tous les endroits où ces ornemens sont convenables.

On voit, sur la planche 59, la façade du fond de la cour, laquelle est décorée des mêmes Ordres d'Architecture que celles de dehors.

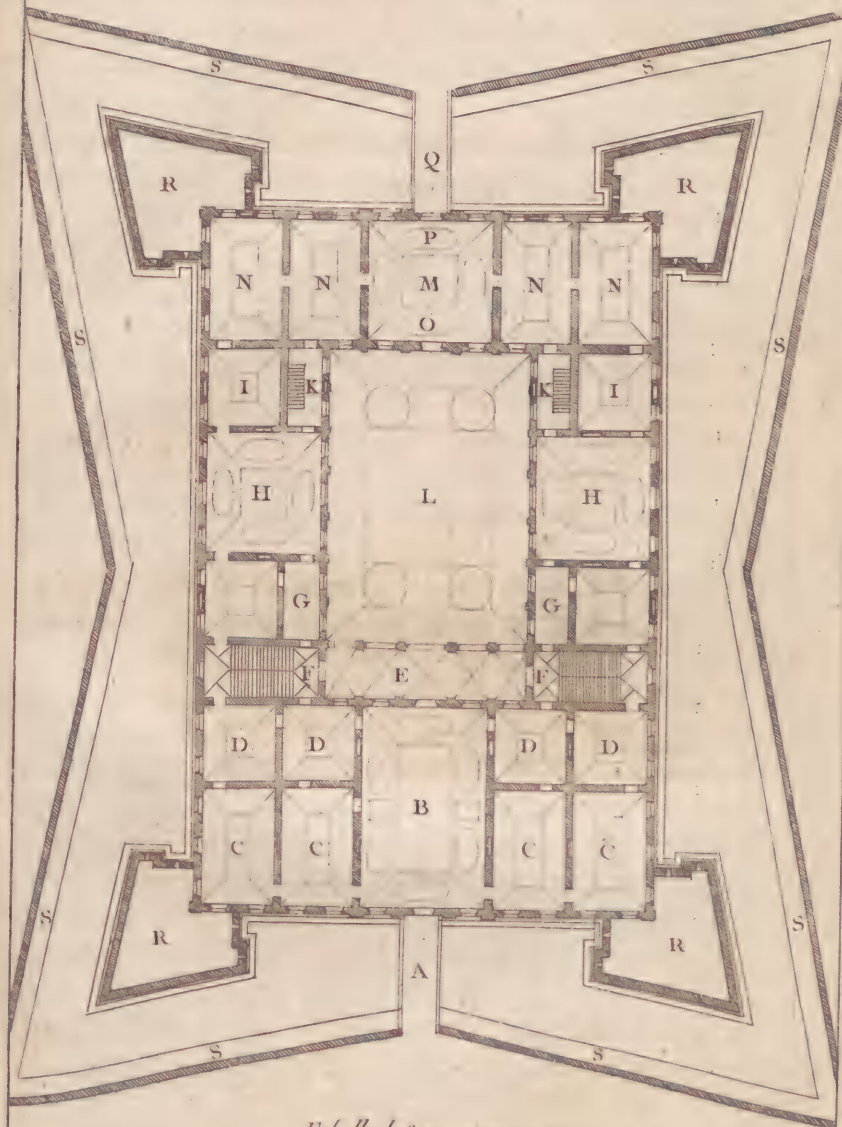


*Château du Seigneur Duc de Sbaras, sur les frontières de la Tartarie. Planches 60 & 61.*

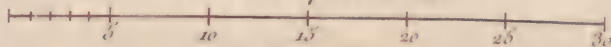
Le terrain de ce château, dont on voit le plan sur la planche 60, contient 170 pieds de longueur sur 114 de large. Sa plus belle vue est du côté du sud, où est aussi la principale façade, avec un pont A, au milieu. On trouve en entrant une grande salle basse, marquée B, à chaque côté de laquelle il y a quatre chambres, dont les deux C, qui sont sur le devant, sont fort grandes, & les autres D, situées sur le derrière, sont plus petites. Par l'extrémité de cette salle B, on entre sous une galerie E soutenue d'un portique : à chaque bout de cette galerie, à droite & à gauche, est un bel escalier, au pied duquel est une entrée F qui conduit à un passage G, & à une grande salle H. A côté de cette salle, est une salle I & un escalier de dégagement K. Chacune de ces salles H a une sortie sur une grande cour L, qui est au milieu du château, & qui donne un jour suffisant à tous les corps de logis dont elle est environnée.

Le corps de logis de derrière est distribué en une grande salle M au milieu, & en deux chambres N de chaque côté de cette salle, dans laquelle il y a quatre portes, dont deux vis-à-vis l'une de l'autre, sur les côtés, sont pour entrer dans les chambres N, à droite & à gauche des deux autres, qui sont aussi en face l'une de l'autre : celle O est pour entrer de la grande cour dans cette salle ; & l'autre P, qui est à la face de derrière, conduit à un pont Q, lequel sert à traverser de ce côté le fossé rempli d'eau en partie, & qui est d'ailleurs d'une profondeur & d'une largeur convenable.

Plan du Chateau du Duc de Sbaras sur les frontieres de la Tartarie.



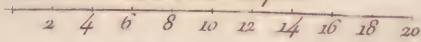
Echelle de 30 pas communs



*Elevation du Chateau du Duc de Sbaras.*



*Echelle de 20 pas.*





Au de-là du fossé est un chemin couvert S, & à chacun des quatre angles du château, on a élevé un bastion à orillons quarrés, avec des flancs retirés, dans lesquels on peut mettre quelques pieces d'artillerie à couvert du feu de l'ennemi; on peut entrer commodément dans ces bastions par les souterreins & les magasins de munitions qui sont aux quatre coins de ce château, sous les pieces C, C, N, N.

Ce château est un peu élevé de terre, au dessus du rez-de-chauffée, au moyen d'un soubassement, pour avoir une vue plus étendue, & pour pouvoir y former un étage souterrein où l'on puisse placer les caves, cuisines, magasins & autres commodités nécessaires dans un pareil bâtiment. Tous les jours de ce bas étage sont garnis de grilles de fer, pour se garantir des surprises. Au dessus de ces logemens à demi-enterrés, on a élevé deux beaux étages: pour donner au premier une plus grande apparence de solidité, on l'a formé par lits de pierre égaux, dont les joints étant creux ou renfoncés font relever en bosse tous les rangs de pierre, par lignes horisontales & paralleles, qui tournent autour de l'édifice. Le second étage est plus délicat, l'avant-corps qui en marque le milieu étant décoré de quatre pilastres d'Ordre Ionique, & couronné par un fronton accompagné d'acroteres sur lesquels il y a des statues. Le tympan de ce fronton est orné d'armoiries, & rempli de plusieurs figures en bas-relief groupées avec ces armes qui font un très-bel effet, comme on le peut voir sur la planche 61, qui offre l'élevation de ce château du côté de l'entrée.



*Palais du Chevalier Jean-François Trissino, à Vicence.*  
Planche 62.

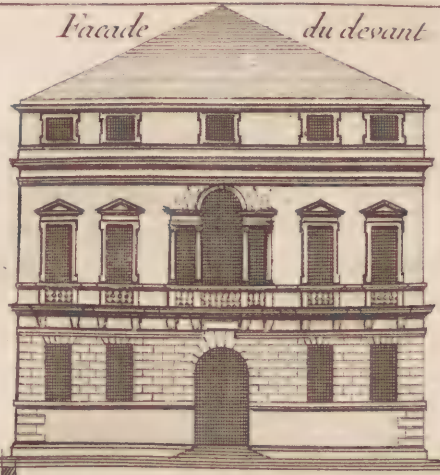
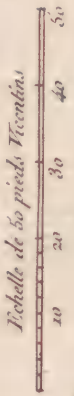
Le palais dont on voit les desseins sur cette planche, a été bâti en 1579 : il est situé à la droite de l'église cathédrale de Vicence, ayant sa principale face tournée vers le nord-est, vis-à-vis le chemin qui va à saint *Laurent*, ce qui lui procure une vue agréable & une belle exposition : il est outre cela proche du marché.

La superficie de son terrain est plus longue que large, comme on le voit par le plan : la hauteur de l'édifice est distribuée en deux grands étages, avec un Attique au dessus de l'entablement. Le premier étage, c'est-à-dire celui du rez-de-chaussée, est d'Ordre Dorique, à bossages, avec l'entablement qui lui est propre, lequel regne le long de la face & du côté droit du bâtiment. Les triglyphes (1) servant de module ou de mesure, sont disposés dans la frise au droit des piédroits de l'étage supérieur.

Au second étage, les fenêtres sont ornées de chambranles, & couronnées de frontons, ayant leurs appuis soutenus par des balustres; au milieu, il y a une grande arcade portée par des colonnes, avec deux autres ouvertures aux côtés, pour procurer plus de jour à la salle qu'elle éclaire. Ces deux ouvertures ont leur couronnement particulier servant d'impostes à l'arcade du milieu, sur lesquelles sont des groupes de figures dont les plus grandes sont à demi-couchées sur le bandeau de l'arc. Cet étage est couronné par

(1) Le Graveur s'est trompé en faisant ces triglyphes inclinés, en forme de claveaux, sur cette élévation, au lieu qu'ils devroient être droits & d'à-plomb sous les colonnes & sous les chambranles des fenêtres de l'étage supérieur.

*Facade du devant*



*Côté qui regarde l'Eglise Cathedrale*

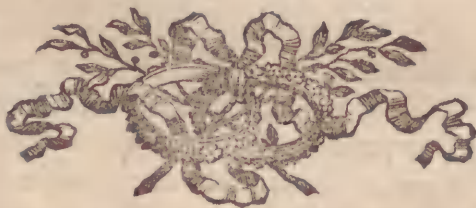
*Plan et Elevation  
du Palais  
du Chevalier Trissino  
a Vicence*





une corniche Corinthienne, au dessus de laquelle est un étage en Attique, dont les fenêtres sont quarrées, ayant leurs chambranles ornés de moulures. La principale entrée de cet édifice est au milieu de la façade de devant, elle introduit dans un très-grand vestibule A, ayant à droite & à gauche une salle E, au de-là de laquelle est une seconde piece F. Entre la salle & la seconde piece, on a pratiqué à droite un petit escalier I. A l'extrémité du vestibule, à gauche, est l'entrée du grand escalier H; de ce vestibule on arrive dans une cour B, laquelle est entourée d'une galerie; à la gauche de cette galerie est une seconde entrée au grand escalier H. Au pied de cet escalier, sous le palier de l'étage supérieur, sont des portes pour les chambres F & G: cette dernière a une seconde porte qui donne sous la galerie, & une autre qui communique au vestibule C, lequel répond à une autre entrée qui est de ce côté. En face de la cour, il y a encore une salle D.

Les caves sont pratiquées dans l'étage souterrain, ainsi que les autres commodités nécessaires pour un bâtiment de cette importance. La distribution des étages supérieurs répond à celle du rez-de-chaussée, y ayant autant de pieces semblables, dont on peut juger des grandeurs par le moyen de l'échelle.



*Palais du Comte Galeazzo Triffino, à Vicence.*

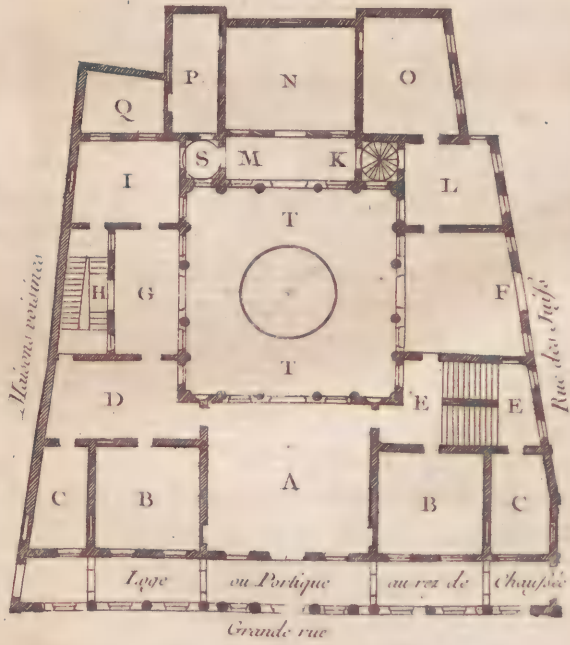
## Planche 63.

Ce palais, dont on voit ici le plan & l'élevation, est de l'an 1600 ; il est situé sur la place la plus belle & la plus fréquentée de la ville, laquelle sert de communication du quartier Grec à la rue *Garbino*, qui est la principale. La plus belle façade, où est la porte d'entrée, est exposée au nord-ouest. Le derrière du terrain est contigu à un autre palais. Sa gauche fait l'encoignure de la rue des Juifs, à sa droite il joint d'autres maisons voisines : il n'est éloigné du grand marché, que d'un jet de pierre.

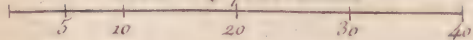
Cet édifice est un peu élevé de terre : sa hauteur est divisée en deux parties qui forment deux beaux & grands étages, ornés au dedans comme au dehors des mêmes Ordres. Chacun de ces étages est partagé en deux, y ayant des bas étages pour les logemens des domestiques. Sur la façade principale, l'étage inférieur est en retraite par le devant, & celui d'au dessus est en saillie, étant soutenu par une rangée de douze colonnes, avec un pilastre carré à chaque extrémité de la façade. L'étage au rez-de-chaussée est orné d'un Ordre Dorique, ayant des colonnes accouplées aux extrémités de l'avant-corps du milieu, dans lequel est la principale porte d'entrée. L'étage supérieur est décoré d'un Ordre Romain, ayant des pilastres qui saillent hors du mur, accompagnés de tous leurs ornemens. Les fenêtres sont accompagnées de bandeaux avec leurs moulures, & sont couronnées de frontons ronds & pointus alternativement. Au dessus de la porte d'entrée est une grande fenêtre en arcade ; & au dessus de l'avant-corps du milieu est un grand fronton qui domine sur toute cette façade, & qui lui donne une forme pyramidale. Pour



*Palais du Comte Galeazzo Trissino, a Vicence.*



*Echelle de 40 pieds Vicentins*





Pour dire quelque chose de la distribution de ce palais, on trouve à l'entrée un beau vestibule A, à chaque côté duquel il y a une chambre quarrée B, & une autre plus petite C. A l'extrêmité de ce vestibule, dans l'angle à gauche, est une autre chambre D, à sa droite est le grand escalier E, éclairé de deux fenêtres sur la rue des Juifs. En face de la porte d'entrée, au fond du même vestibule, est une grande cour quarrée T, laquelle étant située au milieu de l'emplacement, donne jour suffisant à tous les appartemens de ce palais. Au côté gauche de cette cour est un vestibule G qui conduit au grand escalier H: au de-là de ces deux pieces est une petite cour I pour éclairer la piece Q. En face de l'entrée on voit, au fond de cette cour, un vestibule M qui conduit à une salle N, ayant à sa gauche la piece P, & à sa droite la salle O, éclairée de trois croisées sur la rue des Juifs. Au milieu de cette même cour, à droite, est un grand vestibule F avec une porte d'entrée sur la même rue.

A chaque côté de la cour, il y a cinq entre-colonnes, dont les trois du côté du grand vestibule A, servent à éclairer cette piece, & les autres sont pour les appartemens situés de leur côté. Le premier étage est distribué comme celui du rez-de-chaussée, avec cette différence qu'au premier étage les pieces sur le devant sont beaucoup plus profondes, s'avancant jusqu'à la face extérieure, & ayant toute l'épaisseur du portique de plus. Les écuries sont pratiquées dans l'étage souterrain, ainsi que plusieurs autres commodités, cet édifice étant situé dans le quartier le plus élevé de la ville.



*Palais des Seigneurs Alexandre & Camille, Comtes de Godi, à Vicence. Planche 64.*

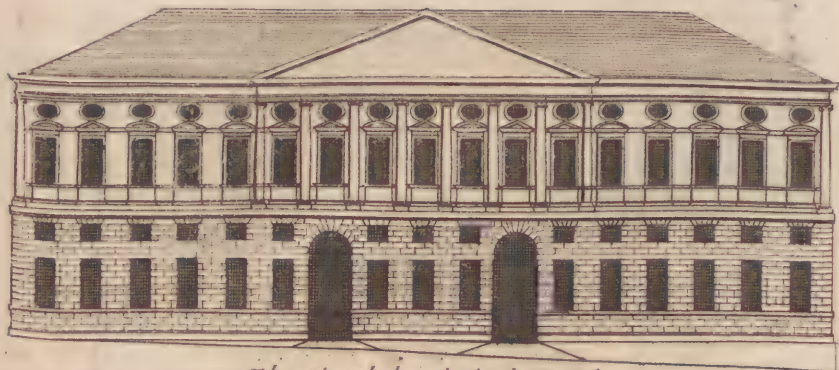
Ce palais, dont on voit les desseins sur cette planche, a été bâti en 1569; il est situé à côté du marché à avoine, à l'encoignure de deux rues très-fréquentées. Sa principale façade est tournée vers le sud-ouest, & regarde la grande rue qui mène à la place. Tout le terrain est partagé en deux maisons, dont la principale a son entrée sur cette grande rue, avec un très-grand vestibule *a*: au dessus est un grand salon, accompagné de six chambres de diverse grandeur, *b*, *c*, *d*, avec une cour particulière *g*, un grand escalier *e*, & un petit *f*. Sur le derrière, vis-à-vis l'entrée, sont les écuries, au dessus desquelles sont les cuisines & autres commodités, marquées *h*, *i*, *l*, avec un petit escalier pour y monter.

La seconde maison, dont la façade est au sud-est, a son entrée sur la rue qui conduit au port, avec un beau vestibule *m*, au dessus duquel est une grande salle accompagnée de plusieurs chambres de diverses grandeurs, *n*, *o*, *p*, *q*. Il y a une petite cour particulière *r*, un grand escalier *t*, un petit *y*, & un autre petit sur le derrière *u*, avec des lieux secrets. La grande cour *z*, qui est au milieu de tout l'emplacement, est commune aux deux maisons, & éclaire tous les appartemens qui l'entourent.

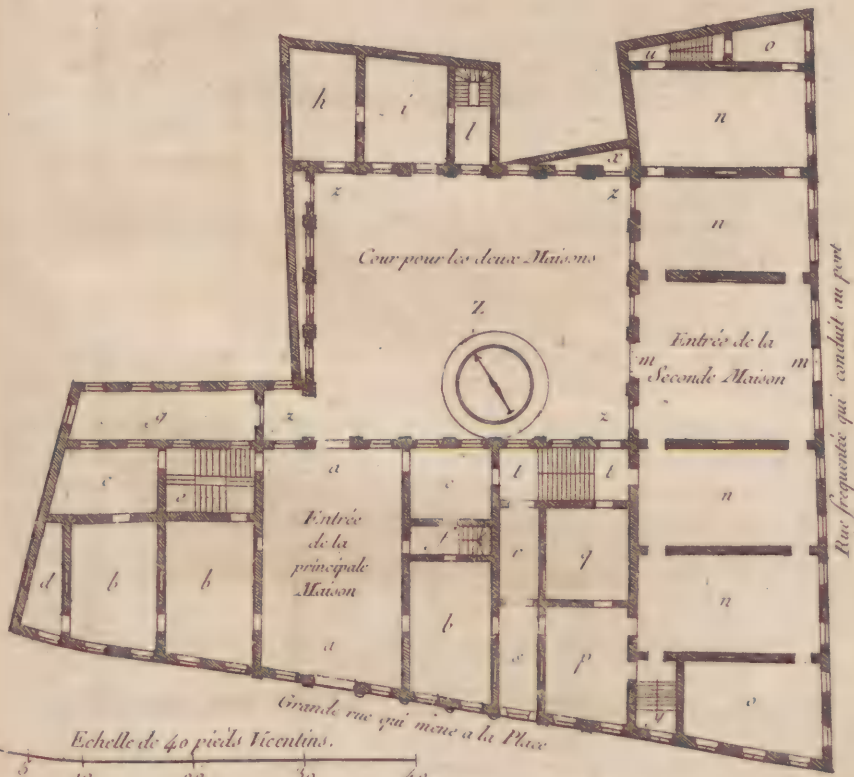
Comme cet édifice est un peu élevé au dessus du rez-de-chaussée, cela donne la commodité d'avoir dans l'étage souterrain des caves, cuisines, sommeleries, & autres pièces nécessaires. Au dessus du soubassement de cet édifice, il y a deux grands étages: le premier est à bossages sans aucune colonne ni pilastre: au dessus du premier rang de fenêtres, il y en a d'autres plus petites & carrées. Le second étage est orné de pilastres d'Ordre Ionique; les grandes fenêtres sont entourées de chambranles avec moulures & couronnées de frontons ronds & pointus, alternativement. Au dessus de cette rangée de fenêtres, il y en a d'autres plus petites en ovale; l'avant-corps du milieu, qui comprend sept croisées de face, est terminé par un grand fronton qui fait un fort bel effet.



Palais des Seigneurs Alexandre et Camille Comtes de Godi, a Vicence.

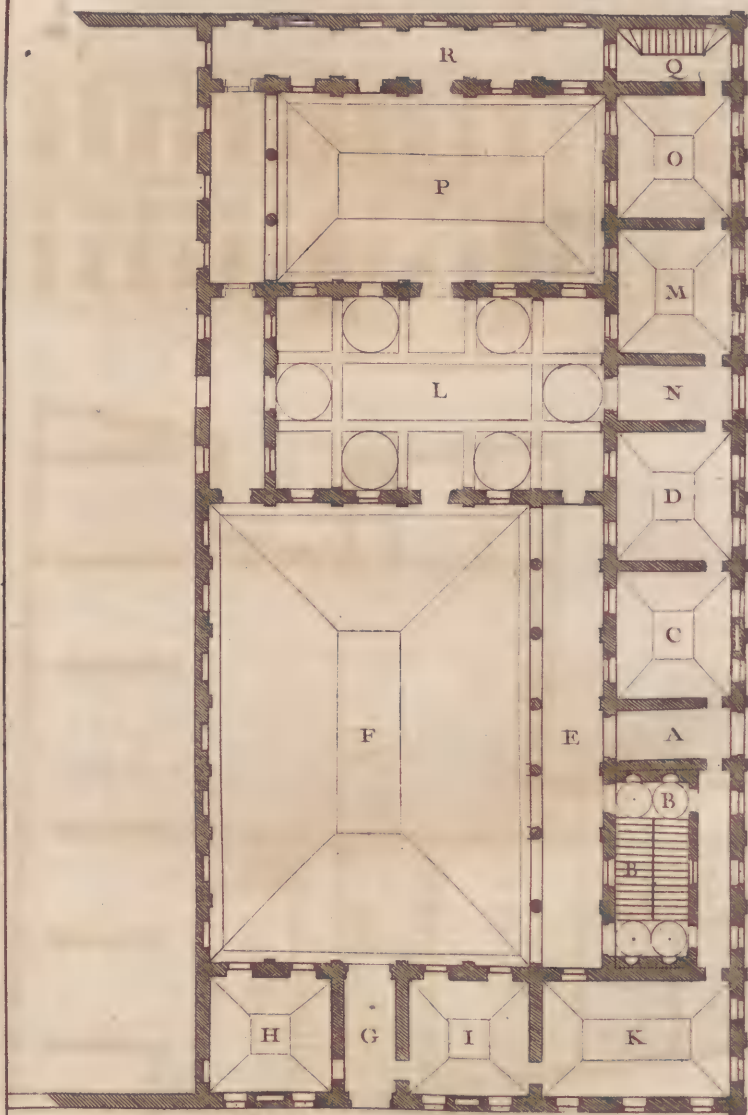


Elevation de la principale Facade

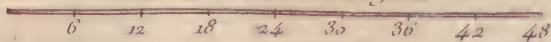


*Plan du Palais du Chevalier Fino, à Bergame.*

Pl. 65.



*Echelle de 48 brasses de Bergame*



*Palais du Chevalier Fino, à Bergame. Pl. 65 & 66.*

Ce palais, dont on voit les desseins sur ces deux planches, a été bâti l'an 1611: il est situé dans un lieu des plus élevés de la ville, & dans une grande rue très-passagere, faisant l'encoignure avec une autre rue qui est à sa gauche. Le terrain a 188 pieds de longueur sur 93 de largeur: il est distribué de maniere qu'il y a 16 intervalles de colonnes à la grande façade, & 8 seulement à celle en retour. Il y a au devant de la grande façade deux portes principales. En entrant par le passage marqué A, on trouve à gauche le grand escalier B, & à droite deux chambres C, D. Au bout du vestibule A, est une galerie E, longue de sept intervalles de colonnes, au de-là de laquelle est une cour très-spacieuse, de la même longueur que la galerie, sur une largeur de cinq espaces de colonnes. Cette cour est ornée dans son pourtour de pilastres d'Ordre Ionique. A la gauche de cette cour est une entrée G qui donne sur l'autre rue, & qui répond au milieu de l'extrémité de la cour. De ce même côté, il y a trois chambres H, I, K, dont les deux premières tirent leur jour de cette rue & de la cour, & la troisième K, qui est plus grande, est éclairée par les deux rues.

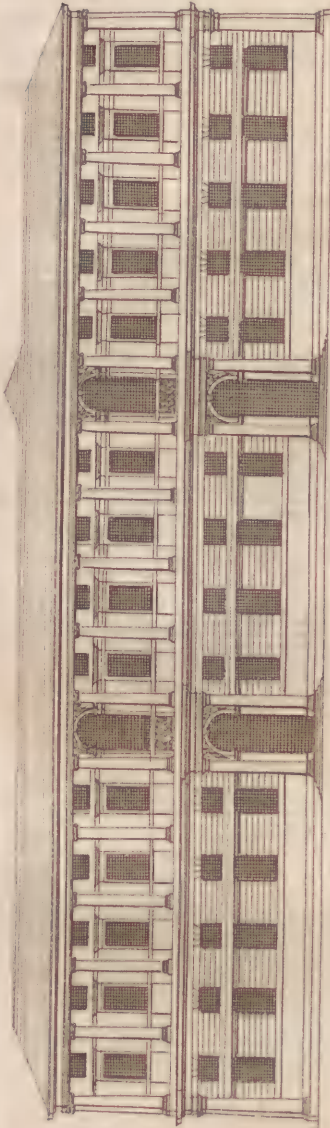
A l'autre extrémité de la cour F, on trouve une salle basse L, longue de cinq espaces & large de trois, auprès de laquelle il y en a une M, moins grande, dans laquelle on entre par le vestibule N, où est la seconde entrée principale de la grande façade. Au de-là de cette piece M, on en trouve encore deux autres O & P. A l'extrémité droite du bâtiment est un petit escalier dérobé Q, rendant

dans une longue allée R, qui est un terrain vuide entre les salles & les chambres, & le vieux bâtiment que nous ne décrivons pas.

L'élévation représentée sur la planche 66, fait voir que ce bâtiment est composé de deux grands étages, décorés chacun d'un Ordre d'Architecture. Le premier est Dorique, ayant des colonnes aux deux entrées & un pilastre à chaque extrémité de la façade. Le second étage est orné de pilastres Ioniques dans toute sa longueur: au dessus des deux principales entrées, les fenêtres sont en arcades, ayant leurs appuis ornés & soutenus par des balustres. Chacun de ces grands étages est partagé en deux, y ayant de entre-sols, mezzanines, ou demi-étages, dont on voit les fenêtres quarrées au dessus des grandes fenêtres de ces deux étages.



*Elevation du Palais du Chevalier Fino, à Bergame.*

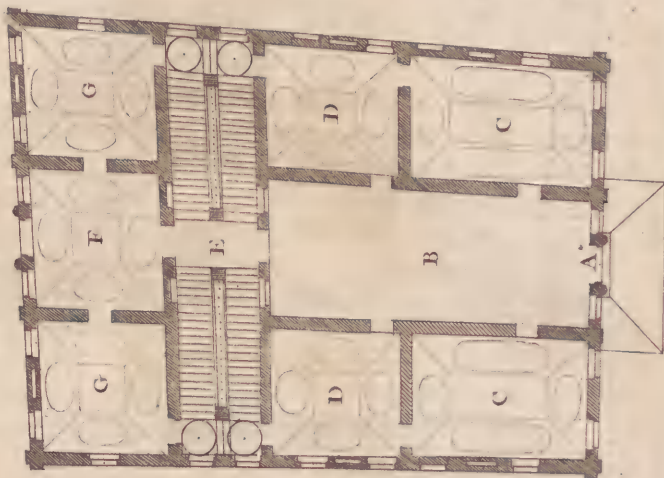


*Echelle de 36 brasses*

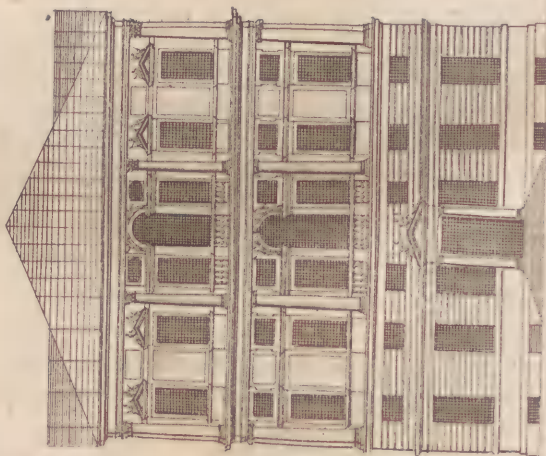


Echelle de 80 pieds Venitiens.

10 20 30 40 50 60 70 80



Palais du Seigneur Ravaschiera, à Gènes.





*Palais du Seigneur Ravaſchiera, à Gènes. Pl. 67.*

Le terrain de ce palais contient en largeur 75 palmes, ſur 110 de profondeur, dans ſon milieu. Sa principale face eſt du côté du marché de l'église cathédrale; il eſt entouré des quatre côtés par des rues paſſablement larges, d'où il tire les jours dont il a beſoin.

La porte d'entrée A eſt ■■ milieu de la face principale : la première pièce eſt un vestibule B extrêmement ſpacieux, ayant de chaque côté des chambres C, D, de différente grandeur. Au bout de ce vestibule, on trouve deux magnifiques eſcaliers à double rampe, au haut deſquels on arrive aux appartemens du premier étage, composés de pluſieurs pièces, & d'une grande ſalle au deſſus du vestibule B. Entre les deux grands eſcaliers on a ménagé un paſſage E qui conduit dans une ſalle F, qui eſt vis-à-vis de l'entrée, ayant à droite & à gauche une chambre G. Ces trois pièces du fond tirent leur jour de la rue qui paſſe derrière ce terrain, de même que les eſcaliers; les chambres & les ſalles des côtés ſont éclairées par les rues qui ſ'y trouvent. On a marqué ſur le plan la forme des voûtes & des planchers des différentes pièces qui forment l'étage au rez-de-chauffée.

Tout cet édifice eſt un peu élevé de terre, pour avoir plus de grace, & auſſi pour procurer plus de clarté aux caves, cuiſines, offices, & autres habitations de l'étage ſouterrain, où ſont auſſi pratiquées les écuries, dont l'entrée en pente eſt à la face du fond du palais. La hauteur du bâtiment eſt partagée en trois Ordres, dont le premier eſt Dorique, le ſecond Ionique, décoré de pilâſtres accompagnés de leurs ornemens, & couronnés de leur corniche : le troiſième eſt Romain, orné auſſi de pilâſtres; à cet étage, les fenêtres ſont couronnées de frontons, ſur leſquels il y a des figures à demi-couchées. Au deſſus de l'entrée, on a formé une arcade à chaque étage, accompagnée d'une fenêtre de chaque côté, le tout orné d'un appui ſoutenu de baluſtres: entre les grands étages, on en a pratiqué de petits, qui ſont des eſpeces d'entre-fols ou de *mezzanines*, comme on le voit ſur l'élevation de ce palais.



*Maison de campagne de Pline le jeune, à dix-sept milles de Rome, sur le chemin de Laurentina.*

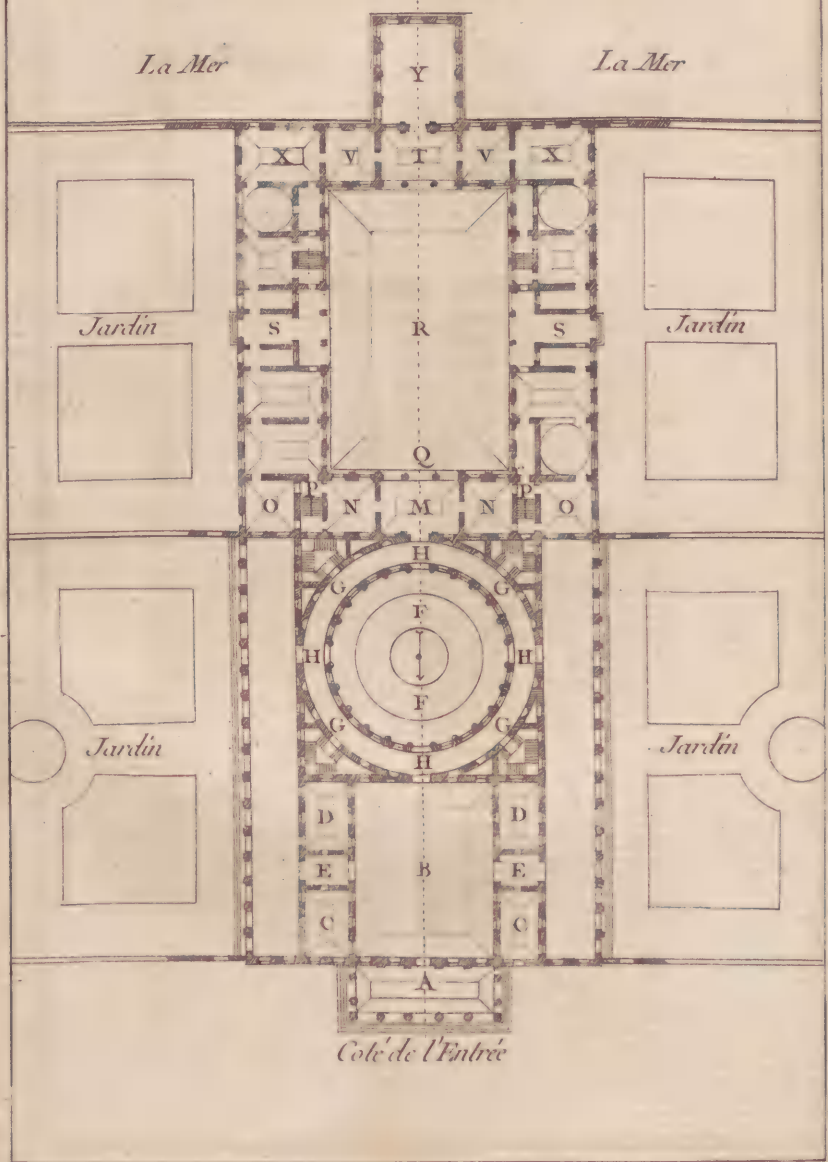
Planches 68 & 69.

Cette agréable maison, dont on voit les plans & élévation sur les deux planches 68 & 69, avoit son entrée du côté du nord; à sa gauche, vers l'ouest, étoient les jardins potagers & ce qui est nécessaire à la campagne; à sa droite, vers l'est, étoient des jardins délicieux pour la promenade. Par derrière, du côté du sud, elle étoit bornée par la mer, sur les ondes de laquelle elle étendoit sa vue, & qui baignoit le pied de ses murailles. Du côté de l'entrée A étoit un grand perron saillant en dehors, dont le toit, qui mettoit à l'abri ceux qui étoient sur son palier, étoit soutenu par plusieurs colonnes, formant un portique couvert.

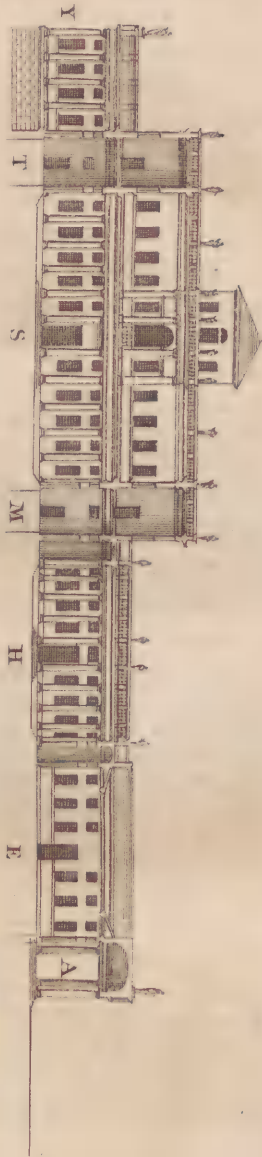
On entroit d'abord dans une grande cour B, aux côtés de laquelle il y avoit de part & d'autre deux chambres C, D, séparées par un passage commun E. Au de-là étoit une grande cour circulaire F, de médiocre grandeur, ornée d'un superbe portique de même forme, soutenu par des colonnes entre lesquelles il y avoit des fenêtres de pierres transparentes: derrière le portique étoit un passage aussi circularire H, pour se promener autour de la cour, dans laquelle on pouvoit entrer par les quatre portes H, situées vis-à-vis l'une de l'autre. Les quatre angles de cette cour étoient occupés par de grands escaliers triangulaires, comme on le voit sur le plan.

De cette cour circulaire on passoit dans un fallon ou vestibule M, à chaque côté duquel il y avoit deux chambres N, O, séparées par un petit escalier P. Vis-à-vis de la porte H, il y avoit dans ce même fallon

*Plan de la Maison de Campagne de Plin le Jeune.*



*Le coupe anterieure de la Maison de l'empereur de Pologne le jeune prise sur la ligne A X du Plan.*



une autre porte Q qui donnoit entrée dans une grande cour R, de forme quarré-longue, autour de laquelle on avoit pratiqué divers logemens. Au milieu de chacun des longs côtés de cette cour, on avoit ménagé un passage S pour sortir dans les jardins qui étoient à droite & à gauche de cette maison. A l'extrémité de la grande cour, vers le sud, on trouvoit un vestibule T, à chaque côté duquel étoient deux chambres V, X, ayant vue sur la mer; & au de-là du vestibule, on entroit dans un fallon saillant en dehors sur la mer de toute sa longueur, en sorte que les eaux de la mer en baignoient les murailles de trois côtés, depuis le bas jusqu'à la hauteur des fenêtres.

On peut juger de la beauté de l'Architecture dont le dehors de cette magnifique maison étoit décorée extérieurement, par le dessein que l'on voit sur cette planche 69, qui représente le profil intérieur des trois cours & des bâtimens dont elles étoient environnées, que l'on a marqué des mêmes lettres sur cette planche & sur la précédente, pour mieux faire sentir le rapport que les plans ont avec cette élévation intérieure.



*Maison de plaisance du Seigneur Victor Pisani, à Rocca, près de Lonigo. Planche 70.*

Cette maison, dont on donne sur cette planche le dessein du plan & de la face principale, est située sur le sommet d'une petite montagne, nommée *Rocca*, sur laquelle on respire un très-bon air ; il en sort des eaux fort claires, & elle est d'un agréable aspect. Sa forme est presque ronde ; on monte commodément sur cette montagne, au moyen de plusieurs collines ou tertres dont elle est couronnée de toutes parts.

Du côté de l'est, il y a des montagnes où l'on trouve un peu d'albâtre & qui sont très-peuplées en gibier : du côté du sud, il y a d'autres montagnes bien cultivées, plantées d'arbres fruitiers & de vignes qui rapportent un vin très-délicat. Du côté de l'ouest on voit une petite montagne, au sommet de laquelle il est assez difficile de parvenir : au pied de cette montagne est le château de *Lonigo*, & plusieurs autres maisons de plaisance, ce vallon étant extrêmement peuplé. Un peu plus loin on trouve une grande prairie très-fertile qui s'étend jusqu'à Verone. Du côté du nord, le grand chemin de Vicence passe au pied de la montagne, au devant de laquelle coule une petite rivière : de ce même côté on a la vue de plusieurs collines agréables, qui conduisent de l'une à l'autre jusqu'au pied des montagnes d'albâtre, d'où l'on a une vue des plus charmantes, découvrant toute la vallée de *Trissino*, qui est une des plus délicieuses de la Lombardie.

Le plan de cette maison est un quarré parfait, au milieu duquel est un autre quarré formé par quatre gros murs qui entourent une grande salle ronde C, laquelle



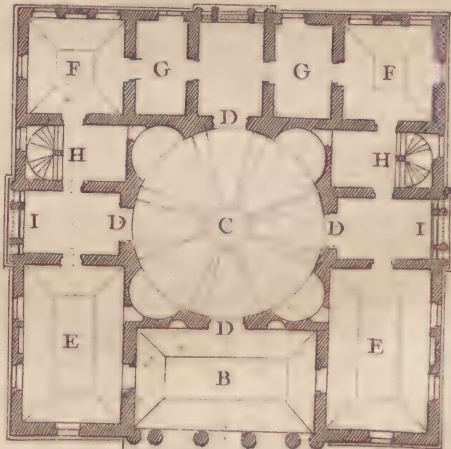
Maison de plaisance du Seigneur Victor Pisani, à Rocca



A

Echelle de 60 pieds Vicentins

5 10 15 20 30 40 50 60



A





laquelle est percée de quatre portes D vis-à-vis des quatre entrées de la maison, y en ayant une au milieu de chaque face du bâtiment. La principale entrée est du côté du sud: on y monte par un superbe perron, marqué A sur le plan & sur l'élevation. On trouve en entrant un grand vestibule, plus large que long, à chaque côté duquel il y a une grande piece E, en quarré long. Vis-à-vis de l'entrée est la porte qui conduit à la salle ronde C, éclairée par des fenêtres pratiquées dans le dôme qui est au dessus. Au fond de ce fallon est une porte qui donne entrée à un vestibule ayant de chaque côté deux pieces G, F. Au delà des chambres F, de chaque côté, est une piece H qui communique aux deux entrées I, des faces latérales du bâtiment. Dans ces mêmes pieces H, de chaque côté, est un escalier qui sert non-seulement à monter au dessus des appartemens du rez-de-chauffée, mais aussi à descendre dans l'étage souterrain. Du côté du sud, un peu plus bas que la maison & les jardins, sont les écuries, au dessus desquelles sont des greniers pour ferrer le grain. La principale entrée a son portail en avant-corps, lequel est orné de trois colonnes d'Ordre Ionique, de chaque côté de la porte. Cet avant-corps est terminé par un fronton accompagné de statues posées sur des acroteres. Le dôme qui couvre le grand fallon du milieu est élevé au dessus du toit, par un soubassement en forme d'Attique, où l'on a pratiqué des fenêtres, comme on l'a dit ci-dessus, pour donner de la clarté à cette salle. La petitesse du dessein a empêché de marquer ces fenêtres dans l'élevation qui se voit ici.



*Maison de plaisance du Seigneur Nicolas Molino, à Mandria, à deux milles de Padoue. Planche 71.*

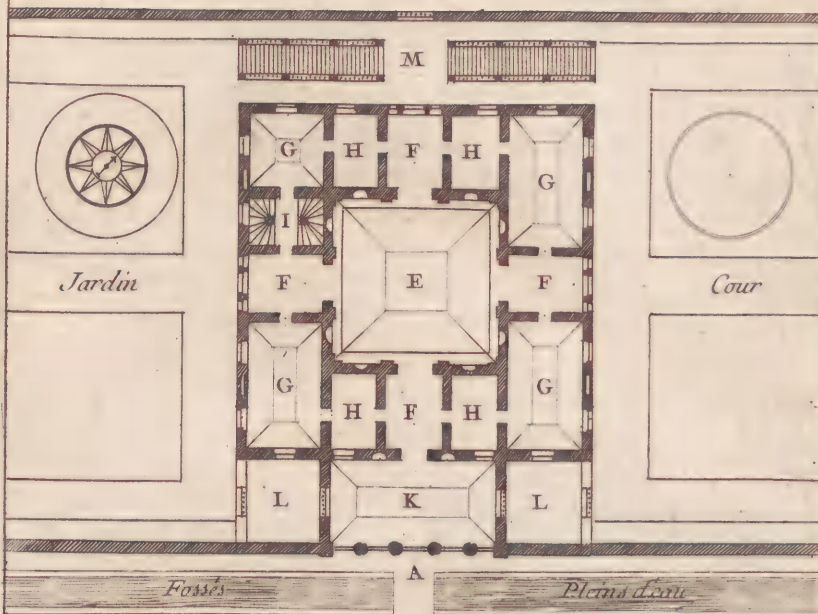
Cette maison, dont on voit le plan & l'élevation du côté de l'entrée, sur cette planche 71, a été bâtie l'an 1597; elle est située sur le grand chemin de Padoue. Au devant de la principale entrée, qui regarde le sud-est, passe une rivière appelée *le Bakillon*, laquelle porte bateau, coulant de Vicence à *Catayo*, & qui va se décharger à *Chioza*.

A la gauche de cette maison, on voit un grand & magnifique jardin, ayant vue sur la montagne nommée *Euganei*: à sa droite est une cour grande & spacieuse, avec le lieu appelé en italien *Castaldia*, qui est le logement pour le receveur ou fermier. Derrière le bâtiment il y a un jardin potager & fruitier, qui produit des légumes & des fruits excellens: de ce jardin, on voit dans l'éloignement des collines fort agréables, & la montagne de *Vicentino*.

Le plan de cet édifice est un carré parfait, ayant 70 pieds de longueur à chacun de ses côtés. Sur le devant il y a une galerie K, ornée de colonnes d'Ordre Ionique, ayant de chaque côté une chambre L, ces trois pièces ayant vue sur le vivier qui est au devant de la maison, lequel communique à la rivière. Toute la hauteur du bâtiment consiste en deux étages: le premier, qui est un peu élevé de terre & voûté en dessus, est distribué en cuisines, offices, dépenses & autres pièces pour le service de la maison. A l'autre étage, on entre de l'escalier I, dans le vestibule F qui conduit à la pièce du milieu E. C'est une grande salle carrée, dont les murs sont ornés de pilastres, & d'une corniche soutenue par



Maison de plaisance du Seigneur Nicolas Molino a Mandria près Padoue



Echelle de 60 pieds Vicentins  
 10 20 30 40 50 60



des modillons : en haut est un corridor dont le dessus est porté par des piliers, entre lesquels il y a des appuis & des balustrades : cette salle est couverte d'une espece de dôme quarré, d'où cette salle tire son jour. Au milieu de chacun des quatre côtés de cet édifice, il y a une petite salle F, où l'on peut jouir de l'agrément des points de vue qui s'y trouvent de toutes parts. Dans les quatre angles sont les plus grandes & les principales chambres G, à côté desquelles il y a une petite picce H. Au milieu d'un des côtés de la grande salle, on trouve à gauche l'escalier I, dont nous avons parlé, & au derriere de la maison est un grand & magnifique escalier M, à double rampe, par lequel on monte & on descend à droite & à gauche, y ayant une rampe qui conduit de chaque côté.

Au premier étage au dessus du rez-de-chaussée, la principale façade est ornée de quatre colonnes d'Ordre Ionique, avec un pilastre à chaque extrêmité de l'avant-corps du milieu, lequel est terminé par un entablement de même Ordre, surmonté d'un grand fronton, orné de bas-reliefs, au dessus duquel sont des figures posées sur des acroteres. Les fenêtres ont leurs bandeaux ornés de moulures & sont couronnées de petits frontons : leurs appuis sont soutenus par des balustres, ainsi que ceux de la colonnade qui est à l'avant-corps du milieu, comme on le voit sur cette élévation.

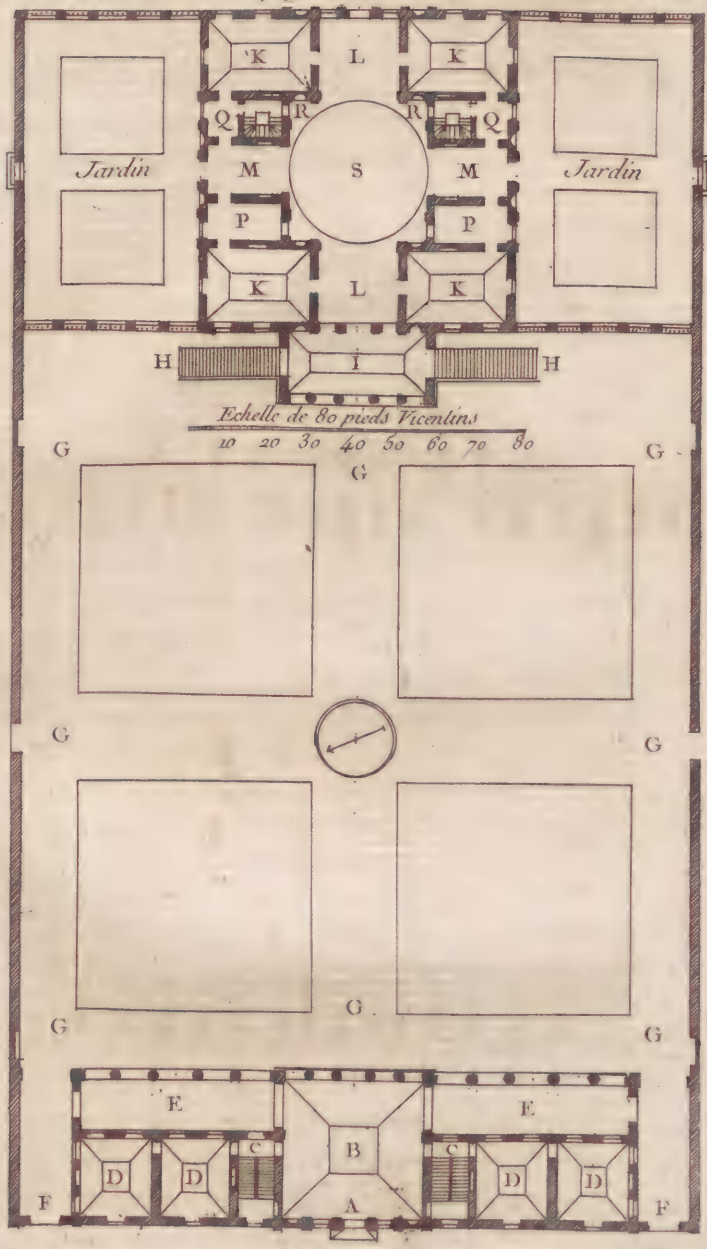


*Maison de campagne située à Renta, sur la rivière de Brenta, entre Stra & Dolo. Planche 72.*

La maison dont on voit les plans & les élévations sur les planches 72 & 73, est de l'an 1608; elle est située dans un pays dont le terrain est très-bon, & l'on peut tirer facilement de Padoue & de Venise, toutes les provisions & subsistances dont on peut y avoir besoin. Nous avons distribué ce terrain en deux bâtimens dont voici la description.

Le bâtiment sur le devant est un peu élevé de terre, & proche du marché du village. En entrant, on trouve d'abord un grand vestibule B, aux deux côtés duquel on a pratiqué des escaliers C; au de-là de ces escaliers sont deux chambres D, D, de chaque côté. Par de-là le vestibule est un portique E orné & soutenu de colonnes & de pilastres d'Ordre Corinthien, dans toute la longueur de la façade sur la cour, au milieu de laquelle est un avant-corps couronné d'un fronton. Aux deux extrémités de ce corps de logis sont deux entrées F, pour les chevaux & les carrosses, lesquels peuvent tourner tout autour de la grande cour par les endroits marqués G; cette cour ayant 166 pieds de long sur 160 de large.

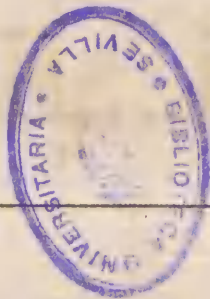
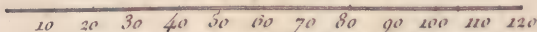
Le second bâtiment, qui est au fond de la cour, en face de l'entrée, est plus considérable, & comme le terrain s'y trouve un peu bas & enfoncé, nous avons jugé à propos d'élever de 12 pieds le principal étage de cette maison; pour parvenir à cet étage, nous avons fait construire les deux rampes H, que nous avons eu soin d'éloigner du mur de face à une distance suffisante pour procurer de la clarté aux appartemens de l'étage qui est au dessous. Ces deux rampes conduisent à un palier I, lequel faille beau-



*Elevation d'une Maison de Campagne située à Renta  
entre Stra et Dolo.*

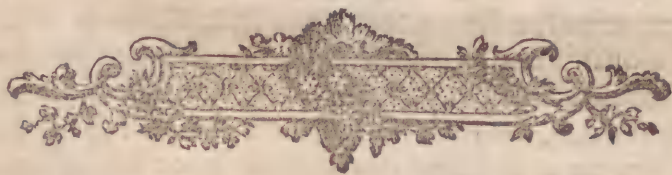


*Echelle de 120 pieds Vénitiens*





coup en dehors, & qui donne entrée dans le vestibule L. On a placé les principales chambres & les plus grandes pieces dans les quatre angles K, lesquelles sont accompagnées chacune de plusieurs autres plus petites, P, M, & de deux petits escaliers secrets Q. Au milieu de ce corps de logis, est placé un grand & magnifique fallon S, de forme circulaire, terminé par une voûte en coupole, d'où il tire son jour. Ce fallon répond aux deux entrées L, devant & derriere, & à deux autres pieces M, sur les côtés, par lesquelles on va dans les jardins: celui de la droite conduisant au lieu appellé *Castaldia*, & celui qui est placé à la gauche s'étendant jusqu'au chemin qui va le long de la riviere de *Brenta*. L'étage d'en bas est voûté & distribué à l'ordinaire en caves, celliers, cuisines, offices, & autres pieces pour le commun. L'entrée de ce bâtiment est ornée de colonnes d'Ordre Romain, avec un fronton au dessus de l'entablement, accompagné de tous ses ornemens: le même fronton est répété à la façade de derriere, & à celles sur les côtés. Le dôme qui couvre le grand fallon étant élevé au dessus du toit, donne à toute cette ordonnance une forme pyramidale qui ne contribue pas peu à rendre son aspect agréable, comme on peut le remarquer sur la planche 73.



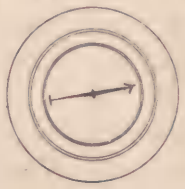
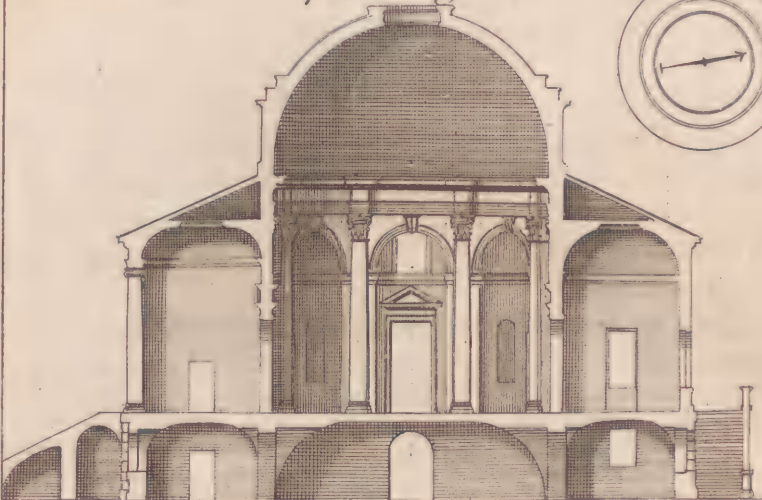
*Maison de plaisance du Seigneur Valere Bardellini, située à Monsumo, près du château de Trevigiano, avancée de trois milles dans la montagne d'Asolo. Planche 74.*

Cette maison fut bâtie en 1599 : son emplacement est situé sur une petite colline sur laquelle on peut monter très-facilement. Sa principale face est tournée vers le midi : nous avons pratiqué de ce côté un grand chemin large & spacieux, au devant de la maison, outre un autre grand chemin, venant d'*Asolo*, qui se trouve dans la vallée. Cette colline est entourée de plusieurs autres dont une partie est cultivée en terres labourées, & l'autre est couverte d'agréables bocages, lesquels forment comme une couronne à l'entour d'un grand terrain qui en est environné, en maniere d'amphithéâtre, & qui est entièrement planté de vignes & d'arbres fruitiers. A droite & à gauche de cette colline, on trouve deux vallées très-fertiles. Au devant de la maison est un bel espace pour une cour : derriere, il y a un magnifique jardin ; au de-là du jardin, on a creusé un très-grand vivier, de forme ronde, dans lequel on a fait venir l'eau de la mer par un beau canal, qui tourne autour de la colline, & dont l'eau coule à côté du chemin.

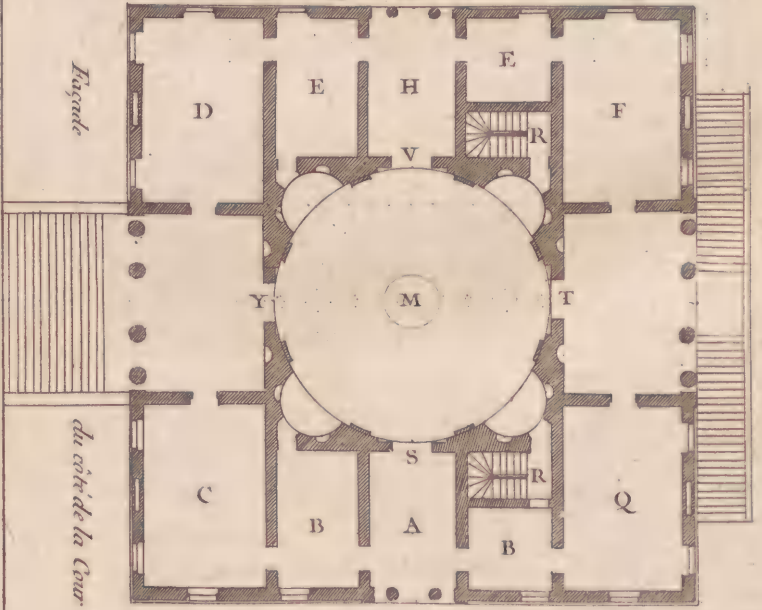
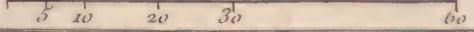
La forme du bâtiment est un quarré : sa hauteur est divisée en deux étages, dont le supérieur, qui est le principal, a ses entrées devant & derriere ornées de frontispices avec des colonnes d'Ordre Ionique. On monte à ce bel étage par de grands escaliers très-commodes, lesquels saillent en dehors : sous leurs paliers on a ménagé des entrées pour les appartemens de l'étage au rez-de-chauffée. Dans les quatre angles extérieurs sont les principales chambres C,



*Maison de Plaisance du Seigneur Valere Bardeloni  
près de Treoigiano.*



*Echelle de 60 pieds Vénitiens*



*Façade*

*Façade du côté du Jardin*

*du côté de la Cour*

D, F, Q: au milieu de chaque côté du corps de logis sont des salles A, H, entre celles-ci & les pièces dans les angles sont plusieurs autres chambres B, E, & deux petits escaliers particuliers marqués R.

Au milieu de ce bel appartement est un grand fallon M, de forme circulaire, couvert d'un dôme, élevé au dessus du toit; ce fallon est orné de pilastres d'Ordre Romain, & d'une corniche régissant tout autour & servant d'imposte à la coupole qui le termine, d'où il tire son jour. Entre les pilastres, dans les quatre angles du fallon, il y a quatre grandes niches, dans lesquelles on a pratiqué des portes de dégagement: aux quatre milieux de ce même fallon sont quatre grandes portes à deux vantaux, qui se répondant l'une à l'autre, lui donnent une vue des plus agréables, en ce qu'étant ouvertes on peut découvrir au loin tous les environs, qui sont d'une singulière beauté. Cette salle qui est fort fraîche en été, est très-bien éclairée d'en haut, le dôme qui la couvre étant fort élevé, & lui donnant un jour suffisant: on a négligé de marquer sur cette planche les fenêtres percées dans la coupole, mais il sera assez d'y suppléer au moyen de la description que nous venons d'en faire.



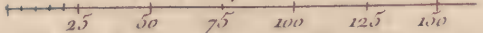
*Maison de plaisance du Seigneur Nicolas Cornaro, appelée le Paradis, située proche le village de Castel-Franco, dans le Trevigiano. Pl. 75.*

L'agréable maison de plaisance dont on voit ici le plan & l'élevation de la principale façade, regarde le sud-est, d'où l'on a la vue de quelques montagnes éloignées qui terminent de belles campagnes. Elle a par devant une cour spacieuse, toute entourée d'une palissade de verdure, entre laquelle, & les murs des bâtimens, est un espace Z, où l'on peut se promener. Au devant du mur de clôture, sur le devant de la maison, passe le chemin de *Treviso*. Par derrière, elle a la vue des belles montagnes d'*Afelo*. Son parc s'étend dans une campagne très-fertile, arrosée d'une rivière venant de *Piave*. Elle a été bâtie en 1607.

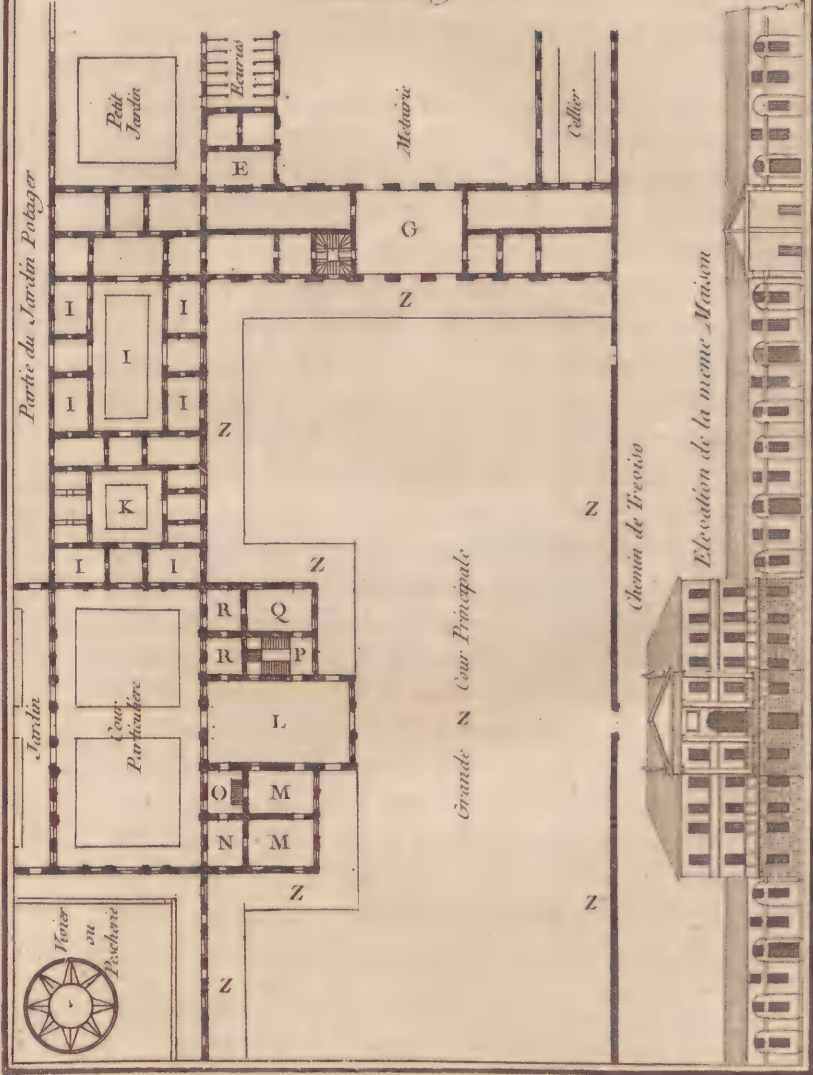
A droite en entrant dans cette cour est un beau & grand bâtiment orné de piliers soutenant de grandes arcades; vers le milieu de ce bâtiment est une grande piece G, nommée par les Italiens *Barchezza*, laquelle est ouverte des deux côtés: on trouve ensuite divers logemens distribués en caves, cuisines, escaliers, chambres de domestiques, &c. Plus loin est une cour champêtre ou métairie, à côté de laquelle sont les écuries & des remises pour les carrosses, avec leurs dépendances: derrière est un petit jardin particulier. De l'autre côté de cette cour champêtre est la principale & la plus grande cave, ou cellier, avec les pressoirs, cuves, & autres ustensiles pour faire le vin. Entre ce bâtiment & le principal corps de logis, est la *castaldia* & la *fattoria* I, qui est le logement du receveur ou fermier, distribué en toutes sortes d'appartemens convenables aux affaires & à la demeure de cet Officier, avec une petite cour particuliere K, au milieu.



Echelle de 150 piols Vicentins



Plan de la Maison de Plaisance du Seigneur Nicolas Cornaro dans le Trevigiano





Le principal bâtiment forme un quarré parfait avec la cour qui est derriere. On trouve à l'entrée une grande & magnifique salle L, laquelle est au rez-de-chaussée, bien éclairée par les deux extrêmités, & qui s'élevant jusqu'à la hauteur du toit, comprend les trois étages. A droite sont deux chambres M, d'égale grandeur, une plus petite N, & un petit escalier O. A la gauche, on trouve le principal escalier P, une grande chambre Q, & deux petites R, derriere cet escalier. Au de-là de ce bâtiment est une cour particulière, le long de laquelle il y a des statues posées sur des piédestaux : entre ces statues on a la liberté d'étendre sa vue sur les jardins qui sont au de-là, n'étant séparés de cette cour que par un mur à hauteur d'appui. A la gauche de cette même cour est un vivier ou pêcherie : à droite est le jardin potager & fruitier. Cette belle maison se trouvant aussi commode pour l'habitation qu'agréable pour le plaisir de la vue & de la promenade, on l'a appelée *le Paradis*.

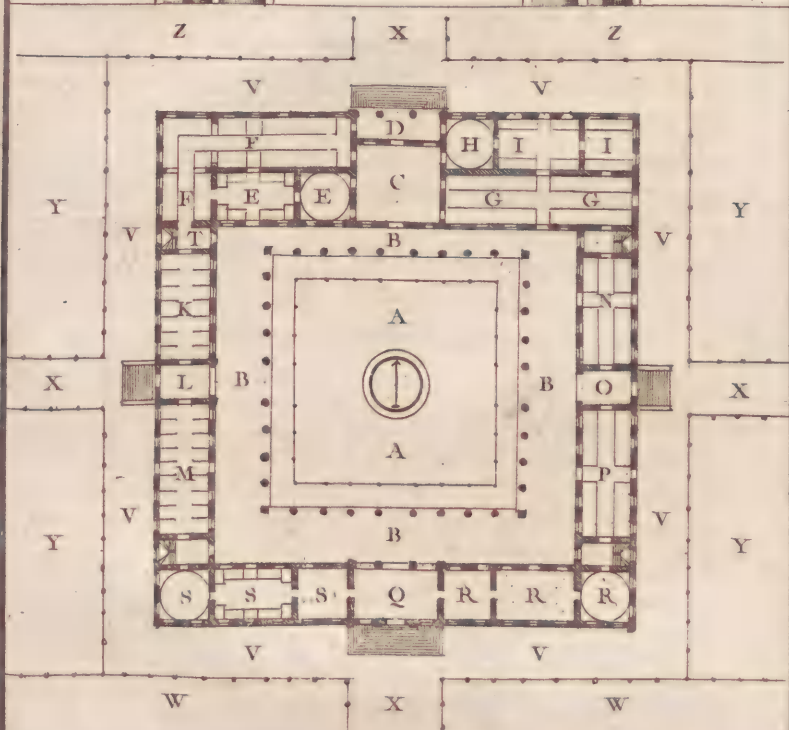
Toute la hauteur de cet édifice, comme on le voit par l'élevation qui est à côté du plan, se trouve divisée en trois étages, dont le premier, qui sert de soubassement, est rustique, & tient de l'Ordre Dorique. Les deux autres étages ne forment ensemble qu'un seul Ordre, y ayant quatre pilastres Ioniques à l'avant-corps du milieu qui saillent de près de 20 pieds sur le reste de la façade : ces quatre pilastres occupent la hauteur des deux étages supérieurs. Cet avant-corps est percé au milieu d'une grande fenêtre en arcade au dessus de la porte d'entrée, dont l'appui est soutenu par des balustres, ainsi que ceux des deux fenêtres qui sont à côté : le tout est couronné d'un fronton accompagné des ornemens convenables.

l'endroit K où se fait le vin, pour jeter le marc. Au derriere de l'édifice est le jardin potager Z : au devant sont des jardins à fleurs & à fruits W.

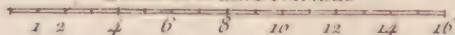
Pour déterminer la grandeur de toutes ces pieces, nous ne nous servons point d'autre mesure que celle d'un entre-colonne, lequel espace d'entre deux colonnes doit être de 10 à 12 pieds Vénitiens. Chaque côté de la cour A est de 9 de ces espaces : les galeries B en ont 2 de largeur, excepté celle du côté du nord, qui n'est large que d'un de ces espaces. La cuisine C est longue & large de 3 espaces. Le porche D, qui est derriere, a de largeur 1 de ces espaces : ainsi du reste, qui peut facilement se mesurer sur cette planche 76.



*Pensée pour une Maison Champêtre ou Métairie*



*Echelle de 16 entre Colonnes*





*Maison de campagne du Comte de Verlati, à Villaverla. Planche 77.*

Le Comte de *Verlati* étant dans l'intention d'agrandir & d'augmenter cette maison, qui est un de ses biens de patrimoine, je lui fis plusieurs projets, & il se déterminâ enfin l'an 1590, pour celui qu'on voit sur cette planche 77, lequel fut ensuite exécuté conformément aux plans & élévations dont je donne ici les desseins.

Cet édifice est un peu élevé de terre, pour la salubrité des appartemens d'en bas. Sa face regarde le sud. Au milieu est l'entrée qui conduit à un grand vestibule ou fallon A, aux deux côtés duquel est une grande chambre B; à côté de chacune de ces chambres est une autre plus petite C, & derrière celles-ci d'autres encore plus petites marquées D, E. Après avoir traversé le vestibule dans sa longueur, on descend dans la grande cour par un double perron F, lequel est orné de six colonnes, avec leur entablement & un fronton au dessus répondant à celui de la face de devant.

A chaque côté du grand bâtiment est une entrée H pour les charriots, vis-à-vis de laquelle est un passage K qui conduit dans des cours particulières O, situées aux deux côtés de la cour principale P. Les petits escaliers G servent pour monter aux appartemens d'en haut & pour descendre aux pièces pratiquées dans l'étage souterrain, consistant en caves, celliers, cuisine, office, dépense, &c.

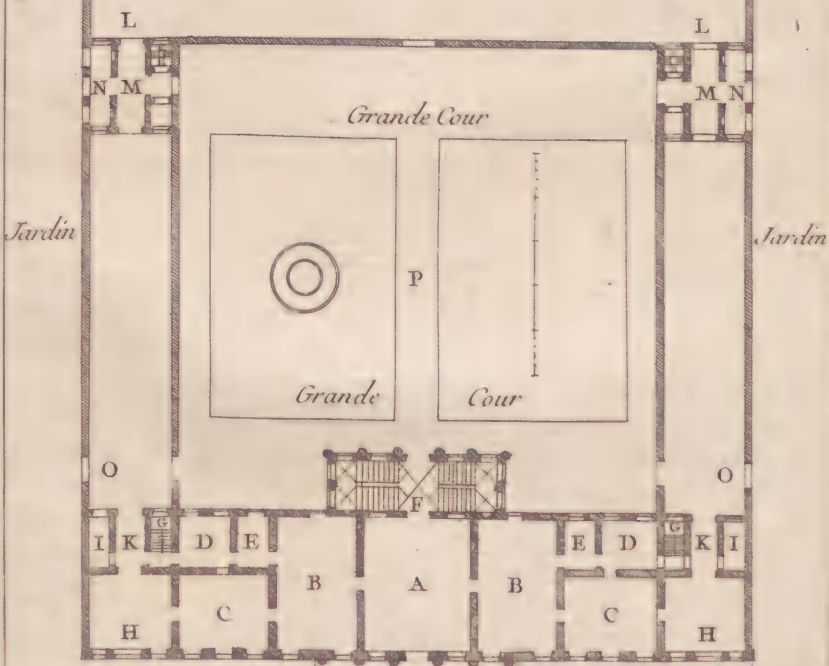
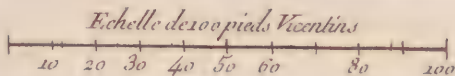
Derrière le principal corps de logis est une cour P, grande & spacieuse, de forme carrée, & distribuée en deux grands tapis de gazon, avec un grand chemin au milieu, & d'autres pour marcher librement autour

de cette cour, de laquelle on pourroit faire un jardin, si on le jugeoit à propos. Au bout de cette grande cour, il y a de chaque côté un pavillon quarré M, N, au milieu duquel est un passage L pour communiquer à l'emplacement L L, qui est derrière. Un des côtés de ces passages est occupé par de petits logemens pour les jardiniers & autres gens; l'autre côté N est un autre passage qui donne entrée dans les jardins qui sont à la droite & à la gauche: ces entrées sont ornées de colonnes & de portiques. Plus loin est la basse-cour, avec les granges, écuries, étables & autres pieces nécessaires pour une maison de campagne. Proche de la maison sont pareillement des portes O, pour entrer dans ces mêmes jardins.

Toute la hauteur de l'édifice est partagée en deux Ordres, comprenant chacun un grand & un petit étage: celui d'en bas est d'Ordre Dorique à bossages, & celui d'au dessus est d'Ordre Ionique. La longueur de la face du principal corps de logis est distribuée en trois parties, dont celle du milieu, qui est un peu plus grande que les deux autres, forme un avant-corps, & est ornée au second étage de six colonnes accompagnées de tous leurs ornemens, dont l'entablement regne au pourtour de tout l'édifice. Au dessus de la porte d'entrée principale est une grande fenêtre en arcade. Tout cet avant-corps est terminé par un grand fronton qui regne sur cinq croisées, & qui est accompagné de tous ses ornemens. Le dedans de cette maison est enrichi de belles peintures de la main des plus habiles Maîtres de ce tems.



Maison de Campagne du Comte Verlati, à Villa Verla.







*Maison de campagne du Seigneur Geronimo Contarini, à Loregia, dans le Padouan. Pl. 78.*

L'an 1590, nous donnâmes au Seigneur *Contarini* les desseins qui se voyent sur cette planche, pour sa maison de *Loregia*, dont le terrein, qui est un peu bas, se trouve arrosé de quantité d'eaux provenant des montagnes de *Trevisano*. Sa face principale regarde le sud, au devant de laquelle il y a une cour carrée, très-grande & très-spacieuse ; par derrière cette maison il y a de grands & magnifiques jardins.

Tout l'édifice étant un peu élevé de terre, on trouve d'abord pour y monter un double escalier A, formé de deux rampes parallèles qui se présentent en face, au haut desquelles est un palier B, orné de colonnes Ioniques. Sous ce palier, entre les deux rampes, est l'entrée pour les appartemens de l'étage d'en bas, où sont les pièces nécessaires pour le service de la maison. Cet escalier & ce palier sont hors d'œuvre & faillent au de-là de l'édifice, comme on le voit sur le plan vis-à-vis.

Le palier conduit dans une grande salle C, derrière laquelle est une autre belle & magnifique entrée qui donne sur les jardins, & qui est aussi décorée de colonnes. A chaque côté de la salle C, il y a deux chambres ; savoir une E sur le devant, & l'autre F sur le derrière. De ces deux chambres, celle qui est à droite est de moitié plus petite que l'autre qui lui répond, une partie de cette pièce étant occupée par un escalier qui descend à l'étage inférieur. Au dessus de ces quatre chambres, il y a encore un étage en mezzanine, dont les pièces, quoique semblables & disposées de même, ne sont pas de la même hauteur. A droite on trouve une cour H & une chambre I,

ensuite une cuisine avec ses commodités, puis un escalier K suivi de deux chambres L, pour le receveur ou le fermier. Plus loin est un lieu M, où l'on fait la lessive, & à l'extrémité de ce côté est un passage N pour les charriots, au dessus duquel est un pigeonnier. Au devant de toutes ces pieces, est une galerie O formée par un portique.

A la gauche du principal corps de logis, on trouve une cuisine P, un cellier Q, une chambre R pour le palefrenier, l'écurie S, & au bout un passage T pour les voitures, au dessus duquel est pareillement un pigeonnier, faisant symétrie avec celui qui est de l'autre côté, ainsi que la galerie V, laquelle est formée aussi par un portique. Les charriots passant sous les pigeonniers, qui sont aux deux extrémités des aîles, en T & en N, ont un chemin X le long des deux viviers Y, qui procurent l'agrément & la commodité de la pêche. Devant chacune de ces écuries est une grande avenue, dont celle du milieu, vis-à-vis l'escalier A, est fort belle.



*Plan de la Maison de Campagne du Seigneur Contarini a Longgia*

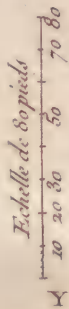
*Jardins entourés de Fossés*

*Jardins entourés de Fossés*



*Grande Cour*

*Grande Cour*



X

Y

X

Y

*Elevation de la meme Maison*





*Maison de plaisance des Seigneurs Pierre & Marc Badoeri, à Peraga, à deux milles de Padoue.*

Planche 79.

Cette maison, dont on voit le plan & l'élevation sur cette planche, est située entre *Vigonza*, *Bagnoli*, & autres villages, sur le grand chemin du pont de *Brenta* à Padoue. J'en donnai les desseins aux Seigneurs *Badoeri*, freres, l'an 1588. La riviere de *Ter-gola*, qui est fort poissonneuse, coule dans son voisinage.

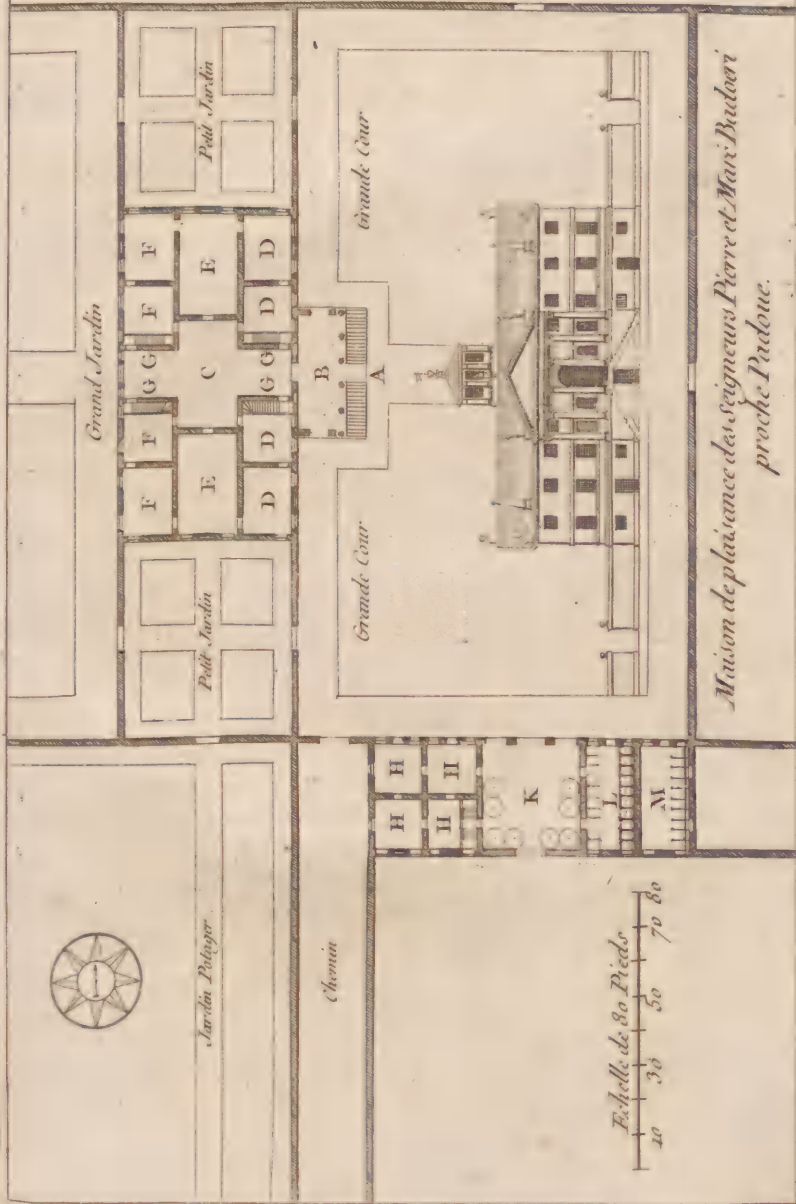
La principale face de cette maison de plaisance regarde vers l'ouest, ayant au devant une cour grande & spacieuse: au derriere, vers l'est, est un grand jardin; sur les côtés, sont deux petits jardins particuliers. On trouve d'abord au devant du bâtiment un perron A, deux rampes opposées qui sont à découvert, & par lesquelles on monte à droite & à gauche sur un beau & grand palier B, dont la couverture est soutenue par six colonnes d'Ordre Corinthien, accompagnées de leur entablement couronné d'un magnifique fronton. De ce palier on entre dans une grande & superbe salle C, dont le plan est en forme de croix. A chaque côté de cette salle, sur le devant, il y a deux chambres D, D: sur le derriere, on trouve deux pareilles pieces F, F; aux deux extrêmités des bras de la croix que forme cette salle, il y a une grande chambre E: ce qui fait cinq pieces de chaque côté de la grande salle. Au dessous de toutes ces pieces, il s'en trouve un pareil nombre, dont quelques-unes peuvent se diviser en plusieurs autres. On descend à cet étage par les escaliers G, G, & l'on y entre de plain-pied de la cour, par une porte pratiquée par dessous le perron, & par deux autres portes

percées dans le mur de face, comme il est marqué sur le plan & sur l'élevation. Les mêmes escaliers G, G, servent encore à monter au demi-étage qui se voit au dessus du principal. Les grandes pieces sont voûtées à la hauteur du toit : au dessus de la voûte de la salle du milieu, est un *belvedere*, ou lieu de recreation, d'où l'on découvre une vue des plus agréables.

A la gauche de la cour est un chemin particulier à côté duquel est le logement du receveur ou fermier, composé de quatre chambres H, avec un escalier. Au de-là de ce logement est la grande piece K qui renferme le pressoir, les cuves, & les autres ustensiles pour faire le vin. On trouve ensuite le cellier L & l'écurie M : au dessus de ces pieces sont les greniers pour serrer le foin & les autres provisions. A la droite de cette belle maison, le long des murs, passe le grand chemin qui va de Padoue à *Trevigiano*. L'échelle tracée à côté du plan servira à mesurer la grandeur de toutes les pieces qu'il représente.



Grand Chemin de Padoue a Trevigiano



Maison de plaisance des Seigneurs Pierre et Mari Budoeri  
proche Padoue.

Grand Jardin

Petit Jardin

Grande Cour

Grande Cour

Petit Jardin



Jardin Potager

Chemin

Echelle de 80 Pieds  
20 30 50 70 80





*Maison seigneuriale du Comte Domenico Trevisani,*  
à San Dona di Piave. Planche 80.

La charmante maison dont nous donnons ici le plan & l'élevation, se trouvant dans le patrimoine du Comte *Trevisani*, il forma le projet il y a quelque tems de l'augmenter & de l'embellir, ce qui fut exécuté ensuite conformément aux desfeins que nous en fimes en 1609. Elle est située sur les bords de la belle riviere nommée *Piave*, laquelle descend des montagnes qui séparent l'Italie de l'Allemagne. Outre que cette riviere donne beaucoup d'agrément à cette maison, elle lui est encore d'une grande utilité, en ce qu'on peut par son moyen y transporter toutes sortes de choses de divers endroits, & tirer de Venise toutes les denrées & les marchandises dont on a besoin.

Au devant de cette maison, qui regarde l'ouest, il y a une grande place avec diverses maisons & boutiques, dans lesquelles se tient une foire tous les ans, à la saint *Michel*. Derrière la maison est un magnifique jardin, au de-là duquel passe un chemin. A gauche est une cour particuliere & un logement H pour le receveur ou fermier, proche duquel sont les écuries & des remises pour les carrosses. A droite est une maison champêtre I, destinée au service & à l'économie de la campagne. A côté de ces deux logemens sont des portiques K, K, servant de promenades couvertes, & de communications pour les jardins potagers & fruitiers qui sont derrière le grand jardin, dans lesquels il y a des espaliers admirables pour la beauté & l'excellence des fruits. Le tout est accompagné de quantité de vignes produisant du vin excellent, sous lesquelles on peut se promener à l'ombre. On y trouve aussi un vivier abondant en poisson, avec de belle eau courante, qui coule au travers; un colombier bien peuplé, & une orangerie des plus considérables. Comme tous ces accessoires ne peuvent se représenter dans le petit espace renfermé sur cette planche, nous n'en ferons point ici la description.

Tout l'édifice est un peu élevé de terre, c'est pourquoi on monte pour y entrer par deux escaliers L, L, qui sont l'un à droite & l'autre à gauche, aux deux extrémités de l'avant-

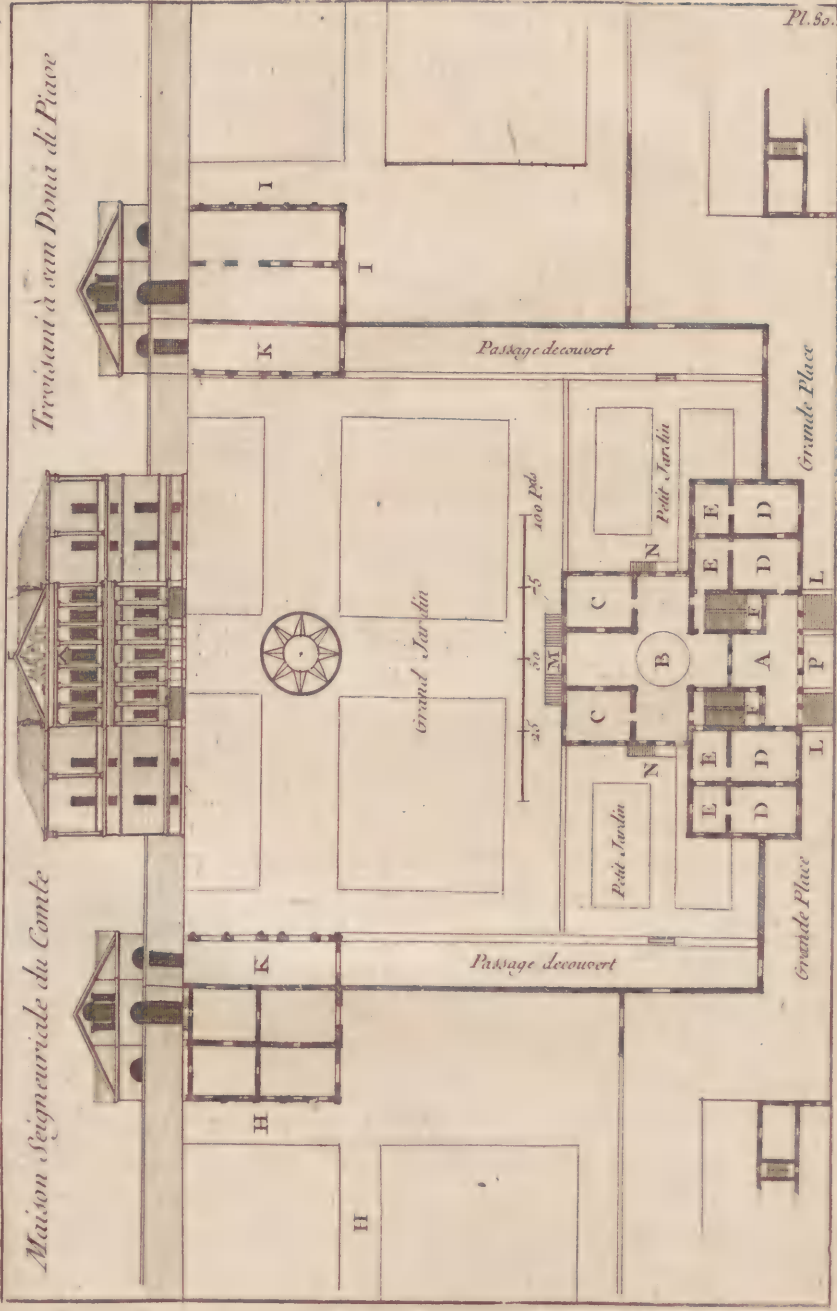
Corps du milieu, par lesquels on arrive sur un palier P qui conduit à un vestibule A, d'où l'on entre dans une grande salle B, laquelle est en forme de croix & éclairée des quatre côtés, ayant vue par derriere sur le grand jardin, & par les côtés sur de petits jardins particuliers : on y descend par les escaliers M, N. Sur le derriere, à droite & à gauche de cette salle, il y a une chambre C : sur le devant, il y a pareillement à droite & à gauche du vestibule, deux grandes chambres D, D, accompagnées de deux autres moins grandes E, E. A côté de chaque appartement, on a pratiqué un escalier F, servant à monter & à descendre dans toute la hauteur du bâtiment. Les cuisines, offices, salles du commun, dépenses, & autres pieces nécessaires pour le service de la maison, sont placées dans l'étage souterrain qui sert de soubassement à cet édifice.

Toute la longueur de la façade principale est, comme on le voit sur cette planche, divisée en trois parties, dont celle du milieu forme un avant-corps : sa hauteur est partagée en deux parties décorées de deux Ordres. Celui de l'étage inférieur est Dorique, celui d'au dessus est Ionique : l'un & l'autre sont accompagnés de leurs entablemens, & l'avant-corps du milieu est terminé par un grand fronton avec tous ses ornemens. Les portiques qu'on voit à la droite & à la gauche du grand jardin, sont formés par des arcades dont les piliers sont ornés au devant de demi-colonnes d'Ordre Dorique, avec les ornemens qui y conviennent. Entre les deux grands étages on a pratiqué, suivant l'usage, des entre-fols ou *mezzanines*, pour l'habitation ordinaire des maîtres, ainsi que des principaux officiers de la maison.



*Troisani à son Doni di Piove*

*Maison Seigneuriale du Comte*





*Maison seigneuriale du Seigneur Jean Cornaro, à Pozzuolo, proche de Castel-Franco, dans le Trevifano. Planche 81.*

Cette maison, dont on voit ici le plan & l'élevation sur la même planche, est située à un mille de *Castel-Franco*. C'est un bien de patrimoine du Seigneur *Jean Cornaro*, Procureur, dont le frere cadet est Cardinal. Ce Seigneur voulant augmenter & embellir cette maison, nous lui donnâmes les desseins rapportés sur cette planche, en 1588, lesquels furent exécutés ensuite sans y rien changer. L'entrée regarde le sud-sud-ouest: au devant est une grande cour verte: par derriere sont de magnifiques jardins: à chaque côté il y a de petites cours particulieres.

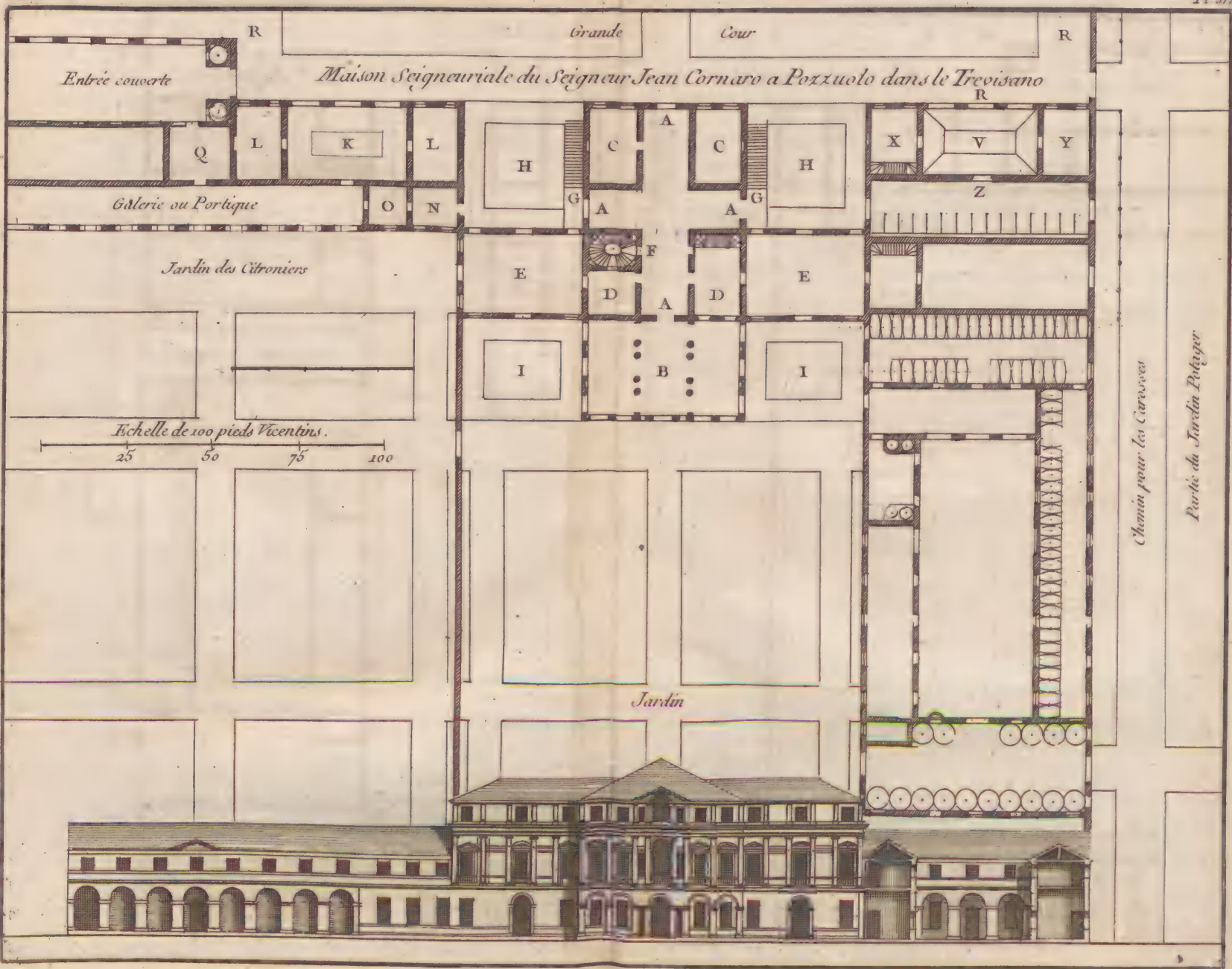
Tout le principal corps de logis est en forme de croix: la plus grande piece est un magnifique fallon de même figure, parfaitement bien éclairé de toutes parts, tirant son jour par devant de l'entrée A; sur les côtés, par des fenêtres qui y sont pratiquées; & sur le derriere de la maison par le vestibule B formant un avant-corps, lequel est orné de huit colonnes, soutenant l'étage qui est au dessus. Au pied de la croix il y a deux grandes chambres C, savoir une à chaque côté de l'entrée: au de-là des bras, il y a deux autres chambres D, à côté desquelles sont deux grandes salles E. Le principal escalier F est placé à la gauche: à côté des premieres chambres C, il y a des escaliers découverts G qui donnent dans chacune des cours collatérales H, outre un petit escalier dérobé qui se trouve entre le bras droit de la croix & la piece marquée D. Derriere les deux grandes salles E, aux deux côtés du vestibule, sont encore deux especes de cours I, d'où ces pieces tirent une partie de leur jour.

Aux deux côtés du principal corps de logis il y a deux autres bâtimens moins considérables, dont celui de la gauche a un vestibule d'entrée K, avec une chambre L à chaque côté, & deux petites chambres N, O, par derrière, suivies d'une galerie formée par un portique de neuf arcades, dont celle du milieu répond à l'entrée d'une chambre Q. Derrière ce logement est un jardin particulier pour les citronniers & autres arbres produisant des fruits exquis, ainsi que pour élever des fleurs très-rares. Au devant de toute la maison est une allée ou promenoir R autour de la grande cour, où sont distribuées quelques piéces de commodité. Le bâtiment de la droite renferme un vestibule V, à côté duquel est la cuisine X, & une autre piéce Y. Derrière ce bâtiment est une grande écurie Z, & des remises pour les carrosses. On trouve de ce même côté les fouleries pour faire le vin, de grands celliers pour le conserver frais pendant les chaleurs de l'été, ainsi que plusieurs autres piéces nécessaires pour l'économie de la campagne, & des logements pour tous les domestiques. Plus loin, en dehors, est un chemin particulier pour les carrosses & autres voitures, le jardin potager, &c, le tout enclos de murailles. Nous ne donnerons point d'explication de la façade principale, chacun pouvant juger de ses ornemens & de sa décoration par l'élevation qui est au bas de cette même planche 81.





*Maison Seigneuriale du Seigneur Jean Cornaro a Pozzuolo dans le Trevisano*





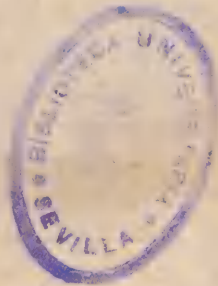
*Maison de plaisance des Comtes Francesco & Lodovico Trissini, à Meledo, dans le Vicentin. Planche 82 & dernière.*

Cette magnifique maison de plaisance, que nous avons jugée digne d'être insérée à la suite des ouvrages de *Scamozzi*, est de la composition du célèbre *Palladio*, son compatriote & son prédécesseur dans la place d'Architecte de la République de Venise. Il en fit les desseins pour les Comtes *Trissini*, qui les firent exécuter à *Meledo*, dans le Vicentin. Sa situation est des plus agréables, se trouvant dans le voisinage d'une petite rivière, sur le sommet d'une colline, au milieu d'une plaine extrêmement vaste, proche un grand chemin assez fréquenté. Le milieu du corps de logis est occupé par un grand salon de forme circulaire entouré de plusieurs chambres, par dessus lesquelles il peut tirer son jour, au moyen de l'exhaussement de sa voûte, par des fenêtres pratiquées dans l'attique qui porte la coupole dont ce salon est couvert. Il est décoré intérieurement de demi-colonnes engagées dans le mur, qui portent un corridor circulaire servant de communication aux diverses pièces de l'étage supérieur, en *mezzanine*, lequel a seulement sept pieds de hauteur.

Au dessus du principal appartement est un étage souterrain, où sont placées les cuisines & offices, les salles à manger, & autres pièces nécessaires pour le service. Comme chacune des faces de cet édifice est très-régulière & bien proportionnée, on y a élevé autant de portiques d'Ordre Corinthien, couronnés d'un fronton au dessus duquel on apperçoit de toutes parts le dôme du salon rond placé au milieu. La galerie qui regne intérieurement dans toute la circon-

férence de ce fallon, forme un très heureux effet. Les caves, les écuries, les greniers à foin, le logement du receveur ou fermier, & ceux pour les domestiques, ainsi que toutes les autres commodités, sont distribués dans des corps de logis particuliers séparés de celui-ci. La colonnade circulaire & celle en retour, qui décorent l'entrée de cet édifice est d'Ordre Toscan. On monte au principal étage par de magnifiques escaliers disposés symétriquement au milieu des quatre faces de ce bâtiment : sous le perron de chacun de ces escaliers, on a ménagé des portes d'entrée pour la communication de l'étage souterrain. Le reste s'apercevra facilement par la seule inspection de cette planche.

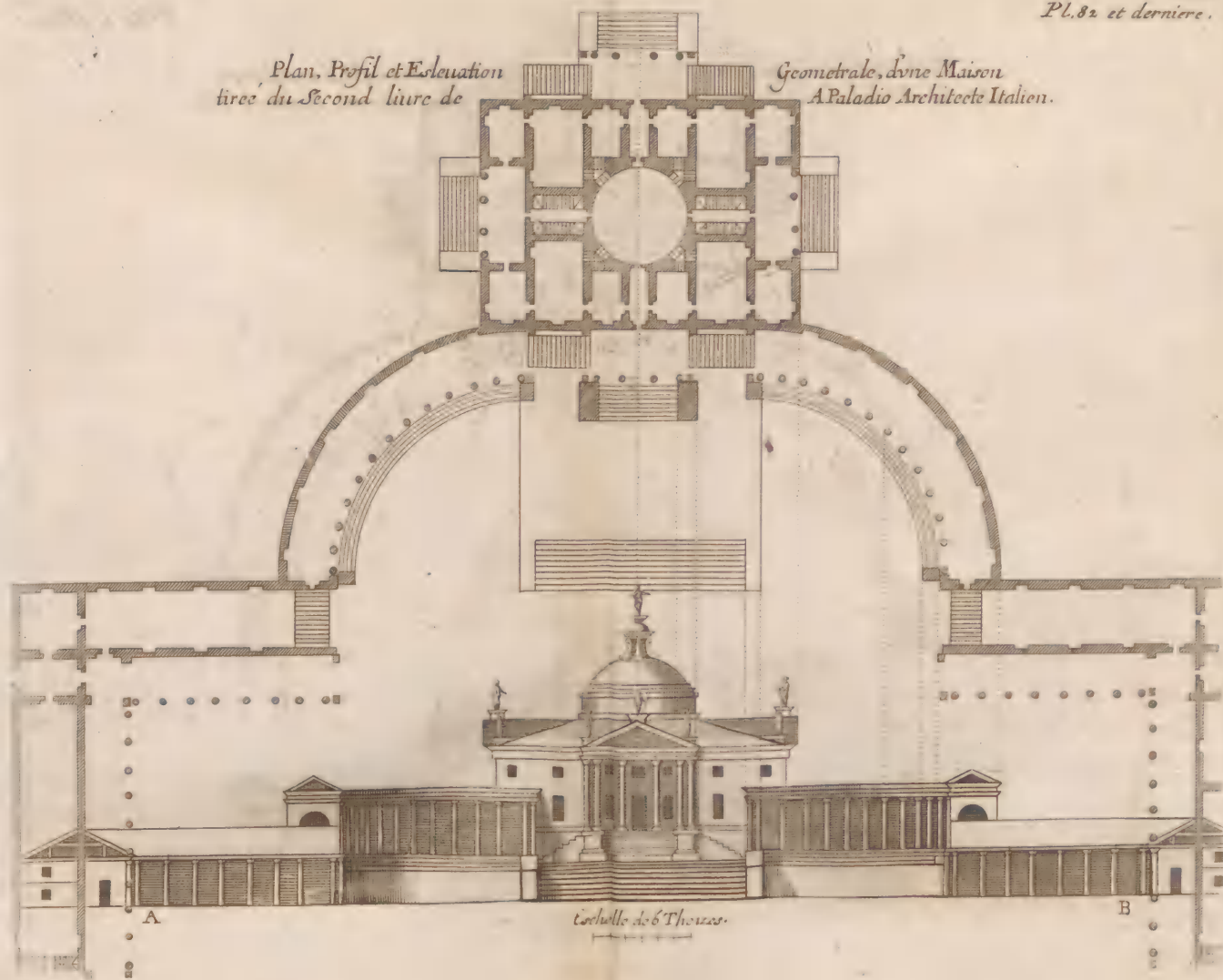
*Fin du quatrieme & dernier Livre.*





Plan, Profil et Elevation  
tiré du Second livre de

Geometrale, d'une Maison  
A Paladio Architecte Italien.



Echelle de 6 Toises.

